QUARANTIÈME ANNÉE Nº 12074 — MARDI 22 NOVEMBRE 1983

Le pluripartisme autorisé en Tunisie

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 60 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La R.F.A. divisée par les fusées

Une semaine historique est ouverte pour l'Allemagne. Certes, les jeux sont faits et aucune surprise n'est plus à attendre : après le « non aux missiles » prononcé samedi par les sociaux-démocrates, rejetés dans l'opposition, le Bundestag, qui entame ce lundi 21 novembre un débat de deux jours sur cette question, donnera à une large majorité son accord à l'implantation des nouvelles armes, et la mise en place des premières batteries de Pershing-2 devrait commencer comme prévu mercredi.

Alors pourquoi tant de bruit si tout est déjà joué ? Pourquoi les libéraux, la C.S.U. de M. Strauss et les Verts ont-ils jugé bon, comme le S.P.D., de se réunir en cette fin de semaine pour confirmer des positions déjà connues (deux « oui », deux « non ») ? Pourquoi le Parlement est-il saisi d'une question qui n'est de toute façon pas, juridiquement, de son ressort ?

C'est que, pour la première fois depuis son entrée dans l'OTAN en 1955, la République fédérale est fondamentalement divisée sur une question essentielle, la plus importante sans doute, celle de sa sécurité. C'est que cette division ne recoupe pas tout à fait les habituels clivages partisans, qu'une partie de l'électorat des deux formations au pouvoir est sensible aux arguments des opposants aux missiles. C'est enfin que la décision de l'OTAN assumée par le gouvernement de Bonn va, comme le rappelait M. Vogel, « à l'encontre de la volonté populaire ». Il convenait pour le moins d'en parler.

On peut s'interroger sur l'inconstance de ces Allemands qui, après avoir voté majoritairement en mars pour un chancelier partisan sans ambiguïté du déploiement des missiles en cas d'échec à Genève, n'ont, depuis, cessé dans les sondages, dans les manifestations, dans la presse, de se dire majoritairement hostiles à ce déploiement. D'autres facteurs entraient en fait dans la décision des électeurs en mars : la crise économique, dont on souhaitait confier la gestion à la droite, le peu de crédibilité d'un parti social-démocrate qui, n'ayant pas encore tranché, paraissait à l'époque divisé.

Et puis sans doute — et peut-être surtout — la conscience confuse de l'énormité qu'il y aurait eu alors à sauter le pas : pour être, en tant qu'Allemands, profondément hostiles aux projets de l'OTAN, les électeurs hésitaient à déclencher une crise internationale majeure qui eût ébranlé une alliance à laquelle ils restent fidèles, à l'exception des 5 % d'adeptes des Verts et d'une frange très marginale du parti social-démocrate.

Il faut retenir de l'intervention courageuse de l'ancien chancelier Helmut Schmidt que, si l'Allemagne « doit tenir sa parole », c'est « malgré les déceptions causées par Washington », et qu'il ne donnera pas sa voix, au Bundestag, au gouvernement de son successeur, qui « n'a pas fait tous les efforts pour parvenir à un compromis ».

Tout est certes réglé, mais ni le gouvernement de M. Kohl ni les alliés de la République fédérale ne peuvent rester sourds aux propositions qui vont désormais s'élaborer dans les rangs de l'opposition sur l'avenir de l'alliance. Le débat est ouvert.

(Lire également pages 4 et 5.)

Les réserves de M. Owen sur les nouveaux missiles

LIRE PAGE 5
UN ENTRETIEN AVEC L'ANCIEN SECRÉTAIRE AU FOREIGN OFFICE

Les blindés syriens menacent le Q.G. de M. Arafat à Tripoli

Alors que le ministre syrien de la défense, le général Tlass, a, dimanche 20 novembre, menacé les Etats-Unis d'opérations-suicides contre leurs navires mouillant au large de Beyrouth, les blindés syriens qui appuient les dissidents palestiniens à Tripoli se trouvaient, ce lundi en fin de matinée, à 1 kilomètre environ du quartier général du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Dimanche, les avions israéliens avaient de nouveau bombardé des positions de dissidents palestiniens dans la montagne libanaise.

Intervenant pour la première fois depuis le raid de l'aéronavale française, jeudi dernier près de Baalbek, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré : *« Nous n'avons pas attaqué, nous avons décidé de tirer sur ceux qui ont tué nos soldats. »* Le ministre de la défense a, pour sa part, donné des précisions supplémentaires sur ce raid et a, notamment, déclaré : *« La France a sanctionné le terrorisme ni plus ni moins qu'il convenait. »* Selon le ministre, l'objectif atteint est le camp militaire Cheikh-Abdallah, situé en dehors de la ville.

Baalbek, une opération mal menée

Mercredi soir, à Antenne 2, M. Mitterrand s'était voulu didactique. On ne peut que regretter qu'à cette louable attitude du chef de l'Etat ait succédé — avec son accord, n'en doutons pas — une sorte de politique du secret de la part du ministère de la défense sur le raid effectué jeudi dernier par l'aéronavale contre un objectif qui paraît finalement être tout proche de Baalbek. M. Charles Hernu a bien essayé de redresser la situation pendant le week-end, en fournissant enfin quelques précisions sur cette opération, mais force est de reconnaître que ces explications sont venues trop tard pour dissiper le malaise.

Qu'on le veuille ou non, la décision de riposter avec plus de trois semaines de retard à l'attentat qui a coûté la vie, le 23 octobre, à cinquante-huit militaires français et à plusieurs civils libanais constitue un infléchissement de la politique française au Liban. Ce raid a été longuement prémédité et effectué de sang-froid ; il s'inscrit donc difficilement dans une politique de riposte rapide à des agressions injustifiées. Il est clair qu'il aurait été mieux compris s'il avait eu lieu quelques jours après l'attentat de Beyrouth, dès que les autorités compétentes ont été informées de l'identité du commando qui venait de frapper.

Le ministère de la défense a bien tenté, dans un premier stade, de gommer l'aspect *« représailles »* de cette opération en affirmant qu'il s'agissait de *« prévenir »* de nouveaux attentats en préparation.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

M. Marchais affirme son « accord quasi total » avec la politique extérieure de M. Mitterrand

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le secrétaire général du P.C. estime toutefois que « la question de la guerre et de la paix est trop importante pour dépendre de la décision d'un seul homme »

En réponse à nos questions, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., définit la position de son parti sur plusieurs aspects de la politique internationale et de la politique intérieure française.

— En 1977, le parti communiste adhérait à la stratégie de dissuasion et insistait sur l'indépendance nécessaire de la force de frappe française. Aujourd'hui, votre position apparaît comme une volonté d'inclure cette force dans le décompte d'une des deux alliances en présence en Europe. Qu'est-ce qui explique cette évolution ?

— Non, nous n'avons nullement modifié notre position sur cette question. En 1977, le parti communiste français, qui avait toujours combattu jusque-là l'arme atomique, a décidé de soutenir la force de dissuasion française, parce que la droite avait laissé se détériorer de telle façon nos forces conventionnelles que nous n'étions plus en mesure d'assurer notre sécurité et, par conséquent, notre indépendance.

» Dès ce moment-là, notre position a été très claire :

— objectif de la force de frappe : la dissuasion « tous azimuts », contre tout adversaire éventuel ;

— possibilité pour nous de moderniser cette force de frappe, de l'adapter en tenant compte des progrès techniques ;

— indépendance totale de cette force, autrement dit : il appartient à la France et à elle seule de savoir si elle l'utilise ou non.

» Telle était notre position. Elle ne souffrait d'aucune équivoque et elle n'a en rien changé.

» A ce moment-là, déjà, nous disions — je cite les décisions de cette réunion du comité central de 1977 — que *« toute mesure si minime, si limitée qu'elle soit, allant dans le sens de l'arrêt de la course aux armements, de la réduction des armements, dans des conditions de sécurité égale pour tous, est bonne à prendre »*. Vous le voyez, nous posions déjà, il y a six ans, le problème de la sécurité égale pour tous, autrement dit de l'équilibre des forces.

» Nous n'avons pas changé. Nous disons : il faut tout faire pour empêcher l'installation des Pershing et des Cruise et conduire à bien, malgré les difficultés, la négociation de Genève ; il faut le faire sans qu'à aucun moment soit mis en cause le droit de la France à sa force de dissuasion, sa souveraineté complète à l'égard de cette force, à la fois pour sa modernisation et son utilisation. Nous ajoutons que, évidemment, dans la négociation en cours, qui doit comptabiliser l'ensemble des forces existantes, on ne peut pas ignorer que cette force française de dissuasion existe, sans — je le répète — qu'il soit possible de remettre en cause les orientations que je viens de rappeler et sans qu'il soit question de nous demander de réduire cette force aujourd'hui.

— Cela n'impliquerait-il pas que toute évolution ultérieure de cette force de dissuasion doive être, de nouveau, soumise à un accord des Deux Grands ?

— Absolument pas. Les Deux Grands disposent, aujourd'hui, d'une écrasante supériorité, qui leur interdit de nous demander de réduire si peu que ce soit notre force.

Propos recueillis par JEAN-MARIE COLOMBANI, PATRICK JARREAU et PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 12.)

« MANŒUVRE » SOVIÉTIQUE SUR LES EUROMISSILES

La dernière promenade de M. Kvitsinski

Le dernier épisode de la querelle des euromissiles, dont une phase cruciale devrait s'achever cette semaine avec le vote du Bundestag et l'arrivée des premiers Pershing en R.F.A., n'aura pas été le moins curieux. Il n'aura été qu'un coup d'épée dans l'eau, puisque la *Pravda* puis l'agence Tass ont promptement démenti les propos prêtés à M. Kvitsinski, le négociateur soviétique à Genève, et réaffirmé la position soviétique traditionnelle : les forces françaises et britanniques doivent être comptées dans le total des armements occidentaux, aucune évolution ni « signal » ne sont à attendre de ce côté-là. Pourtant, c'est bien d'un « signal » qu'il s'est agi, et le chancelier Kohl n'avait pas tort d'y voir un changement dans les thèses de Moscou.

M. Kvitsinski s'était surtout fait connaître en juillet 1982 par une première « promenade dans les bois » qui avait fait couler beaucoup d'encre. L'initiative en était alors venue de son homologue américain, M. Nitze, qui avait tenté d'esquisser avec lui, en marge des pourparlers officiels, un plan de règlement d'ensemble.

En substance, les Etats-Unis renonçaient à installer des Pershing et limitaient leurs missiles de croisière à 300 contre 75 SS-20 soviétiques « européens », correspondant à 225 ogives. Déjà il n'y était pas question des forces française et britannique. L'affaire fut promptement enterrée, d'abord par un refus catégorique du côté soviétiue de poursuivre la discussion à ce sujet, ensuite par le manque très net d'enthousiasme du Pentagone, qui ne souhaitait pas renoncer aux Pershing.

La nouvelle promenade à la s les deux mêmes négociateurs, le dimanche 23 octobre à Genève, se distingue de la première par un point capital : c'est M. Kvitinski, et non pas M. Nitze, qui en prit l'initiative. Si l'on en croit de bonnes sources américaines et ouest-allemandes, le représentant de Moscou s'est dit « autorisé » à transmettre le message suivant : l'U.R.S.S. n'était pas prête à déposer une nouvelle proposition sur la table des négociations, mais elle tenait à faire savoir que si les États-Unis voulaient sortir de l'impasse et faire de leur côté une proposition, le schéma suivant serait jugé acceptable par Moscou.

En substance, les deux parties s'accorderaient pour ne pas discuter ni prendre en compte les forces française et britannique dans la négociation en cours sur les forces intermédiaires (F.N.I.), mais pour les traiter dans un « autre forum » non précisé. Il ne serait donc question pour le moment que des armements soviétique et américain, comme le demande Washington.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Les attentats en Guadeloupe

Un entretien avec l'un des principaux responsables du mouvement indépendantiste.

LIRE PAGE 11

Le projet de loi sur la presse

Un entretien avec M. André Audinot, nº deux du groupe Hersant.

LIRE PAGE 21

L'Asie du Sud-Est en crise de développement

I. - L'économie à ciel ouvert

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Avant de quitter le Monde pour TF 1, Jacques Decornoy s'est rendu dans six pays du Sud-Est asiatique. Il en a rapporté une série de cinq articles consacrés à l'économie de cette région, dont nous commençons aujourd'hui la publication.

C'est quasiment devenu le premier rayon des librairies situées dans les étages des immenses centres commerciaux singapouriens : la littérature informatique balaie tous les autres domaines de l'écrit. Piles de livres, foisonnement de revues techniques. Adieu, l'anglais, le chinois, le tamoul, le malais ? La langue de ce temps est celle du clavier et de l'écran.

D'autes piles d'ouvrages sont présentées pour expliquer l'art de la gestion, pour proposer en exemple la réussite de tel ou tel homme d'affaires japonais. De Singapour à Taïwan, de Manille à Bangkok, de Kuala-Lampour à Jakarta, avec de sérieuses différences, le même mot d'ordre se retrouve : il faut foncer à toute vapeur dans la modernité.

Mais revenons à Singapour car la ville-Etat condense, et surtout met en application, les idées qui circulent un peu partout ailleurs dans la région. Voici, dans ce hall d'un hôtel de moyen niveau, un écran indiquant jour et nuit les atterrissages et décollages à l'aéroport. Voici un magazine économique publiant un long reportage sur l'usage de l'ordinateur dans une entreprise de prêt-à-porter : dessin du vêtement, commande de la machine à découper les tissus. Comment s'abstraire de ce discours lancinant, de ce discours quotidien des autorités martelant les jeunes esprits pour les convaincre de l'importance de la robotique et de la bureautique ? Et il est des techniciens de firmes multinationales approchées par le gouvernement qui se demandent comment ils pourront imaginer, tant est grand son degré de sophistication, le plan d'équipement de l'ensemble, ou presque de toute la population, puisqu'il prévoit l'installation de quelque sept cent cinquante mille écrans.

(Lire la suite page 43.)

MUSIQUE CONTEMPORAINE A METZ

Grands voyages

Plus que jamais, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, fondées et dirigées par Claude Lefebvre, se sont affirmées cette année comme un des lieux de création les plus importants d'Europe, avec toujours cet excellent public d'étudiants et d'écoliers, débarquant par cars entiers, qui prouve que la musique moderne n'est pas aussi mal aimée qu'on le dit.

Vingt-deux premières auditions, dont seize mondiales (neuf étaient des commandes du ministère de la culture et quatre du Centre de recherche de Metz), ces chiffres en soi ne prouvent rien, mais davantage la proportion très satisfaisante de bonne musique entendue pendant ces quatre jours, riches en grands desseins et grands voyages.

Un bref chef-d'œuvre d'abord, trois *Études hongroises* de Ligeti, chantées *a cappella* par les solistes de la Schola Cantorum de Stuttgart, un bijou de musique serti sur des poèmes d'allure populaire, où le parfum de la nature, la gaieté d'un marché, s'imbriquent dans une construction mélodique et rythmique aux enchevêtrements incroyables.

Une révélation ensuite, celle d'un Anglais de vingt-trois ans, George Benjamin, dont *At first light*, placé sous l'invocation de Turner, a quelque chose de frais et de vigoureux, une vie *exubérante* qui s'ébroue avec bonheur dans les sons, où il décèle avec une sorte d'infaillibilité les heureuses alliances d'instruments, les motifs et les procédés expressifs.

Confirmation pour l'Allemand York Höller (1944), dont *le Songe* pour soprano, grand orchestre et sons électroniques, sur de beaux fragments d'une pièce de Strindberg, atteint directement à une émotion véritable dans un style vocal assez proche de Berg (avec la voix ravissante de Susan Roberts).

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

PACIFISME, LIBAN, GRENADE

Les trois sourires du Politburo

par BERNARD STASI (*)

JE ne sais pas si le Politburo du parti communiste soviétique est une instance où l'on s'amuse. Mais je vois au moins trois événements qui, ces dernières semaines, ont pu donner l'occasion, à M. Andropov et à ses camarades, d'esquisser quelques sourires de satisfaction.

Première raison : la conclusion de l'octobre pacifiste allemand.

Certes, en Europe occidentale se manifeste un certain soulagement. On craignait des désordres et des violences. On redoutait une ou plusieurs victimes qui, lui fournissant des martyrs, auraient décuplé la force du mouvement pacifiste. Rien de tout cela, heureusement, ne s'est produit...

Mais cette mobilisation a donné lieu à un événement politique bien plus inquiétant que ne l'auraient été les plus graves désordres : le « non » sans nuance de Willy Brandt et du S.P.D. aux Pershing.

Ainsi, le parti qui, en 1979, avec Helmut Schmidt, avait défini, en termes angoissés, la menace des SS-20, réclamé et obtenu un système de défense symétrique de l'OTAN, opère-t-il, aujourd'hui, un spectaculaire renversement en refusant son installation.

Dimanche noir à Beyrouth

Il en résulte qu'une alternative, jusqu'à ce jour tabou, est désormais clairement posée devant l'opinion européenne : la réunification de l'Allemagne au prix de sa neutralisation. Cette situation nouvelle laisse redouter un enchaînement funeste : la remise en cause du système de défense atlantique, le repli américain hors d'Europe, la modification du rapport des forces continentales au profit de l'U.R.S.S.

Le « non » de Willy Brandt aux Pershing peut être lourd de conséquences pour l'avenir, car l'ancien chancelier n'est pas ce que l'on appelle un « écolo folklorique ». Il est le leader prestigieux et écouté d'un parti qui a assumé les responsabilités du pouvoir en R.F.A. et qui peut, à nouveau, les assumer demain.

Deuxième raison de satisfaction pour les gérontes du Kremlin : l'affaire libanaise.

Il est évidemment difficile de savoir quel groupe a directement organisé ce double et terrible attentat contre les forces française et américaine. Mais, personne ne peut le contester, il s'agit là d'un acte conçu et accompli comme un acte de guerre. Il implique donc la responsabilité d'un ou de plusieurs Etats.

Pour l'heure, l'opinion française, comme l'opinion américaine, ne manifeste — et c'est parfaitement compréhensible — que des réactions émotionnelles. Le déplacement de François Mitterrand sur les lieux du drame a été, à juste titre, perçu par l'ensemble de la Nation comme un geste courageux.

Mais, au-delà d'une attitude qu'elle approuve, l'opinion publique est-elle prête à suivre la politique que cette attitude recouvre ? Je n'en suis pas persuadé...

Quand le chef de l'Etat affirme que notre présence au Liban est conforme à des principes moraux et historiques, mais aussi *« à l'équilibre des forces dans le monde »*, il définit, implicitement, une sorte de ligne de front planétaire qui, passant à travers les deux Allemagnes, le golfe Persique, le Liban, le Tchad, l'Afrique orientale ou australe, les Caraïbes..., marque, à travers une multitude de combats politiques, d'affrontements idéologiques, d'actions subversives et d'opérations militaires, la ligne de confrontation entre le monde libre et l'empire communiste.

Les Français — et, plus généralement, les Occidentaux — sont-ils prêts à assumer leurs responsabilités sur tous les points dangereux de ce front ? Ont-ils compris que, dans ce dessein stratégique, dans cette perspective mondiale, la présence de leurs troupes au Liban s'impose comme une impérieuse nécessité ?

Quand se sera dissipé le choc sentimental provoqué par l'attentat, je crains fort que la voix du parti communiste français, qui, pudiquement, s'est tue pendant quelques jours, ne se fasse entendre à nouveau, pour demander que notre pays sorte le plus rapidement possible du « guêpier libanais » et du « piège tchadien ». Et beaucoup de Français, au fur et à mesure que le temps passera, prêteront une oreille de plus en plus attentive à ces propos...

A Paris, l'attitude du président Mitterrand, à Washington, celle du président Reagan, semblent avoir engendré des positions nationales déterminées, qui sont soutenues par une large majorité de citoyens. Mais cette situation durera-t-elle longtemps ? L'émotion provoquée par le massacre des jeunes soldats a, dans un premier temps, renforcé la résolution de l'opinion en faveur de l'engagement au Liban. Le souvenir de ce dimanche noir pèsera de plus en plus, dans l'avenir, en faveur du désengagement.

En tout cas, comme il l'avait fait après l'agression contre le Boeing coréen, M. Andreï Gromyko a dû pronostiquer, devant ses camarades, à propos du drame de Beyrouth : *« Trois semaines, et on n'en parlera plus... »*.

Le sourire des membres du Politburo s'est encore élargi à l'évocation d'un troisième événement : la Grenade.

Qui peut croire que les Cubains et les Soviétiques avaient sérieusement l'intention de débarquer aux Etats-Unis ? Personne. Dès lors, tous les événements de la Grenade (l'assassinat du premier ministre Bishop, la mise en place d'une junte militaire favorable à Moscou, l'accumulation d'armes, la construction d'un aérodrome à conversion militaire envisageable) relèvent d'une double stratégie, celle de la provocation et celle de la monnaie d'échange.

Le front de solidarité ébréché

On voit très bien toutes les raisons qui ont poussé Ronald Reagan à ordonner ce débarquement. Mais, si légitimes que soient certaines d'entre elles, il est facile de deviner que Moscou doit se féliciter de cette initiative.

En pleine crise des euromissiles et huit jours après que l'attentat de Beyrouth eut cimenté une commune réprobation occidentale, les dirigeants soviétiques voient ce front de solidarité ébréché par la condamnation des Etats-Unis que l'on porte à Paris, à Bonn et à Londres ! Beau résultat, en vérité...

On a eu le sentiment d'assister, ces dernières semaines, à une dangereuse accélération de l'histoire. Les événements qui se sont succédé ont affaibli la capacité de résistance du monde libre, renforcé la main de l'impérialisme soviétique.

Dans ce contexte, et face à ces menaces, les porte-parole de l'opposition doivent approuver, sans la moindre réserve, les paroles fermes et les positions courageuses du chef de l'Etat. Mais il est aussi de leur devoir de dénoncer les dangereuses ambiguïtés qui subsistent autour de l'action de la France dans le monde. Et ils ont le droit d'exiger que nos dirigeants définissent, avec clarté, leur vision de la situation mondiale — qu'ils expliquent, avec courage, quel est l'engagement de la France.

Les Français ont le droit de savoir si nous sommes capables d'une véritable solidarité atlantique, excluant des exercices d'équilibre dérisoires — comme ceux auxquels s'est livré le premier ministre pour susciter les applaudissements des congressistes de Bourg-en-Bresse.

Ils ont le droit de savoir si, face au problème allemand, la France est décidée à favoriser, de toutes ses forces et de toute son énergie, une grande politique européenne de sécurité, seule alternative pour un continent menacé à la fois par la lassitude grandissante des U.S.A. et par la sollicitude oppressante de l'Union soviétique.

Ils ont le droit de savoir si, devant le péril extérieur, les forces politiques qui sont censées soutenir le chef de l'État sont prêtes à renoncer à leur double jeu : celui que mène, avec cynisme, le parti communiste au profit de l'U.R.S.S. ; celui que poursuit, par angélisme, la C.F.D.T. quand elle succombe au pacifisme ; celui qu'entretient, par aveuglement idéologique, le parti socialiste quand il veut que la France reste à égale distance de l'Est et de l'Ouest...

Sans cet effort de clarté et de courage de la part de nos gouvernants, comment la majorité de nos concitoyens pourrait-elle résister longtemps à la tentation du défaitisme ?

(*) Député de la Marne (U.D.F.), maire d'Épernay, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne.

LU

« LES CARTES DU FUTUR » d'Alvin Toffler

Le dessin dans le tapis

UN conseil : commencez le livre par la fin, ou plus exactement à la page 197. C'est là qu'Alvin Toffler, l'auteur à succès du *Choc du futur* et de *la Troisième Vague*, parle enfin de lui, répondant aux questions de celui qui l'interrogeait depuis le début de l'ouvrage. Il n'est pas indifférent de savoir que notre écrivain a travaillé cinq ans comme ouvrier, qu'il fut journaliste, qu'il a écrit un livre sur l'art avant de se lancer dans la prospective. Mieux, il livre quelques-unes des notions de base qui sous-tendent ses recherches. *« Je me suis efforcé dans tous mes livres,* écrit-il notamment, *de mettre en évidence l'influence sur l'économie de facteurs non économiques. »* Il ne croit absolument pas au déterminisme technologique et estime que, lorsque des changements interviennent dans la société, ils touchent toutes ses composantes, qu'il nomme la technosphère, la sociosphère, l'infosphère, la biosphère et la sphère du pouvoir.

Éclairé par cette confession, on perçoit mieux les prolongements qu'Alvin Toffler a voulu donner à son œuvre, où les analyses essentielles portent sur le rythme du changement *(le Choc du futur)* et sa direction *(la Troisième Vague)*. Que retenir de ce nouvel ouvrage foisonnant ? Les années qui viennent de s'écouler n'ont pas modifié les jugements anciens : les institutions sociales sont dangereusement inadaptées aux besoins de notre époque ; la crise que nous vivons est une crise de restructuration ; nous allons vers une économie *« démassifiée »* et, du coup, l'échange de l'information doit s'amplifier pour préserver l'intégration du système.

Le chômage ayant fait les progrès que l'on sait depuis ses premiers « messages », l'auteur répond par le menu à son interlocuteur sur *« l'avenir du travail »*. Comme beaucoup d'observateurs contemporains, les solutions passent pour lui par les reconversions industrielles, le développement des nouvelles techniques et des services, la formation, une éducation fondée sur la créativité. Plus original : il convient d'aider les gens à produire *en dehors du marché du travail, en* fournissant le secteur de l'auto-assistance et en adoptant un revenu minimum garanti soit par l'institution de l'impôt négatif, soit par des filières privées, la distribution étant faite par les familles, les paroisses, les écoles, les entreprises, les collectivités locales, etc, pour réduire la bureaucratie.

Interrogé sur le « mythe japonais », Alvin Toffler nie que la productivité du pays du Soleil-Levant soit supérieure à celle de l'Occident, mais il a, selon lui, une stupéfiante conscience du futur. A l'extrême opposé, les Soviétiques sont dans une situation que Marx qualifierait de révolutionnaire : celle où les *« rapports sociaux de production »* existants bloquent le développement des *« forces de production »*.

Cela dit, nous assistons à l'écroulement d'un système : *« Pas le système capitaliste. Pas le système communiste. Mais le système qui les englobe tous les deux »* : l'industrialisme et sa culture. Irriguée par un flux d'informations qui grossit chaque jour, la société se diversifie de plus en plus, ce qui commande encore plus d'informations et des techniques de plus en plus fines pour les traiter. C'est là l'essentiel de la révolution.

Ira-t-on de ce fait vers un surplus de démocratie ? La réponse d'Avin Toffler est là plus hésitante. *A priori*, il semble que la société connaîtra deux *« classes »* bien délimitées : les *« travailleurs cérébraux »* et les autres. Mais notre auteur estime que la charge *« décisionnelle »* s'accroîtra tellement qu'il faudra bien plus de personnes qu'aujourd'hui pour l'assumer.

Un parcours stimulant. Mais le dessin que Toffler lit dans le tapis de l'actualité est-il celui qui s'imposera à l'avenir ? Notre auteur est obnubilé par la fin de l'*« industrialisme »*. Ne joue-t-on pas sur le mot ? N'est-ce pas seulement une troisième révolution industrielle qui éclate sous nos yeux, avec ses singularités, certes, mais qui ne sont pas telles qu'on doive rayer la notion d'industrie du vocabulaire de l'an 2000 ? L'« information » de la nouvelle ère ne va-t-elle pas lui donner une seconde jeunesse ? Il y a plusieurs futurs possibles, estime-t-il, avec Bertrand de Jouvenel. L'important est de rester éveillé.

PIERRE DROUIN.

★ *Les Cartes du futur.* Denoël, 270 p., 88 F.

LETTRES AU Monde

Réponse à Max Gallo...

M. Gallo constate (*le Monde* du 4 novembre) que *« rares sont ceux qui ont signalé la similitude angoissante entre la situation au Moyen-Orient et celle des Balkans en 1912-1914. Aujourd'hui comme hier, des groupes terroristes manipulés par les grandes puissances ; aujourd'hui comme hier, des minorités ethniques, des communautés religieuses, enfermées dans leur passion et décidées, pour imposer leur vues, à attirer dans leur guêpier les grands protecteurs ; une pathologie du comportement de ces groupes aveuglés par la violence... »*

Il est acquis que la méthode comparative dans l'histoire n'en est pas une. C'est un pis-aller à défaut de tout argument sérieux. Que s'est-il passé dans les Balkans en 1912 ? L'Etat de Serbie, ressuscité en 1804 après une domination turque de plusieurs siècles, libère son territoire national dans le sud et met ainsi fin au règne de l'Empire ottoman sur la péninsule balkanique. « L'homme malade » est refoulé dans ses frontières naturelles (Asie mineure), et la partie méridionale de la Serbie est enfin libérée. M. Gallo condamne-t-il ce double événement historique ?

M. Gallo ne dit pas non plus ce qu'il reproche à l'année 1914 dans les Balkans. Il pense sans doute à l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914 dans lequel un étudiant serbe tua l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, archiduc d'Autriche.

Il est à souligner qu'à l'époque les attentats visaient une seule personne, une tête couronnée ou un responsable politique. Jamais le dépôt de bombes qui tuent les innocents, les femmes et les enfants. Dans *les Possédés* de Dostoïevsky, repris par Albert Camus dans *les Justes*, celui qui est désigné pour tuer le grand-duc renonce à cet attentat, parce que le grand-duc, d'une manière imprévue, se trouvait dans la calèche accompagné de ses deux neveux.

Les manuels d'histoire français mentionnent à la légère que l'attentat de Sarajevo déclencha la première guerre mondiale. En réalité, la France, l'Angleterre et la Russie d'une part et l'Autriche-Hongrie et la Prusse de l'autre, étaient déjà dans une situation d'hostilité quasi guerrière. En mettant les choses au pire, on peut dire que l'attentat de Sarajevo fut l'étincelle et nullement la vraie cause de la Grande Guerre. Les Serbes luttaient pour la libération de leurs frères qui vivaient sous la domination de l'Autriche-Hongrie. En 1912 et en 1914, la Serbie était seule pour mener son combat de libération nationale.

Après les épreuves surhumaines durant les années 1914-1918, les Serbes libèrent leur patrie. M. Gallo, l'homme du progrès, peut-il regretter la dislocation de l'Empire austro-hongrois ? Affirmer, comme le fait M. Gallo, que les *petits peuples ont broyé* la paix du monde en 1914, dépasse les limites de l'admissible.

La France a joué magnifiquement son rôle à un moment difficile pour la Serbie. En 1914 l'armée serbe a vaillamment résisté toute seule à l'envahisseur austro-hongrois et prussien, mais en 1915 elle fut contrainte à une pénible retraite. Un peu tardivement, mais néanmoins avec efficacité, la France a aidé la Serbie en 1916 à reconquérir son pays.

Reconnaissants à jamais, les Serbes et les autres peuples de Yougoslavie ont érigé à Belgrade après la première guerre mondiale un immense et beau monument à la France. Lors de sa prochaine visite à Belgrade, M. le président Mitterrand lira sur ce monument en français : *« Aimons la France comme elle nous a aimés. »* Nos pères serbes nous disaient : *« Tout homme a deux patries : la sienne et la France. »*

Il est affligeant que le peuple serbe, objet de génocides et d'holocaustes, ne trouve pas grâce sous la plume d'un Français qui assume actuellement des responsabilités d'Etat.

M. BORISALJEVIC
(Bruxelles).

... et à Marcel Landowski

Vous publiez dans votre numéro du 4 novembre un article de M. Marcel Landowski sur les nécessités d'une action culturelle de base dans notre pays. Ce texte me semble excellent quant aux options qu'il définit comme nécessités minimales.

Je voudrais toutefois relever une phrase du premier alinéa de M. Landowski, dans la mesure où ce qu'elle évoque peut déterminer objectifs et formes d'une telle action.

M. Landowski écrit d'entrée de jeu que *« la culture est* devenue (...) *un des éléments majeurs de notre civilisation »*, « aujourd'hui *où l'homme occidental est parvenu* (...) *à dominer les besoins vitaux essentiels »*.

En quelques mots est rassemblé là, à mon sens, un dangereux faisceau d'erreurs historiques et mentales (fondamentales), dues bien sûr à un mouvement de plume et non à une méconnaissance du réel. Jamais la pratique culturelle individuelle n'a été si faible dans notre pays...

Au cours des temps passés, les plus démunis poussent de profondes racines culturelles : musique, chanson, architecture, arts plastiques, mais aussi pensée, disons même : littérature de colportage, confortent, nourrissent, la vie quotidienne et les courants (révolte comprise...). Que sont devenus ces trésors de notre vie collective ? Nous envoyons nos grands-mères conter leurs fables dans les mouroirs, tandis que nous les remplaçons par une domesticité ibérique auprès de laquelle nos enfants n'apprennent plus le français, pas même encore l'espagnol.

Aujourd'hui que l'homme occidental brûle du mazout, se nourrit de surgelé, savoure ses soirées cathodiques, « accède à la culture » de fin de semaine par des radios périphériques sur des autoroutes qui ne le sont pas moins, la culture (matériel importé compris, dirait M. Lang à juste titre), la culture est-elle *encore* cet élément majeur de notre civilisation qu'elle fut au cours des siècles ?

PAUL CHAMBRILLON,
journaliste (Cachan).

Crépuscule ou renouveau de l'O.L.P. ?

Je trouve que dans votre éditorial « Crépuscule de l'O.L.P. » (*le Monde* du 9 novembre), vous enterrez un peu tôt Arafat et son mouvement. Sans doute ce dernier subit-il sa plus grande épreuve depuis « septembre noir ». Mais la principale menace qui le guette est lui-même : il peut se faire tuer à Tripoli, en persistant à rester en première ligne, au lieu d'occuper la place du chef, qui est avant tout politique. Or la force d'Arafat a été, par une habile stratégie, selon les enseignements de Bourguiba, de se faire reconnaître dans le monde entier comme le symbole d'un peuple martyr, massacré non seulement par ses adversaires israéliens, mais par certains de ses « amis » arabes. La crise actuelle va amputer l'O.L.P. des extrémistes. Ce genre d'extrémisme est sans issue, qu'il se manifeste en sens inverse dans les équipes de Kadhafi ou de Begin. Arafat, au contraire, propose la seule solution raisonnable, qui prévaudra quand viendra l'heure de raison : la reconnaissance mutuelle des deux États, le plan Bourguiba devenu plan de Fès. C'est sa force et son capital politique le plus précieux.

JEAN ROUS,
journaliste, écrivain.

Actualité du « trilogue »

Il faut se féliciter, à tous égards, de l'intention prêtée au président Chadli d'« aider à la relance » du « trilogue » euro-arabo-africain (Paul Balta : *le Monde*, du 5 novembre 1983).

Une telle orientation marquerait tout d'abord l'abandon d'une grandiose mais dangereuse illusion : celle d'un « nouvel ordre économique mondial », ignorant tout à la fois des différenciations accrues du tiers-monde et des oppositions irréductibles qui caractérisent, dans le domaine essentiel des cultures, les rapports des superpuissances.

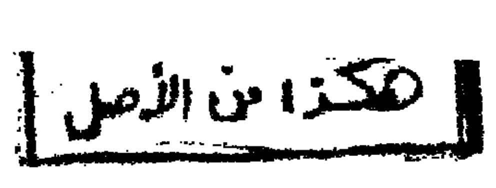
Il est également devenu urgent de donner une dimension nouvelle — réaliste et pragmatique — au dialogue Nord-Sud : par l'organisation des solidarités régionales et des complémentarités interrégionales autour de l'épicentre méditerranéen... Un cadre de concertation pour le co-développement entre ces trois régions, marquées par l'intensité sans égale des relations commerciales, par l'efficacité relative mais certaine de plusieurs instruments de coopération privilégiée — singulièrement, les traités de Lomé, — ainsi que par d'évidentes affinités culturelles.

Les difficultés de l'entreprise n'enlèvent rien à sa nécessité, qui est encore soulignée par les échecs successifs et malheureusement prévisibles des différentes CNUCED. Il est en tout cas significatif de constater la continuité de l'« idée du trilogue » : exprimée par le général de Gaulle (discours d'Alger, 1944), reprise par les présidents Senghor et Bourguiba, approuvée par M. François Mitterrand (interview à France-Inter, Sainte-Maxime, le 14 septembre 1980).

Sans écarter l'idéal d'un ordre universel, mais soucieux de prouver le mouvement en marchant, M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait du « trilogue » euro-arabo-africain un projet cohérent et exemplaire, proposé en premier lieu à l'Algérie puis discuté, en 1980, à l'O.U.A. et à la Ligue arabe.

Les premiers résultats — on peut l'affirmer — étaient encourageants, en dépit des incertitudes européennes, de certaines faiblesses africaines et des tragiques divisions du monde arabe.

HENRY JEAN-BAPTISTE,
conseiller à la Cour des comptes, ancien conseiller technique des présidents Senghor et Giscard d'Estaing.



Le Monde

étranger

APRÈS LE RAID DES SUPER-ETENDARD FRANÇAIS AU LIBAN

LE COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le ministère de la défense a publié, samedi soir 19 novembre, le communiqué suivant sur le raid des Super-Etendard :

« Le 17 novembre, à 16 h 20 (heure locale) (1), *l'aviation française, embarquée sur le* Clemenceau, *a bombardé un objectif strictement militaire situé au sud-est de Baalbek sur les instructions précises du ministre de la défense et de l'état-major des armées.*

» L'objectif était un camp militaire d'entraînement servant d'appui au mouvement terroriste que des renseignements soigneusement recoupés avaient permis d'identifier comme responsable de l'attentat de Beyrouth, qui a coûté la vie à cinquante-huit militaires français.

» L'objectif, le camp Cheikh Abdallah, était situé en dehors de la ville, à 800 mètres au sud-sud-est des six colonnes du temple de Jupiter. L'ensemble, facilement identifiable (citadelle, bâtiment de commandement, antenne de télécommunication), mesure 650 mètres sur 450 mètres et comprend plusieurs groupes de bâtiments.

» Il avait été repéré et choisi de façon à n'atteindre aucune population civile ou bâtiments. Les Super-Etendard sont rentrés sur le porte-avions leur mission accomplie avec précision.

» Ainsi l'aéronavale française a-t-elle marqué une sanction contre le terrorisme. Cette opération a été conduite de manière totalement indépendante de toute autre force militaire étrangère. »

A Europe 1, dimanche 20 novembre, M. Hernu a ajouté que le camp se trouvait très exactement à 129 mètres d'altitude par rapport à la ville. *« C'est sur ce camp et sur ce camp seulement que, je vais vous donner un détail de plus, les Super-Etendard ont plongé, les uns après les autres. Voilà les faits »*, a conclu M. Hernu.

(1) 15 h 20, heure française. — (N.D.L.R.)

A défaut d'un appui américain...

Les Américains se sont-ils abstenus, au dernier moment, de prêter main-forte à l'aéronavale française dans l'exécution de son raid, jeudi 17 novembre, contre des positions de milices chiites pro-iraniennes à proximité de Baalbek, au Liban ?

Officiellement, le ministère français de la défense se refuse à commenter des informations, de *source militaire*, qui font état d'une assistance que devaient procurer, sur place, les forces armées américaines durant l'opération conduite depuis le porte-avions *Clemenceau* et qui, en fin de compte, n'a pas été fournie pour des raisons encore mal élucidées. Le ministère de la défense se contente d'admettre que les Etats-Unis avaient été préalablement avertis du raid français et que les avions Super-Etendard ont agi seuls, du début à la fin.

Ce sont, au total, huit Super-Etendard qui ont accompli l'opération à 100 milles nautiques (environ 180 kilomètres) de leur pont d'envol en Méditerranée, des intercepteurs Crusader du *Clemenceau* restant en limite de zone pour protéger le retour des avions d'attaque si une chasse adverse s'interposait. Après le raid, aucun Etendard de reconnaissance n'aurait été envoyé observer les résultats pour des raisons de sécurité

Les huit Super-Etendard étaient équipés de caméras qui ont filmé leur propre intervention. Ils volaient à quelques secondes d'écart entre eux pour mieux coordonner leur attaque. Le ministère de la défense a annoncé son intention de publier, sous peu, des photographies du raid, avant et après le passage des avions, précise-t-on de source officielle.

Cette navigation s'est faite à la plus basse altitude possible, selon un itinéraire déterminé après qu'ont été reconnus les objectifs et recueillis des renseignements sur la position des éléments locaux de défense aérienne. Il n'y a eu qu'un seul passage à grande vitesse au-dessus des cibles militaires retenues lors d'un choix décidé au sommet de l'Etat, à Paris.

Des sorties précédentes d'avions, des échanges d'informations avec les services américains ou israéliens et le recueil de renseignements ponctuels, sur place, avaient préalablement permis l'identification précise des objectifs ainsi visés.

Les Syriens prévenus

L'attaque a consisté à larguer, outre les roquettes air-sol, des bombes de 400 kilos, freinées par parachute, et des bombes dites « lisses » de 250 kilos. Les premières sont utilisées pour des bombardements qui doivent être très précis et elles permettent, de surcroît, au pilote de l'avion de s'esquiver rapidement sans trop prendre de risques en s'approchant de sa cible. Les secondes ont un effet particulier au sol, par l'impact qu'elles sont susceptibles de provoquer sur des bâtiments en hauteur.

La cible visée était l'une des trois anciennes casernes de l'armée régulière libanaise dans la région de Baalbek, l'une étant dans la ville même, la seconde près d'un hôpital à 1 kilomètres et la troisième — des baraquements-dortoirs servant aussi de P.C. — étant occupés, depuis le 16 octobre dernier, par des « gardiens de la révolution » iraniens et des partisans chiites. Cent à cent cinquante miliciens y vivaient en permanence, mais l'heure de l'attaque, dans le courant de l'après-midi, avait été choisie de telle sorte que ce premier bombardement soit, plutôt, un avertissement.

Attaquant, un par un, les Super-Etendard n'ont pas largué un tapis de bombes « à l'américaine », mais ils ont dirigé des actions ponctuelles sur un aire de 29 hectares environ.

Bien que les Syriens aient été prévenus de l'attaque avant qu'elle ne se produise et qu'ils n'aient pas fait décoller leur chasse, les Super-Etendard ont essuyé quelques tirs, jugés « sérieux » à Paris, de canons antiaériens des milices chiites, avant qu'ils regagnent sans dommages le *Clemenceau*.

S'il n'y a pas eu de concertation avec les forces armées israéliennes, auteurs d'un raid comparable vingt-quatre heures auparavant, on laisse entendre, de source militaire, que la marine américaine était, en revanche, en mesure d'apporter une assistance au raid français sans, pour autant, qu'il se soit agi d'une coordination planifiée des moyens de feu engagés.

L'assistance devait, notamment, consister à garantir à l'aéro-navale française des moyens de secours ou de sauvetage en cas de récupération des équipages abattus et, surtout, à offrir des moyens de brouillage électronique — les avions américains se tenant à distance — dont sont dépourvus les Super-Etendard et qui déroutent ou neutralisent une riposte adverse.

On se refuse au ministère de la défense à confirmer ou à démentir quoi que ce soit de ces informations de source militaire. On rappelle — ce qui n'est pas contradictoire — que les avions français ont agi seuls, du début à la fin de l'opération, et que les Etats-Unis, dans le cadre de la concertation entre partenaires de la force multinationale de sécurité à Beyrouth, ont bien été prévenus de l'action décidée par Paris.

Soit que le commandement américain local n'ait pas eu, à temps, les autorisations nécessaires ou qu'il ait eu, comme le bruit en a couru, des difficultés de communications avec Washington, le raid français s'est passé sans aide extérieure.

JACQUES ISNARD.

Nos pilotes sont prêts à des missions suicide de représailles contre les navires de guerre américains

déclare le ministre syrien de la défense

Dans un entretien publié le samedi 19 novembre à Damas, le général Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense, a affirmé que des pilotes de l'armée de l'air syrienne étaient prêts à effectuer des missions suicide de représailles contre des navires de guerre américains au large de Beyrouth si les Etats-Unis attaquaient la Syrie. Il a également assuré que la Syrie disposait de missiles d'une portée de 300 kilomètres pouvant atteindre le réacteur nucléaire israélien de Dimona dans le désert du Neguev avec des missiles sol-sol de fabrication soviétique de portée supérieure à celle des SS-21 que Damas a récemment achetés à l'U.R.S.S. (1).

« Si les Etats-Unis nous attaquent, alors nous répondrons par tous les moyens appropriés », a-t-il dit au magazine libanais pro-syrien *AL Kifah el Arabi. « Nous avons des aviateurs prêts a effectuer des attaques kamikazes sur les unités de guerre américaines au large de Beyrouth. Si un résistant libanais a pénétré dans la base des marines, pourquoi n'aurais-je pas des pilotes prêts à accomplir des missions héroïques semblabes. »*

D'autre part le commentateur politique de la radio syrienne a dénoncé samedi les raids aériens effectués par des avions israéliens et français mercredi et jeudi derniers au Liban et réclamé le départ de la force multinationale de ce pays. *« Le maintien de la force multinationale au Liban constitue*, a-t-il dit, *un véritable danger pour ce pays, pour la sécurité et la paix au Proche-Orient et représente un élément de tension qui risque de provoquer ce conflits armées dans la région. »*

Ces prises de position n'ont pas empêché dimanche le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam, de recevoir longuement à Damas M. Donald Rumsfeld, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, arrivé le même jour de Jordanie où il s'était entretenu avec le roi Husein.

● A TÉHÉRAN, l'hodjatoleslam Ali Hachemi Rafsandjani, président du Parlement iranien, a annoncé dimanche que quatorze gardiens de la révolution iraniens et trente combattants libanais avaient été tués au cours des raids israéliens et français de la région de Baalbek. L'imam Khomeiny, pour sa part, a lancé un appel au peuple français pour *« qu'il commence à réfléchir »* et pour *« qu'il se débarrasse de ce gouvernement »*. *« La France, qui se considère comme un peuple de je ne sais quoi et a eu tant de prétentions au cours de l'histoire, est devenue terroriste »*, a-t-il dit en recevant des juristes iraniens. La faute, a-t-il ajouté, incombe au gouvernement actuel qui est un *« grand terroriste parce que tous les terroristes se réunissent en France et qu'il fait lui-même du terrorisme. A l'heure actuelle, le gouvernement français déshonore la France »*. L'arrivée prochaine à Téhéran, *via* Damas, des dépouilles des quatorze Iraniens tués au Liban, devrait donner lieu à d'importantes manifestations de deuil en Iran.

● A ALGER, le ministère des affaires étrangères a convoqué dimanche l'ambassadeur de France, M. Guy Georgy, pour attirer son attention *« sur le fait que de pareilles initiatives, au-delà des pertes humaines et matérielles qu'elles engendrent, alimentent dangereusement le cycle de la violence et l'engrenage de la tension »*. Le secrétaire général du ministre des affaires étrangères a déclaré à son interlocuteur que *« dans le drame du Liban, l'obligation de retenue s'imposait d'une manière toute particulière à ceux-là même dont la présence au Liban se veut une contribution à la réconciliation nationale et à la paix »*.

● A TRIPOLI (Libye), une manifestation qualifiée par l'agence officielle Jana de « monstre » s'est déroulée dimanche devant l'ambassade de France pour protester contre le raid de l'aéronavale française. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) Il doit s'agir de missiles SCUD B, fabriqués par l'U.R.S.S. à partir de 1965, et dont la portée est de 160 à 300 kilomètres. Selon l'Institut stratégique de Londres, la Syrie posséderait neuf missiles de ce type. Le SS-20, plus moderne, qui serait en cours de livraison à la Syrie, porte, lui, à 120 kilomètres.

Les réactions politiques et syndicales en France

Avant même que des doutes ne soient émis à propos de la réussite du raid des Super-Etendard, le P.S. se trouvait seul, dans la majorité, à se déclarer *« solidaire »* de cette action, comme l'écrivait vendredi l'éditorialiste du bulletin quotidien du parti socialiste. Le P.C.F. exprimait, samedi 19 novembre, son *« inquiétude »* (*le Monde* daté 20-21 novembre), tout comme les syndicats de gauche, alors que l'extrême gauche, elle, critiquait vivement cet engagement. Dans l'opposition, après les premières réactions favorables (*le Monde* du 19 novembre), M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député U.D.F.-P.R. du Calvados, a pris dimanche ses distances avec l'approbation manifestée, y compris à l'intérieur de sa propre formation.

M. Pierre Gensous, membre du secrétariat fédéral de la C.G.T., a exprimé sa *« plus vive inquiétude devant les conséquences qui pourraient découler d'une internationalisation du conflit »*. M. Gensous a poursuivi: *« Il n'est d'autre solution répondant aux intérêts véritables des travailleurs et du peuple libanais que le rétablissement de la souveraineté libanaise sur l'ensemble du territoire libanais, dans le cadre de ses frontières reconnues par la communauté internationale, ce qui implique le départ de toutes les armées étrangères du Liban, y compris des contingents de la force internationale de dissuasion. »*

De même, M. Jacques Cherèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., a affirmé : *« La riposte française (...) nous inquiète par le type de représailles qu'elle légitime et par l'escalade dans la guerre qu'elle enclenche. (...). Les événements montrent que, dans la situation complexe du Liban, dont la France ne maîtrise pas les évolutions, la politique française se trouve inexorablement déportée par rapport à ses objectifs initiaux. Le choix de ce type de représailles et d'avertissement ne peut que conduire notre pays à devenir partie prenante dans cette guerre, et son armée un acteur direct. »*

Le P.S.U. *« désapprouve le raid et s'inquiète de la logique de représailles exercée par la France contre les chiites, (...) contraire à la logique de réconciliation nationale »* au Liban.

La ligue communiste révolutionnaire, a estimé, que par le raid de l'aéronavale, *« François Mitterrand engage l'impérialisme français plus avant encore dans le bourbier libanais »*. *« L'opération de Baalbek relève d'un terrorisme d'Etat que rien ne saurait justifier*, dit-elle. *Elle enclenche l'engrenage infernal de nouveaux attentats et de nouvelles représailles. »*

La Fédération anarchiste juge que le raid français *« n'apaisera certainement pas la guerre »*. Enfin, les « Verts » et le parti écologiste *« élèvent une protestation solennelle (...) contre l'escalade de la violence qui s'engage ainsi et contre la recherche par le président de la République d'une union nationale de l'opinion française reposant sur une telle politique »*.

Le Mouvement des démocrates que préside M. Michel Jobert, ancien ministre, estime que *« l'évolution de la situation libanaise confirme, jour après jour, combien la faute initiale d'une présence militaire engage tragiquement la France dans une politique qui n'a jamais été la sienne et lui fait cautionner l'effacement du Liban qui s'accomplit sous nos yeux ; le gouvernement, l'opinion publique seraient avisés de le comprendre enfin »*.

Du côté de l'opposition, M. Michel d'Ornano, député (U.D.F.-P.R.) du Calvados, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a estimé, dimanche soir 20 novembre, au « Club de la presse » d'Europe 1, que cette action est *« inquiétante »*. M. d'Ornano a jugé que cette intervention était *« liée à des préoccupations de politique intérieure »*. Il a ajouté : *« J'espère que le président de la République a la certitude absolue que les décisions qu'il prend d'intervenir sur les théâtres de guerre comme l'Irak ou le Liban ne sont pas de nature à entraîner la France dans une escalade dangereuse de représailles et d'opérations militaires. »*

M. d'Ornano a affirmé qu'il y a un *« matraquage qui cherche à faire croire qu'il existe un consensus »* à propos de la politique étrangère de M. François Mitterrand. Selon M. d'Ornano, *« il pourrait et il devrait y avoir un consensus. Mais en réalité, il n'y en a pas »*.

Au contraire, le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), estime que ses *« vœux se sont réalisés »* et que *« la France ressort grandie du bombardement du camp terroriste »*.

L'Alliance France-Israël, de son côté, indique que, *« en dépit du sang versé »*, elle *« enregistre avec satisfaction la conjonction des raids de Paris et de Jérusalem »*. Néanmoins, elle se demande comment, *« dans le même temps, le gouvernement français peut continuer à soutenir le maître du terrorisme international qu'est l'O.L.P. »*.

Une opération mal menée

(Suite de la première page.)

Malheureusement, le chef de l'Etat avait mentionné quelques heures plus tôt la nécessité de *« punir »* ceux qui avaient téléguidé le kamikaze de Beyrouth. Tout en reprenant la thèse de l'action préventive, M. Hernu lui-même a affirmé dimanche soir que la France avait cherché à *« sanctionner le terrorisme ni plus ni moins qu'il convenait »*.

Encore faudrait-il qu'on sache de quelle manière *« le terrorisme a été sanctionné »*. Pendant plusieurs jours, on nous l'a caché, ne distillant que des informations officielles et officieuses parfois contradictoires, laissant s'accréditer sans réagir un bilan — qui paraît aujourd'hui considérablement gonflé — d'une quarantaine de morts et de cent cinquante blessés. Comme si l'on voulait ajouter à la confusion d'une bonne partie de l'opinion publique française et libanaise et ajouter à la désinformation à laquelle se livrent les ennemis de la France.

Qu'on en juge : ou bien le raid a été très meurtrier, et, après un moment d'extase nationaliste, il va profondément inquiéter une majorité de Français qui ne sont absolument pas prêts à *« mourir pour le Liban »* tout en faisant basculer dans le terrorisme les chiites qui se refusaient à y succomber. Ou bien le raid n'a eu des effets destructeurs que modestes, et il apparaîtra bien vite comme un fiasco politique. De toute façon, la confusion a déjà atteint un tel niveau qu'il sera difficile d'établir la vérité, même en publiant des photos des objectifs visés, avant et après le raid, comme on en prête l'intention au ministère de la défense.

Toute cette affaire est d'autant plus regrettable que de nouveaux et graves rebondissements sont à attendre au Liban et que la France ne sera sans doute pas épargnée. Une politique d'information claire et nette aurait beaucoup mieux préparé l'opinion publique aux difficultés qui vont suivre que les communiqués sibyllins auxquels nous avons eu droit. D'autant plus que les obstacles que rencontre la France au Liban étaient inscrits en filigrane dans la décision d'envoyer une force d'interposition.

Sur le plan diplomatique, l'affaire n'a guère été mieux menée qu'en politique intérieure. M. Mitterrand en sait quelque chose après sa rencontre de Venise avec les dirigeants italiens, qui ont appris par la radio la nouvelle du raid français. Comment ensuite s'étonner de leurs réserves alors qu'ils entretiennent eux aussi un contingent à Beyrouth ? En leur expliquant que la Grande-Bretagne — quatrième pays à avoir envoyé un contingent au Liban — n'a pas été mieux traitée qu'eux ? Londres et Rome retiendront surtout qu'elles ont été traitées bien plus mal que Damas et Jérusalem, qui furent mis au courant de l'imminence du raid par l'intermédiaire des États-Unis...

L'une des faiblesses des démocraties, dit-on, c'est d'avoir à tenir compte de leurs opinions publiques. Leur force est de considérer leurs citoyens comme responsables et adultes. C'est dommage que tel n'ait pas été le cas dans l'affaire qui ne fait que commencer à nous préoccuper.

JACQUES AMALRIC.

DIPLOMATIE

DEVANT UN CONGRÈS SOCIAL-DÉMOCRATE OPPOSÉ A SES THÈSES

L'ancien chancelier Schmidt a condamné «l'expansionnisme inhérent au système soviétique»

De notre correspondant

M. Kohl a ouvert ce lundi 21 novembre le débat du Bundestag sur l'implantation des euromissiles américains. compte tenu de la majorité chrétienne démocrate et libérale, un vote favorable ne fait aucun doute, malgré la position négative prise par le S.P.D. à l'issue de son congrès.

Cologne. – Au congrès social-démocrate la concorde était si bien établie parmi les quelque quatre cents délégués, que, sur la motion finale, on vota à main levée. Une contre-épreuve révéla 11 oppositions et 2 abstentions. Le « non » aux euromissiles américains l'emportait sans effort et sans drame sur les derniers partisans de la « double résolution » de l'OTAN.

Il n'y eut pas d'affrontement, pas de « lutte de tendance ». Tout se passa comme si le S.P.D., loin de se déjuger, s'inscrivait dans la logique de ses précédents congrès de Berlin, de Munich et de Dortmund, où il avait réclamé des négociations américano-soviétiques sur les fusées à moyenne portée, souhaité une réduction du nombre des SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe, tout en prenant ses distances par rapport à un renfort nucléaire américain sur le Vieux Continent.

Dans ces conditions, il eût été illusoire pour l'ancien chancelier Schmidt d'essayer de rallier à une cause, déjà compromise lorsqu'il était au pouvoir, un auditoire fermé à ses convictions. Alors, il commença son discours d'une heure et demie en s'affirmant solidaire de son parti, quoi qu'il arrive : *« Ni les membres du S.P.D. ni les électeurs de celui-ci ne me feront prendre du champ et laisser la rancune envahir ma vie. »* Les divergences d'opinions sur la sécurité sont affaire de conscience et doivent être traitées avec respect. Elles portent uniquement sur la voie à suivre pour obtenir la diminution de l'arsenal nucléaire sans que l'Allemagne fédérale puisse être exposée au chantage de la puissance soviétique. Car placer la paix au-dessus de tout pourrait bien conduire au sacrifice de la liberté.

Ce qu'il faut comprendre, ajoute l'ancien chancelier, ce ne sont pas les soucis de sécurité de l'état-major militaire de l'U.R.S.S., c'est *« l'expansionnisme inhérent au système soviétique lui-même »*, avec pour résultat une insécurité de tous les peuples situés dans son rayon d'action et qui ne peuvent accepter cette pression hégémonique. Mais les Américains ne sont pas non plus sans faute. Ils ont rejeté le compromis de la *« promenade dans les bois »* sans la moindre consultation avec leurs alliés. Ce qui n'empêche pas la protection américaine de demeurer vitale. Malgré tout ce que l'on peut reprocher à Washington, Bonn doit *« tenir sa parole »*.

Quant aux Soviétiques, ils doivent, de leur côté, savoir que toute tentative d'intimidation de la République fédérale trouvera en face d'elle en Europe un obstacle américain qui mettrait en jeu la riposte des Etats-Unis eux-mêmes. Tout est une question de proportion : il serait non moins funeste que ces derniers disposent en Europe d'un potentiel tel que *« quelques-uns à Washington puissent croire sérieusement limiter un conflit nucléaire au théâtre européen »*.

Des applaudissements

C'est pourquoi, et il n'est pas seul de son avis au S.P.D., il importe de déplacer le centre de gravité de la défense européenne des moyens nucléaires aux moyens conventionnels, ce qui n'ira pas sans frictions au sein de l'alliance. La Bundeswehr et sa capacité de mobiliser très vite ses réservistes est citée en exemple, tandis que les armées de l'OTAN, paraît-il, ne disposent pas de pareilles ressources.

Discours surchargé d'argumentations et de réflexions, qui est loin de se résumer à un plaidoyer pour les Pershing-2 et les missiles de croisière. Il fut modérément applaudi, ce qui ne le distingue pas de l'accueil réservé à de nombreuses interventions. L'atmosphère de la salle n'était pas électrique. Le discours du chef du groupe parlementaire au Bundestag, M. Hans Jochen Vogel, ne constitua pas une réponse directe à la longue démonstration de M. Helmut Schmidt. Il se borna à plaider pour le non aux euromissiles. américains, parce qu'ils pourraient remettre en question *« les fondements moraux et politiques et l'alliance atlantique »*.

En effet, *« qui cherche à imposer les euromissiles contre la volonté populaire ne doit pas s'étonner que l'approbation de l'alliance atlantique se relâche. C'est là et non dans la malignité de certaines personnes que résident les raisons qui ont donné lieu à une discussion sur l'alliance elle-même »*. Au sein de cette dernière, on n'échappera pas à une révision de la stratégie en vigueur.

Ce que réclame le nouveau S.P.D., c'est donc l'ouverture d'un nouveau *« débat constructif »* sur la stratégie à l'intérieur de l'alliance atlantique. M. Vogel s'en est pris à l'U.R.S.S. qui a déployé des batteries de SS-20 *« bien au-delà de ce qu'exigeait sa sécurité et sans se préoccuper des inquiétudes que ce surarmement engendrerait en Europe »*. Mais, d'un autre côté, il a accusé les Etats-Unis de ne pas avoir voulu transiger à Genève : *« Je ne peux ni ne veux dire oui à une implantation nucléaire qui aurait pu devenir sans objet si on avait retenu à Genève un compromis acceptable. »*

ALAIN CLÉMENT.

LES VERTS PRÉCONISENT LA SORTIE DE L'OTAN

Les Verts ont tenu un congrès à Duisbourg, dans la Ruhr, le dimanche 20 novembre. Non seulement ils ont réitéré à l'unanimité leur opposition au déploiement des nouveaux missiles de l'OTAN, mais ils se sont prononcés pour la sortie de la R.F.A. de l'OTAN et pour une *« Europe dénucléarisée »*. Les délégués de ce parti entré pour la première fois en mars dernier au Bundestag préconisent *« le retrait de toutes les troupes étrangères de la R.F.A. »*. Ils demandent qu'on en finisse avec *« la logique et la politique de la dissuasion »*. *« La course aux armements*, dit le texte adopté, *va entrer dans une nouvelle phase. La guerre entre les blocs qui finit par un holocauste atomique deviendra plus vraisemblable. »*

Le parti libéral (F.D.P.) était également réuni ce week-end. Il a approuvé par 284 voix sur 381 la décision de déployer les nouveaux missiles, tout en demandant que le gouvernement rende public le lieu de leur stationnement. Enfin, la C.S.U. de M. Franz Joseph Strauss, qui tenait elle aussi un mini-congrès en Bavière, a approuvé à l'unanimité l'installation des nouvelles armes.

Seule la C.D.U. n'avait pas jugé utile de réunir un congrès extraordinaire avant l'ouverture, ce lundi, du débat devant le Bundestag.

M. ROBERT PUISSANT EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU RWANDA

Le *Journal officiel* du samedi 19 novembre a publié la nomination de M. Robert Puissant, jusqu'alors ambassadeur aux îles Fidji, comme ambassadeur au Rwanda, en remplacement de M. Jacques Leclerc.

[Né le 1er décembre 1934 à Bourg-d'Oisans (Isère), licencié en droit et titulaire du brevet de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Puissant a été en poste à Tunis, Oslo et Canberra, avant d'être affecté à l'administration centrale, aux directions des affaires politiques (Afrique-Levant) puis du personnel. Il a par ailleurs appartenu au cabinet de différents ministres de la coopération. C'est à ce titre qu'il a, en 1975, participé à différentes missions au Tibesti pour entrer en contact avec les rebelles tchadiens. Il avait été affecté à Suva en mai 1980, sa compétence étant ensuite étendue au royaume de Tonga et aux îles Tuvalu en septembre 1981.]

A DJAKARTA

M. Cheysson a exprimé le soutien de la France aux propositions de l'ASEAN sur le Cambodge

De notre envoyé spécial

Djakarta. – Comme on pouvait le prévoir, la question cambodgienne a été le sujet le plus longuement débattu au cours des trois heures et demie de conversations qu'a eues à Djakarta, où il effectuait une visite officielle de deux jours, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, avec son homologue indonésien, M. Mochtar Kusumaatmaja.

M. Cheysson, qui arrivait de Nouvelle-Zélande et d'Australie – cette dernière engagée dans une vive polémique avec les pays de l'ASEAN (1) (*le Monde* du 18 novembre) – se devait d'expliquer une position française souvent mal comprise dans la région. On s'en était notamment aperçu au printemps dernier à l'occasion de la réunion à Bangkok des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. et de l'ASEAN et de la visite du ministre français à Hanoï qui avait suivi.

Depuis lors, les choses semblent s'être améliorées, en dépit du refus formel de la France de reconnaître, comme le souhaiterait l'ASEAN, la coalition cambodgienne anti-vietnamienne, en raison de la présence en son sein des Khmers rouges pour lesquels M. Cheysson ne cache pas son profond dégoût. Paris accorde son appui au prince Sihanouk – *« Y a-t-il un pays au monde qui le soutienne plus que nous »*, s'est exclamé le ministre – et affirme avec plus de force que par le passé sa *« condamnation explicite et sans réserves de l'occupation du Cambodge »* par le Vietnam.

Dans ses entretiens avec M. Kusumaatmaja, M. Cheysson a apporté son *« soutien total »* à la proposition du 20 septembre de l'ASEAN en vue d'une solution du problème cambodgien en conformité avec les résolutions des Nations unies exigeant le retrait des troupes étrangères et le droit des Khmers à l'autodétermination sous supervision internationale.

Ce plan, qui propose des retraits partiels, sur une base territoriale, des soldats vietnamiens du Cambodge, au cours d'une période définie, en commençant par l'ouest du pays, proche de la frontière thaïlandaise, en même temps qu'un cessez-le-feu et le contrôle de celui-ci par des forces internationales de maintien de la paix, a été qualifiée par M. Cheysson de *« bonne initiative »*. Quant à la possibilité d'une médiation de la France, qui maintient de bonnes relations avec le Vietnam, elle ne pourrait avoir lieu qu'à la demande des pays de la région.

Bien que le Vietnam n'ait, bien au contraire, guère montré d'intérêt pour la proposition de l'ASEAN, l'Indonésie fait de ce plan un véritable test de la capacité de Hanoï à poursuivre une politique indépendante. Ce plan, estime-t-on ici, est ce que le Vietnam peut espérer de mieux, lui qui a besoin de la paix pour se reconstruire. Au contraire, l'Union soviétique, seul soutien du Vietnam, et la Chine, son principal adversaire – et dont la politique continue d'inquiéter Djakarta, – ont tout intérêt à ce que le conflit se perpétue.

L'Airbus A-320

Bien évidemment, le ministre français a aussi discuté de questions bilatérales, en particulier économiques. Il a souhaité un développement des relations économiques fondé sur des entreprises communes et sur des transferts de technologie. La coopération scientifique et technique connaît un grand essor, et la France participe aux efforts indonésiens de recherche. Mais les investissements français, en Indonésie comme dans le reste de la région, demeurent insignifiants.

Au cours de son entretien avec le ministre de la recherche, M. Habibie, M. Cheysson a discuté de la fabrication du nouvel Airbus A-320. Il semblerait que l'Indonésie soit intéressée à y participer. Recevant M. Cheysson, le président Suharto a demandé un meilleur accès des produits indonésiens non pétroliers, en particulier agricoles, au marché de la Communauté.

M. Cheysson s'est montré peu précis sur la date de la visite que M. Mitterrand doit faire en Indonésie et dont la date n'est toujours pas fixée. Enfin, interrogé sur les violations des droits de l'homme en Indonésie, en particulier l'assassinat de personnes soupçonnées d'activités criminelles par des « escadrons de la mort », le ministre a déclaré : *« Nous avons toujours gardé confidentielle »* notre action pour *« le respect des droits de l'homme partout dans le monde »*.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

LE DÉBAT

La dernière « promenade » de M. Kvitsinski

(Suite de la première page.)

Mais, en échange, la notion de *« plafond égal »*, retenue jusqu'ici, serait remplacée par celle de *« réductions égales »*.

Les deux super-puissances diminueraient d'un nombre égal de têtes nucléaires leurs arsenaux respectifs, étant entendu qu'il sagirait pour les Soviétiques de leurs missiles intermédiaires déjà en place, pour les Américains, des Pershing et missiles de croisière, non encore déployés, mais prévus par les décisions de l'OTAN.

Et c'est ici que se produisait le «miracle arithmétique». L'U.R.S.S. détruisait de son côté:

1) Tout son arsenal de vieux missiles SS-4, que M. Andropov, dans ses réponses à la *Pravda* du 27 octobre, chiffrait à *« plus de 200 fusées »* et qu'il proposait de liquider d'ici à la fin de 1985 en cas de non-déploiement américain. Soit plus de 200 ogives nucléaires pour cette catégorie d'engins à une seule tête ;

2) 123 SS-20 prélevés sur l'arsenal visant l'Europe, pour un total de 369 ogives, puisque chaque SS-20 en comporte trois.

Le total était donc de 369 + 200 et quelques, soit plus de 569 ogives. Or les Américains ont prévu d'installer 572 Pershing et missiles de croisière en Europe occidentale. La même réduction appliquée à l'OTAN signifiait donc l'annulation pure et simple de ce déploiement, encore une fois sans qu'il soit besoin de tenir compte des forces française et britannique.

C'était simple autant qu'ingénieux, et il suffisait d'y penser. L'ennui est que les Soviétiques se créditant eux-mêmes de 243 SS-20 visant l'Europe, il leur en restait encore 120, lesquels pouvaient subsister sans aucune contre-partie américaine. Ce qui a amené Washington à rejeter immédiatement cette proposition comme visant à conserver le *« monopole soviétique sur ce type d'armement »*. Mais l'on comprend mieux pourquoi Moscou pouvait à la fois faire la concession majeure de la renonciation au comptage des forces française et britannique, et revendiquer un arsenal substantiel de SS-20, c'est-à-dire se comporter comme si cette concession n'avait pas été faite...

Tout provient de ce que les déploiements soviétiques depuis 1977, s'ajoutant aux anciens programmes des années 50 et 60, ont donné à Moscou une confortable avance, même par rapport au niveau qu'atteindra l'OTAN au terme de son programme en cours, à la fin de 1988 : l'U.R.S.S. dispose dès aujourd'hui, en Europe seulement, de près de 1 000 ogives sur missiles intermédiaires, alors que l'OTAN n'en a prévu que 572 dans quatre ans. Incidemment, la nouvelle démarche soviétique était une incitation indirecte aux militaires de l'OTAN à se montrer plus gourmands : si ceux-ci avaient prévu de déployer un millier d'euromissiles au lieu de 572, le « calcul Kvitsinski » aurait imposé la liquidation complète de tous les SS-20 en sus des anciens missiles SS-4. C'eût été très exactement l'« option zéro » de M. Reagan !

Cette « ouverture » n'en est donc pas vraiment une, mais elle n'en constitue pas moins un changement étonnant dans l'argumentation utilisée par les Soviétiques pour justifier leurs SS-20.

D'autant que cette volte-face s'ajoute à d'autres. Pendant de nombreuses années, jusqu'en 1982 précisément, Moscou avait légitimé cet armement anti-européen par les « systèmes avancés » américains, essentiellement les avions et les bases dont les Etats-Unis disposaient en Europe. Depuis deux ans, ce thème est passé au second plan dans les négociations de Genève, les Soviétiques devant bien admettre qu'ils disposent eux aussi d'un réseau de bases et d'importantes forces aériennes dans leur partie de l'Europe.

Aussi M. Andropov introduit-il un peu plus de clarté - sinon un argument convaincant – dans le débat lorsqu'il met en balance ses SS-20 avec les seuls missiles français et britanniques. Ce changement n'ayant pas suffi à ébranler l'Occident, on en vient maintenant à une troisième présentation, celle de M. Kvitsinski. Mais cette nouvelle approche, dite des « réductions égales », laisse en fait de côté la légitimation du SS-20 : les 120 engins « non réduits » restent en l'air en quelque sorte, on ne sait plus à quoi ils « répondent ».

Il est vrai que cette approche pourrait donner une satisfaction de principe à certains, au gouvernement français notamment, qui refusaient pour ces raisons-là aussi la prise en compte de ses forces. En fait, le problème n'aurait été que décalé dans le temps, puisque M. Kvitsinski réservait cette prise en compte pour un « autre forum » et qu'il aurait fait de l'acquiescement américain sur ce point la condition d'un accord. Or Moscou aurait demandé, dans le cadre de cet autre « forum » – probablement les négociations START sur les armements intercontinentaux, – une compensation pour ces forces, par exemple sous la forme de sous-marins supplémentaires. Et la modernisation prévue des engins sous-marins français et britanniques n'en deviendrait que plus difficile.

Dissonances à Moscou

Le moins qu'on puisse dire est donc que la nouvelle proposition Kvitsinski n'était pas contraire aux intérêts « bien compris » de l'U.R.S.S. Pourtant, le brutal démenti qui leur a été apporté à Moscou, le fait que le maréchal Oustinov ait cru devoir descendre dans l'arène (en l'occurrence la *Pravda*) vingt-quatre heures après que le même journal eut publié un article de fond dans le même sens, les attaques portées contre le chancelier Kohl qui n'avait fait que répercuter les nouveaux propos de M. Kvitsinski, tout cela donne à penser que l'harmonie ne règne pas dans les hautes sphères soviétiques, sur ce sujet comme sur d'autres, au moment de la maladie de M. Andropov.

A l'évidence, un certain nombre de dirigeants, et les militaires en particulier, n'ont pas apprécié cette « ouverture » : d'abord, parce qu'elle aurait pour effet d'abaisser encore un peu plus le parc de SS-20 autorisé, et de les obliger à en détruire cent vingt, soit quarante de plus que ce qui avait été concédé, non sans mal, au moment de la proposition Andropov de décembre 1982. Ensuite, parce que les mêmes militaires, très probablement, ne souhaitent pas une percée diplomatique à Genève qui les contraindrait à ajourner les copieux programmes d'armements qu'ils se sont vu accorder pour « rattraper » le déploiement des Pershing.

La liste que donne de ces programmes le maréchal Oustinov dans la *Pravda* de samedi est longue – des nouveaux SS-20 aux missiles implantés chez les satellites, en passant par de nouvelles fusées intercontinentales et des missiles de croisière à longue portée pour faire pièce au programme stratégique américain. Elle n'est sans doute pas exhaustive. Or toute percée, ou tout espoir de percée, qui aurait entraîné l'ajournement du programme de l'OTAN et la poursuite des négociations aurait contraint à suspendre aussi ces programmes-là. Qu'il y ait en l'occurrence solidarité entre les militaires des deux camps n'est un paradoxe qu'en apparence. Ce n'est pas la première fois que le cas se produit.

MICHEL TATU.

L'apocalypse nucléaire vue par la télévision américaine

De notre correspondante

New-York. – *« The Day after »* (*le lendemain*), le film présenté le dimanche soir 20 novembre par la chaîne de télévision A.B.C. sur les effets d'une attaque nucléaire au cœur de l'Amérique profonde, n'était pas à la hauteur de la publicité qui l'a précédé. La télévision américaine, qui n'est pas chiche de scènes d'horreur en tout genre, en montre bien d'autres. Au surplus, les nombreux documentaires ou reconstitutions de ce qui s'est passé, en août 1945, à Hisroshima et à Nagasaki, nous ont familiarisés avec les destuctions massives, les incendies, les plaies purulentes des survivants et leurs lentes agonies.

Les réalisateurs de *The Day after* poursuivaient visiblement un autre but : montrer aux Américains – qui n'ont jamais fait la guerre chez eux, sauf celle de Sécession, laquelle après plus d'un siècle reste incroyablement présente dans les esprits – comment ils pourraient, soudain, se retrouver en première ligne.

Le scénario de *The Day after* est parfaitement plausible : une montée de la tension entre Moscou et Washington, un renforcement des effectifs soviétiques à la frontière occidentale, des désordres et une rébellion des troupes en Allemagne orientale, un nouveau blocus de Berlin, et la tentation, de part et d'autre, de l'attaque initiale. On ne saura pas, d'ailleurs, d'où elle partira : on voit seulement s'élever dans le ciel de Kansas-City les fusées sorties de silos installés en plein champ, tandis que, non loin de là, les gros appareils du Strategic Air Command (SAC) s'envolent précipitamment de leur base.

L'apocalypse suit, avec ses horreurs : la panique et la sauvagerie des survivants, l'exécution des pillards, les fosses communes dans les campagnes ravagées et peut-être stériles pour des décennies.

Les accusations de « pacifisme » lancées contre l'émission par les milieux conservateurs ne sont pas sans fondement : il est clair que les habitants de Kansas-City n'auraient pas été visés et annihilés si leurs campagne n'avait pas abrité des fusées intercontinentales à charge nucléaire et une base du SAC. Au surplus, lorsque les survivants, hagards et affamés dans les quelques caves qui ont pu les abriter, arrivent à rétablir le contact avec le monde extérieur, ils entendent le président des Etats-Unis leur assurer d'une voix suave bien connue : *« L'Amérique a survécu. Elle ne s'est pas rendue, la démocratie n'a pas battu en retraite. Dieu vous bénisse. » « C'est tout ce qu'il a à nous dire ? »*, s'indigne l'un des auditeurs : *« Je veux savoir qui a commencé cette connerie. »*

Le contre-feu de la Maison Blanche

Très inquiète des réactions possibles de l'opinion à l'approche de l'installation des Pershing-2 en Europe occidentale, la Maison Blanche avait préparé un contre-feu : une brochure de dix-huit pages intitulée : *Le président Reagan, la paix, la réduction des armements et la dissuasion*, qui sera envoyée à tous ceux qui en feront la demande, et une courte interview du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pour ouvrir le débat qui suivait le film. Mais M. Shultz, qui n'est pas un homme de spectacle, s'est contenté de déclarer de son ton uniforme que le film montrait bien que *« la guerre nucléaire est inacceptable »*, que la politique américaine avait réussi à l'éviter et que la *« politique de réduction des armements du président Reagan devait être soutenue »*. Ce qui, après les images terrifiantes qui venaient de défiler, paraissait nettement insuffisant.

Une « table ronde » a suivi, réunissant notamment MM. Kissinger, McNamara, l'écrivain Elie Wiesel, le commentateur conservateur William Buckley et le spécialiste des émissions scientifiques Carl Sagan. Malgré leurs divergences de vues sur les moyens de prévenir une catastrophe nucléaire, les interlocuteurs étaient au moins d'accord sur un point : la réalité serait infiniment pire que ce que *The Day after* montrait.

Les pacifistes sont enchantés de cette *« campagne de 7 millions de dollars »* (le coût de réalisation du film). Les membres de la « majorité morale » y voient *« la main de Moscou »*. Entre les deux, le président de l'Association des enseignants américains, M. Albert Shanker, faisait mélancoliquement remarquer dimanche dans le *New York Times* que *The Day after* aurait un sens s'il était aussi montré en U.R.S.S. et si les opinions publiques des deux adversaires pouvaient faire pression sur leurs gouvernants pour faire cesser la course aux armements nucléaires...

NICOLE BERNHEIM.



DIPLOMATIE

SUR LES EUROMISSILES

M. David Owen estime que les nouvelles fusées américaines sont trop nombreuses et mal adaptées

De 1977 à la chute du gouvernement travailliste, en 1979, M. David Owen a été secrétaire au Foreign Office et a participé à la décision d'installer de nouveaux missiles américains en Europe. Devenu leader du parti social-démocrate, M. Owen ne nie pas sa contribution à cette décision, mais il émet quelques réserves quant à l'« évolution » que celle-ci a subie depuis et critique l'attitude des États-Unis en souhaitant vivement que les Européens manifestent leur « identité » en matière de défense.

Au début de l'entretien qu'il nous accordé, il a tenu à préciser qu'en décembre 1979, lors de la décision définitive de l'OTAN, il n'était plus au pouvoir, même si le principe du déploiement date du mois de janvier précédent et la définition des grandes lignes du projet du mois d'avril, tandis qu'il était encore chef de la diplomatie britannique.

« Si c'était à refaire, agiriez-vous maintenant comme en 1979 ?

— Je ne changerais pas fondamentalement de position. L'Europe a toujours besoin de moderniser son armement nucléaire. Je ne remettrais pas en cause la « double décision » de l'OTAN. Toutefois, j'ai des critiques à émettre sur l'évolution du processus depuis que j'ai quitté le gouvernement. Je ne suis pas convaincu qu'il était sage de prévoir un si grand nombre de missiles, près de six cents. Le choix minimum de deux cents engins envisagé au départ aurait été une réponse mieux adaptée. Je ne comprends pas non plus pourquoi la portée du Pershing-2 est devenue telle qu'il peut atteindre l'Union soviétique, ce qui modifie sa fonction et, au missile de croisière lancé depuis le sol, j'aurais préféré un missile tiré depuis des sous-marins ou des avions.

» D'autre part, l'« option zéro » m'a toujours paru être une proposition pour le moins étrange, car elle semble signifier que la seule raison de la modernisation souhaitée par l'OTAN était la présence des SS-20. Or, à l'origine, il n'a guère été question de ces missiles, en 1977 en tout cas. Ce n'est que dans le courant de l'année suivante qu'ils sont devenus un souci majeur. Je crois que l'on a eu tort d'attacher tant d'importance aux propos de M. Helmut Schmidt en 1977. En outre, l'« option zéro » était une idée assez imprudente, car elle a donné l'impression que les Occidentaux faisaient preuve de modération, voire revenaient sur la décision de 1979. Cette idée répondait à l'une des préoccupations des Soviétiques qui est — comme ils l'ont avoué en privé — l'accroissement de la portée des Pershing. Mais cela n'autorisait pas et n'autorisera jamais les Soviétiques à chercher à mettre un veto sur la décision de l'OTAN de déployer les euromissiles.

— Bien avant de le dire expressément, les Soviétiques n'ont-ils pas toujours laissé entendre qu'ils exigeaient la prise en compte des arsenaux nucléaires britannique et français ?

— Oui, nous avons toujours su qu'ils aborderaient la question et, dans une certaine mesure, elle est apparue déjà dans les négociations SALT 1. Ils avaient, à cette époque, présenté un document concernant les armements nucléaires français et britanniques. Et, durant les négociations SALT 2, M. Gromyko a demandé — il me l'a dit — que nous admettions le principe de la prise en compte. A mon avis, elle entrait dans leurs calculs pour l'accord SALT 2. Là où les Soviétiques ont tort, c'est d'exiger cette prise en compte dans les discussions sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (F.N.I.). C'est illogique.

Un dialogue séparé avec l'U.R.S.S.

» Cependant, pour l'avenir, il me paraît très important de combiner les deux négociations F.N.I. et START (1), car il a toujours été très difficile de justifier la distinction. Je crains que l'U.R.S.S. ne voie aucune raison de négocier sérieusement avant l'élection présidentielle américaine, à moins qu'elle ne pense soudain avoir une chance de progresser avec l'administration actuelle. Mais cela dépend dans une large mesure de notre disposition à faire preuve de souplesse, même maintenant. Je l'ai dit à la Chambre des communes lorsqu'on nous a demandé d'approuver le déploiement des missiles deux mois avant l'échéance du 31 décembre. On a eu tendance à conclure trop tôt à l'échec des négociations de Genève.

— Faudra-t-il, selon vous, discuter un jour des armements nucléaires britanniques et français ? Si oui, où et quand ?

— Si l'on enregistre des progrès dans les négociations START, soit l'an prochain, soit plus probablement après les élections américaines, si la discussion porte sur le nombre des têtes nucléaires et non des fusées, s'il est clair que l'on se dirige vers une réduction sensible, alors, toutes ces conditions réunies, la Grande-Bretagne et la France devraient, je le crois, entamer un dialogue séparé avec l'U.R.S.S. J'encourage ici le premier ministre et le ministre de la défense à accepter cette idée. Il faut admettre la légitimité de pareilles conversations bilatérales. Les États-Unis et l'Union soviétique ont déjà conclu un accord à propos de l'utilisation accidentelle des armes nucléaires. Avec l'U.R.S.S., la France, sous M. Giscard d'Estaing, a fait de même et la Grande-Bretagne aussi en 1977. Donc, il existe des précédents.

— En disant cela, prônez-vous une plus grande indépendance de l'Europe de l'Ouest vis-à-vis des États-Unis ? Même au sein de l'OTAN ?

— J'ai récemment rappelé que je souhaitais le développement d'une véritable identité européenne. La France aussi est concernée. Elle ne fait pas partie du commandement intégré de l'OTAN et n'en fera jamais partie, bien qu'elle montre depuis quelque temps un plus grand engagement dans la défense européenne. Mais ce n'est pas une question d'institution ou de structure. Il s'agit d'une nécessité. L'Europe a besoin de définir sa politique de désarmement et de sécurité. Il faut, lorsque nous rencontrons nos partenaires américains, que nous ayons une voix collective et que les États-Unis l'entendent, car l'expérience des dernières années a montré de quelle façon brutale et imprévisible Washington pouvait préparer ses décisions et les imposer.

— Les fusées Polaris qui équipent les sous-marins nucléaires britanniques vont être remplacées par des fusées Trident fort coûteuses. Cette décision du gouvernement soulève de vives protestations. Les Trident plus les missiles de croisière n'est-ce-pas en effet beaucoup pour la Grande-Bretagne ?

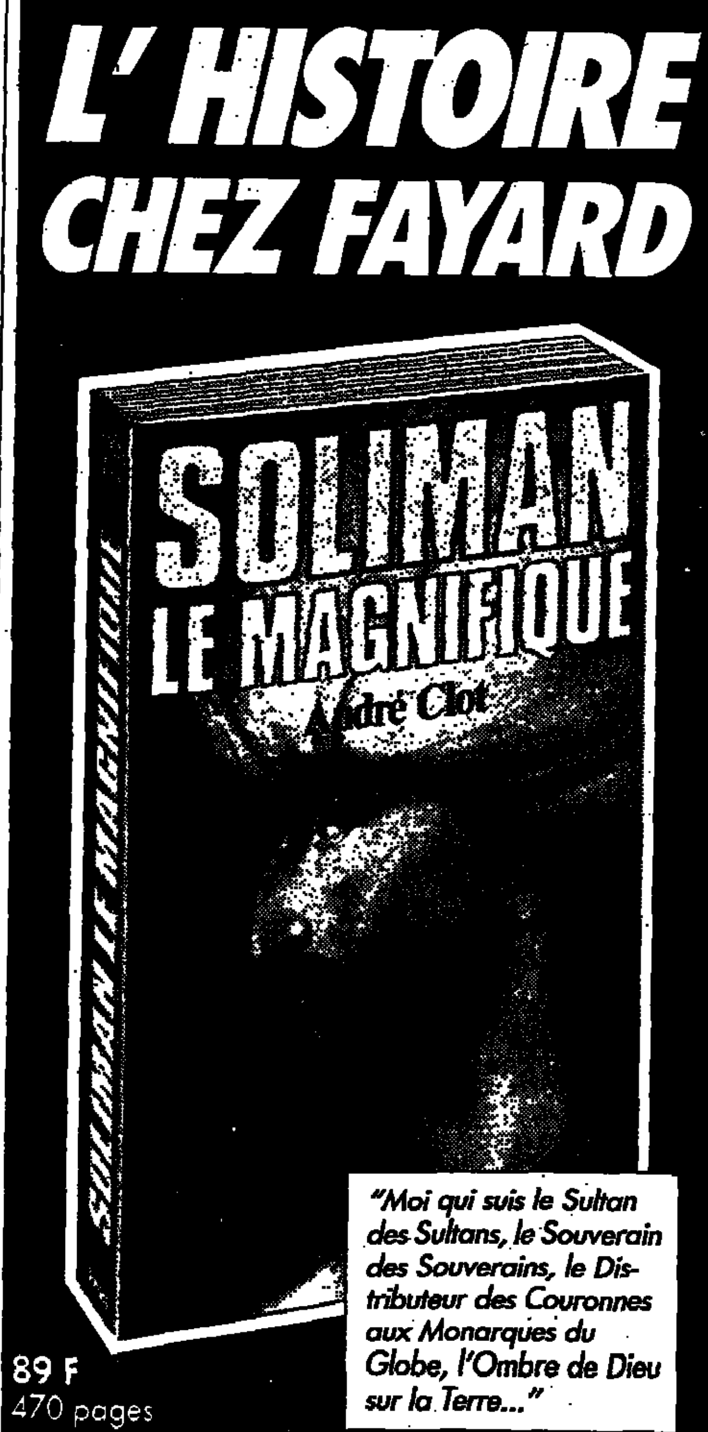
— Nous ne pouvons pas refuser les missiles de croisière. Ils n'ont rien à voir avec la défense de notre pays. Mais ils sont précieux pour l'OTAN. Un système de défense collectif impose que l'on partage les risques. Quant aux Trident, ils sont trop chers, c'est vrai. Je ne suis pas prêt à payer le prix très lourd que la France supporte pour disposer d'un armement comparable et ultra-perfectionné. Je suis favorable à une défense nucléaire, mais pas à n'importe quel prix et au détriment des forces conventionnelles.

— Vous voudriez que le gouvernement britannique réclame aux Américains une « double clé » pour l'utilisation éventuelle des missiles de croisière basés en Angleterre. Est-ce vraiment nécessaire ?

— Cela fait deux ans et demi que je demande cela. C'est fondamental : notre situation particulière nous oblige à prévoir un contrôle particulier. Si des missiles de croisière installés en Italie devaient être lancés, les Soviétiques n'auraient pas les mêmes raisons de se croire agressés par l'Italie, puisque ce pays n'est pas une puissance nucléaire. Alors que la Grande-Bretagne en est une. Voilà pourquoi j'aurais préféré aux missiles de croisière des engins mer-sol ou air-sol. Car lorsqu'un sous-marin ou un avion part en mission depuis la Grande-Bretagne, cela ne signifie pas forcément une attaque pour les Soviétiques. S'il s'agit du lancement d'un missile de croisière, ils n'auront aucun doute ».

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.

(1) START : négociations sur la réduction des armements stratégiques.



EUROPE

Pologne

La session du comité central a mis en lumière les maux de l'économie

De notre envoyé spécial

Varsovie. – La session du comité central du Parti ouvrier polonais, consacrée aux problèmes économiques, a également procédé à des changements limités au sein de l'équipe dirigeante : il y a un départ et deux nominations au secrétariat du comité central. D'autres changements plus importants devraient intervenir au gouvernement cette fois, à l'occasion de la réunion de la Diète lundi 21 et mardi 22 novembre. Ce plénum, qui se voulait marqué par un « optimisme prudent », a jeté une lumière brutale sur les maux dont souffre l'économie du pays.

Le rapport introductif du bureau politique faisait, certes, état d'une hausse de la production de 8 % dans l'industrie au cours des dix derniers mois et d'une légère augmentation du revenu national. Mais cette petite reprise ne représente qu'un dixième de la baisse enregistrée au cours des quatre dernières années. Les interventions des membres du comité central (ce qu'on appelle la discussion) – même dans la version édulcorée donnée par l'agence PAP, – apparaissent comme un long catalogue de plaintes en tout genre. Plusieurs thèmes dominent, et d'abord l'inquiétude devant les conséquences des nouvelles hausses de prix attendues pour janvier. Des hausses *« douloureusement ressenties »* par un *« organisme social qui soigne de profondes blessures »*, selon l'expression d'un représentant ouvrier. Certaines interventions sur ce thème ont d'ailleurs été complètement passées sous silence. C'est le cas pour une représentante de l'industrie textile de Lodz, une ville où déjà la réintroduction du rationnement du beurre a provoqué des réactions. Des pétitions ont été envoyées à la presse nationale, exigeant la révocation des responsables de cette décision.

On a aussi entendu une série de cris d'alarme sur la situation dans certains secteurs essentiels : la sidérurgie, les constructions navales, la transformation des produits laitiers, la santé, les transports *« où le blocage des investissements, le non-renouvellement des machines deviennent de moins en moins supportables »*. On s'est plaint aussi de l'instabilité de la main-d'œuvre qu'on ne *« pourra résoudre par des méthodes administratives »*, c'est-à-dire *« par la contrainte »*, et aussi de l'extraordinaire confusion qui semble régner dans le système de rémunération. Mais ces plaintes sont souvent contradictoires. Les représentants des entreprises évoquent la *« déception des ouvriers qui croyaient qu'en travaillant mieux, ils gagneraient plus »*. Des membres de l'appareil régional du parti déplorent les hausses excessives de salaires sans rapport, selon eux, avec l'augmentation de la productivité.

Quant à la « réforme économique » qui, de modification en modification, gagne en complexité ce qu'elle perd en audace, elle suscite aussi des commentaires opposés. Quelques traits communs se dégagent, l'exaspération devant les *« centaines de contrôles de toute sorte »* et de vifs reproches adressés aux organismes centraux et aux ministères.

Comment résoudre tous ces problèmes dans un pays endetté jusqu'au cou, dans la quasi-impossibilité d'emprunter à l'Occident et pour lequel l'Union soviétique ne semble plus disposée à faire les efforts consentis lorsque la crise politique battait son plein ? Le rapport « réaliste » élaboré par le bureau politique ressemble sur plusieurs points à un constat d'impuissance. Les disponibilités en matières premières augmenteront, au mieux, de 2 % l'an prochain et les années suivantes : on ne peut donc économiser, lutter contre le gaspillage. Pas d'espoir non plus d'accroître la main-d'œuvre. Il faudra mieux la répartir, faire appel parfois aux retraités et pensionnés. Et les investissements essentiels sont si nombreux qu'il faudra attendre, avant de pouvoir faire un choix, « une transformation structurelle » de l'économie.

La résolution publiée à l'issue du plénum peut bien fixer les objectifs : augmenter la production destinée au marché, améliorer la qualité des produits, économiser les matières premières et freiner l'inflation, il reste à les réaliser.

Est-ce parce que la situation est si maussade que le général Jaruzelski s'est attaqué avec tant de vigueur à *« l'ennemi de classe à l'intérieur comme à l'étranger ? »* Il a parlé avec *« indignation et mépris »* des *« censeurs antisocialistes de notre politique économique »*, coupable *« d'ignorance, de charlatanisme, d'analphabétisme économique »* : en un mot, *« ces extrémistes de Solidarité »*, ceux-là mêmes qui, en leur temps, réclamaient des *« formes caricaturales d'une prétendue autogestion »* et répandaient *« des mots d'ordre crypto-capitaliste »*.

Il n'a pas manqué non plus de dénoncer l'*« exceptionnelle bassesse »* de la politique américaine de sanctions à l'égard de la Pologne. D'une manière plus inattendue, le premier secrétaire et premier ministre a répondu *« par une plaisanterie »* à une *« question plaisante »* qui le concernait directement : *« En cumulant deux fonctions, je suis comme un agriculteur individuel* [privé] *qui serait en même temps membre de l'instance suprême d'un parti dont l'objectif est de supprimer la propriété privée des moyens de production. Nous devons continuer de vivre avec ce double fardeau. Mais quant à moi, je m'en débarrasserai beaucoup plus tôt. »* Voilà de quoi relancer les conjectures sur une prochaine renonciation de sa part à sa charge de premier ministre, et sans doute, auparavant, de ministre de la défense. La session de la Diète devrait donner des éclaircissements sur une décision attendue depuis longtemps et régulièrement repoussée. Une étape transitoire pourrait être la désignation d'un « premier vice-premier ministre ».

Les changements au secrétariat

Pour l'heure, les changements intervenus dans les organismes dirigeants du parti sont assez modestes : M. Marian Orzechowski quitte le secrétariat du comité central, dont il était membre depuis 1981, pour se consacrer à sa tâche de secrétaire du Front patriotique de renaissance nationale (PRON). Il est aussi appelé à diriger l'Académie des sciences sociales du parti, une nouvelle institution qui doit remplacer à la fois l'Ecole supérieure du parti dirigée par un « dur des durs » et l'Institut du marxisme-léninisme dirigé par un « libéral ». M. Orzechowski devient aussi membre suppléant du bureau politique pour éviter que son départ du secrétariat n'apparaisse comme une disgrâce.

Deux secrétaires de région accèdent au secrétariat du comité central : M. Henryk Bednarski (de Bydgoszcz) un professeur, ancien directeur d'une école du parti, et M. Tadeusz Porebski (de Wroclaw), un autre professeur membre du bureau politique depuis juillet 1981, qui s'est distingué au printemps par de violentes diatribes contre l'Eglise. L'arrivée de ces deux hommes d'appareil au secrétariat semble marquer un retour à la norme après une longue période d'état de guerre où tant de postes-clés ont échu à des généraux. Mais c'est tout de même encore un général, le général Dega qui vient d'être nommé – à un niveau beaucoup plus bas de la nomenklatura – chef de la section internationale du comité central.

JAN KRAUZE.

● *M. Walesa a rencontré des syndicalistes clandestins.* – M. Lech Walesa, ancien leader du syndicat interdit Solidarité, a annoncé à la presse occidentale qu'il avait rencontré, samedi 19 et dimanche 20 novembre, la Commission provisoire de coordination (T.K.K. clandestine). Selon M. Walesa, cette rencontre avait pour but de mettre au point une stratégie visant à défendre le niveau de vie des travailleurs en Pologne face à l'importante augmentation (10 à 50 %) des prix prévue pour le début de l'année 1984. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

Un attentat dans un temple protestant a fait trois morts et sept blessés

L'attentat perpétré dimanche 20 novembre dans une église pentecôtiste de Darkley, dans le comté d'Armagh frontalier avec la République d'Irlande, est le plus grave intervenu en Ulster depuis plusieurs mois. Il risque d'enclencher une nouvelle escalade de la violence sectaire dans la province. Trois hommes masqués ont surgi dans l'église dimanche, peu après le début de l'office de 18 heures. Ils ont ouvert le feu dès l'entrée sur trois fidèles, qui s'apprêtaient à distribuer des Bibles et les ont tués. Une seconde rafale dirigée contre les soixante-dix fidèles rassemblés dans l'église a fait sept blessés. Les assaillants se sont enfuis à bord d'une voiture.

Cet attentat a été revendiqué par un groupe jusqu'alors inconnu, disant s'appeler « Force catholique de réaction ». Il a été immédiatement condamné par les chefs des deux communautés, protestante et catholique. L'archevêque catholique d'Armagh et primat de toute l'Irlande, le cardinal O'Fiaich, s'adressant à ses auteurs, a déclaré : *« N'ayez pas l'audace de qualifier de catholique votre bande maudite, le peuple catholique n'a rien à voir avec vous. »* Dans un communiqué, l'IRA, principale organisation républicaine armée, qui avait revendiqué la semaine dernière l'assassinat du président du conseil municipal d'Armagh, a dénié toute participation à cet attentat qu'elle condamne comme *« une fusillade indéniablement sectaire »*.

Cet attentat rappelle celui qui avait été perpétré en 1975 contre un autre temple à Armagh et qui avait fait cinq morts. Des représailles avaient ensuite entraîné la mort de quinze personnes. D'après l'agence anglaise Press Association, certains habitants de Darkley estiment que l'attentat de dimanche a été monté en représailles après le meurtre, il y a deux semaines, du catholique Adrian Carroll, qui avait été revendiqué par une organisation protestante jusque-là pratiquement inconnue, la Force d'action protestante.

Cet attentat intervient, nous rappelle notre correspondant Joe Mulholland, alors que doit se tenir mercredi une élection partielle à Dublin, pour laquelle le Sinn Fein, la représentation politique de l'IRA, fait campagne. Son nouveau président, M. Gerry Adams, avait défini, il y a une semaine, lors du congrès de l'organisation, la nouvelle stratégie électoraliste du Sinn Fein. Les « provos » veulent mettre l'accent sur la politique « révolutionnaire » dans le domaine socio-économique et, apparemment, ils font des progrès dans les quartiers populaires de la capitale, où ils se présentent. Ils se sont lancés tout particulièrement dans la lutte contre la drogue, employant parfois des méthodes violentes contre les vendeurs de drogue qui sont généralement des toxicomanes. Mais aussi longtemps que le Sinn Fein refuse de reconnaître le Parlement de Dublin et d'y prendre place, il est peu probable qu'il puisse progresser beaucoup dans le Sud. C'est cette politique que M. Adams voudrait abandonner. Mais il est évident que s'il avait proposé cette stratégie lors du congrès de la semaine dernière, le mouvement se serait scindé en deux. Une bonne partie – et il est difficile de juger qu'elle est sa force – est convaincue que l'abandon de la politique abstentionniste entraînerait la fin de la lutte en Irlande du Nord et la transformation de Sinn Fein en formation constitutionnelle.

DES ORDINATEURS AMÉRICAINS DESTINÉS A L'U.R.S.S. SONT BLOQUÉS EN SUÈDE ET EN R.F.A.

Washington *(A.F.P.)*. – Le secrétaire adjoint américain à la défense, M. Richard Perle, a laissé entendre dimanche 20 novembre, au cours d'une interview télévisée, que des ordinateurs de fabrication américaine sur le point d'être illégalement transférés à l'Union soviétique et actuellement bloqués en Suède, pourraient être retournés aux Etats-Unis par les autorités de ce pays. Il s'agirait d'ordinateurs pouvant être utilisés par les Soviétiques pour le guidage de certains missiles.

Envoyés par une société américaine en Afrique du Sud, ces équipements avaient été réexpédiés sur Hambourg, en Allemagne de l'Ouest, et Helsingborg, en Suède, d'où ils devaient être acheminés vers l'U.R.S.S. A la demande des autorités américaines, trois conteneurs ont été saisis à Hambourg, mais quatre autres avaient déjà été embarqués sur un cargo suédois faisant route vers Helsingborg, où ils sont actuellement bloqués par la police.

[Selon le *Sunday Times*, de Londres, toute l'affaire a été montée par un agent du K.G.B. d'origine allemande, Richard Mueller, résidant au Cap, qui « manipulait » le commodore Dieter Gerhardt, un des plus hauts responsables de la marine sud-africaine. Dieter Gerhardt a été jugé et condamné à vingt ans de prison le mois dernier.]

ASIE

Corée du Sud

APRÈS L'ATTENTAT DE RANGOUN

Séoul comprend mal que les Européens ne condamnent pas plus sévèrement la Corée du Nord

De notre envoyé spécial

Séoul. – Comment « punir » un gouvernement (celui de la Corée du Nord) coupable du crime de terrorisme international à l'encontre d'un autre gouvernement (celui de la Corée du Sud), alors que l'on ne possède avec lui aucune relation diplomatique ? Alors qu'il reste crispé sur sa force armée et muré dans son idolâtrerie totalitaire ; alors que les pays du camp communiste et ceux du groupe des non-alignés – dont ce même gouvernement est un membre éminent – se cantonnent dans un silence embarrassé ou complice ? Et, mieux encore, alors que certaines démocraties occidentales, au nombre desquelles se trouve la France, au mépris des principes qu'elles sont les premières à proclamer, se taisent après avoir, dans un premier temps et lorsque les responsables n'avaient pas encore été désignés, condamné le carnage en termes généraux et versé des larmes officielles sur les dépouilles mortelles ? Et cela alors que, pour une fois, le coupable – un État – est désigné par un autre Etat, comme lui socialiste et non aligné.

Ce sont là, en substance, les questions que l'on se pose avec amertume et indignation dans les milieux dirigeants de Séoul, deux semaines après que le gouvernement de Rangoun ait formellement accusé la Corée du Nord d'être responsable de l'attentat du 9 octobre qui décima la délégation présidentielle sud-coréenne au cours d'une visite officielle en Birmanie. L'explosion, déclenchée prématurément, épargna le président Chun Doo Hwan, le premier visé. Mais elle fit dix-sept morts (dont quatre ministres, un ambassadeur et plusieurs conseillers du chef de l'Etat) dans les rangs sud-coréens, quatre morts du côté birman et une cinquantaine de blessés. Dans son communiqué du 4 novembre, Rangoun annonçait également la rupture de ses relations avec Pyongyang et l'expulsion dans les quarante-huit heures de tous les diplomates nord-coréens.

Le mutisme français

Malgré les protestations d'innocence du gouvernement accusé, la mise en accusation claire et nette du Nord, à laquelle on ne croyait pas ici pour des raisons d'affinités et de pressions politiques, causa une agréable surprise et remonta quelque peu un moral particulièrement affecté par les coups de l'adversaire et par l'impossibilité dans laquelle Séoul se trouve d'y répondre dans la plupart des cas sans faire appel à Washington. En effet, le drame de Rangoun prit place un mois après celui du Boeing des Korean Airlines.

Cette satisfaction devait toutefois être mitigée et de courte durée. Fort des lois et principes qui sont censés régir les relations entre les Etats, au-delà des appartenances partisanes et des réalités internes, on s'était attendu à Séoul que les révélations birmanes produisent un autre effet dans la communauté internationale – où elles n'ont guère fait plus de bruit en réalité qu'un pétard mouillé.

Face au Nord qui dément, à Moscou qui soutient Pyongyang avec beaucoup d'opportunisme et à Pékin qui semble consterné et embarrassé par la dangereuse imprévisibilité de son allié le *« Grand Leader bien aimé »*, le maréchal Kim Il Sung, Washington a protesté, M. Reagan a tenu ici un langage ferme et les deux alliés se sont engagés à coopérer pour « punir » Pyongyang. Mais, faute de relations diplomatiques et économiques, les moyens demeurent limités et indirects : tentatives d'évoquer l'attentat dans des forums internationaux – mais non au Conseil de sécurité, car Rangoun, apprend-on de bonne source, s'y est malgré tout opposé ; pressions des Etats-Unis sur leurs alliés, amis et clients pour qu'ils prennent leurs distances et apportent leur contribution à la « politique d'isolement » envers la Corée du Nord, souhaitée ici et à Washington.

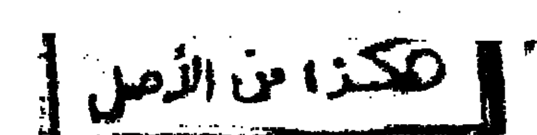
Le Pakistan et l'Egypte seraient prêts à coopérer. Le Japon a condamné verbalement Pyongyang, mais ses « sanctions » sont dérisoires dans la pratique. La plus grosse déception vient cependant de l'absence de réactions, individuelles ou groupées, des pays ouest-européens. Seules la Grande-Bretagne et la Norvège ont condamné le régime nord-coréen. Les autres attendent-ils l'ouverture (prochaine) du procès et ses conclusions pour se prononcer ? L'intérêt national, les considérations politiques et les amitiés particulières empêchent-ils certains de s'indigner ?

On déplore tout particulièrement dans les milieux gouvernementaux le mutisme français, et cela pour au moins trois raisons. D'abord parce que la France, son gouvernement et son président sont *« légalistes et généralement à cheval sur les principes »*. Ensuite parce que la France, souvent elle-même victime d'actes terroristes, les a toujours vivement condamnés. Enfin, et peut-être surtout, parce que depuis plus de deux ans le gouvernement et le président français maintiennent sur la question d'une reconnaissance de la Corée du Nord par Paris et sur celle de la visite (promise en 1982) de M. Mitterrand en Corée du Sud une position jugée ambiguë. Ce qui n'empêche pas la France de vouloir développer ses relations économiques avec Séoul.

Le silence du gouvernement d'un côté et, de l'autre, la visite prévue ici en décembre de M. Fabius semblent relever d'une approche dualiste de la péninsule par la France, à la fois politique et pragmatique. La France avait fait « un beau geste » en dépêchant un ministre, M. Crépeau, aux funérailles. Elle en a perdu le bénéfice en se taisant après la désignation du coupable. Manque de suivi diplomatique ? Embarras politique ? On ne sait. Ce que l'on espère malgré tout c'est que, lorsque le verdict de la justice viendra confirmer l'accusation du gouvernement birman, le gouvernement français ne perdra pas cette fois l'occasion de condamner sans ambiguïté l'Etat terroriste.

R.-P. PARINGAUX.





Corée du Sud

L'ATTENTAT DE RANGOUN

prend mal que les Europ... mnent pas plus sévère... la Corée du Nord



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tunisie

Le président Bourguiba donne droit de cité au multipartisme

Tunis. — Le multipartisme a désormais droit de cité en Tunisie. Après deux ans et demi de réflexion, d'hésitations aussi, le président Bourguiba a fini par accorder samedi 19 novembre l'autorisation à l'existence légale en tant que parti politique au Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.), dirigé depuis 1978 par M. Ahmed Mestiri (1) et au Mouvement de l'unité populaire II (MUP II), constitué par M. Mohamed Bel Hadj Amor (2) à la suite d'une scission de l'organisation créée et animée à partir de l'étranger par l'ancien mimnistre de l'économie, M. Ahmed Ben Salah.

C'est en avril 1981, lors d'un congrès extraordinaire du parti socialiste destourien, qui exerce sans partage le pouvoir sous sa direction depuis l'Indépendance, que le président Bourguiba avait solennellement donné le feu vert au pluralisme politique en affirmant qu'il ne voyait plus d'objection *« à l'émergence de formations nationales politiques ou sociales »*. Effectivement, quatre mois plus tard, il levait la mesure de suspension dont été frappé depuis dix-neuf ans le parti communiste. Mais une série de « bavures » et de mesures allaient faire douter de la nouvelle volonté d'ouverture proclamée. Il y eut d'abord les élections législatives du 1er novembre 1981 auxquelles participaient, aux côtés des partis destourien et communiste, les deux mouvements aujourd'hui reconnus et dès lors tolérés. Les résultats de ces élections furent justement contestés. Des saisies pas toujours justifiées de journaux indépendants ou d'opposition, dont la parution était cependant à mettre à l'actif du régime, eurent d'autre part lieu. Depuis, malgré quelques éclaircies, la vie politique tunisienne semblait progressivement plongée dans une léthargie que l'attitude de critique systématique adoptée par les courants d'opposition, de plus en plus impatients d'être reconnus, ne contribuait certes pas à dissiper.

Devant cette érosion du discours sur « l'ouverture » et plus que jamais soucieux de renforcer une cohésion nationale capable de faire face à toute éventuelle menace extérieure, le président Bourguiba a très certainement pris conscience que l'heure était venue de donner un second souffle à la politique de libéralisation et de *« prendre un nouveau rendez-vous avec l'Histoire »* en plaçant sans plus attendre la Tunisie dans le groupe restreint des pays arabes et africains acceptant le pluralisme politique. Pour le chef charismatique, inlassable animateur depuis cinquante ans d'un parti aux tentations monolithiques longtemps accusées, le pas n'était sans doute pas facile à franchir. Dans cette démarche aussi réaliste que courageuse, le « combattant suprême » a probablement été aidé par sa femme, dont le rôle politique est indéniable, et par le premier ministre M. Mohamed Mzali, qui n'a cessé, depuis son arrivée à la tête du gouvernement en avril 1980, d'encourager le processus démocratique. D'ailleurs, dès samedi soir, Mme Wassila Bourguiba a tenu à saluer publiquement *« l'acte historique »* qu'elle considère comme étant *« garant de l'indépendance de la Tunisie et de son invulnérabilité au fil des générations »*. Quant à M. Mzali, successeur constitutionnel du chef de l'Etat, qui a déjà vu ces derniers mois son autorité renforcée par plusieurs réajustements ministériels, il tire incontestablement de la décision présidentielle un appréciable acquis politique au sein de l'opinion.

De notre correspondant

M. Mestiri : « Une chance pour notre pays »

Autre bénéficiaire, M. Ahmed Mestiri, qui voit ainsi couronné de succès le pari qu'il avait engagé contre vents et marées voici douze ans pour la reconnaissance du pluralisme politique. *« Cette initiative d'une grande portée fait honneur à la Tunisie et dénote de la part du président Bourguiba un courage et une lucidité que nous saluons*, nous a déclaré, visiblement radieux, M. Mestiri. *C'est une chance pour notre pays d'avoir une opposition politique qui conçoit le changement autrement que par des soubresauts, des bouleversements et des coups d'Etat. Il s'agit là de cas si rares dans le tiers-monde. »* Le M.D.S. a toutefois mis l'accent, dans un communiqué, sur le fait que la décision de M. Bourguiba *« ne revêtira toute sa portée historique que si elle est suivie par la promulgation d'une loi d'amnistie générale, par la libération de tous les citoyens détenus dans les prisons en raison de leur engagement politique et par l'autorisation accordée à l'ensemble des courants politiques d'exercer librement leur activité »*. Ces revendications nous ont été aussi confirmées par M. Mohamed Bel Hadj Amor au nom du MUP-II.

A ce propos, le premier ministre a annoncé que le chef de l'Etat avait demandé au gouvernement d'élaborer un projet de loi *« organisant la vie politique et syndicale sur la base du pluralisme et définissant les conditions devant être réunies afin que les partis et les organisations sociales puissent s'adonner à leurs activités dans le cadre d'une liberté responsable »*. Jusqu'ici, les textes prévoient que toute association, quel que soit son caractère, doit obtenir le visa du ministère de l'intérieur pour être légalement reconnue. La future loi, qui devrait être votée d'ici au printemps prochain, édictera un certain nombre de conditions auxquelles devront souscrire les mouvements politiques avant d'obtenir leur reconnaissance. Ils devront, entre autres, s'engager à respecter la légalité constitutionnelle, à reconnaître les acquis du pays (tel le code du statut personnel consacrant les droits de la femme que dénonce le courant islamique), à rejeter la violence et à refuser tout inféodation politique ou financière à l'étranger. Ces dispositions étaient d'ailleurs contenues dans le projet de charte nationale que le président Bourguiba avait suggérée voici trente mois en entrouvrant la porte de la démocratisation.

L'autonomie syndicale

Si le parti communiste et, aujourd'hui, le M.D.S. et le MUP-II n'ont pas été astreints à ces engagements, c'est que, depuis les élections de novembre 1981, *« ils ont su jouer le jeu démocratique en situant toujours leur opposition dans la légalité »*, nous a précisé M. Mohamed Mzali.

Il sera probablement plus difficile aux autres courants politiques existant dans le pays d'accepter toutes les conditions qui seront édictées par la loi. Le Mouvement de la tendance islamique prônant le radicalisme religieux, voire l'intégrisme, le Rassemblement nationaliste arabe qui se borne à répercuter — sans grand succès — des mots d'ordre d'inspiration libyenne et le Rassemblement socialiste regroupant certains courants de la gauche marxiste ne semblent donc avoir, en l'état actuel, que peu de chances de voir consacrer légalement leur existence.

Quant à la référence à l'organisation de la vie syndicale, elle ne paraît être qu'une façon de confirmer *de jure* une situation de fait consacrée par la pratique du mouvement syndical, dont l'autonomie est déjà bien établie depuis deux ans. Il n'en demeure pas moins que subsistent ici et là de multiples interrogations. Celles-ci sont favorisées par les tensions internes que connaît depuis quelques mois la direction de la centrale ouvrière et qui se sont notamment traduites par une polémique publique engagée par M. Habib Achour, président de l'U.G.T.T., avec son secrétaire général, M. Taïeb Baccouche. Si cet épisode est aujourd'hui apparemment dépassé à la suite de prises de position apaisantes de M. Achour, l'autorité de celui-ci est maintenant contestée avec vigueur par une partie de son bureau exécutif, qui lui reproche sont comportement et ses méthodes *« autoritaires »*.

MICHEL DEURE.

(1) Le M.D.S. est un mouvement réformiste d'inspiration démocratique et socialistes qui se situe au centre gauche de l'échiquier politique tunisien.

(2) Le MUP-II milite en faveur de *« l'instauration d'un régime socialiste fondé sur les libertés socialistes et sur la base de la participation des forces productives dans le choix, l'exécution et le suivi des options politiques, économiques, sociales et culturelles »* du pays.

UNE MISSION DE L'O.U.A. A PARIS POUR LE RÈGLEMENT DU CONFLIT TCHADIEN

Une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) comprenant notamment M. Peter Onu, secrétaire général par intérim de cette organisation, et le ministre éthiopien des affaires étrangères, M. Goshu Wolde, a rencontré à Paris, dimanche 20 novembre, pendant deux heures, M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures, en l'absence de M. Cheysson, en voyage en Asie. Au Quai d'Orsay, on précise que cette mission a eu un entretien *« approfondi »* sur des sujets d'intérêts communs. Mais son objet était surtout de tenter de rassembler autour d'une même table de négociation les représentants de M. Hissène Habré et de M. Goukouni Oueddeï. Ce dernier s'est en effet récemment déclaré favorable à une rencontre avec les autorités de N'Djamena. Et M. Hissène Habré, à l'occasion du sommet franco-africain de Vittel en octobre dernier, avait réaffirmé qu'il était prêt à discuter avec *« tous les Tchadiens »*.

M. Wolde avant son départ, samedi 19 novembre, d'Addis-Abeba a annoncé qu'il espérait réunir le mois prochain dans la capitale éthiopienne une « table ronde » en vue de réconcilier les différentes factions tchadiennes. M. Wolde a également précisé qu'il aurait avec M. Hissène Habré des entretiens *« visant à dégager une paix durable et une réconciliation nationale »* au Tchad.

La délégation de l'O.U.A. se rendra, en effet, au Tchad, en Libye et au Nigéria. Cette mission doit également aborder le conflit du Sahara occidental, l'O.U.A. souhaitant prendre une initiative à ce propos, a déclaré M. Wolde qui doit remettre aux dirigeants des pays visités un message du chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Hailé Mariam.

Maroc

Hassan II a nommé M. Karim Lamrani premier ministre

Rabat *(Reuter, A.F.P.)*. — M. Mohamed Karim Lamrani, soixante-quatre ans, directeur général de l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.), a été nommé, samedi 19 novembre, premier ministre par le roi Hassan II. La mission du gouvernement, dont les ministres seront désignés par le souverain dans les prochains jours, conformément à la Constitution, sera d'organiser les élections législatives au début de l'année prochaine.

M. Lamrani, qui remplace Me Maati Bouabid, en fonction depuis mars 1979, a déjà été premier ministre, en 1971, lorsque l'armée a tenté un coup d'Etat contre le roi et, en 1972, lorsqu'elle a essayé d'abattre l'avion dans lequel se trouvait le monarque. Comme à l'époque, il conservera ses fonctions à la tête de l'O.C.P. Le nouveau gouvernement devra également élaborer le budget pour l'année prochaine et assurer la cohésion entre toutes les formations politiques et syndicales, face au référendum d'autodétermination prévu avant la fin de l'année au Sahara occidental, mais qui sera très vraisemblablement ajourné.

Hassan II avait annoncé le 5 novembre, dans un discours radiodiffusé, qu'il allait constituer un gouvernement d'union nationale comprenant six ministres d'Etat sans portefeuille, représentant les six principaux partis politiques. Il s'agit de MM. Maati Bonabib (Union constitutionnelle), Mohamed Boucetta (Istiqlal), Mahjoub Ahardane (Mouvement populaire), Ahmed Osman (Rassemblement national des indépendants), Arslane Jadidi (parti national démocratique) et Abderrahim Bouabib (Union socialiste des forces populaires), qui est dans l'opposition. M. Ali Yata, qui dirige le Parti du progrès et du socialisme (communiste), autre mouvement d'opposition, a été ignoré.

Le pouvoir a également fait un geste en direction de l'opposition. En effet, M. Mounir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail, et M. Mustapha Karchaoui, rédacteur en chef du quotidien de l'U.S.F.P., *Al Moharir*, suspendu depuis les émeutes de Casablanca, en juin 1981, ont été relâchés samedi soir. Traduits en justice avec cinq autres responsables de la C.D.T. et de l'U.S.F.P., qui avaient été remis en juin dernier, avant les élections communales, MM. Amaoui et Karchaoui n'avaient cependant pas été condamnés. Ces libérations ont été accueillies avec une *« immense joie »* dans l'opposition, qui demande que *« cette grâce royale soit élargie à tous les prisonniers politiques au Maroc »*.

Soudan

LES FORCES ARMÉES ONT ÉTÉ MISES EN ÉTAT D'ALERTE

Les forces armées soudanaises ont été mises en état d'alerte maximale en prévision d'une attaque éthiopienne, a annoncé dimanche 20 novembre à Khartoum le ministre d'Etat soudanais aux affaires étrangères, M. Moustafa Medani Abbashar.

« Les forces armées soudanaises sont en état d'alerte pour accomplir leur devoir national de défense de notre pays et de notre peuple », a déclaré le ministre d'Etat devant des ambassadeurs africains qu'il avait convoqués. Il a ajouté que les troupes soudanaises resteraient en état d'alerte *« jusqu'à ce que cessent totalement toutes les hostilités »* entre le Soudan et l'Ethiopie.

Selon le ministre d'Etat, des troupes libyennes et éthiopiennes ont, récemment attaqué conjointement le village frontalier de Malwal, et des avions militaires éthiopiens ont violé l'espace aérien soudanais et bombardé des *« villages innocents »*.

Le maréchal Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, a quitté samedi Orly pour New-York à l'issue de sa visite en France. Avant de prendre l'avion, le chef de l'Etat soudanais a confirmé que les sept Français et les deux Pakistanais enlevés du chantier du canal Jonglei avait bien été libérés. Il a affirmé que des *« ennemis »* de la France et du Soudan avaient mené cette action pour faire perdre *« tout son contenu et tout son sens »* à sa visite à Paris qui, selon lui, a été *« extrêmement satisfaisante »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Selon l'ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica

UNE INVASION DU NICARAGUA « N'EST PAS IMPOSSIBLE »

San-José *(A.F.P.)*. — Une invasion du Nicaragua *« n'est pas impossible »*, bien qu'il n'existe aucun plan défini, car les Etats-Unis *« ne peuvent pas vivre avec un régime marxiste-léniniste subversif et actif dans la région »*, affirme M. Curtin Windsor, ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica.

Dans une interview accordée au quotidien local *la Nacion*, M. Windsor déclare que les Etats-Unis veulent amener les gouvernants du Nicaragua *« à revenir aux intentions et aux idées originelles de la révolution »*. Pour parvenir à cet objectif, *« nous devons persuader et utiliser aussi la pression. Si cela ne marche pas, il est possible que nous ayons à faire quelque chose de plus »*.

Selon le diplomate, la réactivation du Conseil de défense centre-américain (CONDECA), dont font partie le Guatemala, le Honduras et le Salvador, avec Panama comme observateur, entre dans ce mode de persuasion et de pression utilisé par Washington contre le Nicaragua *« pour défendre les intérêts des démocraties et des pays de la région »*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- **UN PILOTE SE RÉFUGIE AU PAKISTAN.** — Un avion de combat Sukhoi-7 de l'armée de l'air afghane s'est posé, dimanche 20 novembre, à Nushki, à environ 200 kilomètres au nord-ouest de Quetta, la capitale du Balouchistan. Son pilote s'est immédiatement rendu aux autorités locales et a déclaré qu'il avait volontairement fait défection afin de montrer son *« profond ressentiment à l'égard du régime fantôche de Kaboul »*, a précisé un porte-parole pakistanais. C'est la première fois qu'un avion militaire afghan se pose dans ces conditions au Pakistan. Un hélicoptère de combat avait cependant atterri en territoire pakistanais, en octobre 1982, et avait été restitué au gouvernement afghan après que son pilote eut obtenu le droit d'asile. — *(A.F.P.)*

Brésil

- **EXTENSION DE LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE.** — Le général Figueiredo, en visite officielle en Algérie, a poursuivi dimanche 20 novembre ses entretiens avec les dirigeants algériens, et il a suggéré la création d'une commission gouvernementale mixte et la conclusion d'un accord de coopération dans les domaines scientifique, technique et technologique. — *(Reuter.)*

Espagne

- **DEUX MILLE MANIFESTANTS A MADRID POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE FRANCO.** — Deux milles militants d'extrême droite ont scandé à Madrid des slogans hostiles à la presse et à la police et chanté l'hymne de la Phalange dimanche 20 novembre. D'autre part, plusieurs milliers de personnes se sont rendues le même jour à la Vallée des morts, à 40 kilomètres de Madrid, pour rendre hommage à Franco et à José Antonio, fondateur de la Phalange. — *(A.F.P.)*

Gabon

- **M. DE GROSSOUVRE A LIBREVILLE.** — Le conseiller du président de la République, M. François de Grossouvre, doit se rendre à Libreville, les mardi 22 et mercredi 23 novembre pour tenter de mettre un terme au différend franco-gabonais. Cette visite fait suite à celle de Me Roland Dumas, ami personnel de M. François Mitterrand, qui s'était également rendu dans la capitale gabonaise les 30 et 31 octobre. Cette mission n'avait apparemment donné aucun résultat. M. Pierre Dabezies, ambassadeur de France au Gabon, est actuellement à Paris pour tenter de régler les divergences entre les deux pays survenues après la publication du livre de Pierre Péan *Affaires africaines*. — *(A.F.P.)*

Guatemala

- **ENLÈVEMENT D'UN COOPÉRANT D'UNE AGENCE AMÉRICAINE.** — M. Ramos Perez, un linguiste guatémaltèque employé par l'Agence internationale pour le développement, a été enlevé, a-t-on appris ce lundi 21 novembre. C'est le quatrième coopérant travaillant pour un organisme dépendant des Etats-Unis qui disparaît en dix mois. Trois personnes employées par l'AID ont été récemment assassinées. Ce meurtre a provoqué la suspension temporaire de l'aide économique des États-Unis au Guatemala. — *(U.P.I.)*.

Inde

- **ACHATS D'ARMES EN OCCIDENT.** — L'Inde envisage l'achat d'importantes quantités d'armes dans plusieurs pays occidentaux, a déclaré, jeudi 17 novembre, le ministre de la défense, M. Venkataraman, à son retour d'un voyage en France, en Grande-Bretagne, en Suède et en Autriche. Elle envisage la production de canons de 155 millimètres avec la collaboration technique de la Suède, de tourelles de chars avec celle de la France, et d'un avion de combat léger avec celle de la Grande-Bretagne ou de la France. Elle a également sollicité ces deux pays pour l'achat d'un système de détection aéroporté des avions ennemis et entend commander de nouveaux Sea Harrier à Londres. Une enveloppe représentant l'équivalent de 1,07 milliard de dollars a été prévue jusqu'au 1er avril 1984, pour ces achats.

République Sud-Africaine

- **INCULPATION D'UN JOURNALISTE.** — M. Allister Sparks, correspondant en Afrique du Sud de l'*Observer* et du *Washington Post*, a annoncé, dimanche 20 novembre, qu'il avait été inculpé de violation des lois sur la censure pour avoir cité Mme Winnie Mandela, épouse du dirigeant du congrès national africain (A.N.C.) emprisonné à vie. Mme Mandela fait l'objet d'une mesure de *« banissement »* qui interdit notamment toute référence dans la presse locale pour les personnes qui en sont frappées. M. Sparks, qui doit comparaître le 29 novembre devant un tribunal, est passible d'une peine de trois ans d'emprisonnement. Ce journaliste est également accusé d'avoir publié *« de fausses informations »* sur la police sud-africaine à partir de renseignements émanant d'une organisation politique noire à Washington selon lesquels les forces de l'ordre auraient constitué un *« escadron de la mort »* pour éliminer des personnalités de l'A.N.C.

Le Monde

politique

LE 83e CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Avec M. Rossinot, élu à la présidence, les radicaux restent fermement ancrés dans l'opposition

Les radicaux valoisiens, réunis en congrès les 18, 19 et 20 novembre à Paris, n'ont pas sauté le pas. Même s'ils se déclarent tous attachés à la réunification de la famille radicale, ils n'ont pas voulu, dimanche, s'engager dans la voie que leur proposait M. Olivier Stirn.

En portant à leur présidence M. André Rossinot, député de la Meurthe-et-Moselle et nouveau maire de Nancy, ils ont choisi la *« continuité »*, la *« fidélité »* à une ligne politique adoptée au lendemain du 10 mai 1981, celle de l' *« opposition républicaine »*.

Avec M. Rossinot, le parti radical abandonne toute velléité de sortir du rang. Il reste au sein de l'U.D.F., *« clairement et fermement, au service de l'opposition unie, dans le respect des engagements pris »*.

Ainsi, remarquait M. Paul Granet, membre du bureau, ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, ce 83e congrès *« qui a failli être celui de l'explosion, aura été celui de l'orthodoxie »*.

***Le nouveau président du parti radical est sans doute encore plus attaché à l'U.D.F. que ne l'était son prédécesseur. Il n'est pas non plus homme à modifier une ligne politique dès lors qu'il l'a définie. Il est aussi — détail non négligeable—, « barriste »* dans un milieu qui ne l'est pas. Et cela non pas depuis quelques mois, mais depuis plusieurs années. En 1979, déjà, il déclarait volontiers qu'il appréciait *« la rigueur et la solidité des analyses »* de l'ancien premier ministre et *« la dimension sociale qu'il met dans ses réflexions et ses propositions »*.**

Si M. André Rossinot a obtenu la majorité des suffrages exprimés (66,49 %) dès le premier tour de scrutin, M. Olivier Stirn n'en a pas moins réalisé un bon score en recueillant un peu plus d'un tiers des voix (33,57 %). Ce qui l'autorisait à dire, au terme du vote, qu'il a apporté la preuve qu'un *« courant »* existe au sein du parti radical en faveur d'une réunification sans *« préalable »*. Ce courant, le député du Calvados a bien l'intention de l'organiser, de l'animer, jusqu'au jour où *« ses vérités finiront par prévaloir »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Après avoir écouté les rapports des différentes commissions et adopté le document d'orientation — *« la triple urgence »* — qui leur était soumis, les congressistes ont consacré leur après-midi de samedi à un débat de politique générale. Ce fut surtout l'occasion pour les partisans de M. Olivier Stirn et ceux de M. André Rossinot de défendre leurs convictions.

Les premiers insistèrent sur cette *« chance historique »* de recréer un *« tiers parti »*, chacune des deux branches de la famille radicale acceptait d'*« accomplir la moitié du chemin »* qui les sépare. *« Nous avons expérimenté les délices et les limites de l'alliance de l'opposition. Il nous faut aujourd'hui plus qu'une stratégie électorale ; il nous faut définir une ligne politique, celle de l'ouverture nécessaire »*, devait déclarer un délégué du Maine-et-Loire. *« Olivier Stirn est notre dernière chance de prendre de l'ampleur. Il est le seul capable d'assurer au parti un rayonnement national »*, assurait telle autre militante de la Vienne, fréquemment interrompue par la salle, qui protestait en criant *« Mitterrand, Mitterrand ! »*

M. Gabriel Peronnet, président d'honneur du parti radical, regrettait qu'il n'y ait pas eu *« un accord loyal et clair entre les thèses, celle de la continuité et celle de l'espérance du changement »*. Il plaidait pour un *« retour »* au parti radical valoisien *« de tous ceux qui nous ont quitté ou se sont exclus »*. Il affirmait : *« Nous sommes et demeurons dans l'opposition, mais évitons toute politique de surenchère droitière. Mettons-nous dans une position telle que nous soyons indispensables à l'équilibre politique du pays. »* M. Peronnet a expliqué qu'il *« ne croit pas »* à la réunification *« par les états-majors qui sont, hélas, trop engagés, trop prisonniers de leurs alliances »*, mais à un mouvement qui viendra de la base et devra être relayé par un *« fort courant d'opinion »*.

Dans la clarté

Les partisans de M. Rossinot, même s'ils jugent *« louable »* toute *« tentative »* de réunification, insistaient pour que celle-ci n'intervienne que *« dans la clarté et pas à la base de racolage »*. *« Aujourd'hui*, déclarait un délégué de l'Essonne, *si nous changions de cap, le parti se discréditerait. »* M. Morlé, président de la fédération de Paris, ajoutait : *« Mettre un pied en dehors de son camp, c'est affaiblir une opposition à laquelle on est partie prenante. »*

M. Yves Galland, adjoint au maire de Paris, lançait à M. Stirn : *« La politique, c'est plus difficile que la navigation. Pour diriger notre parti, la ligne droite est absolument nécessaire. »*

M. Jean-Thomas Nordmann, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, évoquant l'expérience centriste, affirmait : *« La réunification interviendra le jour où tous les radicaux se seront réunis au deuxième tour de l'élection présidentielle derrière le même candidat. »*

M. Didier Bariani, bien que *« choqué »* par son échec de la veille, retrouvait toute son énergie pour défendre la ligne politique du parti radical telle qu'elle a été définie en 1981. *« Le parti radical ne peut laisser supposer aujourd'hui ou demain qu'il pourrait permettre aux socialistes de jouer les prolongations. Rappelez-vous*, a-t-il dit, *les radicaux ne se sont pas quittés en 1972 pour un petit problème, mais parce que certains voulaient signer le programme commun. Devrions-nous, aujourd'hui, être les seuls à aller à contre-courant de l'opinion qui le rejette ? » « Aurons-nous des élus en 1986*, poursuivait-il, *qui diront au soir du scrutin dans quel camp ils se rangent, qui se demanderont s'ils sont dans l'opposition qui arrive ou dans la majorité qui sort ? »*

Dimanche, après avoir voté à l'unanimité une motion qui dénonce, notamment, *« l'incompétence, le laxisme et le sectarisme »* du pouvoir, avec lequel *« aucun compromis n'est possible »*, les congressistes entendent leurs trois candidats.

« Renaître »

M. Olivier Stirn rappelle quelles sont les étapes qu'il propose pour les *« retrouvailles »* de la famille radicale : la *« discussion »*, qui portera sur l' *« éventuel après 1986 »* et permettra de voir *« si l'ensemble des radicaux acceptent de se priver des extrêmes »* ; la préparation d'un *« programme »* qui défende à la fois *« la sensibilité de la gauche et la rigueur de la droite »* ; l'organisation enfin d'un *« grand congrès de la réunification fin 85 »*.

« Personne de nos alliés, souligne-t-il, *ne peut nous en vouloir de tenter, nous les radicaux, de renaître politiquement »*. *« Ne soyons pas à la remorque*, plaide M. Stirn. *N'attendons pas l'autorisation des autres pour agir ! N'ayons pas peur des réactions de nos partenaires ! Retrouvons nos spécificités. »*

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller de Paris, intervient brièvement pour annoncer qu'il retire sa candidature au bénéfice de M. Rossinot, dont il *« partage la ligne politique »*.

Le député de la Meurthe-et-Moselle insiste, lui, sur la nécessité de *« faire passer un message de clarté, de fermeté et de vérité »*. Il dénonce les *« manœuvres, tantôt de séduction, tantôt d'intimidation, tantôt de diversion »* d'un pouvoir qui, parce qu'il *« connaît un échec patent »*, cherche à *« gagner du temps »*.

« Deux pièges, selon lui, *sont actuellement tendus à l'opposition. Elle a failli tomber dans le premier* [qui] *a consisté à l'enfermer dans l'amalgame opposition = extrême droite (...) » « Nous constituons, en revanche*, a poursuivi le maire de Nancy, *une cible particulièrement bien dessinée pour un autre type d'embuscade : le recentrage. »*

A ceux qui pensent que *« le parti communiste serait prêt à se désolidariser de l'action gouvernementale »*, il conseille de ne pas *« nourrir la moindre illusion à cet égard »*. A ceux qui considèrent que *« le parti radical est le plus à même d'offrir aux socialistes l'élargissement dont ils avaient besoin pour faire l'appoint en 1986 »*, il répond qu'il *« n'y a de redressement possible qu'en renonçant au système socialiste lui-même. C'est à notre cohérence morale et à notre refus des tentations politiques que nous serons jugés demain »*.

Il ajoute : *« Une réunification de la famille radicale, solide, crédible, ne peut se faire dans l'esprit du 10 mai. La place de Valois a été, est et restera le cœur du radicalisme. »*

Pour M. Rossinot, *« se réunir sans objectif précis, c'est abîmer l'idée de réunification »*. Il assure cependant : *« Si la moindre occasion se présentait, quel qu'en soit le terme, qui soit compatible avec notre ligne politique et notre honneur, nous aurions à cœur de la saisir. »*

Il tient à affirmer : *« Les radicaux ne prendront pas devant le pays le risque mortel pour la France d'être ceux par lesquels l'après-socialisme serait retardé. Bien au contraire, par sa participation totale au combat de l'opposition unie par son influence au sein de l'U.D.F, le parti radical constituera le maillon indispensable à la reconquête du pouvoir (...). Rien ne serait plus nuisible pour l'avenir de la France qu'un compromis sur une idée floue du destin national »*, conclut M. Rossinot.

L'obstination tranquille

Après un Corse, un Lorrain prend en main le parti radical. Assurément, le style sera différent, même si la ligne politique reste la même.

Les radicaux ne connaissent pas bien encore le président qu'ils se sont donné. C'est que M. Rossinot n'est pas un « exubérant ». « Je suis un peu froid, sans doute », dit-il lui-même. Froid, peut-être pas, mais plutôt « réservé ». Seuls ses amis et les Nancéiens qui ont appris à le connaître savent qu'il aime plaisanter et « bien vivre ».

M. André Rossinot a l'art de ne répondre aux questions qu'on lui pose que quand il le souhaite vraiment. Il ne cherche jamais à se « justifier », et quand il estime qu'on le presse un peu trop, il oppose à ses interlocuteurs un sourire et un silence obstiné... Et il va son chemin, tranquillement. Au parti radical où il prend sa carte en 1974, à Nancy où il franchit peu à peu les étapes qui le mèneront à la victoire aux élections municipales de mars 1983.

Au début des années 60 — à vingt et un ans, — il milite activement à l'UNEF, puis au sein du mouvement fédéraliste européen et se bat pour l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

En 1969, il est élu conseiller municipal de Nancy chargé de la jeunesse ; en 1977, il devient deuxième adjoint au maire et, en 1978, député de la troisième circonscription de la Meurthe-et-Moselle. Il est réélu en 1981, et le voilà aujourd'hui, à quarante-quatre ans, maire de Nancy, vice-président du conseil régional de Lorraine, premier vice-président du district urbain. Entre-temps, il a fondé le club Perspectives et Réalités de Meurthe-et-Moselle et a su se gagner, depuis ses études secondaires au lycée Poincarré de Nancy, puis de médecine — il est oto-rhino-laryngologiste, — de solides amitiés. On le dit déterminé, implacable en négociations et acharné au travail mais aussi très attentif, « facile d'accès » et « chaleureux ».

Il a appris à connaître et à « apprécier » M. Raymond Barre, quand il fut chargé en 1978 d'une mission parlementaire sur la sidérurgie. Il a été distingué un peu plus tard en 1981 quand il fut chargé — avec d'autres — d'animer la campagne de l'élection présidentielle de M. Giscard d'Estaing en implantant les « comités de pays ».

« J'ai toujours essayé de ne jamais anticiper sur les étapes », explique M. Rossinot le jour où il en franchit une supplémentaire : celle de la présidence du parti radical. Et de préciser à l'adresse de ceux qui espèrent que ses obligations à Nancy leur laisseront la possibilité d'agir à leur guise place de Valois : « Qu'on ne s'y trompe pas, je ne serai ni l'otage d'une situation ni celui d'un clan, encore moins le joueur d'une mi-temps. » Calme mais ferme M. Rossinot !

C. F.-M.

● *Démission de M. Henry.* — M. André Henry, ancien ministre du temps libre, s'est démis de son mandat de conseiller municipal d'Epinal (Vosges). M. Henry, qui avait été élu le 6 mars dernier sur la liste d'union de la gauche conduite par M. Blanck, maire socialiste sortant, a fait savoir que ses nouvelles fonctions de délégué interministériel à l'économie sociale ne lui permettaient plus d'assumer efficacement son rôle au conseil municipal d'Epinal.

● *La troisième voie de l'ENA.* — M. Michel Prat, reçu au concours de la troisième voie de l'ENA, nous prie de préciser que, membre de la C.G.T., il n'est pas « permanent » de ce syndicat et qu'il est également adjoint au maire communiste du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine).

● *Le nouveau maire d'Aulnay-sous-Bois.* — M. Jean-Claude Abrioux, R.P.R., a été élu, dimanche 20 novembre, maire d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) lors de la première session du conseil municipal.

A l'issue du second tour de l'élection partielle des 6 et 13 novembre, provoquée par l'annulation pour fraude du scrutin de mars dernier, la nouvelle équipe municipale se compose de trente-huit conseillers d'opposition (vingt R.P.R. ; dix-sept U.D.F. ; un C.N.I.P.) et de onze conseillers de la majorité (six P.C. ; quatre P.S. ; un P.S.U.).



هكذا من الأصل

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Lemoine boycotté par les élus de l'opposition

De notre correspondant

Nouméa. — Six mois après sa première visite en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, est arrivé, dimanche 20 novembre, à Nouméa où il doit présenter, jeudi, l'avant-projet du nouveau statut du territoire — un statut d'autonomie interne — dont les grandes orientations ont été arrêtées, en juillet dernier, au cours de la « table ronde » de Nainville-les-Roches (Essonne) à laquelle participèrent les délégués des principales formations politiques locales. Mais les convergences importantes qui s'étaient manifestées à l'époque semblent aujourd'hui oubliées. Le député R.P.R. de la deuxième circonscription, M. Jacques Lafleur, reproche à M. Lemoine de n'avoir pas poursuivi la concertation engagée à Nainville-les-Roches.

Mécontent, il a demandé, lors d'une réunion du comité directeur du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), qu'il préside, qu'aucun élu de l'opposition n'accueille le secrétaire d'État ni participe aux réunions prévues avec celui-ci. *« Nous ne répondrons à aucune invitation*, a précisé M. Lafleur, *fût-elle protocolaire. Nous n'avons pas l'intention de cautionner par notre présence des décisions nuisibles à la Nouvelle-Calédonie. »*

Cette décision de boycottage n'est pas une première dans le territoire. Au mois de mai dernier, lors de la venue de M. Lemoine, les dirigeants du Front indépendantiste (F.I.) avaient manifesté leur intention de ne pas le rencontrer, mais ils n'étaient pas passer aux actes. L'attitude de M. Lafleur apparaît comme une concession faite à l'aile droite de son parti qui a tendance à souscrire aux positions du Front calédonien, parti d'extrême droite représenté à l'assemblée territoriale par son fondateur, M. Justin Guillemard, qui est pourtant un élu R.P.C.R. M. Guillemard a appelé à des manifestations permanentes au cours de cette visite de M. Lemoine alors que le R.P.C.R. a déclaré *« n'avoir besoin d'être aiguillonné par personne. Nous ne recommandons pas à la population de manifester*, a dit M. Lafleur, *et nous n'appellerons pas à manifester sans savoir ce qu'on va nous proposer ».* Cette modération est appréciée par l'administration car une partie des forces de l'ordre se trouve encore mobilisée à Tahiti à la suite des troubles sociaux dans le secteur hôtelier.

A son arrivée à l'aéroport, M. Lemoine n'a ainsi été accueilli que par une cinquantaine de militants du Front indépendantiste qui lui ont remis un drapeau du « Pays Kanak », emblème rouge, vert et bleu frappé d'un soleil jaune dans lequel s'inscrit une case de chef coutumier. Le secrétaire d'État, qui a reconnu au territoire le droit d'avoir un jour son hymne et son drapeau, a remercié ce comité d'accueil de ce cadeau symbolique.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Propos et débats

M. Mauroy : hommage à de Gaulle

M. Mauroy, inaugurant à Lille le musée Charles-de-Gaulle, a déclaré : « Le refus de la servitude qui animait l'action du général de Gaulle demeure une constante de l'attitude de la France. Il a à ce point imprégné par son action comme par ses idées et, surtout, par sa passion trente années de notre vie nationale que chacun d'entre nous porte aujourd'hui en lui une part de son message. Qu'aurait pu espérer de plus Charles de Gaulle que d'être ainsi, au-delà de sa vie d'homme, un élément de cohésion et de rassemblement des Français ? »

M. Chirac : M. Mitterrand pas assez convaincant

M. Chirac a déclaré, samedi 19 novembre, en Corrèze : « M. Mitterrand serait plus convaincant lorsqu'il parle, à juste titre, de son désir de défendre la France s'il n'avait pas, par sa politique intérieure, gravement mis en cause notre force économique, fondement essentiel de notre indépendance nationale. »

Approuvant la position du chef de l'État sur les euromissiles, le maire de Paris s'est demandé quel était le but de notre présence au Liban en disant : « Nous prétendons défendre l'unité du Liban et notre présence ne met en rien en cause la partition de fait qu'on y observe. »

M. Pons : Pas de contentieux avec M. Barre

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. : « Il faut que l'opposition soit diversifiée pour obtenir plus de 50 % des suffrages. Il n'y a pas de guerre des chefs en son sein. Il n'y a aucun contentieux avec Raymond Barre. Il y a de bons rapports humains, nous sommes dans le même camp, mais sur le quotidien il nous arrive d'avoir des divergences. Par exemple, nous disons vouloir tenir notre engagement de réduire les prélèvements obligatoires de 1 % par an. M. Barre, pense que ce n'est pas possible. Il y a une divergence et nous aurons des discussions avec lui pour rapprocher nos points de vue. »

M. Crépeau : Le départ des communistes serait négatif

M. Michel Crépeau, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, ministre du commerce et de l'artisanat, estime dans une interview au Journal du dimanche *du 20 novembre :* « La présence du parti communiste au gouvernement a des avantages évidents sur le plan du consensus social, relatif et fragile, certes, mais tout de même réel. Un départ des communistes serait négatif pour la majorité. Mais les décisions du comité central confirment que, globalement, le P.C.F. s'est engagé dans la participation gouvernementale qu'il a maintenue malgré certaines décisions qui n'étaient pas de nature à lui faire plaisir, notamment en matière de politique étrangère. »

LES ATTENTATS EN GUADELOUPE

« Si nous ne nous battions pas, nous finirions comme Haïti »

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — M. Luc Reinette est indépendantiste depuis l'âge de douze ans. Depuis qu'il a vu et vécu l'indépendance de l'Algérie. Il a passé presque la moitié de sa vie en France. En France, mais pas avec les Français. Il a plutôt vécu *« à côté »*. De tous les indépendantistes rencontrés, il est sans doute celui qui brûle de la passion la plus sombre, parfois la plus amère. Pas un sourire sur son visage tendu, dans ses yeux mobiles derrière les fines lunettes. Une dialectique bien au point. L'interviewer traité de *« Monsieur »*. Pourtant, au moment du départ, une brusque détente. Une conclusion inattendue : *« Vous voyez bien que nous ne sommes pas anti-Français »*, dit-il. Les conversations avec les séparatistes se terminent toujours ainsi : sur des mots qui ressemblent à des accolades. Comme si rien d'irréversible encore ne s'était produit.

Depuis une semaine, M. Luc Reinette est le point de mire de la police. Son Mouvement pour une Guadeloupe indépendante (M.P.G.I.) est soupçonné d'abreuver les poseurs de bombes, qui opèrent désormais à un rythme quotidien. Aussi menacé, il s'entoure des précautions : rendez-vous a été pris de nuit dans un parking qui devrait être désert, celui des quais de Port-Louis, du côté des plages « sous le vent ». En fait, trois hommes nous ont précédés. Avec des carrures qui ne trompent guère.

Dans quelques heures, une nouvelle bombe va exploser, cette fois dans l'île de Marie-Galante, au large, devant la gendarmerie locale, faisant des dégâts matériels. Interrogé sur le terrorisme, M. Luc Reinette fait comme tous ses semblables : il en explique la nécessité. *« Il faut des actions concrètes*, dit-il, *si l'on veut qu'une action diplomatique s'engage dans les instances internationales en faveur de notre souveraineté. »*

Niant tout lien avec les attentats, il ne peut pourtant pas les réprouver puisqu'ils se produisent *« dans un cadre révolutionnaire »*. Il déplore les *« victimes innocentes »* (c'est-à-dire les civils) ; il ne souhaite pas que le sang soit versé. Mais, s'il l'est, à qui la faute, sinon à ceux qui n'ont rien compris ?

Pendant près de deux heures, l'homme qu'on soupçonne d'être derrière l'ARC, cette Alliance révolutionnaire caraïbe qui a déclaré la guerre aux *« bandits français »*, cet homme qui se présente comme pacifiste, bien éloigné des manieurs de bombes, tient un discours qui ressemble au leur.

Les signataires du dernier tract de l'ARC s'en prenaient aux *« plaisirs artificiels »* que sont, selon eux, les drogues... et les boîtes de nuit. M. Reinette aussi. Il y voit un effet pervers du colonialisme, une situation qui prive la jeunesse d'avenir et d'*« idéal »*. La campagne contre l'immoralité, d'ailleurs, semble avoir commencé. La veille, une bombe a détruit au Gosier le groupe électrogène d'une discothèque. M. Reinette parle aussi des *« greffes qui n'ont pas pris »* et de la France qui tient les Guadeloupéens *« par le ventre »*. *« Les Guadeloupéens ne se sentent pas français que de cette façon*, affirme-t-il. *Si les Américains leur proposaient des avantages supérieurs, ils deviendraient américains »*. Et il ajoute : *« L'intéressant, c'ets de savoir si les Français, eux, considèrent les Guadeloupéens comme leurs compatriotes. »*

Dans ces conditions, que les indépendantistes n'aient pas plus de 5 % des voix aux élections, cela n'a pas beaucoup d'importance. Aux yeux de M. Reinette, l'indépendance est inéluctable et *« la moitié des Guadeloupéens, même s'ils ne sont pas indépendantistes, pensent de la même façon »*.

Il préférerait que cette indépendance soit *« conquise »* plutôt qu'*« octroyée »*. La lutte, en effet, *« permet au peuple de se conscientiser »*, alors que si demain *« un gouvernement français quelconque décide de nous larguer sans que nous nous soyons battus nous ne serions pas préparés pour vivre en pays souverain. Nous finirions comme Haïti »*.

Moralisme

Le jour où la Guadeloupe sera *« libre »*, M. Reinette prévoit qu'il n'y aura plus d'*« incitation à la consommation »*. L'accent sera mis sur le développement. *« Il faudra se passer de luxe pendant un certain temps. Je suis obsédé par la perte de notre appareil productif »*, dit M. Reinette. Tous les indépendantistes le sont.

Produire... pour être responsable. *« Ma mère adopte : responsabilité »*, dit une affiche de Radio-Tambour, l'une des deux stations indépendantistes. Le même mot de responsabilité est affiché dans les studios de Radio-Unité, la station du M.P.G.I. Voici deux ans que cette radio diffuse son message, sans autorisation officielle, mais le plus ouvertement du monde. Des jeunes se relaient au micro. Ils ne s'expriment qu'en créole, les disques sont de reggae, de calypso, de free-jazz, de gwo-ka (gros tambour en guadeloupéen) ; mais on ne passe pas n'importe quel disque : *« Nous éliminons les musiques aliénantes, les musiques sirop. »* Et aussi *« celles qui se situent au-dessous de la ceinture »*. Toujours le moralisme. Comme s'il s'agissait d'exorciser l'image de l'Antillais érotique, faiseur d'enfants, mangeur d'allocations, qui a été propagée à l'extérieur.

Les milieux officiels de Basse-Terre, chef-lieu du département, sont très inquiets. Ils estiment que les attentats vont continuer. On redoute même des attentats individuels.

La police semble convaincue que l'ARC est la branche armée du M.P.G.I. et que si M. Reinette n'agit pas lui-même il a formé des élèves. Combien ? Peut-être une vingtaine, divisés en trois ou quatre équipes soigneusement cloisonnées. La police, apparemment, les connaît mais ne peut pas les arrêter faute de preuves.

On craint aussi, à Basse-Terre, que le contre-terrorisme ne s'organise. Il s'est manifesté la semaine dernière pour la première fois. Le domicile de M. Reinette a été mitraillé de nuit. De représailles en représailles, on pourrait aboutir, comme disent les indépendantistes, à des *« réactions incontrôlées »*. Le schéma est connu. Il a été expérimenté ailleurs.

CHARLES VANHECKE.

POLITIQUE

Un entretien avec M. Georges Marchais

(Suite de la première page.)

Mais dans l'hypothèse — ce n'est pas pour demain, hélas! mais c'est ce qui est souhaitable — où le monde s'engagerait dans la voie d'un désarmement respectant l'équilibre des forces, alors se poserait, un jour, pour la France comme pour les autres pays, le problème d'aller vers la réduction de cette force.

— Le respect de la sécurité égale pour tous, que vous recommandiez en 1977, nécessitait-il, dans le cas de l'Union soviétique, l'installation de missiles SS-20 en Europe ?

— Nous n'avons jamais pris position sur cette question. Nous pensons que c'est une discussion académique. Les appréciations sont extrêmement contradictoires, de part et d'autre. Qui faut-il croire ? Les Etats concernés ont les moyens de déterminer de façon précise ce qu'est l'équilibre des forces. Mais nous, en tant que parti politique, nous ne disposons pas des données nécessaires. Nous nous plaçons donc à un point de vue politique en disant : il faut l'équilibre.

» Dans le décompte pour établir l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest — car il ne s'agit pas d'un équilibre des forces entre deux pays seulement, — il faut prendre en considération l'ensemble des forces existantes, y compris celles de la Grande-Bretagne et de la France. Nous appartenons, en effet, à l'Alliance atlantique, et nous ne demandons pas d'en sortir. Cette appartenance implique pour la France des obligations. Pas plus qu'on ne pourrait négliger une force militaire, quelle qu'elle soit, se situant dans un pays à l'Est, on ne peut négliger une force se situant dans un pays occidental.

» C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons demandé que tous les gouvernements européens soient associés à la négociation de Genève. il ne faut pas laisser se régler le sort de l'Europe dans un tête-à-tête américano-soviétique.

Il y a un risque grave de tension internationale

— Estimez-vous que l'insertion de la France dans l'alliance atlantique s'est accrue depuis deux ans et demi ?

— Non. Dans l'accord que nous avons conclu avec le parti socialiste, en juin 1981, nous avons fait référence à l'appartenance de la France à l'alliance atlantique. Alors, certes, depuis deux ans et demi, l'alliance a été amenée, parfois, à prendre des initiatives, qui, de notre point de vue, n'ont pas toujours servi la cause de la paix. La preuve en est — même si on peut dire qu'il y a aussi des responsabilités de l'autre côté — que nous avons, aujourd'hui, un climat de tension en Europe, qui est extrêmement dangereux.

— Et qui vous paraît assimilable à la crise de Berlin ou à celle de Cuba ?

— Je suis convaincu que si les Américains installent des Pershing, nous allons connaître une période difficile, car les Soviétiques ont prévenu qu'ils prendront des contre-mesures et qu'ils quitteront la conférence de Genève. Même si des forces considérables de paix existent et sont capables d'empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre, il y a, incontestablement, un risque grave de tension internationale.

— Estimez-vous que cette ligne de tension principale explique l'existence de foyers de tension secondaires, en quelque sorte — par exemple au Proche-Orient — ou qu'il peut y avoir un lien entre les deux choses ?

— Absolument pas. Au Proche-Orient, deux questions primordiales sont posées : le problème palestinien, qui se posera aux pays de la région et à la communauté internationale tant que le peuple palestinien n'aura pas eu droit à une patrie et à un Etat, et celui du Liban, où existe une situation interne extrêmement complexe dans les conditions des deux occupations israélienne et syrienne. Dans les deux cas, il s'agit de zones de tension dont les causes sont locales.

— Votre condamnation du comportement de la Syrie vis-à-vis de l'O.L.P. vaut-elle critique de la politique de l'Union soviétique, dont la Syrie est l'alliée ?

— Nous ne nous sommes pas déterminés en fonction des rapports existant entre l'Union soviétique et la Syrie, mais en fonction du comportement de la Syrie dans cette circonstance précise. Nous condamnons ce comportement, dont on voit bien qu'il va dans le sens de la liquidation du peuple palestinien, de l'O.L.P. et de sa direction.

» Plus généralement, nous considérons qu'on ne fait pas tout ce qui devrait être fait pour l'application des résolutions de l'ONU, concernant aussi bien le Liban que le peuple palestinien et la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël.

— Estimez-vous que l'attentat dont a été victime la force française au Liban, le 23 octobre, a pu être commis avec la complicité au moins tacite de la Syrie ?

— Nous n'avons pas d'éléments qui nous permettent de porter d'appréciation exacte sur ce qu'a été le comportement de la Syrie dans cette période. Nous avons condamné sans équivoque ces attentats et nous avons demandé que soit activée la discussion entre toutes les forces libanaises, en vue d'aboutir à un accord garantissant la souveraineté du Liban et le retrait de toutes les forces étrangères de ce pays.

» Aujourd'hui, nous approuvons que des mesures de protection soient prises, après les attentats que nous avons connus, pour assurer la sécurité du contingent français, qui a une mission humaniste à accomplir. En même temps, nous disons : attention à l'engrenage! Car vous voyez bien : hier, il y a eu cet attentat. Aujourd'hui, on fait porter la riposte sur ceux qui sont supposés en être responsables. Le risque n'existe-t-il pas que, demain, ceux-ci répliquent à nouveau ? C'est ce risque que nous voulons éviter, en appelant de nos vœux un succès de la négociation de Genève permettant de résoudre le problème libanais. A partir de là, comme le président de la République vient de le rappeler, les troupes françaises seraient immédiatement rapatriées.

— Une action comme celle qu'ont menée les forces aériennes françaises à Baalbeck relève-t-elle de la protection du contingent français ou marque-t-elle un changement de nature de sa mission ?

— C'est au nom de la protection que le président de la République a pris sa décision. Il est exclu que cela modifie le sens de la mission bien précise, dans le cadre de la force multinationale, du contingent français au Liban. Il est resté dans le cadre de cette mission jusqu'à présent, et personne ne propose qu'il en sorte. C'est, d'ailleurs, ce qu'a réaffirmé le président de la République.

Il est de mon devoir de parler aussi au nom de la France

— Vous prenez position, ainsi, en tant que responsable d'un parti membre de la majorité. Or le président de la République a expliqué, le 16 novembre, que, pour ce qui concerne l'action extérieure de la France, c'est lui qui décide et que les partis, il ne s'en occupe pas.

— Comme je m'attendais à cette question, j'ai regardé la Constitution, que, comme vous le savez, nous n'avions pas votée, en 1958, car nous avions considéré qu'elle établissait le régime du pouvoir personnel. Elle existe, elle a été ratifiée par le peuple français, et nous devons, aujourd'hui, la respecter telle qu'elle est.

» L'article 15 de la Constitution dit : « *Le président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale.* » C'est à ce titre que le président de la République a parlé à la télévision.

» L'article 3 dit : « *La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.* » L'article 4 dit : « *Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.* »

» Eh ! bien, dans le respect de ces articles-là, je considère que, en tant que composante de la majorité, lorsque je me déplace à l'étranger, par exemple, il est de mon droit, mais aussi de mon devoir, de parler, non seulement au nom de notre parti, mais aussi au nom de la France, du gouvernement auquel nous participons.

— Les partis concourent à l'expression du suffrage. Concourent-ils, aussi, à l'élaboration de la politique qui est menée ?

— Vous savez comme moi qu'un autre article de la Constitution, l'article 20, dit que « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* ». Il y a, il est vrai, ce que l'on appelle le « domaine réservé », c'est-à-dire les problèmes de la défense.

— En 1977, vous étiez favorable à une certaine collégialité de la prise de décision nucléaire. Est-ce toujours le cas ?

— Nous n'avons pas rediscuté de cette question, mais je peux vous donner mon opinion personnelle. D'abord, je ne pense pas que la décision puisse être prise par un seul homme. Ce serait, en tous les cas, pour des raisons simplement matérielles, techniques, le fait d'un certain collectif. Mais, en tout état de cause, la question de la guerre et de la paix est trop importante pour dépendre de la décision d'un seul homme. Il est souhaitable que, comme cela existe dans d'autre pays, les pouvoirs concernés soient consultés, étant entendu qu'il convient de trouver une forme de consultation permettant à notre force de dissuasion de conserver toute l'efficacité qui est la sienne.

— Pour en revenir au rôle des partis dans l'élaboration de la politique suivie, que pensez-vous du fait que, chaque mardi matin, à l'Élysée, se réunissent le président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du P.S. ?

— Le président de la République appartient au parti socialiste, qui dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Ceci explique cela. Pour ce qui nous concerne, nous ne sommes pas invités à participer à ces réunions. C'est seulement lorsque le président de la République est amené à des rencontres internationales importantes, engageant l'avenir de la France, qu'il nous reçoit, comme il le fait pour les dirigeants des autres partis politiques.



(Dessin de PLANTU.)

— Et en dehors de ces rencontres officielles ?

— C'est le seul canal dont nous disposons pour être informés. Pour le reste, il y a les interventions publiques du président de la République, les décisions gouvernementales et, naturellement, les discussions que les parlementaires communistes ont dans le cadre de la majorité.

La politique charbonnière ne tient pas compte du coût social

— Votre rencontre « au sommet » avec le parti socialiste, le 1er décembre prochain, doit-elle être, selon vous, consacrée à « vérifier » l'application par les deux partis de leur accord de juin 1981, ou bien doit-elle permettre l'élaboration d'une sorte de « programme commun » pour la fin de la législature ?

— Il s'agit de lancer une vigoureuse contre-offensive contre la droite, qui, à la fois, caricature tout ce que la gauche a fait depuis 1981 et multiplie les obstacles à la politique engagée, afin de reconquérir le pouvoir. Une contre-offensive constructive, ce qui implique de prendre les dispositions nécessaires pour résoudre les problèmes posés, je pense particulièrement au chômage, au pouvoir d'achat et à ce qu'on appelle les « problèmes de société ».

» Nous allons à cette rencontre dans cet état d'esprit. Il ne s'agit pas de renégocier un accord ni de l'actualiser, puisque cet accord repose sur les cent dix propositions faites par le candidat François Mitterrand dans le cadre de l'élection présidentielle. Notre accord, nos décisions communes reposent sur des engagements pris devant les Françaises et les Français et ratifiés par le suffrage universel. Il s'agit de faire le bilan et de voir comment on peut faire pour surmonter les difficultés et aller de l'avant.

— Cette rencontre pourrait-elle être l'occasion de se mettre d'accord sur des mesures de nature gouvernementale permettant d'« aller de l'avant » ?

— Mais, vous savez, il y a plusieurs niveaux où il est possible d'intervenir pour y parvenir. Il y a le gouvernement, et les ministres communistes donnent leur opinion en son sein. Il y a l'Assemblée nationale, et, dans le cadre de la majorité, sur la base de notre accord avec le parti socialiste, les députés communistes font des propositions qui permettent d'avancer. Enfin, il y a l'action « en bas », pour rassembler dans l'action toutes les forces populaires, démocratiques, qui ont porté la gauche au pouvoir et qui souhaitent qu'elle réussisse. Nous souhaitons que, dans les entreprises, par exemple, en s'appuyant sur les droits nouveaux des travailleurs, le parti socialiste et le parti communiste agissent ensemble, que ce soit contre la fermeture des usines ou pour créer les conditions du développement et de la compétitivité de notre économie. Nous souhaitons, aussi, que les deux partis agissent ensemble pour résoudre les problèmes touchant au pouvoir d'achat des travailleurs et à la vie dans les villes, les quartiers et les villages.

— Votre point de vue sur la politique charbonnière n'ayant pas été retenu, le président des Charbonnages de France, membre du P.C.F., a donné sa démission. La même logique ne pourrait-elle pas s'appliquer si vous n'étiez pas entendus pour ce qui concerne le pouvoir d'achat ou l'emploi ?

— Pour ce qui est du charbon, le gouvernement avait pris des engagements précis : relance de la production jusqu'à 30 millions de tonnes en 1990 ; embauche et formation des mineurs ; amélioration de la situation sociale des travailleurs. Il y a eu de premières réalisations : arrêt du déclin, embauche, formation, réduction du temps de travail. Mais le problème, aujourd'hui, c'est qu'on abandonne ces objectifs. Les nouvelles orientations aboutiraient à réduire la production, de 18-19 millions de tonnes aujourd'hui, à 16 millions de tonnes en 1984, et à la suppression de huit mille emplois ; à plus long terme, 10 à 12 millions de tonnes et suppression de vingt mille emplois.

» A Lens, le 26 avril dernier, le président de la République avait déclaré : « *Dans le prix d'une tonne de charbon, il n'y a pas que le prix marchand, il y a aussi ce que coûte à l'économie française une importation en devises. Il faut y ajouter ce que peut signifier la désertification d'une région comme celle-ci, la remise à zéro des investissements, le coût du chômage, le coût social. Tout cela additionné fera le compte de ce que l'Etat jugera possible de faire pour ce qu'on appelle le charbon français.* »

— Estimez-vous que les décisions prises l'ont été sans tenir compte de ces éléments ?

— Si on avait pris en compte tous les éléments du coût social, on aurait conclu qu'il vaut mieux produire en France qu'importer. En outre, l'évolution des sciences et des techniques, notamment avec la gazéification et la liquéfaction, fait du charbon une énergie mais aussi une matière première d'avenir.

» Voilà ce qui explique la décision prise par Georges Valbon et nos propres positions sur la politique charbonnière.

— Est-ce que votre attitude ne risque pas d'être comprise comme un manque de courage dans l'exercice de vos responsabilités de parti gouvernemental, face à un électorat qui vous pose des problèmes ?

— Non. Je pense que personne ne peut soupçonner le parti communiste de manquer de courage ; il l'a montré dans son histoire. Nous ne nous dérobons pas devant nos responsabilités et nous ne nous déterminons pas simplement en fonction de la volonté supposée de nos électeurs. D'ailleurs, j'ai mené toute la campagne pour l'élection présidentielle de 1981 sur la base de propositions qui nous paraissaient, seules, de nature à permettre de sortir de la crise. Cela nous a coûté des voix, car il y avait un décalage entre les mesures à prendre et le niveau de conscience des gens.

On essaie d'accréditer l'idée que nous aurions une politique changeante

— Ne craignez-vous pas que l'opinion s'interroge sur la loyauté de votre comportement en tant que partenaire de la majorité ?

— Il nous arrive de faire des remarques, des critiques, des observations. Il n'y aurait pas pluralisme si nous n'avions pas le droit de les faire. Mais tout cela débouche toujours, dans tous les cas et en toutes circonstances, sur des propositions constructives pour aller de l'avant. Nous voulons réussir.

» On essaie d'accréditer l'idée que nous aurions une politique changeante. C'est faux : nous avons une ligne claire, et croyez-moi, comme mes camarades, je me sens bien dans ma peau. Notre participation au gouvernement ne dépend pas de tel ou tel désaccord sur telle question donnée ; elle repose sur la stratégie de notre parti, telle qu'elle a été définie par nos trois derniers congrès.

» Permettez-moi de rappeler ce que nous avons dit au vingt-quatrième congrès : « *En nous situant loyalement dans la majorité nouvelle, nous y développons notre action propre, nous y exprimons notre spécificité. C'est vrai au gouvernement, dans une solidarité sans faille pour tenir les engagements pris en commun avec le parti socialiste. C'est vrai à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans les collectivités locales et régionales, où nos élus inscrivent dans l'action de la majorité nouvelle leurs initiatives propres sur la base des engagements pris devant leurs électeurs. Et c'est vrai, aussi, dans le pays, dans les entreprises et les localités, où le parti révolutionnaire que nous sommes joue son rôle original et indépendant.* »

» D'ailleurs, jne ne vois pas pour quelle raison les communistes quitteraient le gouvernement aujourd'hui. J'ai examiné devant vous la politique internationale menée par le gouvernement et le président de la République, et on peut constater que nous avons un accord quasi total avec cette politique. La seule différence, je le répète, concerne la question de savoir s'il faut comptabiliser ou non la force française dans l'ensemble des forces nucléaires européennes. Ce n'est pas une divergence majeure, de nature à nous faire quitter le gouvernement.

» Pour ce qui est de la politique intérieure, nous avons notre part dans le bilan positif des vingt-huit mois de notre activité commune à la direction du pays. Naturellement, il y a des domaines — surtout l'emploi et le pouvoir d'achat — dans lesquels il faudrait faire plus et mieux. Ce serait possible, avec les atouts considérables dont dispose la France, et c'est ce que nous souhaitons. Mais nous ne sommes pas seuls au gouvernement : il y a nous, et le parti socialiste. Nous sommes liés avec lui par un accord et c'est sur cette base que nous participons au gouvernement.

— Il y a quelque temps, un important responsable de la C.G.T. disait : « La politique économique du gouvernement s'éloigne de plus en plus des objectifs de 1981 ? » *Que pensez-vous de cette déclaration ?*

— D'abord, la C.G.T., c'est la C.G.T. ; et le parti communiste, c'est le parti communiste. Il y a à la direction de la C.G.T. des hommes qui appartiennent à la direction du parti communiste et il y en a d'autres qui appartiennent à la direction du parti socialiste. Pour nous, c'est une position de principe : les syndicats doivent être indépendants du patronat, de l'Etat et des partis.

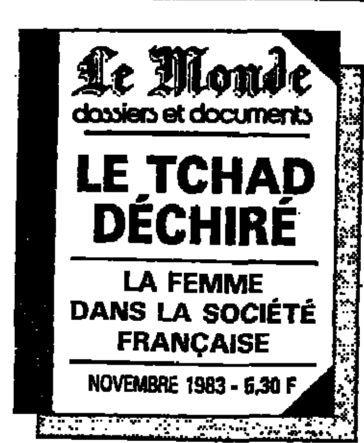
» Cela dit, je ne veux pas esquiver votre question. Est-ce que nous nous écartons de 1981 ? Je ne dis pas cela ! Ce que je dis, c'est ceci : lorsque en 1981, nous avons ensemble, socialistes et communistes, déterminé les objectifs de notre action au gouvernement et dans la majorité, nous l'avons fait en fonction de la réalité de la situation, puisque notre accord précise que ces changements se poursuivront « *par étapes, selon un rythme de transformations qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, et des nécessaires équilibres économiques et financiers* ».

» Un certain nombre de ces objectifs ont été atteints, mais il en reste à atteindre et, pour y parvenir, nous pensons qu'il faut hâter le pas, notamment en donnant leur pleine efficacité aux moyens dont dispose le gouvernement pour surmonter les difficultés économiques actuelles, que j'ai évoquées.

— A côté de celle de la participation du P.C.F. au gouvernement, une autre question revient régulièrement, celle de votre présence à la tête de ce parti.

— La question ne se pose pas, parce qu'elle n'est pas posée par le parti et parce que je ne la pose pas moi-même. Je n'ai nullement l'intention de prendre ma retraite. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI,
PATRICK JARREAU
et PHILIPPE LABARDE.



Le prochain statut des élus locaux

• Formation totalement gratuite
• Interdiction de licenciement
• Crédit d'heures mensuel

Au cours d'une allocution prononcée devant les élus socialistes du Nord, réunis samedi 19 novembre à Hellemmes, le premier ministre a apporté plusieurs précisions sur la préparation du statut de l'élu local, qui doit donner lieu à un projet de loi. M. Pierre Mauroy a notamment déclaré : « *En matière de formation, nous devons poser le principe d'un droit, pour les élus locaux, à une formation intégralement gratuite. Le nombre d'heures de formation auquel nous nous sommes arrêtés, pour le moment, est de huit heures par élu et par année civile.*

» Le coût de la formation ainsi que la compensation des pertes éventuelles de rémunération que pourraient subir les élus durant cette formation seront pris en charge par une caisse de compensation. Elle sera alimentée par les cotisations de l'ensemble des collectivités territoriales. Cette caisse pourrait être gérée de façon paritaire, comme le Centre de formation des personnels communaux, par exemple.

» Les élus disposeront du libre choix de l'organisme responsable de leur formation. Ils pourront s'adresser soit à une association d'élus, soit à un organisme public ou privé. Sous réserve toutefois que l'association ou l'organisme dispensant la formation soit préalablement agréé par le ministre chargé des collectivités locales (...).

» En outre, le projet en cours d'élaboration institue un régime de crédit d'heures forfaitaire et mensuel. Ce régime tient compte des fonctions exercées et, en ce qui concerne les maires et les adjoints, de l'importance démographique des communes.

» De plus, les élus auront droit au remboursement, par la caisse de compensation, des rémunérations perdues du fait des absences au titre du crédit d'heures.

» Une disposition du texte laissera la possibilité aux employeurs de continuer à verser à leurs salariés élus locaux l'intégralité de leur rémunération pendant leur absence pour formation ou pour exercice du mandat. Cette disposition bénéficiera notamment aux fonctionnaires de l'Etat (...).

» Pour les élus qui conservent une activité professionnelle, le projet du gouvernement prévoit qu'aucun licenciement ne peut être prononcé en raison des absences légalement prévues pour la formation et pour l'exercice du mandat. Et cela sous peine de nullité de licenciement.

» Restent enfin à définir les dispositions financières. Ce sont les plus délicates car, si l'on n'y prend garde, elles pourraient donner le sentiment que l'on s'écarte de la notion fondamentale de gratuité des fonctions électives pour aller vers une « professionnalisation » de la politique.

» Je veux dire de la façon la plus nette que ce n'est pas l'orientation du gouvernement. Ce serait contraire à toute notre approche d'une démocratie renouvelée dans le cadre de la décentralisation. »

Le chef du gouvernement a également affirmé la nécessité de « *mettre de l'ordre* » dans le système des indemnités de fonctions actuellement en vigueur dans les collectivités locales.



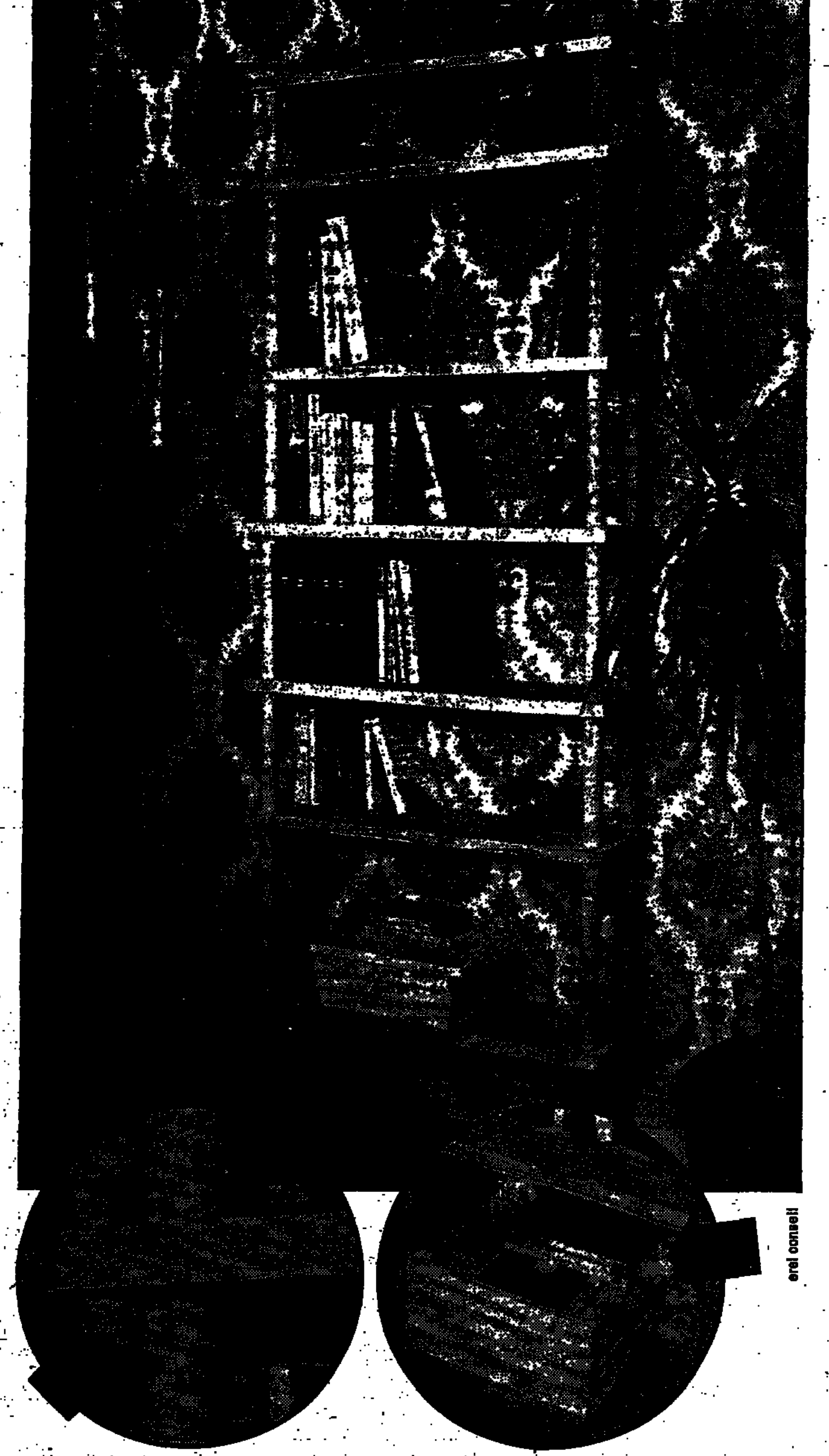
une bibliothèque à vos mesures...

...ou comment dénicher l'introuvable

Vous l'avez sûrement cherchée en vain cette bibliothèque parfaitement adaptée à l'espace dont vous disposez dans la salle de séjour, la chambre, l'entrée, etc. Mais voilà ! La dimension ne convenait pas exactement, ou le style n'était pas compatible avec celui de votre mobilier ...

MAF (Mobilier Authentique et Fonctionnel) a trouvé la solution économique, esthétique et rationnelle à votre problème.

Nous vous proposons une bibliothèque à colonnes, entièrement en pin massif, réalisée à vos mesures au centimètre près : hauteur, largeur, profondeur et nombre de tablettes.



Montage par simples chevilles
Epaisseur des tablettes 22 mm

Exemple de livres de différents formats que l'on peut ranger sur une profondeur de 0,25 m

erel conseil

calculez vous-même votre prix

Grâce à la formule qui suit, vous pourrez établir le prix exact de votre bibliothèque en fonction des dimensions souhaitées :

H : hauteur exprimée en mètres, maximum 2,30 m (par exemple : 1,80 m)
L : largeur en mètres (par exemple : 0,70 m)
N : nombre de tablettes (par exemple : 6)
P : profondeur en mètres (3 possibilités : 0,25 m, 0,30 m, 0,35 m)

Prix net TTC port et emballage compris :
40 × H + 300 × L × N × P + 400

Dans l'exemple choisi : H : 1,80 m, L : 0,70 m, N : 6, P : 0,25
Prix = 40 × 1,80 + 300 × 0,70 × 6 × 0,25 + 400 = 787 F TTC

L'assemblage, extrêmement facile et rapide à réaliser, s'effectue au moyen d'une technique parfaitement traditionnelle. Pas de clous, de vis ou de colle. Uniquement des chevilles en bois qui, outre leur aspect plus esthétique, confèrent à votre bibliothèque une solidité à toute épreuve. De plus, celle-ci est modulable, ce qui vous permettra par la suite de réaliser des ensembles muraux plus importants.

BON DE COMMANDE

Écrire en capitales

Nom : .... *Prénom :* ....
Adresse : ....
....
.... *Tél. :* ....
Éventuellement : Bâtiment : .... *Escalier :* ....
Étage : .... *N° de porte :* ....

Je souhaite passer commande d'une bibliothèque MAF aux dimensions suivantes :

H (hauteur en mètres ; maximum 2,30 m) = ...
L (largeur en mètres) = ...
N (nombre de tablettes) = ...
P (profondeur) = 0,25 ☐ 0,30 ☐ 0,35 ☐

CALCUL DU PRIX :
Rappel de la formule : 40 × H + 300 × L × N × P + 400
Votre prix : .... *F TTC port compris*

A régler par chèque bancaire ☐ *CCP* ☐ *Mandat postal* ☐
A l'ordre des Meubles MAF

MAF

56 bis, rue du Louvre 75002 Paris - Tél. : 261.65.79 et 261.65.89

Trente mille manifestants contre le « dualisme scolaire »

Les deux manifestations organisées, le dimanche 20 novembre, à Yssingeaux (Haute-Loire) et à Chauny (Aisne), par le Comité national d'action laïque (CNAL) ont connu l'affluence. De vingt mille à trente mille personnes ont répondu, dans les deux villes, à l'appel lancé par le CNAL pour obtenir du gouvernement qu'il durcisse ses positions à l'égard de l'enseignement privé. MM. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, ont rappelé l'hostilité de leurs militants au « *dualisme scolaire* » et leur exigence « *d'une seule école publique et laïque* »

Les organisateurs à rassemblement d'Yssingeaux craignaient une mobilisation insuffisante. En définitive, les laïques sont venus en foule, de dix-sept départements. Il faut dire que cette ville représente, pour eux, une véritable provocation : M. Jacques Barrot, ancien ministre, premier adjoint au maire d'Yssingeaux, est également député U.D.F. de la Haute-Loire et président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. Enfin, cette petite sous-préfecture compte cinq établissements d'enseignement privé mais n'a pas de lycée public...

Kermesse laïque à Yssingeaux

De notre envoyé spécial

Yssingeaux. — Dans les embouteillages qui, dès dix heures du matin, dimanche 20 novembre, bloquaient les accès de la petite sous-préfecture de la Haute-Loir, l'espérance perçait : on allait être nombreux... Isabelle, une sécrétaire venue du Puy avec son mari, « *en simples parents* », parle d'agréable surprise. Une jeune Yssingelaise, condamnée à l'internat faute de lycée public dans sa ville, se déclare ravie de voir la nationale bloquée « *au nord comme au sud* ». M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), se dit content et même très content.

Malgré une intense préparation dans les départements des académies de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand, nombre de militants laïques avaient, la veille encore, des inquiétudes. Le rassemblement d'Yssingeaux serait-il un succès ? Face aux partisans de l'école privée, qui manifestent un peu partout en France, les défenseurs de « *l'école de la République* » réussiraient-ils à mobiliser ?

Les cars immobilisés en longues files, les voitures abandonnées dans les champs à quelques kilomètres de la ville témoigent de ce succès. Pour gagner la cité interdite à la circulation motorisée, le cortège s'est constitué dans l'improvisation. Groupés derrière les banderoles de leur syndicat départemental, les occupants des cars ont gravi une petite colline au milieu des chevaux effarouchés. Les passagers des voitures ont cherché à reconnaître leurs amis dans ce flot déjà compact. Appels de hauts-parleurs, gesticulations des responsables de la coordination.

Lentement, le cortège a pu se mettre en mouvement et emprunter les rues étroites d'Yssingeaux. Derrière la banderole du CNAL, « *pour le développement, la transformation et l'unification laïque du système éducatif* », vingt mille, peut-être vingt-cinq mille personnes défilent (1).

Tout à la joie de se trouver si nombreux, ils crient peu de slogans. Calmes et souriants, comme les élus, députés et maires ceints de leur écharpe tricolore, ils marchent dans le froid vif. Quelques bravos tombés des fenêtres, quelques « *Liberté, laïcité* », montaient du cortège, et puis, des groupes de jeunes qui tentent d'entraîner leurs voisins à crier « *Une seule école publique et laïque* », ponctuent la marche.

Martine est heureuse. Institutrice dans la banlieue de Grenoble, elle a fait le déplacement en car. « *Je retrouve l'ambiance des manifs d'avant mai 1981* », avoue cette jeune enseignante, visiblement ravie que « *toute la gauche soit présente* ». « *C'est l'unité* », lance un de ses compagnons en montrant les badges qui voisinent avec ceux du parti communiste et quelques insignes C.F.D.T., ostensiblement affichés. Nouvelle venue au combat laïque, Martine préfère affirmer sa « *volonté de défendre l'école attaquée de tous côtés* ». *Elle sourit cependant en regardant le vieux drapeau rouge de la fédération de la Libre pensée qui suit le cortège de l'Isère. Elle a peut-être souri une autre fois lorsqu'elle a aperçu ce militant de l'Ardèche portant bien haut une petite pancarte où un pinceau a tracé avec de beaux arrondis : « Mexandeau à l'éducation »*. L'Ardèche, ils sont nombreux à être venus de ce département, « *malgré le givre* », comme l'explique le maire d'une petite commune de montagne, « *fière de son école publique et qui tient à la garder* ».

Les engagements du candidat Mitterrand

Traversée dans toute sa longueur, la cité d'Yssingeaux offre, à la sortie, ses pâturages aux manifestants. Le cortège termine son parcours sur le terrain de football. C'est l'instant des rencontres. « *On ne s'est pas revu depuis la sortie de la « Normale »*, s'écrie un quinquagénaire en serrant longuement la main d'un élu. Les bouchons des bouteilles de Côtes roannaises « *cuvée Yssingeaux 20 novembre* » sautent. Dans le vent devenu plus froid, les groupes s'installent pour piqueniquer. C'est à un parterre où dominent les blousons de ski que M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du syndicat des instituteurs (S.N.I.) lance un appel ai président de la République pour qu'il tienne « *les engagements du candidat Mitterrand* ».

« *Nous ne nous résignons pas à nous inscrire dans les propositions qui nous sont faites aujourd'hui par le gouvernement, parce qu'elles se situent dans la perspective d'une intégration dualiste* », explique-t-il, avant d'affirmer que le CNAL mettra tout en œuvre « *pour dépasser les blocages provisoires d'aujourd'hui* ». Au pied de la tribune improvisée, M. Jean Poperen, de la direction du P.S., peu étonné du nombre de participants, estime que, maintenant, le gouvernement « *doit prendre des décisions* ».

SERGE BOLLOCH.

(1) Les organisateurs évaluent le nombre des participants à 35 000.

L'école privée à l'étranger

Italie : En attendant une loi Debré

De notre correspondant

Rome. — L'exemple français inspire la campagne qui se développe en Italie en faveur d'un financement de l'économie privée par des fonds publics. Seule l'école publique est gratuite et nombreux sont les parents qui estiment n'avoir pas vraiment le choix entre les geux genres d'enseignement.

Le fait que l'enseignement privé italien soit essentiellement catholique complique le problème, car les adversaires d'un financement du secteur privé par les budgets publics font valoir que le principe du pluralisme scolaire n'y trouverait pas son compte. A ce jour, seule les écoles maternelles privées peuvent prétendre à quelques subventions.

La démocratie chrétienne, pour sa part, prépare une proposition de loi qu'elle présentera prochainement au Parlement instituant un financement public de l'enseignement privé. En 1980, elle avait déjà un projet créant des « bons d'école ». Selon cet ancien texte, les parents dont les enfants fréquentent une école privée auraient bénéficié d'une allocation représentant 80 % du coût moyen d'un élève pour le budget de l'État.

La polémique est relancée aujourd'hui par la conférence épiscopale italienne qui a rendu publique les grandes lignes d'un document, ayant pour thème « *l'école catholique aujourd'hui en Italie* ». Les évêques y soulignent ce qu'ils nomment la « *marginalisation économique* » de l'enseignement catholique. Ils demandent un financement, destiné non aux institutions mais aux personnes qui, selon la constitution, ont le droit de choisir sur une base égale entre l'enseignement privé et l'enseignement public. Les défenseurs du principe d'égalité font valoir que l'article 33 de la Constitution prévoit, certes, que « *les organismes privés peuvent créer des écoles sans charges pour l'État*, mais aussi (articles 29 et 30) que les parents « *ont le droit et le devoir de donner une instruction à leurs enfants* ». Afin de donner toute sa signification à cette disposition (également contenue dans la déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations unies), il faut, souligne-t-on chez les démocrates chrétiens, qu'existe une égalité totale entre école privée et école publique.

Une situation anormale

Sont, en revanche, hostiles à toute modification du statut de l'enseignement privé, les partis laïques et notamment les socialistes et les communistes. Pour ces derniers, le document de la conférence épiscopale italienne n'apporte pas d'éléments nouveaux à un débat ancien. Ils estiment que tout financement direct ou indirect reviendrait à instituer une sorte de « *service public privé* » aggravant le caractère improductif des interventions budgétaires de l'Etat. Pour les socialistes, plus nuancés, les raisons financières priment : toute aide à l'enseignement privé accroîtrait les dépenses de l'Etat.

Les syndicats autonomes de l'enseignement proposent, pour leur part, une voie médiane permettant aux parents dont les enfants vont à l'école privée de déduire les frais de scolarité de leur déclaration de revenu.

Le problème du financement direct ou indirect de l'école privée en Italie est d'autant plus actuel que l'on enregistre un déveoloppement de celle-ci. Jusqu'au début des années 1970, toutes les écoles maternelles étaient privées. En 1982, plus de 60 % de celles-ci sont toujours dans ce cas. Pour l'école primaire, qui reçoit 4,3 millions d'élèves, on ne compte, en revanche, que 7,7 % d'établissements privés. L'accroissement des effectifs de ceux-ce est dû à deux facteurs : une réaction à la contestation qui s'est développée dans les écoles publiques dans les années 1970 et, aujourd'hui, la peur des parents à l'égard de la drogue.

Le phénomène est lié au revenu des parents : c'est ainsi que les écoles privées du secondaire sont particulièrement recherchées dans les grandes villes (Gênes, Milan, Rome ou Turin...), où leurs effectifs représentent plus de 20 % de la population sociaire. La fréquentation des établissements privés est beaucoup plus faible dans le sud, plus démuni.

Certains hommes politiques, comme l'ancien ministre de l'éducation, M. Valitutti (libéral), reconnaissent qu'il existe une situation anormale dans l'enseignement qui conduit à désavantager l'école privée. Mais, pour l'instant, il ne semble pas se dessiner au Parlement une majorité qui permette de faire évoluer la situation.

PHILIPPE PONS.

FAITS DIVERS

La mort de « Tarzan »

De notre envoyé spécial

Lons-le-Saunier. — Le petit village de Voiteur, enfoui sous les côteaux de vigne entre la Bresse et les plateaux du Jura, vivait au rythme paisible des récoltes de vin blanc. En 1980, l'arrivée d'un cordonnier de vingt-six ans troubla cette quiétude. A l'entrée de l'échoppe, face à l'église, l'enseigne — deux bottes de sept lieues — donnait la mesure du personnage, d'une carrure athlétique et d'un poids de 120 kilos : C'était, dit-on, « une bête », et on l'appelait « Tarzan ». Les démêlés de Christian Grée avec sa femme Francine, dont il était séparé, mais si peu, les vitres cassées et les scènes incessantes de jour comme de nuit, l'amour vache, n'étaient pas du goût des villageois. Et déplacée aussi cette liberté que ce « parasite » prenait avec ses horaires.

On craignait « Tarzan » pour ses colères d'ivrogne, qui lui avaient valu quelques déboires policiers dans plusieurs cafés de Lons-le-Saunier, où il était interdit : « *Après une bonne braillée, il était comme fou.* » Voiteur n'est pas une jungle et ce Tarzan-là dérangeait. D'où un lâche soulagement, lorsque, le 6 novembre au soir, il fut abattu d'un coup de carabine par un voisin de son ex-femme, Gilbert Gallat. Les deux hommes ne se détestaient pas, puisque, le jour même du drame, ils avaient vidé ensemble une bouteille — il y avait 3 grammes d'alcool dans le sang de la victime, 2 grammes dans celui du meurtrier, — mais d'instinct Voiteur prit le parti du « petit père Gallat ».

On est, à l'évidence, du côté de l'ouvrier agricole, soixante et un ans, discret, aimant son patron, qui le lui rendait bien. Un célibataire timide qui, depuis vingt ans, prenait tous ses repas dans une même pension de famille. La patronne pleure aujourd'hui : « *Un homme si honnête,* dit-elle, *il ne devait rien à personne.* »

A l'heure de l'apéritif, Voiteur se souvient de l'enfance malheureuse de Gilbert, enfant de l'Assistance ; on lui prête, entre deux tournées, un passé de maquisard et tout en trinquant on vante pêle-mêle ses qualités de chasseur — il chassait le sanglier la veille du drame.

Entre ce David de un mètre soixante et Goliath, Voiteur n'hésite pas : le « petit père » meurtrier devient même le héros d'un jour. Le village est soudain saisi par la légitime défense. Une pétition circule, un comité de défense est lancé, on s'anime beaucoup...

Huit jours après, il fait un froid de voleur et la bourgade se tait. On ne trouve plus un seul pétitionnaire de zinc. Un dernier quarteron de va-t-en-guerre à l'Hôtel du Cerf fait déjà figure d'anciens combattants : « *Gilbert,* disent-ils, *mérite une médaille.* » Mais aucune réunion du conseil municipal depuis le drame, pas un habitant pour assister, le 15 novembre, à la reconstitution des faits. Et, lorsque Gilbert Gallat, l'air placide, une Gitane maïs au coin de la lèvre, fut amené sur les lieux du meurtre, il n'y avait plus que quatre gendarmes pour lui serrer la main. Puis on le ramena à le prison de Lons-le-Saunier.

NICOLAS BEAU

RACKET OU ANTISÉMITISME ?

Les enquêteurs s'interrogent sur les mobiles de l'attentat contre le restaurant parisien L'Orée du Bois

L'attentat commis samedi 19 novembre peu avant minuit contre le restaurant L'Orée du Bois, à Paris (XVI[e]), n'avait toujours pas été revendiqué lundi matin. L'explosion d'une bombe a fait trente-trois blessés dont une jeune femme assez grièvement atteinte aux jambes. Quelque deux cent cinquante personnes participaient au banquet annuel de l'Amicale des enfants de Saint-Florentin-La-Capelle, au premier étage de l'établissement lorsqu'un engin, placé sur la terrasse qui prolonge le restaurant, a explosé à quelques mètres seulement des dîneurs. Un autre banquet auvergnat, celui de l'Amicale des Anciens de la bourrée, avait lieu en même temps au rez-de-chaussée du restaurant. Selon la police, l'engin, de forte puissance, aurait pu causer des dommages considérables.

M. Robert Taïeb, soixante ans, propriétaire de l'établissement depuis plus de quatre ans, affirmait, dimanche, ne jamais avoir fait l'objet de mesures d'intimidation et rapprochait l'attentat de ceux qui avaient visé le drugstore Publicis-Saint-Germain et le restaurant Goldenberg de la rue des Rosiers. Pied-noir d'origine juive, M. Taïeb dénonçait plutôt « *un acte visant à marquer l'opinion publique* ». En l'absence de revendication, les enquêteurs de la brigade criminelle étudient deux pistes : celle d'un attentat antisémite — mais pourquoi avoir visé un banquet auvergnat ? — et celle d'un acte de racket dont ferait l'objet la famille propriétaire de ce restaurant de luxe.

Situé en bordure du boulevard périphérique, non loin de la porte Maillot, L'Orée du Bois accueille nombre de banquets, congrès et réceptions privées. Au printemps dernier, M. Ariel Sharon, ancien ministre israélien de la défense, y avait donné une conférence de presse.

Les prix Philips pour les jeunes

Le prix scientifique Philips pour les jeunes a été décerné, la semaine dernière, à Paris, à un jeune toulousain de vingt et un ans, Arnaud Maurières, pour ses travaux sur la reproduction naturelle et artificielle de certaines variétés d'orchidées. Pour cette étude, il a reçu un chèque de 10 000 francs, comme six jeunes — Christoffe Corizzi, Vincent Raubertie, Gilles Millet, Thierry Genin, Philippe Godin et Frédéric Martin, de la Celle-Saint-Cloud — pour la réalisation d'une navette spatiale expérimentale dont le pilotage est commandé par ordinateur.

Au cours de la remise de prix, sous la présidence de M. Louis Leprince Ringuet, une trentaine d'autres scientifiques en herbe ont été remarqués par le jury du prix Philips. Il s'agit de : Laurent Collot, qui a reçu 8 000 francs pour la mise au point d'un microdensimètre et d'une table traçante gérés par ordinateur ; Pascal Siskind, qui a reçu 6 000 francs pour l'étude hydrochimique des eaux souterraines du Valois ; Philippe Arnaud, Philippe Lasnier et Philippe Grandcolas, qui ont reçu chacun 5 000 francs, l'un pour la mise au point d'un langage informatique, le deuxième pour celle d'un langage informatique d'assemblage, et le troisième, enfin, pour ses essais de mensuration de certains insectes (orthoptères) ; quinze jeunes de la quatrième du lycée Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), qui ont reçu 4 000 francs pour leur étude écologique d'un site proche de leur commune, ainsi que Laurence Comte pour ses travaux d'utilisation des euphorbes ; Janick Simeray pour ses recherches sur des lentilles à focales variables et Fabien Legiret pour son étude de robotique sur un bras articulé ; Françoise Prugniel, Philippe Elie et Orkhan Truki, qui se partagent 3 000 francs pour leur observation du Soleil, tout comme Jean-Louis Durand et Jean-François Lerouzic pour leur recherche sur l'effet Sabatier, et Bruno Lemaître pour son étude sur le comportement social primitif d'un oniscide ; enfin, Jean-Claude Hulot qui, comme Eric Nissouset et Pascal Thibaudeau, a reçu 1 500 francs pour ses travaux sur la naissance, la vie et la mort des taches solaires, et ses deux camarades pour les leurs sur le blanc d'œuf et le lait.

Une plage anglaise polluée par des déchets radioactifs

Quelque 200 mètres de plage ont été interdits au public le 19 novembre à proximité de l'usine de retraitement nucléaire de Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre, à la suite d'une contamination par déchets radioactifs. L'usine de retraitement de Windscale, qui fait partie du grand complexe nucléaire de Sellafield (*le Monde* du 8 novembre), rejette en mer d'Irlande ses déchets liquides au moyen d'une conduite de béton de 2,5 kilomètres.

Alors que la conduite déversait en mer des résidus de solvants chimiques utilisés pour nettoyer les cuves et les conduites de l'usine, un brusque changement des courants marins, selon un communiqué de la direction, aurait rejeté à la côte les effluents liquides.

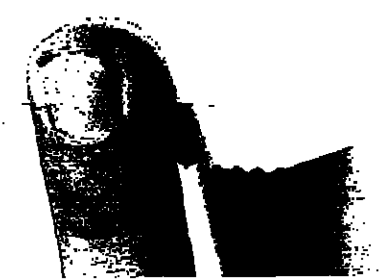
Il y a trois semaines, une chaîne de télévision britannique avait donné l'alarme à propos d'une possible propagation du cancer aux abords de l'usine.

EN BREF

● *Pluies torrentielles à Lisbonne : six morts.* — Six personnes au moins ont été tuées et des dégâts considérables sont signalés dans la capitale portugaise en raison des pluies torrentielles de ces derniers jours, précise-t-on à Lisbonne de source officielle ce lundi 21 novembre. L'une des zones les plus touchées est celle de Cascais, à l'ouest de Lisbonne, sur les bords du Tage. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Un stock d'armes et des faux papiers découverts à Paris.* — M. Jean Zamponi, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, le 19 novembre, M. Jean-Louis Baudet, trente et un ans, journaliste au service de la société Édi-Afric « la Documentation africaine », et sa compagne M[lle] Catherine Legagneur, vingt-cinq ans, comptable, qu'il a notamment inculpés d'infraction à la législation sur les armes et les munitions.

Au domicile de M. Baudet, 3, rue des Solitaires à Paris, les enquêteurs ont découvert un pistolet-mitrailleur, trois pistolets automatiques, des munitions, des rouleaux de mèche lente, et, à son bureau, trois passeports allemands, des cartes d'identité italiennes vierges, des cartes d'identité et passeports provenant de vols, des tampons de la préfecture de police de Paris et de la préfecture des Hauts-de-Seine.



Immigrés et forces de l'ordre

LES POLICIERS A L'ÉCOLE

S'attacher à mieux connaître les immigrés, leur culture et leur mode de vie. Cette directive n'émane pas d'une association d'aide aux travailleurs migrants, mais de la direction générale de la police nationale. Adressée récemment aux responsables des divers centres et écoles chargés de la formation initiale et permanente des gardiens de la paix, cette recommandation, est, en soi, une innovation.

Cette *« attention particulière »* qui, selon M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, *« doit être réservée au problème des migrants »* est détaillée dans une circulaire de M. Jean-Marc Erbès, directeur de la formation des personnels de police.

Inévitables, les précautions de style n'y empêchent pas un constat lucide sur les pratiques policières à l'égard des immigrés. Notant les *« difficultés »* rencontrées par les services de police dans *« leurs interventions lorsque sont impliquées des personnes immigrées »*, M. Erbès écrit que, *« en dehors des raisons liées aux conditions de vie, de travail et à une insertion insuffisante de ces populations (...), [elles] s'expliquent par une méconnaissance des cultures, des valeurs et des modes de vie propres aux différentes ethnies. »*

Afin d'y remédier, la formation des policiers s'attachera donc à *« développer leur information et leur réflexion sur ces questions »*, car il est *« capital qu'au moment de leur entrée dans l'administration, les jeunes fonctionnaires soient particulièrement avertis (...) du nécessaire refus de toute discrimination, qu'elle qu'en soit la nature »*. Concrètement, la question de l'immigration sera abordée *« tout au long des scolarités »*. Ainsi, lors de l'enseignement des techniques professionnelles, devra être soulignée *« l'importance de la dimension rationnelle dans les rapports avec les populations étrangères, l'objectif étant d'éviter que ne se créent des situations conflictuelles lors d'interventions »*.

L'instrument privilégié de cette *« connaissance des communautés immigrées, de leurs cultures respectives »*, sera *« l'ouverture des écoles au monde extérieur »*. Leurs équipes pédagogiques sont invitées à multiplier les conférences, visites, débats, projections, études de presse, etc., *« avec le concours d'intervenants extérieurs »* comme avec *« la participation active des élus, des responsables sociaux et des représentants des communautés concernées »*. En somme, la police nationale invite ses personnels à *« une réflexion sur les difficultés d'insertion des populations immigrées dans la société française »* et à une étude *« des fondements et des mécanismes des comportements racistes en général »*.

E. P.

UN VOYAGEUR CLANDESTIN TUÉ PAR UN DOUANIER

(De notre correspondant.)

Marseille. — Un douanier âgé de trente-sept ans, M. Jean Aubert, a tué, le 19 novembre vers 13 heures, un jeune passager clandestin qui tentait de quitter un paquebot amarré au poste 88 du port de la Joliette, à Marseille. Le navire, en provenance de Bougie (Algérie), avait accosté une heure auparavant. C'est au cours d'une ronde que deux douaniers ont aperçu le jeune homme tentant de se mêler aux matelots quittant le navire. Au moment où les douaniers lui demandaient ses papiers d'identité, l'homme prit la fuite, poursuivi par M. Aubert, qui, perdant régulièrement du terrain, dégaina son arme et fit feu sans sommation. A 30 mètres, la balle a atteint le jeune homme à la colonne vertébrale. La mort a été presque immédiate. Il n'a pas été possible d'établir l'identité du passager.

M. Aubert a déclaré qu'il s'agissait d'un accident et qu'il n'expliquait pas comment, ayant voulu tirer une balle en l'air, il avait atteint le fuyard. Cette explication n'a pa convaincu M. Jean-François Roude, juge d'instruction à Marseille, qui a inculpé le douanier (par ailleurs conseiller municipal P.S. de la commune d'Allauch, près de Marseille) d'homicide volontaire et l'a placé sous mandat de dépôt. — J. C.

MÉDECINE

DES MALADIES INFECTIEUSES ENCORE DANGEREUSES

Le gouvernement lance une campagne nationale d'incitation à la vaccination contre la rougeole et la rubéole

A l'occasion d'un séminaire organisé le 18 novembre par la Ligue française pour la prévention des maladies infectieuses, le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, a rendu public un programme national d'incitation à la vaccination contre la rougeole et la rubéole. Objectif : obtenir que tous les jeunes enfants, garçons et filles, soient vaccinés contre ces deux maladies virales entre douze et quinze mois. Un vaccin unique sera commercialisé par l'Institut Mérieux.

La rougeole n'est pas — n'est plus — un fléau dans les pays industrialisés, à la différence de nombreux pays du tiers-monde où elle demeure l'une des principales causes de mortalité infantile. Pourtant, les épidémies rougeoleuses continuent en France à faire des victimes. Les dangers de cette maladie virale sont dus à l'apparition de complications infectieuses qui peuvent survenir soit pendant la période éruptive (complications respiratoires, encéphalites), soit à distance. Il s'agit alors de l'apparition d'une grave affection neurologique (la panencéphalite suraiguë sclérosante) qui apparaît en moyenne sept ans après l'épisode infectieux et dont l'évolution est toujours mortelle.

A l'échelon national, la rougeole est considérée comme responsable d'une cinquantaine de décès annuels et de cinq mille hospitalisations, d'une dizaine de jours en moyenne. On recense aussi chaque année entre dix et vingt nouveaux cas de panencéphalite.

Pour cette autre maladie virale qu'est la rubéole, les risques sont différents, le danger ne résidant que dans l'affection de la femme enceinte. L'atteinte virale du fœtus est à l'origine soit d'avortements spontanés, soit de naissances d'enfants malformés (malformations oculaires, cardiaques, auditives ou nerveuses). Depuis quelques années, la suspicion de rubéole chez la femme enceinte est un motif fréquent de demande d'avortement. On estime néanmoins entre cinquante et deux cents le nombre annuel de cas de rubéole congénitale.

Au total, la note économique de ces deux affections est estimée aux environs de 300 millions de francs chaque année. Le coût de la vaccination systématique s'élèverait, selon le docteur Elisabeth Bouvet (direction générale de la santé), entre 30 et 40 millions de francs. Une vaccination d'autant plus justifiée que son efficacité et son innocuité ont été parfaitement démontréeS. Ainsi, aux Etats-Unis, où cette vaccination a été généralisée depuis dix ans, on en est au seuil de l'éradication de la rougeole et l'incidence des cas de rubéole congénitale a nettement diminué.

L'information du corps médical

La campagne nationale d'incitation que lance aujourd'hui le secrétariat d'Etat à la santé vise à obtenir une vaccination associée rougeole-rubéole systématique de tous les jeunes enfants entre douze et quinze mois ainsi qu'une vaccination contre la rubéole des fillettes (entre onze et treize ans), des jeunes filles et des jeunes femmes qui ne sont pas encore protégées naturellement.

Elle s'appuiera avant tout sur une information destinée au corps médical, en particulier aux médecins généralistes, aux pédiatres, aux médecins scolaires et à ceux de la protection maternelle et infantile. En outre, chaque praticien recevra une lettre émanant de la direction générale de la santé expliquant les buts et les moyens de cette campagne. Celle-ci sera appuyée par une action du comité français d'éducation pour la santé. Un arrêté ministériel publié au *Journal officiel » du 18 novembre inscrit sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables par les caisses de Sécurité sociale le vaccin anti-rougeoleux et anti-rubéoleux commercialisé par l'Institut Mérieux. Parallèlement, une évaluation de l'efficacité de cette campagne sera entreprise. Ses résultats devraient être connus dans un an.*

JEAN-YVES NAU.

Convaincre ou contraindre ?

L'incitation à la vaccination peut-elle être efficace en France ? Introduits sur le marché il y a plus de douze ans, les vaccins contre la rougeole et la rubéole n'ont guère été utilisés : entre dix et vingt enfants sur cent sont vaccinés contre la rougeole, et moins d'une adolescente sur cinq contre la rubéole. On observe une situation tout à fait anormale pour la vaccination antirubéoleuse : elle est rarement mise en œuvre, mais on a, en revanche, très fréquemment recours aux examens sérologiques qui permettent de savoir si une femme enceinte est protégée contre le virus. En cas de suspicion d'infection rubéoleuse, l'avortement est fréquemment pratiqué. « *Finalement*, note-t-on à la Ligue française pour la prévention des maladies infectieuses, *on se comporte comme si le geste préventif principal était l'interruption de grossesse décidée à plus ou moins bon escient, à la moindre inquiétude clinique ou sérologique.* »

Mettre fin à ce paradoxe, c'est avant tout convaincre le corps médical et les parents que ces vaccinations sont utiles, efficaces et sans danger. Il est peu probable qu'on atteigne rapidement le taux de couverture vaccinale recherché (90 %). La commercialisation par l'Institut Mérieux d'un vaccin unique est un élément nouveau et positif.

Certains freins risquent néanmoins d'apparaître. N'étant pas obligatoires (1), les vaccinations antirubéoleuses et antirougeoleuses ne sont pas en théorie prises en charge par la Sécurité sociale. Le remboursement du nouveau vaccin, confient les spécialistes, a été obtenu *« après dix-huit mois de haute lutte »*. Rien n'empêche cependant la Caisse primaire d'assurance maladie de s'opposer au remboursement (2). On se refuse pour l'heure à la direction générale de la santé à envisager une telle hypothèse. Reste que depuis douze ans, l'absence de contraintes, l'indifférence — quand ce n'était la réticence — de professions de santé et de désintérêt du public ont conduit à l'échec auquel on cherche aujourd'hui à remédier.

(1) Les vaccinations obligatoires sont celles contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la tuberculose.

(2) Le double vaccin est commercialisé au prix de 48,70 francs.

DÉFENSE

L'armée de l'air dispose d'un nouvel avion de reconnaissance tactique

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *« L'œil du ciel »* : c'est ainsi qu'a été surnommé le Mirage-F-1-CR, le nouvel avion de reconnaissance tactique, qui vient de commencer à équiper la 33e escadre de reconnaissance de la force aérienne tactique (FATAC), basée à Strasbourg-Entzheim, et qui doit, progressivement, remplacer les Mirage-III-RD en service depuis une vingtaine d'années.

Le général Michel Forget, commandant la FATAC, a précisé, à la fin de la semaine dernière, que l'armée de l'air avait prévu de commander soixante-quatre exemplaires du Mirage-F-1-CR. Entre 1984 et 1988, deux escadrons — soit quinze appareils et une vingtaine de pilotes par escadron — de la 33e escadre en seront dotés, un troisième escadron restant momentanément équipé du Mirage-III-RD (avec un calculateur et un radar Dopler qui lui donnent une capacité tous temps à basse altitude).

Dérivé à quelques détails près de l'intercepteur Mirage-F-1 en service depuis une dizaine d'années dans les escadres de chasse, le Mirage-F-1-CR emporte, cependant, un système de navigation et d'armement dont la technologie rappelle, plutôt, celle du Mirage-2 000 : soit, un calculateur central, un nouveau radar conçu pour la basse altitude et une centrale à inertie qui permettront au Mirage-F-1-CR de réaliser, de jour comme de nuit, quelles que soient les conditions atmosphériques, des pénétrations — en navigation autonome totale en vol à vue — à très basse altitude et à très grande vitesse supersonique.

Le Mirage-F-1-CR embarque, pour la recherche du renseignement et sa transmission aux officiers-interprétateurs au sol, des caméras Omera-33 pour les prises de vues verticales à basse altitude, des caméras panoramiques Omera-40 et des détecteurs infra-rouge Cyclope qui peuvent fonctionner de nuit, par mauvais temps et sont insensibles à un camouflage ordinaire.

Ultérieurement, le Mirage-F-1-CR sera équipé d'un radar aéroporté, dit à antennes latérales, qui a de réelles capacités tous temps, détecte les cibles mobiles et qui permet de transmettre instantanément les informations les plus récemment recueillies. Cependant, l'interprétation des renseignements est, à la fois, plus longue et rendue un peu plus délicate.

Selon le général Forget, l'innovation la plus spectaculaire dans le domaine de la reconnaissance aérienne tactique sera l'apparition, en 1984, d'un système complètement automatisé, associé au Mirage-F-1-CR, pour la préparation et l'exploitation des missions. Il s'agit de deux stations aérotransportables pour la reconnaissance aérienne (SARA), une par escadron. Ce sont des cabines transportables par avion Transall, véritables « laboratoires modulables informatisés », chargés de concevoir une mission en quinze minutes, de la diriger, de recevoir les données transmises en vol, de traiter le renseignement et de l'acheminer vers le commandement. Ainsi, les Mirage-F-1-CR pourront œuvrer loin de leurs bases, sur des théâtres extérieurs.

J. I.

ÉCHECS

A Londres

DÉBUT DES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Les demi-finales tant attendues du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs commencent à Londres. Elles opposent Gary Kasparov (U.R.S.S), vingt ans, à Victor Kortchnoi (Suisse), cinquante-deux ans, d'une part et Vassily Smyslov (U.R.S.S), soixante-deux ans, à Zoltan Ribli (Hongrie), trente-deux ans, d'autre part.

Les partis se dérouleront dans les salons d'un hôtel situé dans Liverpool Street, le prix des places allant de 45 à 90 F. Chaque demi-finale se dispute en 12 parties jouées un jour sur deux, à partir de 16 heures. Les parties ajournées sont terminées le lendemain matin. Une victoire vaut un point et une partie nulle un demi-point. Le vainqueur est le premier joueur à totaliser six points et demi.

La première demi-finale, la « grande » entre Kasparov et Kortchnoi, est dotée de 370 000 francs, dont 230 000 au vainqueur. La seconde, de 185 000 francs, dont 111 000 au gagnant.

Dès dimanche, Kortchnoi a essayé de mettre un peu d'ambiance en déclarant que son match était « politique », parce qu'il « représentait le monde occidental » ; à quoi Kasparov a répondu qu'il ne faisait que « jouer aux échecs ». Les amateurs n'attendent que cela...

Le Monde

sports

RUGBY

LA VICTOIRE DU XV DE FRANCE SUR LES AUSTRALIENS

Cache-ballon et chape de plomb

Tenu en échec (15-15) à Clermont-Ferrand le 13 novembre, lors du premier test, le XV de France a gagné le second (15-6), samedi 19 novembre, au Parc des Princes, contre l'équipe d'Australie qui achèvera sa tournée dans l'Hexagone le mercredi 23 par une rencontre avec les Barbarians à Toulon.

Pour affronter l'équipe de Roumanie, le 4 décembre à Toulouse, les sélectionneurs de la Fédération française de rugby ont fait confiance à la même formation, où Jean-Pierre Rives, Alain Lorieux, Gérôme Gallion et Patrick Estève, auteur de l'unique essai contre les Australiens, se sont particulièrement distingués.

Il y a des jours où tout va de travers. Ce samedi par exemple. Trop grasses, les merguez-frites avalées sur le pouce avant le match étaient indigestes. Il faisait un froid de canard, et les cris des gamins massés dans la tribune d'Auteuil n'arrivaient pas à réchauffer l'ambiance d'un stade aux trois quarts vide. Et, sur la pelouse, c'était un rugby de fin de série, une braderie de l'ovale entre Français et Australiens.

Le sentiment d'avoir été volé sur la marchandise dominait lorsque l'arbitre néo-zélandais, M. Harrison, commença à regarder son chronomètre. Les Australiens avaient promis un jeu de mouvement, or, une nouvelle fois, les hommes de l'entraîneur Bob Dwyer pratiquaient un rugby stérile, comme s'ils étaient plus préoccupés de défendre que d'attaquer. Quelle pitié de voir ainsi ces garçons investir leurs superbes moyens physiques dans des opérations au bénéfice minable ! L'arrière Gould, l'ouvreur Mark Ella, le troisième ligne centre Tuynman, ont, assurément, la possibilité de jouer autrement qu'à cache-ballon.

L'ennui – dans tous les sens du terme, – c'était que cette tactique de la chappe de plomb réussissait relativement bien aux Wallabies. L'équipe de Jean-Pierre Rives avait, en effet, tenté tout ce qu'elle avait pu pour faire exploser la muraille orange et verte australienne. Elle avait, pour cela, fort bien tiré les leçons du test de Clermont-Ferrand, cette équipe tricolore dont le pack ne laissait plus les mêlées chavirer pour un oui ou un non. Par deux ou trois fois, le siège de l'en-but australien, bien organisé par les demis Gallion et Lescarboura, avait failli aboutir à l'essai libérateur. Il a pourtant toujours manqué ce zeste de réussite qui fait la différence, une différence aussi entre un grand match et un match médiocre.

Si bien que, après avoir mené 6-0 grâce à deux coups de pied de pénalité réussis par Lescarboura, l'équipe de France s'était retrouvée à égalité 6-6 sur une pénalité inscrite par l'ailier Campese et un drop passé par l'ouvreur Mark Ella, et elle avait repris l'avantage grâce à une pénalité accordée pour un placage à retardement sur Lescarboura et transformé par l'arrière Gabernet. 9-6 au moment où l'on commençait à jouer les arrêts de jeu : ce n'était vraiment pas terrible !

Une fusée bleu et blanc

On regrettait à ce moment de n'être pas resté douillettement devant le téléviseur pour assister aux débuts du tandem Pierre Salviac-Lucien Mias qui a succédé, sur Antenne 2, aux troubadours de l'ovale Roger Couderc-Pierre Albaladejo. Pour se consoler un peu, on se disait aussi que le XV de France automnal n'est jamais très au point, qu'il en sera encore de même dans quinze jours contre les Roumains, mais que ces rudes vendanges préparent les meilleurs crus du Tournoi des cinq nations. On remarquait aussi que le capitaine de l'équipe, Jean-Pierre Rives, très décrié après le premier test, venait de donner sur la pelouse parisienne la vraie mesure de ses moyens, qui sont toujours immenses à trente ans passés. Et on s'apprêtait à plier nos gaules lorsqu'une fusée blanc et bleu éclaira ce rugby crépusculaire. En quelques secondes, le long brouillon ovale devenait un sonnet rugbystique cristallin.

Quatre-vingt-deux minutes s'étaient écoulées depuis le début de la partie. Mêlée sur la ligne des 22 mètres australiens. Gallion récupérait très vite le cuir et transmettait sur l'aile gauche, c'est-à-dire le côté fermé, à Codorniou. C'était le centre de poche narbonnais qui avait appelé le ballon. Pour mieux lancer son compère Patrick Estève. Celui-ci n'avait pas touché trois fois la balle durant la partie et il piaffait d'impatience au bout de la ligne des trois- quarts. Maintenant, il détalait comme un lièvre. Dans un couloir de 2 mètres de large, le long de la ligne de touche. Le deuxième ligne Williams était déjà dans le vent. L'arrière Gould – un géant qui ferait les beaux jours de bien des deuxièmes lignes françaises – propulsait ses 90 kilos en travers de la route du Français. Sans ralentir sa course, le moins du monde, Estève inclina alors le buste vers l'intérieur comme s'il voulait « repiquer » au centre. La feinte : Gould se bloquait pour attaquer lui aussi vers l'intérieur et il laissait au Narbonnais un trou de souris pour passer le long de la ligne de touche. C'était suffisant pour Estève, qui filait dans l'en-but australien en grillant la politesse aux derniers défenseurs à peine revenus de leur étonnement.

Quel essai ! Et quel ailier ! Il avait décidément bien mérité les surnoms de « T.G.V. » et de « La Pointe » dont les commentateurs l'avaient affublé au printemps, après qu'il eut marqué au moins un essai dans chacun des matches du Tournoi des cinq Nations. *A posteriori*, on regrettait que ses jambes, capables de courir un 10 mètres en 10 sec. 6/10, n'aient pas été sollicitées plus tôt, le jeu ayant été orienté essentiellement sur l'aile droite, où le Bayonnais Lagisquet s'était trouvé en panne de culot.

Toutefois, Estève n'en éprouvait pas la moindre amertume : « *Le principe du rugby, c'est d'éprouver l'adversaire jusqu'à ce qu'il cède. Les Australiens, avec leur agressivité, leur jeu très physique et surtout leur énorme puissance en défense, ont tenu pendant tout le match, moins une minute. On espérait bien marquer, mais on attendait cet essai. Evidemment, on peut dire qu'on a eu de la chance sur ce coup-là, mais, moi, je pense que cet essai est d'autant plus beau qu'il a été long à venir.* » Suffisamment beau en tout cas pour faire oublier la gangue de rugby dont il a fallu extraire ce joyau pour finalement transformer ce match en véritable victoire.

ALAIN GIRAUDO.

BASKET-BALL

Le Stade Français revient au premier plan

Seule équipe parisienne à disputer le championnat de France de division nationale 1 depuis l'éclipse du Paris Université Club, du Racing Club de France et la disparition de l'Alsace de Bagnolet, le Stade Français affiche des ambitions avouées : figurer parmi les deux ou trois meilleures équipes françaises de basket-ball et disputer une coupe d'Europe la saison prochaine. Des ambitions d'autant plus sérieuses que le club parisien a engagé, cette saison, l'international français Jean-Luc Deganis et les Yougoslaves Dragan Kicanovic et Ratko Radovanovic, deux des meilleurs joueurs du monde. Le Stade Français a gagné, vendredi 18 novembre, au Stade Pierre-de-Coubertin à Paris son match contre Lyon et partage avec Limoges, vainqueur de Vichy, la première place du championnat de France.

Une touche yougoslave dans un jeu américanisé

« *Etre Stadiste, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?* » Un rien d'émotion dans la voix, M.David Azar, le président de la section basket-ball du Stade Français, ne se lasse pas d'être émerveillé par son club : « *Ah, monsieur, c'est une tradition ! Le stade est une famille. Il y fait bon vivre. Chacun y reste fidèle de père en fils.* » Sur les trois cent cinquante basketteurs du Stade Français, les deux tiers sont des jeunes. M. Azar ne tarit pas d'éloges sur son école de formtion.

« *Cela fait cent ans que nous suivons cette politique.* » Le président devrait alors s'interroger sur les raisons pour lesquelles, sur les dix joueurs de son équipe de division nationale 1, seuls Éric Ellinger, dix-huit ans, Christophe Vernières, Christian Garnier et Eric Goffic, tous âgés de dix-neuf ans, sont sortis du giron du club.

M. Azar répond à presque tout : « *Les parents de nos jeunes ne veulent à aucun prix du basket-ball de haut niveau. Dans le seizième arrondissement, on préfère les études au sport. Aussi sommes-nous contraints de recruter de nouveaux joueurs. Cette année, Jean-Luc Deganis, Dragan Kicanovic et Ratko Radovanovic. Une preuve que nous sommes tournés vers la jeunesse. Nous délivrons cinq cents places aux jeunes de moins de seize ans pour les matches de championnat de France disputés à Paris.* »

Sans doute, mais la réalité est tout de même un peu différente. En donnant la possibilité aux clubs de recruter des étrangers, la Fédération française a engagé le basket-ball dans la voie du professionnalisme. Objectif avoué : relever le niveau du jeu et conquérir le public. Mais la limitation à deux étrangers n'a pas été jugée suffisante par tous les clubs qui ont trouvé une parade à cette réglementation : la naturalisation française par le biais du mariage.

Ce fut l'affaire Kenneth Dancy, un Américain qui, marié à une de ses compatriotes, a divorcé avant de se remarier avec une Française. Mariage blanc pour certains, mariage légal pour d'autres. L'affaire a pris un tour officiel quand, lors d'un match Limoges-Stade Français, André Buffière, l'entraîneur limougeaud, émit des réserves sur la naturalisation de l'Américain.

Bref, personne, en dehors de *l'Equipe Magazine*, n'a mené enquête pour connaître le fond de l'histoire. Reste qu'en dépit de son indignation – « *Ils sont une vingtaine dans ce cas. Pourquoi, alors, s'en prend-on seulement à Dancy ?* » M. Azar n'a pas renouvelé le contrat de l'Américain qui joue, aujourd'hui, à Brest dans une équipe de second rang.

Une affaire, en tout cas, qu'on n'évoque plus au Stade Français. Les naturalisations ? « *Je ne vois pas de quoi vous voulez parler* », dit le président, qui est aussi discret sur les finances de sa section. « *Le Stade est un club beaucoup moins riche que Limoges ou Villeurbanne.* » Les chiffres ? « *Je ne tiens pas à vous en donner. Ils sont tellement mal interprétés.* » La subvention de la Ville de Paris : « *Je n'en sais rien. Nous avons reçu cette saison une somme de 1 million de francs du Stade Français.* »

Bien que « *tous les chiffres donnés par les dirigeants de club soient faux* », M. Azar dira quand même que « *le budget de l'équipe de division nationale 1 est, cette saison, de 3 millions de francs et que le coût d'un Yougoslave serait inférieur à celui d'un Américain.* »

Prises à d'autres sources, les informations sont plus précises. Kicanovic et Radovanovic recevraient chacun 60 000 dollars du Stade Français,qui met également à leur disposition un appartement et une voiture.

Le Stade Français, qui s'était installé dans la ville nouvelle d'Evry en 1976 pour conquérir un public, est reparti, cette saison, sur des bases nouvelles. A la demande de la Ville de Paris, il est revenu jouer au Stade Pierre-de-Courbertin avant d'installer ses quartiers au Palais des sports de Bercy, qui ouvrira ses portes en février prochain. Dirigé depuis deux années par un entraîneur professionnel américian, Mike Pery, qui s'adresse en anglais à ses joueurs, et par un Yougoslave, Bogdan Jovicic, le club parisien, qui finance même, cette année, les études d'un jeune pivot, Eric Fleury, dix-huit ans, 2,09 mètres, dans une école de la province du New-Jersey pour y apprendre à mi-temps le basket-ball à la manière américaine, joue comme Limoges, Villeurbanne et bien d'autres, la carte du professionnalisme, même s'il s'en défend.

GILLES MARTINEAU.

AUTOMOBILISME

SAISON 1984 DE FORMULE 1

Renault : les dents de l'amer

Brabham, MacLaren, Williams, Ligier, Renault,ont pris le chemin du Castellet (Var). La saison 1984 de formule 1 a déjà commencé mais les séquelles du conflit Renault-Prost alimentent toujours les conversations.

Le Castellet. – Dialogue entre Alain Prost, ex-pilote de la régie Renault, et Patrick Tambay, le nouveau, l'autre jour au Castellet :

– Tambay : « *Tiens, voilà le deuxième pilote de McLaren.* »

– Prost : « *Je vois que tu as vite pris les bonnes manières de chez Renault.* »

– Tambay : « *Non, c'est tout simplement Lauda qui vient de me dire : si tu veux voir mon deuxième pilote, il est là-bas, au bout de la piste.* »

Eclat de rire des heux hommes. Simple boutade ou pas, les plaisanteries, en formule 1, cachent toujours une part de vérité ou d'amertume.

Alain Prost, sollicité autant que s'il était encore dans l'écurie française, distille en toute modestie sa vérité : « *Avec Lauda, les problèmes ne devraient pas exister. Entre gens intelligents...* »

Les responsables de l'écurie française, eux, se font plus prudents. Histoire de ne pas attiser la polémique. Le linge sale ne se lave qu'en famille chez Renault. La stratégie a désormais changé. Après le « *tirons un trait sur le passé* », difficile de s'empêcher malgré tout de ne pas régler les comptes. Habilement..

La monoplace RE 40, qui a perdu le championnat du monde, est-elle aussi « ringarde » qu'on a bien voulu parfois le dire ? L'échec ne serait-il que la simple conséquence d'« *un laissez aller technique* », comme se plaît à le dire Alain Prost ?

Le patron, Gérard Larrousse, revendique la « *responsabilité des grandes options* ». Notamment le gel du développement du moteur qui a dominé tous les autres,

De notre envoyé spécial

B.M.W. compris, pendant les deux tiers de la saison.

Patrick Tambay épaule son nouveau patron : « *Le chassis ? Il est confortable ; il donne une impression de sécurité. Le moteur ? Il n'a rien à envier aux Ferrari. La boîte de vitesses ? Ah oui,* lance-t-il, un rien provocateur. *Elle ne vaut rien.* » Gérard Larrousse esquisse un sourire : « *On travaille sur cette boîte depuis cinq ans. Nos ex-pilotes* – il ne cite pas les noms de René Arnoux et Alain Prost, – *contrairement à Patrick Tambay, n'en connaissaient pas d'autres* », dit-il. Au passage, le patron rend hommage à Michel Tetu, l'ingénieur, dont on a dit, au retour d'Afrique du Sud, qu'il pourrait bien faire les frais de l'échec de l'écurie française.

Coup de chapeau, enfin, au fabricant de pneumatiques Michelin. « *Les pneus, ils sont fantastiques.* » L'hommage a quand même de quoi surprendre quand on connaît les rapports difficiles que la régie Renault entretien avec la manufacture de Clermont-Ferrand. Comment ne pas y voir une manifestation d'opportunisme ? Chez Ferrari, Tambay courait avec des pneus américains a Goodyear ; chez Toleman, Derek Warwick, le Britannique, utilisait des pneus italiens Pirelli !

Satisfecit général donc. Après s'être muré dans son silence, Renault passe à l'offensive. A la veille de la grande bagarre industrielle contre B.M.W., Porsche et Honda, Renault change son fusil d'épaule : « *Nous allons,* dit Gérard Larrousse, *mettre sur pied une autre organisation, renforcer l'équipe et développer le département moteurs.* » S'agit-il, dès lors, de modifier la composition de l'équipe qui emploie cent soixante-quinze personnes, dont quatre-vingts travaillent sur les moteurs et quarante-cinq sur les chassis, de redéfinir les responsabilités ? Si c'est le cas, on peut continuer à se demander pourquoi Alain Prost a été remercié par son employeur.

G. M.

Les résultats

Athlétisme

CROSS DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

Le Français Thierry Watrice a remporté son cinquième succès consécutif en cross-country en gagnant, dimanche 20 novembre à Grenoble, celui du Dauphiné libéré. *Il a devancé, dans l'ordre, le Hongrois Szabo, les Britanniques Simmons et Ford et l'Allemand de l'Ouest Wessinghage.*

Basket-ball

DIVISION NATIONALE 1
(Huitième journée)

*Avignon b. Orthez	88-80
*Stade français b. Lyon	108-73
*Limoges b.Vichy	106-79
Le Mans b. *Challans	105-87
*Reims b. Monaco	89-80
*Antibes b. Tours	75-60
*Villeurbanne b. Caen	93-68

Classement. – 1. Limoges, Stade français, 22 pts ; 3. Orthez, 21 pts ; 4. Antibes, 20 pts ; 5. Le Mans, 19 pts ;

Football

PREMIÈRE DIVISION
(Dix-neuvième journée)

Toulouse (8) b. *Monaco(1)	3-2
Bordeaux (2) b. *Bastia (13)	3-1
*Saint-Etienne (18) et Nantes (3)	0-0
*Auxerre (5) b. Strasbourg (68)	3-0
*Brest (17) b. Lens (9)	2-1
*Toulon (14) et Laval (9)	2-2
Sochaux (11) b. Lille (12)	2-1
*Metz (19) b. Nîmes (15)	2-1
*Rennes (20) b. Nancy (16)	2-1

Classement. – 1. Bordeaux, 28 pts ; 2. Monaco, 26 pts ; 3. Nantes, 26 pts ; 4. Auxerre, 25 pts ; 5. Paris Saint-Germain, 24 pts ; 6. Toulouse, 22 pts ; 7. Strasbourg, 22 pts ; 8. Lens, 20 pts ; 9. Sochaux, 19 pts ; 10. Laval, 19 pts ; 11 Rouen, 17 pts ; 12. Lille, 17 pts ; 13. Bastia, 16 pts ; 14. Brest, 15 pts ; 15 Toulon, 15 pts ; 16. Saint-Étienne, 14 pts ; 17. Nîmes, 14 pts ; 18. Nancy, 14 pts ; 19. Metz, 13 pts ; 20. Rennes, 12 pts.

DEUXIÈME DIVISION
Groupe A
(Vingtième journée)

Marseille (1) b. *Cuiseaux (18)	5-1
*Nice (3) et Lyon (2)	1-1
*Besançon (11) et Limoges (4)	0-0
*Alès (7) et Montpellier (5)	1-1
*Angoulême (12) et Cannes (6)	1-1
*Libourne (17) et Grenoble (9)	0-0
*Martigues (13) b. Gueugnon (10)	3-0
*LaRoche/Y. (19) b. Béziers (14)	2-1
*Villefranche (16) et Sète (15)	0-0

Classement. – 1. Marseille, 31 pts ; 2. Lyon, 30 pts ; 3. Nice, 28 pts ; 4. Limoges, 28 pts ; 5. Montpellier, 26 pts ; 6. Cannes, 23 pts ; 7. Alès, 21 pts ; 8. Thonon, Grenoble, 20 pts ; 10. Gueugnon, Martigues, 17 pts ; 12. Besançon, Angoulême, Sète, 16 pts ; 15. Béziers, 15 pts ; 16. Villefranche, Libourne, La Roche-sur-Yon, 14 pts ; 19. Cuiseaux-Louhans, 12 pts.

Groupe B
(Dix-huitième journée)

*Tours (1) b. Châteauroux (11)	5-0
*Le Havre (2) et Reims (5)	2-2
*Angers (14) et St. Français92 (3)	0-0
*RacingC.-P. (4) b. Valencien. (9)	3-0
*Quimper (17) b. Mulhouse (6)	1-0
*Guingamp (7) b. Dunkerque (15)	3-1
*Orléans (8) b. Abbeville (12)	5-0
*Sedan (10) b. Roubaix (18)	1-0
*Montceau (16) et Red Star (13)	0-0

Classement. – 1. Tours, 29 pts ; 2. Le Havre, 26 pts ; 3. Racing C.-P., 23 pts ; 4. Stade Français 92, 23 pts ; 5. Reims, 22 pts ; 6. Mulhouse, 21 pts ; 7. Orléans, 21 pts ; 8. Guingamp, 21 pts ; 9. Valenciennes, 18 pts ; 10. Sedan, 17 pts ; 11. Châteauroux, 15 pts ; 12. Abbeville, 14 pts ; 13. Red Star, 14 pts ; 14. Angers, 13 pts ; 15. Quimper, 13 pts ; 16. Montceau, 13 pts ; 17. Dunkerque, 12 pts ; 18. Roubaix, 10 pts.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

La République fédérale d'Allemagne s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe en battant l'Albanie par 2 buts à 1, le 20 novembre à Sarrebruck. La R.F.A. est le cinquième qualifié connu après la France, la Belgique, le Portugal et le Danemark.

Tennis

TOURNOI SUR INVITATION D'ANVERS
(750 000 dollars)

L'américain John McEnroe a remporté dimanche 20 novembre le tournoi sur invitation d'Anvers en battant son compatriote Gene Meyer 6-4, 6-3, 6-4. En demi-finales, McEnroe avait éliminé l'Espagnol Higueras 6-1, 6-2 ;

FOOTBALL

LES HOMMES DU P.-S.-G.

Jean-Marc Pilorget, le stoppeur libéré

Pour Thierry Morin, stoppeur du P.-S.-G., la saison 1981-1982 avait pris fin prématurément sur un claquage musculaire avant la demi-finale de la Coupe de France contre Tours. Une blessure presque banale pour un footballeur, mais qui allait, cette fois, bouleverser deux carrières. A la reprise, une douleur au genou droit, à l'origine mal déterminée, le contraignait à repasser, par trois fois, sur une table d'opération.

Arrière droit de l'équipe, Jean-Marc Pilorget devait assurer l'intérim. Les deux joueurs se connaissaient bien. Issus du centre de formation, ils avaient débuté ensemble en équipe première contre le stade de Reims, en décembre 1975. Aujourd'hui, ils n'ont plus de contact. Jean-Marc Pilorget a si bien réussi son intérim qu'il est devenu candidat à l'équipe de France au poste de stoppeur. Thierry Morin a repris la compétition en troisième division avec la réserve.

Pour Jean-Marc Pilorget, le passage au centre de la défense a été déterminant. « *Je me laissais aller,* dit-il, *je n'avais pas assez de responsabilité ; l'arrière latéral à moins de contraintes. Son action va du marquage de son ailier à une participation à la relance. Le rôle de stoppeur est à 95 % défensif. Il doit neutraliser l'avant-centre, qui est, le plus souvent, la pièce maîtresse de l'attaque adverse.* »

D'apprenti, il est vite passé maître dans l'art de museler les avants-centres les plus coriaces.Sans se départir de son sang-froid et de son élégance. « *Si je donne des coups,* dit-il, *c'est parce que je ne suis pas dans le coup.* » Avec trente-six matchs en championnat, la carrière du P.-S.-G. jusqu'en finale de la Coupe de France et en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes et ses sélections en équipe olympique, Jean-Marc Pilorget a sans doute été le joueur français le plus sollicité en compétition la saison dernière. Un bon moyen de prendre confiance et d'acquérir de l'expérience.

Depuis quelques semaines, le stoppeur du P.-S.-G. paraît épanoui et libéré. Sans négliger, pour autant, les aspects défensifs de sa tâche, il prend de plus en plus d'initiatives. Contre Metz, Sochaux et Bordeaux, il a même marqué trois buts, mais c'est contre la Juventus de Turin, en Coupe d'Europe, qu'il aurait préféré réussir sa reprise de volée dans les dernières minutes.

Cette double confrontation avec les prestigieux Turinois, sanctionnée par deux scores nuls, a donné d'autres ambitions au Parisien. Jean-Marc Pilorget a été le premier à dire tout haut ce que tous ses coéquipiers pensent désormais : « *Pour la première fois depuis sa création, le P.S.G. peut viser le titre.* »

Après les trois premiers déplacements, soldés par deux défaites et un match nul, les Parisiens ont modifié leur comportement. Ils n'ont plus perdu sur terrain adverse depuis le 17 août. Si le P.-S.-G. bat Rouen, mardi 22 novembre, en match décalé à cause de la rencontre France-Australie de rugby, il terminera les matches aller à la deuxième place, à deux points des Girondins de Bordeaux.

Contre Rouen, Jean-Marc Pilorget devra marquer Jean-François Beltramini, un ancien Parisien, qui était, jusqu'à samedi, le meilleur buteur du championnat (1). « *Jef est un ami,* dit-il. *Entre nous, c'est l'assurance d'un match sérieux et sans coups.* » L'efficacité de son ex-partenaire ne le préoccupe pas : « *Je préfère les avants-centres qui, comme lui, participent au jeu de leur équipe, plutôt que ceux qui, comme Onnis, se font oublier tout le match et surgissent en une ou deux occasions.* »

Une consécration du P.-S.-G. pourrait aussi servir les desseins personnels de Jean-Marc Pilorget. Michel Hidalgo a noté la progression du stoppeur parisien, mais il l'a maintenu en équipe olympique qui devra jouer sa qualification contre la R.F.A. Le sélectionneur a aussi déclaré qu'en principe il ne procéderait plus à des essais de nouveaux joueurs avant le championnat d'Europe des nations.

« *Vivre les Jeux olympiques de l'intérieur doit être une expérience enrichissante,* estime Jean-Marc Pilorget, *mais je suis professionnel, et, si je le pouvais, je choisirais sans hésiter de rester en France pour le championnat d'Europe. A priori, c'est compromis, mais j'ai encore une moitié de championnat pour m'imposer. J'ai la chance de pouvoir évoluer à tous les postes de la défense. C'est un atout pour figurer dans la liste des vingt-deux joueurs qui prépareront le championnat d'Europe.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Auteur de deux buts contre Laval, le Toulonnais Delio Onnis est passé en tête avec treize buts.

Le Monde

culture

CINÉMA

« Eldorado » et la musique en miroir

Dans son livre de souvenirs, *la Tête qui tourne* (1), Marcel L'Herbier raconte l'anecdote suivante. Il venait de réaliser – c'était en 1921 – *Eldorado*, produit par la firme Gaumont. Au cours de la projection faite à l'état-major de la maison, Léon Gaumont, le patron, crut à un dérèglement de l'appareil et se fâcha tout rouge lorsqu'un flou envahit l'écran au moment, où Sibilla (Eve Francis), s'évadait, *par la pensée*, de la maison de danse espagnole, cet « Eldorado », lieu central du film.

Les spectateurs présents le 19 *novembre*, salle Gaveau, n'ont *évidemment* pas été *surpris* par ce flou. Mais ils ont redécouvert, outre *la copie* restaurée par les Archives du film de Bois-d'Arcy, la musique originale de Marius-François Gaillard composée, à l'époque – et c'était la première fois, – à partir du montage définitif d'*Eldorado*, pour être synchrone avec les images. Les recherches « cinégraphiques » de L'Herbier ont *pris*, ainsi, tout leur sens. C'est l'orchestre symphonique du Brabant (quatre-vingts musiciens) dirigé par Arie van Beek qui a exécuté cette superbe partition ressuscitée.

La salle Gaveau proposait, en somme, deux spectacles à la verticale : *le* chef d'orchestre, ses musiciens et le film. C'est la seule réserve qu'on peut avancer sur cet événement qui, s'il n'a pas pris l'importance historique des représentations du *Napoléon* intégral d'Abel Gance, *n'en a pas* moins révélé les véritables dimensions artistiques d'une œuvre célèbre en son temps, mais, en définitive, mal connue, voire inconnue aujourd'hui.

Par son sujet – le calvaire, la vengeance et le suicide d'une danseuse de *baile* abandonnée par son riche amant avec un enfant illégitime et malade – *Eldorado* est un mélodrame. Mais le traitement esthétique du réalisateur retrouvant, dans les extérieurs à Grenade et les décors de studio, une Espagne, « terre de sang, de volupté et de mort », porte, en accord étroit avec la musique qu'il avait voulue, ce mélodrame vers la tragédie. Il était juste d'associer dans *le* même hommage Marius-François Gaillard et Marcel L'Herbier. Car la partition en elle-même est une œuvre symphonique participant à l'existence du film *et* la renvoyant comme un miroir.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Belfond, 1979.

« Vassa », pour qui sonne le glas

Grand Prix ex-æquo du dernier Festival de Moscou, *Vassa* témoigne sur la Russie d'avant 1914 dans les termes convenus d'une analyse dûment marxiste, avec ballet parfaitement réglé de montée et descente des classes sociales dans la plus pure tradition. Maxime Gorki lui-même, dont la pièce *Vassa Jeleznova* fournit l'essentiel du sujet, avait donné l'exemple. Ami et protégé de Staline, il avait écrit une seconde version de ce même sujet, point de départ du film, moins « désespérée », nous assure-t-on, que l'original. L'habileté du cinéaste Gleb Panfilov est d'avoir su glisser un ton très personnel, voire un certain sadisme, dans ce qui aurait pu n'être qu'une simple commande.

A la veille de la première guerre *mondiale*, une riche famille d'industriels, solidement tenue en main par une femme autoritaire, Vassa Jeleznova, aborde le dernier tournant, va s'effondrer. Dans la rédaction initiale de sa pièce, en 1910, Gorki s'indignait de la corruption de ce monde bourgeois, incapable de gérer sa décadence. Tchekhov est très loin, et sa vision ironique d'une société à la dérive, cocasse et pathétique, où survivent pourtant des être doués d'une vitalité prodigieuse.

En 1936, quand Gorki achève la rédaction révisée de *Vassa Jeleznova*, l'histoire est en train de prendre en Union soviétique un tour non moins tragique que dans la Russie des tsars. Pour mieux exorciser le présent, contre lequel il luttera à sa façon, l'écrivain noircit un peu plus le *passé*, le *schématise*. Le *mari de* Vassa court le guilledou, risque l'histoire de mœurs et se suicide. Le frère vit dans l'alcool. Les filles cadettes ne brillent pas par leur intelligence. Seule la bru de Vassa, Rachel, révolutionnaire chaleureuse, social-démocrate militante – à l'époque le terme n'a rien d'insultant, – apporte une lueur d'humanité dans ce monde de pantins. Elle revient au pays clandestinement.

Gorki, et à travers lui Panfilov, sauvent la mise en opposant deux tempéraments forts : Vassa, femme de tête, mue par la seule ambition, Rachel, la belle-fille, révoltée au tout premier degré, *mue par le cœur*. Si Valentina Iakounina tire très intelligemment son épingle du jeu dans le rôle périlleux, car trop exemplaire, de Rachel, Inna Tchourikova, Vassa, compose un monstre sacré à la Bette Davis en tous points digne de *la Vipère* de William Wyler. La complicité entre Tchourikova et Panfilov est totale : une maîtresse femme court à sa perte, et à celle de son empire, *incapable du moindre recul*, de la tendresse la plus élémentaire.

Exercice de style *magistral*, qui déborde très largement, pour notre bonheur, les présupposés du thème *de départ*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

ENTRETIEN AVEC GLEB PANFILOV

« Hommage à Gorki pour le type de femmes qu'il a décrit »

« Pour la première fois, vous interrogez la société russe d'avant 1917. Pourquoi ?

– A la sortie de mon premier film, *Pas de gué dans le feu*, on m'avait demandé pourquoi j'avais fait un film sur la révolution. J'avais répondu alors que la révolution avait déterminé toute notre vie. Pour comprendre le présent, il faut connaître le passé. Pour connaître le caractère d'une rivière, il faut remonter à sa source.

» Et j'ai ressenti le besoin de revenir à l'œuvre de Gorki, celle qui précède les révolutions d'octobre et de février, cette période d'avant la première guerre mondiale, cette année 1913, l'année la plus prospère sur le plan économique. Je me suis intéressé à la vie que menaient les gens dans la société de cette époque, à leurs problèmes et surtout au rôle que pouvait avoir une femme telle que Vassa, qui *était* à la fois mère et à la tête d'une affaire.

– Les personnages centraux de votre film sont des femmes. Que représentent-elles pour vous ?

– Si j'avais eu la possibilité, j'aurais mis en scène encore davantage de femmes. Cela m'aurait permis de traduire de façon plus juste la complexité de leurs natures et les difficultés de leurs vies. Vous connaissez l'histoire du peintre Félicien Rops, l'ami de Monet, qui s'est embarqué sur un bateau avec une multitude de femmes qu'il avait choisies parmi les plus jolies. Il est resté avec elles pendant un mois entier pour travailler d'après nature.

» Je rends hommage à Gorki pour le type de femmes qu'il a décrit. Le personnage de Vassa est différent dans chacune des adaptations. Pour moi, Vassa est avant tout une femme née pour faire le bien. La tragédie réside dans le fait que Vassa, née pour le bien, a été forcée, au nom de ses enfants et de sa famille, d'aller à l'encontre de sa destinée, ce qui l'a détruite et conduite à une mort accélérée. Si Vassa avait eu une mauvaise nature, elle ne serait pas morte et je n'aurais pas fait de ce film une tragédie.

» Jusque-là, on avait fait de Rachel un personnage qui ne parle que de politique, parce qu'on n'a pas saisi l'essentiel de sa personnalité. Rachel a été amenée à participer à la révolution, non par un souci matériel, mais par le biais de la littérature. Sa conviction est profonde et sincère. Elle vit ses idées sans se dérober. La tournure littéraire de son discours et de ses expressions vient du milieu dans lequel elle a été élevée, et non pas d'une erreur d'interprétation de Gorki, comme certains l'affirment. Quand Vassa lui reproche de ne pas connaître réellement la vie, elle a raison.

» Beaucoup de metteurs en scène ont fait de Rachel un leader clandestin du parti, alors qu'elle n'est qu'un simple membre. C'est un personnage merveilleux, et elle est très belle en plus, ce qui est important pour la politique et la révolution parce qu'elle va entraîner avec elle beaucoup d'hommes.

– Et le personnage d'Anna, la gouvernante ?

– Anna est un cas très intéressant. Elle attend patiemment son heure. Et quand son heure arrive, ce personnage terne et effacé va révéler une grande force de caractère, avec de multiples facettes. C'est un personnage d'un gris très nuancé. Il existe une expression entre les joueurs d'échecs qui dit : « *Quand les gris commencent, les gris gagnent.* » C'est Anna Onochenkova.

– L'unité de lieu n'est-elle pas un enfermement pour le passage d'une pièce de théâtre au film ?

– Dans *Valentina*, il était nécessaire de préserver une unité de lieu, le théâtre, ce qui n'était pas le cas pour *Vassa*. Au contraire, j'avais besoin d'une rivière qui coule, pour symboliser le temps qui passe. Le bateau construit par Vassa flotte sur la Volga, de l'année 1913 jusqu'à nos jours. La rivière, c'est la métaphore du temps, elle engendre la forme de l'organisation et du système. »

Propos recueillis par CHRISTINE DELORME.

■ Le guitariste français Dominique Gaumont vient de mourir à Paris d'une crise cardiaque. Il était âgé de trente ans.

[Né en 1953 aux Antilles, Dominique Gaumont a joué avec Miles Davis en 1974. Il devait enregistrer un disque pour la firme allemande E.C.M.]

■ L'Académie des beaux-arts a élu comme membre correspondant en remplacement de Mme Florence Gould, décédée, M. Charles Durand-Ruel, petit-fils de Paul Durand-Ruel, le célèbre marchand de tableaux qui imposa les impressionnistes. M. Charles Durand-Ruel, né en 1905, dirige les galeries qui portent son nom à Paris et à New-York. Il est notamment l'auteur, avec M. François Daulte, d'importants ouvrages sur Sisley et Renoir. L'Académie a décerné, d'autre part, le prix de gravure Florence-Gould (20 000 F) à Donatella Thézé.

■ Le « Bélier d'or » 1983 du cinéma suédois a été attribué le 31 octobre à Stockholm à Ingmar Bergman pour son film *Fanny et Alexandre*.

MUSIQUE

Estrella ou l'amour fou

La salle Pleyel était abondamment garnie pour recevoir Miguel-Angel Estrella qui, depuis sa libération des geôles uruguayennes, est devenu une sorte de héros de la musique pour le public français. Un héros simple, qui, comme tous les chanteurs sud-américains réfugiés en Europe, se refuse à s'internationaliser, reste humble chantre de son pays et de la liberté.

Aux grandes salles de concerts, il préfère des lieux plus intimes, un contact familier avec des auditoires proches ; l'hiver dernier, il a passé une semaine dans des villages du Gévaudan, à jouer pour les paysans, vivant au milieu d'eux, comme jadis en Argentine, et il a donné des concerts dans une usine de Chambéry ou pour les ouvriers de l'Alsthom à Belfort.

Son récital a montré qu'il n'en était pas moins un très grand artiste et qu'il avait retrouvé entièrement, après les sévices endurés en prison, la maîtrise de ses doigts. Si la *Partita en ut mineur*, de Bach, semblait parfois un peu martelée, il a rempli la *Sonate en fa majeur* op. 10 nº 2, de Beethoven, d'une sorte d'ivresse joyeuse, à l'image de son amour fou de la vie, tempérée par les mystérieux mouvements intérieurs de l'allegretto.

Quelques pages populaires en hommage à sa patrie argentine, où l'on remarquait surtout, comme toujours, l'élégance élégiaque de Julian Aguirre, proche de Granados, précédaient la *Sonate en si mineur*, de Liszt. Là transparaissaient sa nature de lutteur, sa tendresse, son idéalisme, sa foi inébranlable à travers les épreuves, soutenus par une grande pulsation montée des profondeurs. Poème titanesque de l'homme qu'Estrella dominait avec une technique d'une fermeté impressionnante et une gamme de sonorités merveilleuse.

Toute cette vie généreuse qui s'épanouit dans ses interprétations se retrouve dans son beau livre d'entretiens avec Jean Lacouture, *Musique pour l'espérance* (éditions Cana), qui raconte sa vie en Argentine et en France, sa captivité, ses tortures. Un témoignage bouleversant.

J. L.

Les rencontres de Metz

(Suite de la première page.)

Très impressionnant aussi, le *Fragment d'Apocalypse* d'Alain Bancquart remâche les prophéties les plus sinistres de saint Jean (Ap. 15,5 à 16,21), distillées syllabe par syllabe par deux basses sur d'extraordinaires percussions hiératiques et une trame des vents aux sonorités orientales. En opposition, un deuxième orchestre de cordes seules en longues phrases lisses accompagne les amples paysages du Jugement dernier, décrits d'une voix très tendue par le ténor, et conclut l'œuvre en s'éteignant sans apporter d'espoir à cette œuvre pessimiste.

Radiomanie, de Guy Reibel, demanderait une longue description ; mais elle est tellement réussie et savoureuse qu'on la réentendra souvent à coup sûr. Le radiomane dévoré par les ondes, c'est Jean-Pierre Drouet, qui fait un fantastique numéro de percussions sur des bribes d'informations devenues de plus en plus folles avec l'aide d'un ordinateur. Derrière ce délire quasi « lettriste », il y a une prodigieuse explicitation des rythmes de la parole, un véritable « langage tambouriné ».

On ne peut que signaler un Takemitsu d'un art impressionniste succulent, mais sans surprise *(Rain Coming)*, *Sharr*, pour orchestre à cordes, de Xenakis, créé à Jérusalem (*le Monde* du 4 février), et dont nous n'avons pas reconnu l'extraordinaire pouvoir d'évocation, un Donatoni brillamment écrit mais assez sec *(Abyss*, pour contralto et onze instruments) et un Pousseur décevant, *Trajets dans les arpents du ciel*, « hyperpassacaille » au parcours bien indécis, d'une écriture orchestrale conventionnelle qui contraste avec les méditations philosophiques du soliste, une clarinette basse, dotée d'un véritable souffle lyrique par Jean-Pierre Peuvion.

On a retrouvé le riche tempérament de Carlos Roque Alsina dans sa *Prima Sinfonia* pour flûte, soprano, violoncelle et orchestre, d'une forme assez déconcertante, mais qu'il faudra réentendre, en particulier le tango médian, petit chef-d'œuvre d'écriture et de poésie.

D'autres partitions laissent perplexes, telle l'*Utopia parafrasi*, pour petit ensemble, de Jacques Lenot, bien que l'inspiration, de plus en plus abstraite et intériorisée, soit d'une réelle densité musicale, ou la *Sinfonietta* pour dix instruments, de Michel Descoust, dont on ne comprend guère ce qui régit le mélange des styles d'un mouvement à l'autre, passant d'un pointillisme webernien mangé de silence à de grosses polyphonies lourdes, des épisodes charivaresques ou un long solo de cor quasi tonal. L'auteur n'a rien révélé de ses intentions.

Comment enfin rendre compte ici de l'œuvre énorme de François Bayle, *Son vitesse-lumière*, qui ne dure pas moins de cent trente-cinq minutes, immense voyage électro-acoustique à travers le cosmos, la matière, les rêves (et même « le sommeil d'Euclide »), accompagné d'un vaste spectacle de rayons laser assez encombrant ? Si l'imagination du compositeur reste un inépuisable vivier d'images sonores, peut-être s'y arrête-t-il avec un peu plus de complaisance que naguère, au temps de *l'Expérience acoustique*, d'une ampleur comparable, mais plus saisissante sans doute dans son côté abrupt et absolu.

Les interprètes de ces Rencontres mériteraient plus qu'une mention, en particulier les nombreux solistes de haute qualité, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, subjugué par un jeune chef polonais, Wojciech Michniewski, l'Orchestre de Liège dirigé par Pierre Bartholomée, l'Orchestre de Lorraine, avec Luca Pfaff, et surtout Diego Masson, à la tête du merveilleux London Sinfonietta, qui nous donna une exceptionnelle interprétation du *Marteau sans maître*, de Pierre Boulez, après lequel les mécaniques tourbillonnantes et hurlantes de Phil Glass et ses musiciens parurent littéralement insupportables.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Théâtre

Danton sur tréteaux

La compagnie qu'anime Jean-Louis Hourdin est une troupe travailleuse, résolue, style théâtre de campagne, avec une petite fanfare, trompette, contrebasse, saxophone, tambours, dont la bonne humeur et le bon vouloir sautent aux yeux.

Ces comédiens interprètent *la Mort de Danton*, de Georg Büchner sur une estrade assez étroite, des tréteaux transportables. La mise en scène ne va pas chercher midi à quatorze heures, les textes sont envoyés d'une voix forte face au public, sous des éclairages simples.

Une présentation si nue, si légère, prive de leur fièvre événementielle les grands discours de Robespierre, Saint-Just, Danton : le public est anéanti par les salves déclamatoires, il voudrait que ces phraseurs se taisent. Non, il y en a pour des heures...

La traduction française de la pièce de Büchner est l'œuvre de Jean-Louis Besson et Jean Jourdheuil, mais dans la brochure qui accompagne le spectacle Jean-Louis Besson fait l'éloge d'une autre traduction, celle d'Auguste Dietrich, parue il y aura bientôt cent ans, en 1889.

Besson a raison, c'était là une excellente édition de Büchner, qui donnait aussi la traduction de *Woyzeck*, de *Lenz* et de lettres de Büchner. Besson omet de préciser que ce livre à l'époque avant-gardiste avait été suscité et était préfacé par un homme attachant, critique au *Figaro*, à *l'Illustration*, membre de l'Académie française : Jules Claretie. Oubli réparé.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30.

Cinéma

Amour et contrôle fiscal

Un vétérinaire mondain voit débarquer chez lui un inspecteur des impôts chargé de contrôler son train de vie par rapport à ses revenus déclarés. C'est une femme, débutante dans le métier. Ça va barder ? Non.

Signes extérieurs de richesse ne tient pas les promesses vaudevillesques de ses affiches. Claude Brasseur ne se retrouve pas en caleçon après que Josiane Balasko eut mis le nez dans ses registres, tenus de façon calamiteuse par Jean-Pierre Marielle, comptable poursuivi, lui, par les huissiers.

Sur un scénario fragile comme une toile d'araignée, Jacques Monnet a réalisé une comédie de caractères qui ne vaut pas *Clara et les chics types*. L'administration des impôts n'a rien à craindre : on se contente de railler gentiment l'action des polyvalents et les ruses de certains riches. Le contrôle fiscal est le chemin de l'amour, après les embrouilles qu'inspire Marielle à Brasseur, brave type pas vraiment fraudeur, pour neutraliser Mme l'inspecteur.

Josiane Balasko change son image façon café-théâtre. Elle interprète, en finesse, une fonctionnaire zélée, mais timide, boulotte portant lunettes, solitaire, mal dans sa peau. Un chien bâtard devient le lien sentimental entre le vétérinaire et celle qu'il avait traitée de « boudin ». Les gags prêtent seulement à sourire, pour accompagner la transformation de l'actrice. A quand Balasko dans un rôle dramatique ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

Vidéo

Une rétrospective Emshwiller

Ed Emshwiller, Américain touche-à-tout et sympathique, est l'un des premiers inventeurs du langage des images électroniques. Originellement peintre, il a fait un tour par le cinéma avant de se consacrer à l'art vidéo. Cela grâce aux « laboratoires » des chaînes de télévision new-yorkaises WNET et Canal 13 où il a travaillé pendant huit années.

Les œuvres « cathodiques » d'Ed Emshwiller – bandes de référence déjà historiques – sont présentés à l'American Center.

Trois soirs de suite, trois programmes différents, composites, certains travaux remontant aux années 60. D'autres – qui seront également montrés en présence de l'auteur – sont « en cours » ; citons-en deux : *Crossings and Meetings* (1974), « fugue visuelle » sur les mouvements et rencontres d'un homme et d'une femme (ou le comique d'absurde répétitif), et *Sun Stone*, qui date de 1979.

Ici les mythes du soleil deviennent, par les vertus de l'ordinateur, variations à géométrie variable. Un simple disque jaune, puis gris, puis blanc, puis or, puis couleur chair, devient tour à tour visage, caillou, énigme, statue, symbole... et tout ce que l'on voudra, jusqu'au néant, jusqu'à l'infini.

Signalons enfin qu'Emshwiller, qui a souvent fabriqué des images en collaboration avec des danseurs, notamment avec Carolyn Carlson, animera chaque jour un « atelier intensif danse vidéo ». Humour garanti.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ American Center, du lundi 21 au mercredi 23 novembre. Projection à 21 h 15 en présence de l'auteur. Atelier du 21 au 24 novembre, de 13 heures à 18 heures. Tél. : 321-42-20.

FORMES

Rêves en liberté surveillée

● Ségard

Chaque fragment de l'œuvre éclatée de Ségard est un microcosme porteur d'idéogrammes. La continuité se lit en filigrane. Profils, silhouettes, paysages racontent autre chose qu'une histoire, qu'un banal *incendie, par exemple* (le feu est partout). Ils suscitent un immense émerveillement devant cette flambée de brindilles, ces petits mondes aux belles couleurs, apparemment mutilés. Ségard fait voir grand aussi, et il le prouve avec *ses Souvenirs de voyage*, sorte de rhapsodie en bleu qui, à une plus vaste échelle, couvre tout un pan de mur (1). Qui se cache sous le nom *de* Ségard ? Le peintre l'a choisi pour mieux se démarquer d'un aïeul encombrant.

● Conil-Lacoste

C'est avec une fine pointe de l'esprit qu'Elisabeth-Anne Conil-Lacoste trace ses lignes inflexibles, ses formations triangulaires, ses signes minuscules aux coloris légers avant de les lâcher dans l'espace. Une liberté très surveillée. Si elle baptise « afocal » chacune de ses compositions – dont les éléments ne se concentrent pas autour d'un foyer unique – cette apparente dispersion est la résultante d'une intense recherche, transcription graphique d'états psychiques. Elisabeth-Anne Conil-Lacoste s'écarte des chemins battus, mais les siens sont rythmés, avec ou sans le concours du percussioniste Steve Shehan (2).

● Saussois

Anne Saussois se trouve de plus en plus à l'aise dans les grands formats, comme si sa vision s'était élargie à la mesure de ses arborescences, luxuriantes mais solidement arrimées à des armatures horizontales et verticales. La discrétion de la couleur, avivée savamment aux points sensibles, parachève le tableau. On dirait que les travaux antérieurs d'Anne Saussois, n'ont été entrepris que pour se fondre en cette synthèse (3).

● Chan Kin-Chung

Chan Kin-Chung transcende le réel, l'humble réel, en l'interrogeant *du dedans* avec une inlassable patience. Il y a quelques années, son dessin impeccable, multipliait les feuilles de lierre. Elles reviennent, ces feuilles de lierre, plus vertes que jamais, comme pour opposer leur vie, la vie, aux objets inanimés : planches de clôture, grilles rouillées, rideau de tôle ondulée écaillée, murs... Ces images, malgré elles, rejoignent l'abstraction, comme ces lignes verticales rayées, on dirait, d'un rageur trait de craie oblique, ou ces traînées blanches sur fond bleu sillonné de coulures (4).

● Gence

André Gence nous transporte sans heurts à *l'orée* du silence, zone préservée où pourtant *rien n'est en repos*. Il nous a depuis longtemps acclimatés à ces régions qu'illuminent aussi bien l'aube ondoyantes que la pénombre du crépuscule. On ne se lasse pas de ces compositions transparentes, irisées, aux mille nuances assourdies, aspirées par le rêve. Parfois, une fenêtre aux couleurs plus ardentes, se découpe sur un fond ténébreux. Le mot de spiritualité reprend ici tout son sens (5).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon.

(2) Galerie Haut-Bas R.T.L. 26, rue Miollis.

(3) Galerie Gabrielle Maubrie. « Au fond de la cour », 40, rue du Dragon.

(4) Galerie Art Yomiuri, 6, quai de Conti.

(5) Galerie Visconti, 37, rue de Seine.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TONIO KROGER. — Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30.
BOUVARD ET PÉCUCHET. — Orly, Théâtre (884-82-70), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec D. Klébaner.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : 21 h : Hommage à Ortega y Gasset. — Concerts/animations : 19 h : Reverdy et Ph. Manoury ; 20 h 30 : London Sinfonietta (Takemitsu, M. Butler, etc.). — Cinéma-vidéo : nouveaux films Bpi, à 13 h : Robert Doisneau, moineau de Paris ; 16 h : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). — Concert : 20 h 30 : Zoltan Kocsis (Debussy).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Musique oblique (F. Vercken, H. Villalobos, M. de Falla, A. Berg).

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; 21 h : la Fenêtre.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormale.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre.
LYCÉE FÉNELON (307-85-89), 20 h 30 : Poi venne l'intelletto.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet ; 22 h : The Debile Show.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Le music-hall

FORUM (297-53-47), 21 h : Nazare Pereira.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : V. Sanson.

Lundi 21 novembre

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.-C. Pennetier, R. et B. Pasquier, R. Pidoux, R. Daugaril, G. Simonot (Brahms, Chausson).
Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 20 h 30 : M. Le Dizes, J.-C. Henriot (Beethoven).
Salle Rossini, 20 h 45 : Roger, Chailley.
FIAP, 20 h 30 : E. Guiomar (Ravel, Chopin, Fauré...).
Athénée, 20 h 30 : L. Ligabue.
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : musique indienne, A. Akbar Khan.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : C. Mendoza.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27) Petit Auditorium, 20 h 30 : F. Jeanneau.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : le Vieux Truc.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu.
SAVOY (277-86-88), 21 h : S. Lazarevitch, Ph. Macé, J. Bardy.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) 21 h : C. Timoteo (dern.).

En région parisienne

Montreuil, Studio Berthelot (287-86-24), 21 h : Bleu banlieue.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), 21 h : Rencontres Charles Dullin.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, The Habit of Happiness, de A. Dwan ; 17 h, la Dernière Rafale, de W. Keighley ; la comédie grecque et le cinéma : 19 h, Thanassi, serre encore ta ceinture ! de T. Maragos.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex (mer. seulement), 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CRIME (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
FAUX FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (545-35-38).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ciné 13, 18e (254-12-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 12e (233-56-70) : Capri, 12e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H.sp.), 14e (327-95-94).
ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (354-51-98).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82).
ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

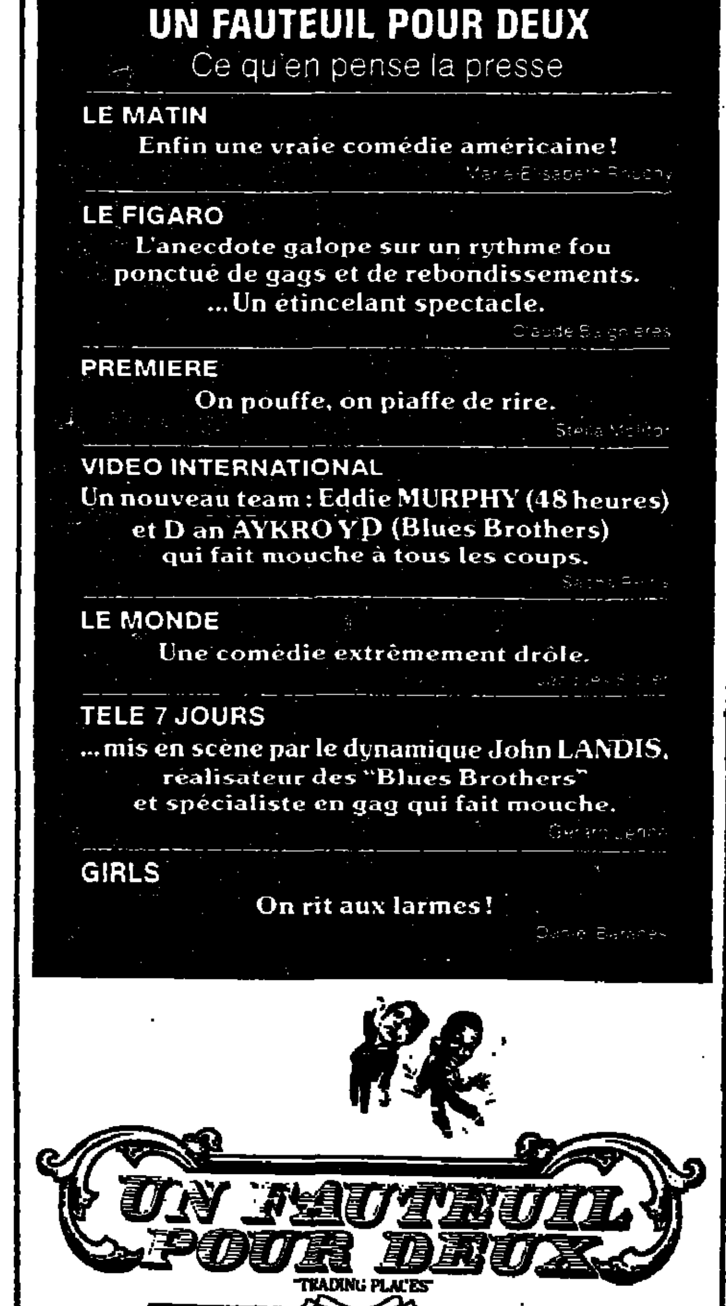
Les grandes reprises

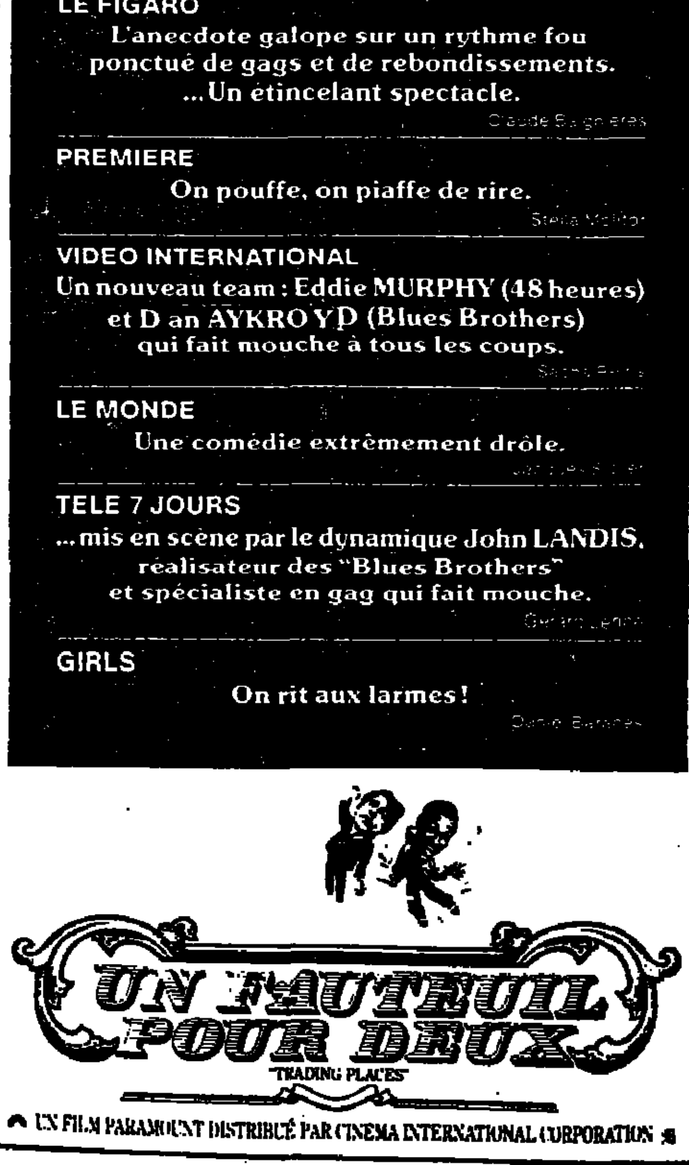
L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

LES FILMS NOUVEAUX

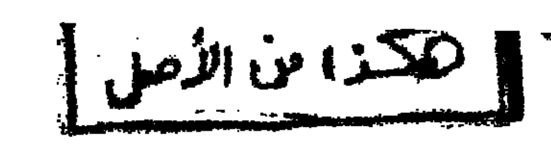
A NOS AMOURS, film français de Maurice Pialat. — Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ERENDIRA, film franco-mexicain-allemand de Ruy Guerra. — VO ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
XIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. — Grand Rex, 2e (236-83-93). *Voir Festivals.*
PREMIERS DÉSIRS, film français de David Hamilton. — Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
UN FAUTEUIL POUR DEUX, film américain de John Landis. — VO : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; VF : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UN HOMME A MA TAILLE, film français d'Annette Carducci. — Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).
VASSA, film soviétique de Gleb Panfilov. — VO : Forum Arc-en-Ciel, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES











هكذا من الأصل

“Pourquoi le film est-il si fort ?

Parce que c'est justement un récit. Pas de temps pour les grands mots ; ça va trop vite, ça glisse dangereusement, on change de camp avant d'avoir changé d'avis.

“Boat People”, c'est un peu la fureur du récit fullérien, plus l'espace sonore du cinéma de kung-fu, plus la calligraphie “à froid” de Rossellini. Ce n'est pas rien.”

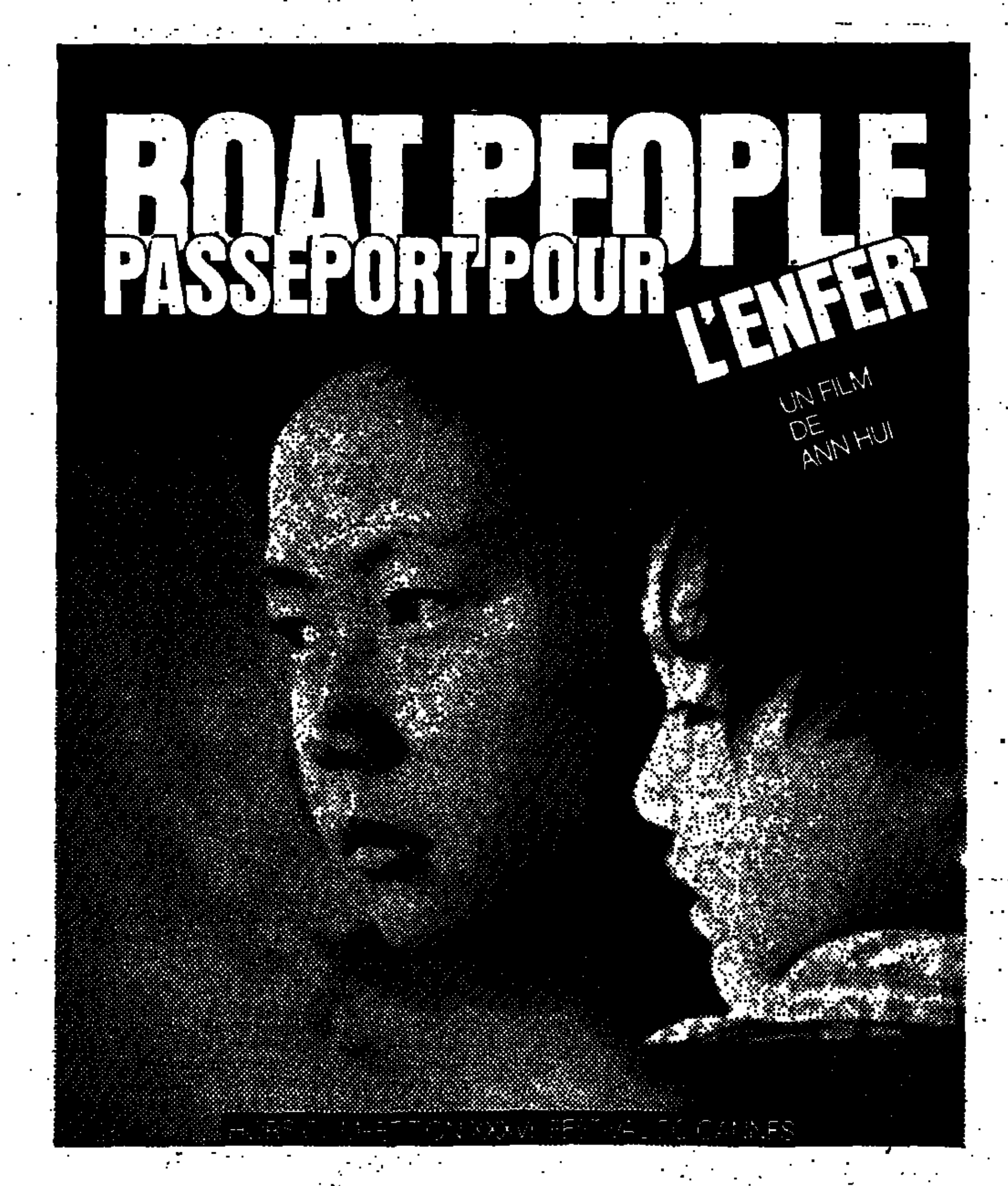
SERGE DANEY
Libération

***

“Avec son regard de femme sensible et lucide, son style dru, sans concession ni complaisance, son intelligence et son talent, Ann Hui a réalisé un film qui aurait pu avoir à Cannes le même retentissement que Yol l'année dernière...

Bien qu'inspirés par des situations politiques très différentes, l'un et l'autre participent au même combat contre le totalitarisme. L'un et l'autre nous disent qu'est haïssable tout régime qui perpétue ce “Temps du mépris” annoncé par Malraux.”

JEAN DE BARONCELLI
Le Monde



MERCREDI 23 NOVEMBRE

VO : UGC BIARRITZ • UGC ODEON • LES PARNASSIENS • CINE-BEAUBOURG LES HALLES

VF : UGC NORMANDIE • REX • UGC BOULEVARDS • PATHE MONTPARNASSE • LES IMAGES • UGC GARE DE LYON • UGC CONVENTION

Pub. G. Cravenne

SPECTACLES

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).
BANANAS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68).
LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).
GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Movies, 14e (260-43-99).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LE JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (A., v.f.) (**) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (334-20-12).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Studio Galante (h., s.p.) 5e (354-72-71).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Grand Pavois, (h., sp.) 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-38).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
PSYCHOSE (A., v.o.) (**) Rialto, 19e (607-87-61).
RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Brit.) (v.o.) : Rialto 19e (607-87-61).
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755.63-42).
VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

COMMUNICATION

— Entendu —

Des sons bourrés d'images

Ah non ! Faudra-t-il donc le répéter ? La radio ne sera jamais le parent pauvre du système audiovisuel. Que l'on s'obstine à multiplier les écrans et à diversifier les réservoirs d'images, qu'on banalise le cinéma en le noyant dans la télévision et que des apprentis sorciers se grisent de mots en « tique » en annonçant — pas moins — quelques résolutions : la « petite boîte » à sons n'en trouvera guère ombrage. Sa force doit peu à la technique, tout à l'imagination. Pas de représentation fixe, d'image définitive dans lesquelles enfermer l'auditeur. Aucun décor visible, des acteurs sans visage... En jouant de la parole, des bruits, des sons et puis de la musique, la radio se contente d'ébaucher quelques pistes, et laisse à l'auditeur un champ prodigieusement libre pour compléter à sa guise l'incarnation issue du rêve et de l'intuition. Brisé le carcan de l'image imposée, libérées la sensibilité et l'imagination. L'auditeur devient coauteur.

Pourquoi, diront certains, cet enthousiasme soudain et ce court plaidoyer pour un média ancien ? Parce qu'il est des détonateurs qui, à l'occasion, viennent réveiller en vous quelques certitudes. Et l'émission de Michelle Cohen, Portrait de famille, *diffusée dimanche soir sur France-Culture, était sans doute l'un des plus beaux exemples de reportage sonore aux confins d'une dramaturgie du réel.*

Pas ou peu d'artifices, une mise en ondes très simple et un montage discret ; des transitions naturelles, souples, une musique légère sentant la Tunisie ; des rires et de nombreuses voix, parfois mêlées, chevauchées, simultanées puis isolées... Quelques fous rires, quelques comptines. Et puis des bruits de fond : la cuisine, le marché, les enfants. Les femmes d'une famille juive de Tunisie racontent à l'une d'entre *elles, plus jeune, l'histoire du clan Cohen, venu de Malte et (ou) de Corfou et installé depuis longtemps à Sfax, où ne subsiste désormais qu'un couple courageux, dernier ancrage du clan.*

« La radio avait sur la télévision l'immense privilège de s'adresser aux yeux de l'âme et non à ceux du corps, *écrit Michel Tournier, dans une nouvelle du* Coq de bruyère ; un homme de télévision n'a que le visage qu'il a. L'homme de radio avait le visage que lui prêtaient ses auditeurs et auditrices sur la seule foi de ses intonations... » *Par la fenêtre ouverte dimanche soir sur la famille Cohen de la tribu Lévy, France-Culture nous a offert l'occasion de rêver. De rêver en images. Combien de différents visages « maman Isa » et ses huit filles n'ont-elles pas eus ce soir-là ?*

ANNICK COJEAN.

M. Bourges souhaite une « information sans frontières et sans œillères » sur TF 1

Le président de la première chaîne, M. Hervé bourges a réuni jeudi soir 17 novembre l'ensemble de la rédaction de TF 1 pour lui faire part de son *« projet rédactionnel »*.

« Etre à la source de l'information » et *« sur le terrain aussi souvent que possible »*, mener *« une réelle politique de prévision »* et *« élargir »* la palette des sujets traités, *« provoquer l'événement »* mais refuser *« l'information-spectacle »* et surtout *« porter sur les événements du monde entier un regard français »*... Voilà, notamment ce qui, selon M. Bourges, devrait faire *« la signature de TF 1 »*. *« Les limites de l'univers connu ne se limitent pas au camp occidental ni aux relations Est-Ouest »*, a-t-il déclaré, *« convaincu qu'une bonne information, aujourd'hui, c'est la Corrèze et le Zambèze »* et sûr que *« TF 1 peut être la première en France à s'engager dans l'information sans frontières et sans œillères »*.

Déclarant *« s'interroger »* sur la formule des « Mercredis de l'information », le P.-D.G. a, d'autre part, rappelé la spécificité des différents journaux de la journée, souhaitant que le « 20 Heures » soit *« un journal complet »*, et *« fasse la part des centres d'intérêt entre événements, informations institutionnelles et questions que se posent les téléspectateurs confrontés à la vie quotidienne »*. *« Il serait souhaitable*, a-t-il également proposé, *de consacrer un instant de chaque jour à l'annonce d'une bonne nouvelle. »*

Un journaliste parlait ainsi à d'autres journalistes, appelant à la mobilisation, et à *« l'esprit pionnier des débuts de la télévision »*, afin d'offrir au public — *« qui ne se trompe jamais »* — *« le plus grand journal de France »*.

Le projet de loi sur la presse

M. ROBERT HERSANT : « LE RÉGIME ACHÈVE DE SE DISCRÉDITER »

L'hebdomadaire *le Point* — dont le directeur de la publication, M. Olivier Chevrillon, s'engage contre le projet gouvernemental sur la presse — publie dans son numéro daté 21-27 novembre une interview de M. Robert Hersant. Celui-ci déclare notamment : *« Cette loi constitue une erreur fondamentale. Le régime achève de se discréditer en touchant à la liberté de la presse, même s'il laise entendre que c'est pour la mieux défendre. En fait, il veut mettre en place un statut de la presse, pour l'encadrer étroitement, pour la mettre sous tutelle d'un organisme politique à créer. A partir du vote de cette loi, la presse française aura perdu une large part de sa liberté. Elle sera soumise, en dehors même du législateur, à une juridiction toute-puissante à caractère politique, qui aura le droit de juger et de sanctionner. Tout cela est sans précédent dans le droit français (...).*

» Les socialistes et les communistes sont — par idéologie — hostiles à la liberté de la presse telle qu'on peut la concevoir dans les Etats démocratiques. Qu'un citoyen puisse désirer informer les autres citoyens librement et sans restrictions ne correspond pas à leur vision du monde (...). Le citoyen français devra un jour devenir majeur. C'est-à-dire que le statut de la presse se résumera en quatre mots : « La presse est libre. » Et que cela s'appliquera aussi bien à la presse écrite qu'à la télévision et à la radio. En attendant ce jour faste, l'Etat n'est qu'un tuteur insupportable, dans un domaine où il n'a rien à faire. »

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 NOVEMBRE

— *M. Aloïs Mertes*, vice-président ouest-allemand des affaires étrangères, participe à l'émission « Face au public », sur France Inter, à 19 h 15.

Deux émissions spéciales sur les euromissiles et le pacifisme :
— A 2, au cours du journal de 20 heures.
— Le magazine « Europe plus », sur Europe 1, à 19 h 30.

MARDI 22 NOVEMBRE

Deux émissions spéciales à propos du vingtième anniversaire de la mort de J.-F. Kennedy :
— *M. Axel Krause*, journaliste à l'*International Herald Tribune*, président de l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.
— Le magazine « Europe plus », sur Europe 1, à 19 h 30.

Lundi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Film : le Permis de conduire.
Film français de J. Girault (1973), avec L. Velle, P. Roberts, S. Julien, J. Jouanneau, M. Birand (Redif.)
Un employé de banque vivant en banlieue est muté à Paris. Pour faciliter ses déplacements, il doit apprendre à conduire. Or, il déteste l'automobile. Malgré la fantaisie de Louis Velle, ce vaudeville, après un point de départ original, ne roule que dans les sentiers battus du comique selon Jean Girault.
22 h 10 Contre-enquête.
Le magazine mensuel d'Anne Hoang s'attache à de toutes petites histoires, des faits divers sans importance ; cette fois-ci sur le mode comique. Un médecin qui a exercé sans diplôme, un terrain vague transformé en potager, etc.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le Grand Echiquier, de J. Chancel (en liaison avec France-Musique.
Avec Placido Domingo l'illustre ténor, et l'Orchestre national de France, dir. G. Navarro ; Charles Aznavour, Michel Legrand, Robert Hossein, Régine, etc.
0 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : Jeff.
Film français de J. Herman (1968), avec A. Delon, M. Darc. G. Rouquier, M. Garrel, F. de Pasquale, A. Médina (Rediff.).
Un chef de truands disparaît avec le produit d'un hold-up. Ses hommes se croient trahis et partent à sa recherche. Un seul lui garde sa confiance ; il veut le retrouver avant les autres. Une histoire trop marquée par les conventions de la « série noire » française. On décroche, malgré l'interprétation forte et séduisante d'Alain Delon.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.

23 h 15 Prélude à la nuit.
« Suite no 1 pour violoncelle », de J.-S. Bach, par F. Rabbath.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Les oubliés de la musique : Alfred Bruneau.
17 h 35 Magazine de la photo : Sépia.
18 h 5 Dessin animé : Ulysse 31 (et à 18 h 55).
18 h 30 Sports.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le Corps du fantôme, de J. Reis. Avec M. Simonnet et D. Bezace.
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Madeleine à la veilleuse, par C. Mettra.
22 h 30, Nuits magnétiques : Situation 2 (régression vers l'amorphe et le chaotique dans l'histoire de tous les arts modernes).

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5, Studio-Concert : musiques traditionnelles d'Iran.
20 h, Jazz.
20 h 35, Concert (en simultané avec le Grand Echiquier A2) : Placido Domingo, ténor.
23 h 15, Fréquence de nuit.

Mardi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire.
11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Le magazine des handicapés.
14 h 5 L'énergie aujourd'hui et demain (TV scolaire).
14 h 25 Série : Amicalement vôtre (Rediff.).
15 h 15 Contre-enquête (rediff.).
16 h 15 Le forum du mardi.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Feuilleton : Le provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Téléthèque : La séparation.
de Maurice Cazeneuve, avec C. Vanel, P. Bonifas, J. Perez...
Un fonctionnaire retraité, après le décès de sa femme, essaie de vivre parmi ses proches dans une petite ville du Gers. Dramatique tournée en 1967.
22 h 10 Café-théâtre : Le Président, de C. Charras et A. Gilles.
Un président de la République tente de semer une escorte de motards pour rendre visite à un ami.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Dix ans qui nous ont changés : 1973-1983.
14 h 55 Série : Ces merveilleuses pierres.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors en Norvège (diff. le 20 nov.).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
Habiter, c'est vivre.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : l'Extravagant Mr. Deeds.
Film américain de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille, (N. Rediffusion).
Un provincial du Vermont vient à New-York pour recueillir un gros héritage. Cette fortune, qu'un homme d'affaires véreux cherche à administrer, lui attire bien des désagréments. Le style humoristique et satirique de Capra va jusqu'à une fable sociale sur l'Amérique rooseveltienne. Finement interprété par Gary Cooper et Jean Arthur, ce film est devenu un classique qu'on retrouve toujours avec plaisir.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Philippe Noiret et Roger Hanin.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Film : les Douze Salopards.
Film américain de R. Aldrich (1967), avec L. Marvin, E. Borgnine, R. Ryan, C. Bronson, J. Cassavetes, D. Sutherland, T. Savalas.
Peu avant le débarquement allié en Normandie, un major anglais recrute dans une prison des homme condamnés à mort ou à de lourdes peines, et les entraîne en vue d'une mission suicide en France. Très controversé à cause de l'utilisation de la violence, ce film est des plus intéressants, des plus typiques d'Aldrich par le « punch » de sa mise en scène, la description des méthodes militaires et une distribution prestigieuse.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Les jeux de l'amour et du hasard », de Sauguet, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

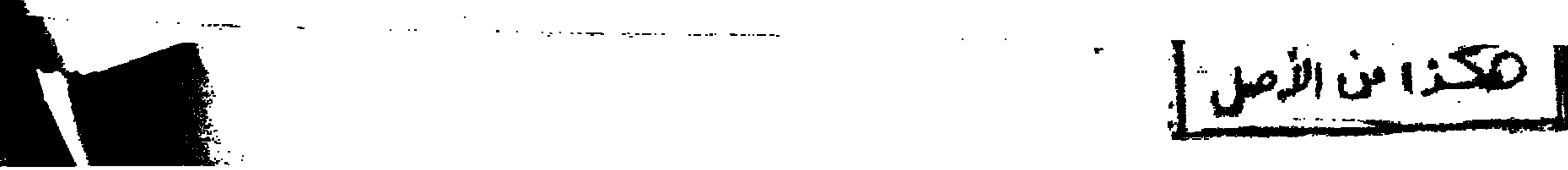
17 h 6 Téléthèque : Bataille pour les lavandes, d'A. Meffre et J. Prat.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'enfant et le tiers-monde.
8 h, Les Chemins de la connaissance : les Brigades internationales ; 8 h 32, les Faussaires ; 8 h 50, l'Oiseau de brume.
9 h 7, La matinée des autres : Les tambours de Zoétélé (au sud du Cameroun).
10 h 45, Les tests et la graphologie.
11 h 2, Musique : Libre parcours-récital (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Dernier Eté », de P.-J. Rémy.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture à Montpellier ; à *15 h 20, Magazine* international : les entreprises exportatrices ; à 16 h 30, Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'auto-organisation des processus socio-économiques.
20 h, Dialogues : Le travail et la science, avec M. Serre et A. Cotta.
21 h 15, Libre parcours récital : Eugénie Alecian, pianiste et compositrice.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Maurice, Roussel, Fauré.
7 h 10, Concert : Œuvres de Mendelssohn, R. Strauss, par l'Orchestre national de France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : Œuvres de Monteverdi, Haydn, Schubert, Wagner, Fauré-Messager, Zemlinsky...
12 h, Archives lyriques : Jarmila Novotna, soprano.
12 h 35 Jazz.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Miles Davis. Œuvres de Davis, Rodgers-Hart, Monk, Gershwin, Prévert-Kosma...
17 h 5, Repères contemporains : Iannis Xenakis.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : Œuvres de Prodromidès, Tisné, Rose, Taira, Mestral, par le Quatuor Arcadie.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : Symphonie no 3 — marche funèbre, de Beethoven, « Harold en Italie » de Berlioz, Symphonie no 1 de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. P. Monteux, sol. K. Boon, alto.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton « Mélomanies » ; œuvres de Schubert, Duparc, Debussy ; vers 23 h 10, Jazz club (en direct du « Petit Journal »).



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LE NUMÉRO DEUX DU GROUPE HERSANT S'EXPLIQUE

M. Audinot : les groupes de presse protègent le pluralisme

Le groupe de presse de M. Robert Hersant est le premier visé par le projet de loi gouvernemental. M. Hersant et dix-sept autres personnes sont du reste inculpés au titre de l'ordonnance du 26 août 1944, qui prétendait empêcher les concentrations de journaux. M. André Audinot, « numéro deux » du groupe, directeur général de la Socpresse, P.-D.G. du *Figaro*, député (non inscrit) de la Somme et président du Syndicat de la presse parisienne (quotidienne), contre-attaque. Pour lui, les conditions économiques de la presse rendent nécessaire le maintien de groupes de presse robustes.

« Le gouvernement récuse, à propos de son projet, le mot de « statut ».

— Personne de sérieux ne peut expliquer qu'il ne s'agit pas d'un statut : il y a des obligations, des sanctions économiques et pénales, la création d'une commission ; on limite la faculté d'éditer librement... Aucun juriste ne s'y trompe. Et je m'étonne de la discordance entre le dépôt de ce projet et la déclaration solennelle de François Mitterrand, le 21 décembre 1981, devant les présidents des syndicats de presse. *« Il n'y aura pas de statut*, avait-il répondu à ma question, *car ce serait incompatible avec la liberté de la presse à laquelle je suis comme vous tous attaché. »* A-t-on forcé la main de M. Mitterrand ? Le premier ministre, poussé par les extrémistes du parti socialiste, joue-t-il un jeu personnel ?

— La thèse du gouvernement est que la concentration des titres dans des groupes est une menace pour le pluralisme de l'information...

— Au contraire, là où il y a des groupes de presse, il y a pluralisme. Si la presse n'est pas une marchandise comme les autres, les entreprises de presse, elles, sont soumises aux lois économiques. A Lyon, il y a pluralisme parce que *le Journal Rhône-Alpes* et *Lyon-Matin* ont bénéficié du groupe du *Dauphiné libéré* (1). Dans le Nord, face à *la Voix du Nord*, *Nord-Matin*, et *Nord-Eclair* ont pu se restructurer industriellement par l'apport des capitaux du groupe Hersant ; sinon *Nord-Matin* aurait depuis longtemps disparu. La loi du marché joue, personne n'oblige personne à acheter un journal. Avec ce projet, la France va revenir un siècle en arrière, avec des carcans. Je suis opposé à toutes les mesures qui visent arbitrairement à imposer un cadre réduisant l'espace des libertés.

— Votre groupe de presse est particulièrement visé par le projet, mais ne serait pas touché en province...

— On s'est aperçu que si on avait voulu toucher à notre groupe en province, on en touchait d'autres, dont les propriétaires sont dans les allées du pouvoir quand ce n'est pas au pouvoir...

— Si l'on s'attaque à vous, n'est-ce pas parce que vous en avez trop fait, comme dans le cas du rachat de l'Aurore, *qui a conduit à la quasi-disparition de ce titre ?*

— Quand nous sommes intervenus auprès des vendeurs de *l'Aurore*, nous nous sommes aperçus que ce journal n'avait pas réellement le nombre de lecteurs que l'on annonçait publiquement, et presque plus de publicité commerciale et de petites annonces : il était économiquement condamné, et maintenu artificiellement en survie. La solution trouvée (2) n'est sans doute pas glorieuse, mais elle a permis le maintien du titre et des emplois attachés à la fabrication. Pour le maintien d'une équipe rédactionnelle, il était déjà trop tard...

« Je vous briserai »

— Votre refus de vendre France-soir *à des « hommes de gauche » ne vous a-t-il pas valu la vindicte du gouvernement ?*

— Un jour, nous avons reçu la visite de M. André Rousselet (3), qui nous a « appris » que nous devions vendre *France-soir*... C'était en 1981. Nous avons discuté pendant un certain temps et un projet d'accord avait été amorcé. Il devait être concrétisé avec M. Max Théret. Mais M. Rousselet a fait savoir qu'il voulait, en plus du quotidien, *France-Soir Magazine* et la régie des petites annonces. C'était hors de question, et nous avons rompu en juillet 1982. M. Rousselet a dit alors à M. Hersant : *« Je vous briserai. »* C'est après cet épisode que les représentants du fisc sont intervenus à *France-soir* puis dans les autres titres du groupe.

— On a parlé de 200 millions de francs de redressements fiscaux.

— Les contrôleurs fiscaux sont actuellement dans la région Rhône-Alpes et les redressements continuent de nous parvenir. Ils portent sur des problèmes d'interprétation, des estimations de valeurs, des transferts de sommes de sociétés mères à filiales... Rien de frauduleux ne peut nous être reproché et nous constestons devant les commissions départementales. Mais compte tenu de la nature de ces redressements, ils pourront même dépasser la somme que vous indiquez.

— Cette enquête des « polyvalents » n'est-elle pas le résultat d'un manque de transparence, que voudrait rétablir le projet gouvernemental ?

— La transparence existe. Les organes sociaux des entreprises sont informés. Les actions des sociétés sont nominatives et on peut les connaître. Par ailleurs, le Service juridique et technique de l'information envoie chaque année un questionnaire très poussé, auquel on doit répondre. Est-il opportun d'aller plus loin, que les concurrents soient au courant de tous les chiffres ? Il n'y a aucune industrie où cela se pratique. Là encore, comme pour « l'argent », la « transparence » est un slogan..

— Mais d'où vient, précisément, l'argent de votre groupe, qui permet de se porter acquéreur de tant de journaux ?

— La vingtaine de contrôleurs ont pu constater que l'argent venait de deux sources : l'autofinancement et les banques, dont la quasi-totalité sont aujourd'hui des banques nationalisées.

Qu'on commence par l'audiovisuel

— N'est-ce pas pour vous une menace ? On pourrait faire pression sur vous...

— Les crédits accordés sont figés depuis 1981, nous n'avons pas eu de nouveaux prêts depuis deux ans. Avec l'inflation, il a fallu une exploitation plus dynamique et plus serrée pour générer la trésorerie nécessaire. *Le Figaro Magazine* est l'exemple d'un titre qui nous a permis de dégager les investissements de *Madame Figaro*. Mais les pressions se font aussi par le biais de la publicité, notamment celle des sociétés nationalisées. Pour le premier semestre, la S.N.C.F. fournissait au *Figaro Magazine*, en 1982, 5,6 millions de francs, soit 13 % du marché des magazines de référence (4), en 1983 : 3,4 millions de francs, soit 0,7 % ; dans la même période la publicité de la S.N.C.F. dans *Le Figaro* quotidien est passée de 5 millions de francs à 1,5 million. La SEITA a totalement supprimé ses apports publicitaires, etc. Les entreprises et les agences de publicité concernées n'ont pas fourni d'explication.

— Redoutez-vous que l'Etat, gouverné par les socialistes, restreigne votre liberté d'éditeur ?

— En tant que parlementaire et homme de presse, je veux faire prévaloir l'idée qu'il n'y a pas de véritable liberté de la presse qui ne soit réelle et totale. L'Etat est le plus gros éditeur de France. Il a à sa botte les moyens audiovisuels et, par Havas interposé, il a barre sur la presque totalité des moyens de communication. Qu'on commence par l'audiovisuel ! Le véritable problème n'est pas celui d'un statut juridique de la presse écrite destiné à protéger le lecteur contre un insuffisant pluralisme, mais bien un statut de la communication qui protège le téléspectateur et l'auditeur de la propagande officielle et qui protège les entreprises de presse de l'influence, voire de la pression de l'État.

— Le groupe Hersant possède des quotidiens à Paris et en province. Devrez-vous choisir ?

— Nous sommes très pragmatiques. Qu'est-ce au juste qu'un groupe ? Est-ce que les membres de la famille de M. Hersant ne peuvent posséder, chacun, de façon autonome, des journaux ? Ira-t-on jusqu'à interdire que des journaux puissent appartenir à la famille, aux amis, aux amis politiques de M. Hersant ? Comment mettra-t-on cela en conformité avec la Constitution ? Nous attendons le texte définitif et les modalités d'application. Après, nous aviserons.

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

(1) N.D.L.R. : en concurrence avec le groupe Le Progrès.

(2) Le couplage avec *le Figaro*, puis l'intégration rédactionnelle des deux titres. *L'Aurore* vend aujourd'hui 35 000 exemplaires, mais son contenu est *le Figaro*.

(3) Le P.D.G. du groupe Havas était alors directeur de cabinet du président de la République.

(4) *Le Figaro Magazine, l'Express, le Point, Paris-Match, le Nouvel Observateur, V.S.D., Valeurs actuelles, France-Soir Magazine.*

PAR LA FAUTE DE TF 1 EN PARTICULIER

Le secteur privé de la production télévisée a perdu 50 % de son volume d'activité en trois ans

La production privée télévisée française se meurt. En matière de fiction et de série, les commandes des sociétés de programmes ont baissé de plus de 50 % en quatre ans. La chambre syndicale lance un S.O.S. en faveur de ce secteur qui aide à vivre quelque deux mille salariés du cinéma.

L'année 1964 aura marqué une étape importante dans les annales de l'audiovisuel : le statut de l'O.R.T.F., largement inspiré par M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information, abolissait le monopole de production des programmes télévisés, détenu depuis la Libération par le secteur public. On avait voulu *« casser le lobby des réalisateurs »*. Avec le lancement de la deuxième chaîne, le volume de fabrication devait fatalement augmenter, ce qui ouvrait des perspectives nouvelles au secteur privé.

C'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années on dénombrait en France quarante-quatre sociétés privées de production télévisée. Mais l'euphorie allait être de courte durée : deux ou trois ans plus tard, à la faveur d'un de ces changements d'orientation dont l'O.R.T.F. a toujours eu le secret, les commandes de programmes hors Office étaient réduites, entraînant la faillite de plusieurs sociétés.

Des séries populaires

Dix ans plus tard, la loi de 1974 consacrait l'éclatement de l'O.R.T.F. au profit d'un système bâtard, mi-libéral, mi-étatique : tandis que la concurrence entre les chaînes était érigée en système (à la place de la complémentarité qui était la règle en vigueur), les sociétés de programmes étaient en même temps autorisées *de facto* à s'équiper pour produire elles-mêmes un certain volume d'émissions. Le « trou financier » de 200 millions de francs, en 1978-79, dans les comptes de la Société française de production (S.F.P.) allait ruiner simultanément les espoirs du secteur privé. En effet, pour sauver la S.F.P., les pouvoirs publics faisaient obligation aux sociétés de programmes de lui passer commande au maximum pour tout ce qui touchait aux émissions de grande fiction, diminuant d'autant la part susceptible de revenir au privé.

Mais quelle place cette production privée tenait-elle — et tient encore — dans les programmes de la télévision française ? Quelques titres d'émissions dites de fiction ou de grandes séries suffiront à en marquer l'importance. Se souvient-on, par exemple, des *Vidocq*, ou des aventures d'*Arsène Lupin*, ou encore de *la Demoiselle d'Avignon* ? C'était des productions du secteur privé (parfois en co-production il est vrai). Plus récemment, a-t-on aimé *les Gens de Mogador*, *la Lumière des justes*, *Au plaisir de Dieu* ou *les Dames de la côte* ? Toujours le secteur privé. Et *Blanc, bleu, rouge*, *les Brigades du Tigre*, *Soirées noires* et *Mozart* ? Le privé.

Il ne s'agit donc pas d'un épiphénomène très marginal dont la télévision française pourrait faire facilement l'économie et le téléspectateur son deuil. Ce sont des émissions de large audience qui répondent au goût et à l'attente d'un vaste public. Pour ce genre de production, les dirigeants du secteur privé — rescapés des grandes tempêtes qui ont secoué la production télévisée depuis vingt ans — ont appris à se satisfaire de contingents pourtant modestes : un créneau annuel de cent quarante à cent cinquante heures par an, pour les trois chaînes (sur quelque huit mille heures de programmes au total) suffisait à leur bonheur.

Bon an, mal an, ce fut le cas jusqu'en 1981. Il semble qu'on n'en soit plus là : plusieurs « maisons » seraient sur le point de déposer leur bilan. Hâtons-nous donc de citer les derniers spécimens d'une race en voie de disparition : ils se nomment Télécip, Technisonor, Telfrance, Télé-Hachette, Gaumont Audiovisuel, Amster, Pathé, Maintenon-Films... Mais passeront-ils l'hiver 1984 ?

La chambre syndicale des producteurs de la télévision, qui les regroupe, est particulièrement inquiète. Elle observe que TF1, principal client depuis toujours du secteur privé, qui lui assurait plus de soixante-deux heures de coproduction en 1980, a réduit ses commandes à moins de douze heures en 1983. Et, lorsque les « privés » évoquent cette relative prospérité de naguère, ils invoquent *Désiré*, non pas comme on pourrait le penser la pièce de Sacha Guitry mais plus simplement celui qui se prénommait Claude et qui, du temps où M. Jean-Louis Guillaud était P.-D.G. de la première chaîne, gérait le secteur de la fiction sur TF1. Aujourd'hui, il règne sur un placard de luxe à la tour Montparnasse... Même si les rapports avec Antenne 2 sont plus gratifiants, selon les intéressés, le tableau — dressé par la chambre syndicale — du volume horaire de production effective en matière de fiction accordé au secteur privé depuis trois ans est assez alarmant :

	1981	1982	1983	1984 (prév.)
TF 1.....	62 h	36 h	12 h	0 h ?
A 2......	60 h	60 h	50 h	50 h
FR 3.....	29 h	16 h	16 h	12 h*
	151 h	112 h	78 h	62 h

* Prévisions hors productions théâtrales.

Selon le critère de calcul retenu par la chambre syndicale pour déterminer ce nombre d'heures (1) — critère qui ne correspond pas forcément avec les bases habituellement utilisées par les sociétés de programmes pour apprécier le volume des émissions réalisées par le secteur privé — on en conclut que les commandes ont baissé de plus de 50 % en quatre ans (même si l'on tient compte que TF 1, qui n'avait pas encore fait la ventilation de son budget pour 1984 au moment où ce tableau a été établi, est susceptible de confier une dizaine d'heures d'émission au privé, l'an prochain).

Enfin, sauf à admettre que *Dallas* et *Shogun* sont seuls dignes de plaire au public français, on ne saurait refuser au secteur privé « made in France », un certain savoir-faire dans le genre série-feuilleton.

Deux mille salariés

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que ce secteur privé de production télévisée fait vivre — pour moitié de leur revenu annuel environ — la plupart des techniciens du cinéma. Sur ces quelque deux mille personnes pèse aujourd'hui la menace du chômage six mois de l'année sur douze, ainsi que sur les comédiens qui tournent dans ces feuilletons. Tous les salariés ainsi menacés sont d'autant plus surpris de cette attitude que le président de la République lui-même, alors candidat, avait adressé en 1981 à la Chambre syndicale une lettre où il était nettement affirmé que *« le maintien d'un secteur privé actif est, à mon sens comme au vôtre, une condition nécessaire de la création et l'un des éléments de la liberté d'expression »*.

Pour M. Roland Gritti, président de la Chambre syndicale, le plaidoyer en faveur de la survie d'un secteur privé n'a rien d'exorbitant : *« Les garanties de volume horaire que nous demandons sont des plus modestes : cent quarante heures par an, ça en laisse des heures pour la S.F.P. ! De plus, nous sommes un aiguillon nécessaire pour l'esprit de création et pour la concurrence sur les coûts de production. Il nous arrive même de faire faire des économies aux sociétés de programmes, en leur apportant « sur un plateau » l'accord de télévisions étrangères pour réaliser des coproductions, ce qui réduit d'autant la part financière de TF 1 ou d'Antenne 2 »*.

Au moment où, à partir de l'essor prévisible des nouveaux médias audiovisuels d'ici à 1990, se pose l'angoissante question des programmes nécessaires à leur fonctionnement — en s'épargnant, au maximum, l'invasion américaine — commettra-t-on l'erreur d'assister, sans réagir, au naufrage des derniers rescapés du secteur privé de la production télévisée ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) Qui ne comprend pas, par exemple, les prestations de service que les chaînes peuvent demander au secteur privé.

CARNET

Naissances

– Anne-Marie et Jacques ABITAN, Grégoire, Régis, Nicolas, Samuel sont heureux de faire part de la naissance de

Benjamin,

le 8 novembre 1983.
173, rue Paradis,
13006 Marseille.

– Michel et Marie-Claude HURTIG ont la joie d'annoncer la naissance, le 7 novembre, de leur deuxième petit-enfant,

Mathieu,

fils de **Catherine HURTIG** et de **Michel BRIER.**

Aix-en-Provence.

Mariages

– **Christine de BELLEFONDS**
et
Dominique DHOMBRES,
ont la joie de faire part de leur mariage, qui a été célébré, vendredi 18 novembre 1983, dans l'intimité.
5, rue Lhomond,
75005 Paris.

Décès

– Mme Jean Bergen,
M. et Mme Jean-René Bernard
et leurs enfants,
M. et Mme François Bernard
et leurs enfants,
L'administration et le personnel de l'Union de l'Europe Occidentale,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERGEN,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 16 novembre 1983, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

11, rue Cernuschi,
75017 Paris.

– Mme Michel Cromback,
son épouse,

M. et Mme Bernard Cromback,
M. et Mme Arnauld de Fouchier,
M. Pascal Cromback,
ses enfants,

Fabrice, Rémi, Marie, Laure et Alfred,
ses petits-enfants,

M. et Mme Jean Verschave,

M. et Mme Hubert Cromback,
M. et Mme Roger Gillet,
M. et Mme Louis Saulgeot,
ses frères et sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Piérart,
M. et Mme Jacques Fage,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CROMBACK,

survenu, le 19 novembre 1983, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue Raynouard,
75016 Paris.

– L'ensemble du personnel des sociétés ETAI
FOURNIE
et SOFETEC,

ont la douleur de faire part du décès de leur

président-directeur général
M. Michel CROMBACK,

survenu le 19 novembre 1983.

– M. Lucien Frioux,
M. et Mme Paul Martin
et leurs filles,
Les familles Frioux et Burgaud,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Gisèle FRIOUX,
chevalier des Palmes académiques,

le 12 novembre 1983 à l'âge de soixante-trois ans, à l'issue d'une très longue maladie.

L'inhumation a eu lieu à l'Herbaudière (île de Noirmoutier) dans l'intimité.

Résidence Le Châtelet,
33, rue du Maréchal-Joffre,
85000 La Roche-sur-Yon.
441, rue aux Chiens,
45160 Olivet.

– Liliane et Benoît Gherchanoc,
Claude et Serge Kannas,
ses enfants,
Florence et Jérôme, Arthur et Judith,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ida KANAS,

le 10 novembre 1983.

– Marseille. Tunis.

Mme Maurice Lamouche,
M. et Mme Gaston Lamouche
et leur fils Jean-Luc,
M. et Mme Gérard Bisanti
et leurs enfants,
Mlle Jeanne Carbonnier,
Mme Henriette Moreau,
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Maurice LAMOUCHE,

ancien inspecteur principal,
chef des bureaux à la direction des contributions indirectes à Tunis,
receveur principal honoraire des impôts,

survenu, le 9 novembre 1983, en son domicile, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques ont eu lieu en la paroisse Notre-Dame-du-Mont à Marseille le 12 novembre 1983.

– Mme Raymond Le Clère,
M. Bernard Le Clère,
Mme Gervais Remy,
M. et Mme Nicolas Papalexis,
M. et Mme Christophe Pladys,
M. et Mme Christian Leblanc,
Mlle Catherine Kostoff,
Mme Lucien Delaître,
France et Georges,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LE CLÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé du travail,

survenu le 14 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon la stricte volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 17 novembre en l'église Saint-Pierre d'Erquy, suivies de l'inhumation dans le cimetière d'Erquy (Côtes-du-Nord).

Des messes seront célébrées ultérieurement à Paris et à Athènes.

6, rue des Grès-Roses, Tu-Es-Roc,
22430 Erquy.
5, place Gérard-de-Nerval,
60304 Senlis.
29, rue Tripodon,
TT 119, Athènes.

– Mrs Jacqueline White,
M. et Mme Charles Cachin,
M. et Mme Richard Ferrer,
M. et Mme Daniel Chardin,
ses enfants,
M. et Mme Dominique Thierry,
Mr. Alan White,
Miss Joelle White,
M. Daniel Ferrer,
Mme Véronique Galimand,
M. Olivier Ferrer,
M. Maurice Ferrer,
M. et Mme Daniel Maurice-Vallerey,
Mlle Marie Chardin,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice LEHMANN,
née Geneviève Smith,

survenu, à Paris, le 19 novembre 1983.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise (entrée Gambetta).
On nous prie d'associer à son souvenir celui de son mari

Maurice LEHMANN,
administrateur
de la réunion des théâtres lyriques nationaux,
décédé le 17 mai 1974.

– Ses alliés,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Robert PANNET,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 8 novembre 1983 en son domicile.

L'inhumation, au cimetière de Vaucresson (92), a eu lieu le 18 novembre 1983, dans la plus stricte intimité.

M. et Mme Pierre Meilhac,
Rue de l'Abreuvoir-Rouvres,
28260 Anet.
Mlle Lucette Vallon,
47, avenue du Dr-Arnold-Netter,
75012 Paris.

– Mme Pierre Passouant,
son épouse,
M. et Mme Michel Passouant,
ses fils et belle-fille et leur fils Olivier,
Mme Jean Fontaine,
M. et Mme Roger Pierre,
M. et Mme Michel Fontaine,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de soixante-dix ans, du

professeur Pierre PASSOUANT,
de la faculté de médecine
de Montpellier,
membre correspondant
de l'Académie nationale de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 18 novembre dans la plus stricte intimité. Un hommage solennel lui sera rendu ultérieurement à la faculté de médecine de Montpellier.

[Après avoir été immédiatement après la guerre mondiale l'un des pionniers en France de l'électroencéphalographie, qu'il applique en particulier à l'épilepsie, le professeur Pierre Passouant s'intéressa plus particulièrement, dans la seconde partie de sa carrière, à l'étude du sommeil.

Auteur de nombreuses publications sur ce sujet, il s'acquit une audience internationale qui le porta à la présidence de la Société européenne de recherche sur le sommeil et attira dans son service, à Montpellier, de nombreux visiteurs et chercheurs étrangers.]

– Mme B. Richard,
son épouse,
Mme L. Aubert,
sa belle-sœur,
M. et Mme Y. Huchet du Guermeur,
leurs enfants et petits-enfants
M. et Mme J. Herviault,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Mlle O. Fourreau,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

général Bénoni RICHARD,

commandant militaire honoraire
du Palais du Luxembourg,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année à l'hôpital militaire de Percy de Clamart.

Le service religieux sera célébré le mardi 22 novembre en la chapelle de l'hôpital Percy, 101, avenue Henri-Barbusse à Clamart, à 10 h 45.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, dans le caveau familial,
22500 Pordic.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

16, square Alboni,
75016 Paris.

– Mme Marc Stein,
Mlle Carine Stein,
M. et Mme Michel Stein,
M. et Mme Didier Stein,
M. et Mme Laurent Stein,
Mme Egar Bernheim,
M. et Mme Jean-Jacques Cagnart,
M. et Mme Malcolm Walker,
Thierry, Jean-Paul, Eva, Bruno, Isabelle, Barbara, Olivier, Nicolas, Aude, Cyril, Sébastien,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc STEIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur général adjoint honoraire
de la S.N.C.F.,
président honoraire
de la commission transports
et communications
du comité économique et social
de la région Ile-de-France,

survenu subitement le 15 novembre 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Mme Pierre Alliot,
M. et Mme Jean-Claude Morin
et leurs enfants,
Mme veuve Savin Gabrielli,
Toute la famille,
Les collaborateurs et collaboratrices du cabinet Alliot,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et ont assisté aux obsèques de

M. Pierre ALLIOT.

En particulier les personnes qui ont offert des fleurs et couronnes, et s'excusent auprès de celles qui n'auraient pas reçu de faire-part.

– Le docteur Danièle Pomey-Rey,
Marie-Pascale Pomey,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques d'affection reçues de leurs amis à l'occasion du décès de

Michel POMEY,
conseiller d'Etat,

prient de trouver ici leurs biens vifs remerciements.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire du décès de

René BARON,
à Montpellier, le 22 novembre 1976,

une pensée émue est demandée à tous les camarades, amis et collègues qui l'ont connu, estimé et aimé.

– Une pensée émue est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé le

docteur Jean CARRÈRE,

disparu le 22 novembre 1979.

– Sept ans déjà,

Jacques LE FOYER,
E.C.P. 22 B,
nous quittait.

Une pensée émue est demandée pour lui à ceux qui se souviennent.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 24 novembre 1983, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré à l'église Notre-Dame de la Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâces.

Communications diverses

– M. le président Pierre-Bloch signera et dédicacera son livre *Jusqu'au dernier jour* (Albin Michel), au drug store Marignon, le jeudi 24 novembre, de 17 h 30 à 19 heures.

– Le Collège international de philosophie organise le mercredi 23 novembre, à 18 h 30, une conférence prononcée par M. Nakamura Yûjiro, professeur à l'université Meivi de Tokyo, secrétaire général de la Société franco-japonaise de philosophie, sur le sujet suivant : « La logique du lieu et le *sensus communis.* »
Amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 634-37-78.

– Une veillée de prière et de pénitence à la mémoire du jeune Algérien assassiné dans le train Bordeaux-Vintimille, le 15 novembre, aura lieu en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, 75004 Paris, mercredi 23 novembre, de 19 heures à 20 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, vendredi 25 novembre 1983, à 14 heures, salle 3, M. Philippe Turcas : « L'application de la loi Dailly par les établissements de crédit ».

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Les controverses fécondes

par DANIEL VITRY (*)

PEU de jours avant la mort de Joan Robinson, le 5 août dernier, le *Journal of Economic Literature* a publié un article faisant la synthèse de son œuvre, sous la plume de Harvey Gram et Vivian Walsh (1, 2). Cette œuvre s'étend sur un demi-siècle ; Joan Robinson a été mêlée à presque toutes les grandes controverses de la théorie économique, quand elle n'en a pas été la principale inspiratrice.

Elève d'Alfred Marshall, elle se définissait elle-même comme une keynésienne de gauche. Sur le plan de la méthode, elle établissait un grand clivage entre l'équilibre économique partiel de courte période et l'équilibre général de longue période. Si elle reprend ainsi la classification d'Alfred Marshall, le contenu en est très différent. L'équilibre est partiel, au sens de Marshall, parce que les entrepreneurs prennent leurs décisions dans une situation historique donnée, entourés d'incertitudes ; les décisions des uns peuvent se révéler en contradiction avec celles des autres, si bien que l'équilibre n'est assuré que pour une courte période. Joan Robinson reprend cette idée de forces contradictoires et d'incertitudes dans l'équilibre de court terme et fait du court terme non plus une durée mais un état des affaires.

Quant au long terme d'Alfred Marshall, il s'agit d'une durée suffisante pour que les forces économiques aient le temps de produire tous leurs effets. Joan Robinson s'oppose à cette idée ; l'équilibre de longue période est plutôt un état des affaires imaginaire dans lequel il n'y a plus d'incompatibilité entre les différentes forces économiques en jeu. Il y a là un retour aux classiques, Ricardo et Marx.

La mesure du capital

Le mouvement, selon Joan Robinson, ne doit pas être de la courte période vers la longue période, comme le font les néoclassiques, mais l'inverse. Il faut partir d'un état idéal de la croissance équilibrée, âge d'or du plein emploi de toutes les forces productives d'une économie, pour descendre vers le court terme où l'on retrouve les prévisions non réalisées et les déséquilibres. Au cours de ce cheminement, elle passe par l'âge d'or boiteux, caractérisé par un stock de capital insuffisant pour atteindre le plein emploi de la main-d'œuvre. Elle montre que si le taux de croissance *ex post* de l'économie est inférieur au taux de croissance permettant le plein emploi, il y a peu de chances de renverser la situation. En effet, remédier à l'âge d'or boiteux par une diminution des salaires nominaux, le prix des produits restant constant, ne conduirait à court terme qu'à une réduction des ventes des entreprises et à une aggravation du chômage.

Réduire les salaires nominaux et les prix en même temps ne conduirait pas à une baisse suffisante des taux d'intérêt pour rendre les entrepreneurs optimistes et les inciter à l'investissement. Joan Robinson généralise ainsi le schéma keynésien à la longue période en montrant que l'emploi dépend, à long terme, de l'accumulation du capital qui repose sur les profits anticipés mais bien incertains. Ceci s'oppose à l'approche néoclassique de la dynamique, dans laquelle prévalent les choix intertemporels des consommateurs.

L'une des plus vives controverses auxquelles a participé Joan Robinson est celle de la mesure du capital. A un moment donné de l'histoire, les choses sont simples, car le capital est installé ; mais en longue période, tout se complique du fait que le capital change à la fois en quantité et en qualité par le progrès technique. Comment définir alors la quantité physique de capital ? Il devient très difficile de répondre. Cela met en cause la notion de fonction de production telle qu'elle est utilisée dans l'analyse néoclassique, c'est-à-dire une relation entre la production et les quantités physiques des facteurs de production, le travail et le capital. Mais il y a plus ; dans la théorie néoclassique des fonctions de production, on établit une relation décroissante entre le taux d'intérêt et le capital employé par tête. Joan Robinson démontre que cette relation n'est vérifiée que *si tous les secteurs* de l'économie ont la même intensité capitalistique. Dans le cas général, une technique de production particulière peut être retenue pour un taux d'intérêt élevé, abandonnée parce que le taux d'intérêt est plus faible et retenue à nouveau pour un taux inférieur. Il y a un « retour de la technique ». Ce fut là l'une des plus violentes controverses des années 60.

Le *Journal of Political Economy* a publié la conférence prononcée par George Stigler lorsqu'il a reçu son prix Nobel (3). Elle porte sur « Le processus et le progrès de l'analyse économique ». Stigler considère que, avant Adam Smith (1776), l'économie était préscientifique. Il définit la science comme un corps intégré de connaissances dont le développement résulte de controverses entre praticiens de la science. Or les mercantilistes qui écrivent à l'époque de la Renaissance n'avaient pas l'habitude d'utiliser les analyses des uns et des autres pour présenter leurs propres vues, ce qui n'excluait pas les controverses sur des sujets étroits. De ce fait, il n'y avait pas une véritable accumulation des connaissances. Avec Adam Smith on a la synthèse des idées de son temps. Si presque toutes se retrouvent en effet chez des auteurs antérieurs à lui, il a eu le mérite de les rassembler. Il affectait, certes, d'ignorer son rival, Sir John Steuart ; mais cet état d'esprit a changé très rapidement, en 1798 : Malthus a publié son fameux *Essai sur le principe de population* en y ajoutant ce qu'il appelait des remarques sur les idées de M. Godwin, M. Condorcet et quelques autres auteurs. L'économie devint une science à cette époque.

Stigler estime que l'économie est une science empirique qui doit permettre de comprendre le monde. Cependant, le monde ne doit pas être en perpétuel bouleversement pour que la science puisse le comprendre. L'accumulation des connaissances ne servirait à rien si les situations changeaient très souvent du tout au tout. Pour se développer, la science économique a besoin de permanence. Certaines questions restent toujours d'actualité, quelle que soit la période de l'histoire à laquelle on se réfère ; il en est ainsi de la théorie de la valeur, qui est au cœur de la théorie économique puisqu'il s'agit de comprendre les rapports d'échange entre les biens.

L'urgence des questions est parfois à l'origine de bouleversements de la science économique : l'inadéquation de la théorie économique à la situation économique des années 30 a permis le développement des idées keynésiennes. Une génération plus tard, la persistance du chômage et de l'inflation a fait perdre la suprématie aux idées keynésiennes au moins dans leur formulation originelle.

Stigler estime que la science économique se développe de façon continue, et non par sauts. A l'appui de cette thèse, il cite des cas où une découverte scientifique a été faite au même moment par plusieurs économistes ; ainsi, par exemple, la théorie de la rente, exposée à la fois par West et par Malthus en 1815, ou encore la théorie de l'utilité exposée à la fois par Jevons en Angleterre, Menger en Autriche et Walras en Suisse. C'est aussi la continuité qui expliquerait le refus de certaines idées qui ne seraient admises que beaucoup plus tard. Ainsi, Augustin Cournot n'a pas réussi, en 1838, à faire accepter que la théorie mathématique des *extrema* est utile pour les économistes. A l'inverse de ces réticences, Stigler note que la théorie de l'information a été intégrée sans heurt.

Cournot, dans sa théorie du duopole, avait expliqué que l'équilibre sur un marché où ne se trouveraient que deux producteurs dépend de la façon dont l'un des deux imagine que l'autre réagira, c'est-à-dire est informé de ses intentions. Cournot faisait l'hypothèse qu'aucun des deux protagonistes ne réagit aux actions de l'autre, et ceci de façon symétrique. Il s'agissait d'un postulat ; en matière d'information, les économistes s'en sont longtemps tenus à de telles hypothèses. En 1961, Stigler a proposé d'utiliser la théorie traditionnelle de l'utilité pour déterminer quel prix un individu était prêt à payer une quantité définie d'informations, et il a appliqué ce raisonnement au marché du travail. Depuis cette date, le développement de la théorie de l'information a été constant et considérable.

Les contrats implicites

Depuis une dizaine d'années s'est développée la thèse des contrats implicites sur laquelle se sont penchés Costas Azariadis et Joseph Stiglitze dans un article paru dans *The Quarterly Journal of Economics* : « Contrats à prix fixes et équilibres à prix fixes » (4). Cet article sert d'introduction à un supplément spécial consacré au thème des contrats implicites.

Au cours d'un cycle, les salaires moyens fluctuent moins que la productivité marginale du travail et que l'emploi. Aux Etats-Unis, l'évolution économique récente a été caractérisée par deux faits : les salaires monétaires ont évolué lentement, surtout en période d'inflation régulière ; deuxièmement, les mises au chômage ont suivi des fluctuations importantes. Keynes avait expliqué dans *la Théorie générale*, en 1936, la rigidité des salaires nominaux par l'illusion monétaire. Depuis le début des années 60, une tout autre thèse, celle du capital humain, a vu le jour.

Pour avoir des travailleurs qualifiés, les entreprises doivent procéder à des dépenses importantes de formation ; elles n'y consentent que si elles estiment que les travailleurs formés resteront dans l'entreprise et qu'elles peuvent en tenir compte dans les rémunérations. En cas de diminution de l'activité, les entreprises auront tendance à licencier d'abord les travailleurs les moins qualifiés, ceux pour qui elles auront consenti le moins d'efforts. Cette thèse explique pourquoi tel individu est licencié plutôt que tel autre, mais n'explique pas pourquoi les licenciements se produisent.

La thèse des contrats implicites est qu'en contrepartie des services qu'il rend à l'entreprise le travailleur souscrit une sorte d'assurance contre les aléas auprès de son employeur. Sa rémunération a donc deux composantes : une première partie est fonction de sa productivité et une seconde partie correspond à l'assurance ; on le crédite d'une indemnité ou on le débite d'une prime en fonction de la situation. Cela implique que le salaire net est déconnecté de la productivité marginale du travail. L'objet du contrat implicite est de prévoir à l'avance les obligations des travailleurs en matière de services à fournir à l'entreprise et celles de l'entreprise en matière de paiements. Reste alors à expliquer pourquoi on procède à des licenciements plutôt qu'à des mises en chômage partiel et pourquoi les personnes licenciées et indemnisées sont dans une moins bonne situation que les personnes en activité.

Dans la dernière livraison de l'*American Economic Review*, M.A. Akhtar a publié un article sur « les effets du taux de l'intérêt et du taux d'inflation sur les stocks aux Etats-Unis » (5). Très curieusement, les études économétriques menées jusqu'à une date récente n'avaient pas mis au jour de liaison spécifique entre le coût du capital et l'investissement en stock, malgré la charge financière qu'ils représentent. L'auteur s'intéresse à la période 1965-1981, marquée par trois récessions, 1969-1970, 1974-1975 et 1979-1980. Il explique l'évolution des stocks à l'aide de la théorie de l'accélérateur flexible : les entreprises souhaitent conserver un niveau déterminé de stock, et elles procèdent à des ajustements en fonction de l'écart entre ce niveau et l'état réel de leurs stocks. Comme il n'existe pas de statistiques sur le niveau désiré des stocks, il faut l'estimer, ce que l'on fait grâce aux variables ventes prévues, taux d'intérêt à court terme et taux d'inflation prévue, enfin capacité de production inutilisée.

Il résulte des tests économétriques que la vitesse d'ajustement des stocks existants vers le niveau désiré est rapide puisque les entreprises comblent 60 % de l'écart dans les trois mois suivant sa constatation. Par ailleurs, la variable capacité de production inemployée ne semble pas jouer de rôle significatif dans l'évolution des stocks, ce qui est un peu curieux. Le résultat le plus important est celui qui porte sur le taux d'intérêt et sur le taux d'inflation. Tous les deux jouent un rôle significatif dans l'évolution des stocks. Lorsque le taux d'intérêt à court terme augmente d'un point, les investissements en stocks baissent de près de 9 %, ce qui représente en gros deux milliards de dollars. Lorsque le taux d'inflation augmente d'un point, les investissements en stocks augmentent de 2,6 %, ce qui représente environ 800 millions de dollars. *Les réactions sont donc de signe opposé*, mais d'amplitude très différente, si bien que l'effet net est important : les entreprises réagissent fortement au taux d'intérêt nominal.

L'entreprise et la propriété

Il y a tout juste cinquante ans que Berle et Means ont publié leur ouvrage *l'Entreprise moderne et la Propriété*, dans lequel ils dissociaient la propriété d'une entreprise de son contrôle. Ils distinguaient cinq types de contrôle : le contrôle par la propriété de toutes les actions, la majorité de contrôle, le contrôle par jeu de participations croisées, la minorité de blocage et enfin le contrôle par la direction (le management). John Cublin et Dennis Leech ont publié dans l'*Economic Journal* un article sur « Les effets de la dispersion des actions et le degré de contrôle des entreprises britanniques » (6). Ils vont plus loin que Berle et Means dans l'analyse en distinguant la localisation du contrôle et le degré de contrôle. Le contrôle peut être localisé dans la direction de l'entreprise si les membres de cette direction possèdent une proportion d'actions suffisante compte tenu de la dispersion des autres actions ; le contrôle peut aussi être localisé en dehors de la direction de l'entreprise s'il y a un actionnaire très important, comme une compagnie d'assurance, par exemple ; tout dépend, dans ce cas, de la motivation du gros porteur d'actions.

Le degré de contrôle est une tentative pour mesurer la possibilité qu'a un actionnaire ou un groupe d'actionnaires de faire prévaloir ses propres vues. Le degré de contrôle dépend à la fois de la concentration des actions et de la façon dont vont voter les actionnaires qui ne font pas partie du groupe qui veut contrôler l'entreprise. Les auteurs construisent un modèle probabiliste et le testent sur un échantillon de 85 entreprises industrielles britanniques. Le capital de ces 85 entreprises est assez dispersé puisqu'il n'y a qu'un seul cas où le plus gros actionnaire détient plus de 20 % du capital ; dans près de la moitié des cas, le plus gros actionnaire n'a pas plus de 5 % du capital. Compte tenu des probabilités de vote, dans 73 cas sur 85 la proportion des titres à détenir pour contrôler une entreprise est un peu inférieure à 10 % ; dans 37 cas, elle est même inférieure à 5 %.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

(1) Edmond Malinvaud a rendu hommage au professeur Joan Robinson dans *le Monde* du 22 août.

(2) Harvey Gram et Vivian Walsh : « Joan Robinson's Economics in Retrospect », *Journal of Economic Literature*, vol. XXI, juin 1983, pp. 518-550.

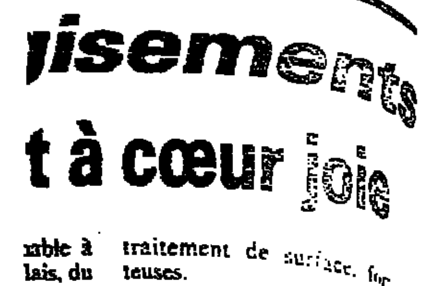
(3) George J. Stigler : « Nobel Lecture : The Process and Progress of Economics », *Journal of Political Economy*, 1983, vol. XCI, nº 4, pp. 529-545.

(4) Costas Azariadis et Joseph E. Stiglitz : « Implicit Contracts and Fixed Price Equilibria », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. XCVIII, 1983, supplément.

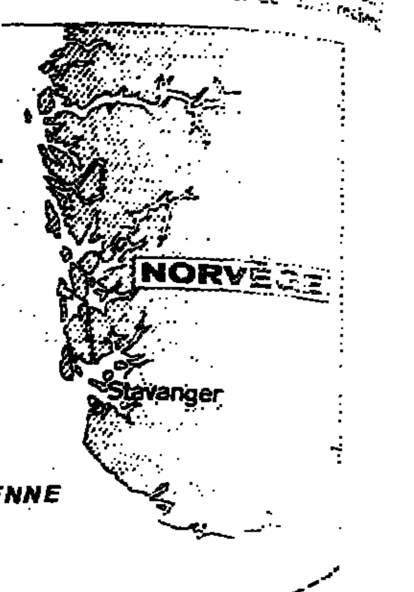
(5) M.A. Akhtar : « Effects of Interest Rates and Inflation on Aggregate Inventory in the United States », *American Economic Review*, vol. 73, nº 3, juin 1983.

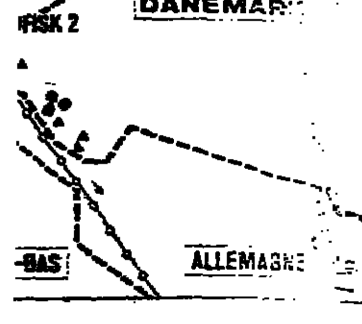
(6) John Cublin and Dennis Leech : « The Effect of Shareholding Dispersion on the Degree of Control in British Companies : Theory and Measurement », *The Economic Journal*, vol. XCIII, juin 1983, pp. 351-369.

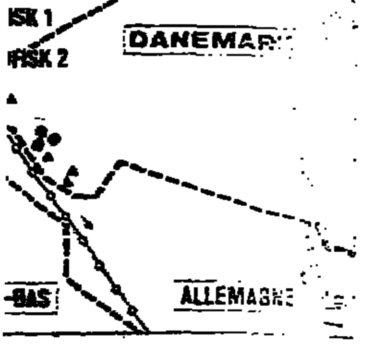


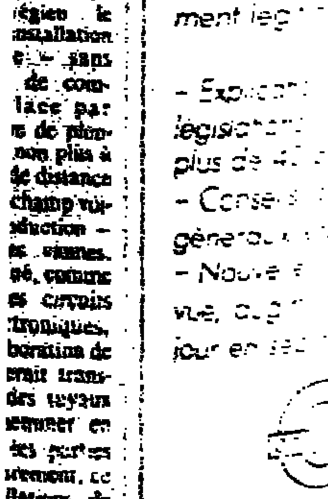












d'hydrocarbures en eaux profondes

UNE CONFÉRENCE A MALTE

Le pétrole offshore : faire plus que transposer des techniques terrestres

La deuxième conférence internationale sur les technologies de l'*offshore* profond (Deep Offshore Technology, DOT) a récemment réuni six cents spécialistes de trente-six nationalités dans le superbe cadre de l'ancien hôpital de l'ordre de Malte à La Valette (Malte). Comme la première DOT, qui s'était tenue à Palma-de-Majorque (Espagne) du 19 au 22 octobre 1981, la deuxième DOT a été l'occasion, pour une quarantaine de sociétés ou organismes, de présenter divers matériels ou projets techniques destinés à permettre l'exploitation des hydrocarbures dans des mers profondes de plus de 300 mètres. La première et la deuxième DOT ont été organisées conjointement par l'Astéo (groupement interprofessionnel français pour l'exploitation des océans) et par les revues spécialisées *Offshore Magazine* (mensuel américain) et *Pétrole Informations* (bimensuel français). La troisième DOT devrait se réunir en octobre 1985.

L'exploitation du pétrole *offshore* a commencé en 1945. En trente-huit ans, on est passé de simples estacades de bois posées dans quelques mètres d'eau aux énormes plates-formes d'acier ou de béton installées dans des profondeurs d'eau voisines de 200 mètres. Déjà, quelques champs sont exploités, ou sont en cours d'équipement, dans des profondeurs d'eau plus grandes : 300 mètres à Cognac et à Cerveza Liguera (golfe du Mexique), 305 mètres à Lena (golfe du Mexique), et bientôt 300 mètres d'eau à Harvest (au large de la Californie) et 757 mètres à Montanazo (au large de l'Espagne).

Parallèlement, la pose des pipe-lines sous-marins a progressé, elle aussi, très vite. En 1968, on savait poser des tuyaux de 22,5 centimètres sous 135 mètres d'eau ; en 1975, on en était à des tuyaux de 80 centimètres sous 150 mètres d'eau ; en 1978, à des tuyaux de 50 centimètres sous 600 mètres d'eau. Actuellement, on pose un pipe-line norvégien de 70 centimètres de diamètre sous 250 mètres d'eau. Et déjà la Compagnie française des pétroles, la Société nationale Elf Aquitaine, les Ateliers et chantiers de Bretagne et la COMEX travaillent à un système capable de remplacer une section de pipe-line sous-marin endommagé entièrement par télécommande depuis la surface.

Dès que l'exploitation des hydrocarbures *offshore* a commencé, les pétroliers ont eu pour idée directrice de ramener en surface toutes leurs installations : d'où ces plates-formes fixes, solidement posées sur le fond de la mer, dont le pont porte les têtes de puits et les unités de séparation des hydrocarbures liquides et gazeux (la technologie actuelle ne permet pas de transporter par pipe-line sur de longues distances des fluides comportant des parties liquides et des parties gazeuses).

Lorsque la profondeur de l'eau a atteint la centaine de mètres, on a pensé que la limite des plates-formes d'exploitation posées sur le fond serait bientôt atteinte et, l'on a mis au point des têtes de puits sous-marines. Mais, les unités de traitement ne pouvant être installées sous l'eau, il a fallu concevoir des plates-formes plus légères, certes, que les « dinosaures » de la mer du Nord, mais de plus en plus hautes pour porter ces unités. Certains champs *offshore* sont, en effet, trop éloignés d'installations déjà existantes pour que leurs hydrocarbures puissent y être envoyés pour être traités. Puisqu'on était capable de construire et de mettre en place des plates-formes de plus en plus hautes, on a continué, dans bien des cas, à y installer des têtes de puits. Il est plus facile – et plus rassurant – d'être en mesure d'intervenir directement sur une tête de puits « aérienne » que d'envoyer des plongeurs (jusqu'à 300 ou 400 mètres d'eau) ou des robots faire le même travail au fond.

L'imagination des techniciens

Les nouvelles plates-formes fixées sur le fond ou les projets en cours témoignent de l'imagination des techniciens du pétrole.

Exxon installe en ce moment à Lena une tour haute de 320 mètres qui « tient » grâce à vingt-quatre haubans tendus obliquement tout autour d'elle. Ce système limite l'approche des barges ou des bateaux de service, car les haubans ne doivent en aucun cas courir le risque d'être accrochés par une hélice, une ancre, un câble ou un objet tombé à l'eau. En outre, la tour haubannée subit l'effet de la houle, mais ses légères oscillations sur sa base sont compensées par l'inertie du système.

Conoco met en place à Hutton (mer du Nord) un autre type de tour, qui, elle, n'est pas posée directement sur le fond, mais est reliée à celui-ci par des tiges d'acier en tension. Là aussi, la tour est soumise à l'effet de la houle, mais elle est munie dans sa partie supérieure d'éléments qui lui confèrent une forte flottabilité positive. Si la tour penche un peu, ces éléments s'enfoncent légèrement sous la surface, ce qui augmente la poussée d'Archimède et oblige la tour à reprendre une position verticale.

« Roseau » plie mais ne rompt pas

Il y a aussi les tours articulées, descendant de celles qui ont été essayées ou sont en service depuis plus de dix ans. La tour est reliée à une lourde embase fixée au fond par un joint universel et sa partie supérieure est munie d'éléments qui lui confèrent une flottabilité positive et la « tirent » vers le haut. La tour oscille, certes, de quelques degrés, mais elle tend toujours à revenir à la verticale. Une telle tour, capable de supporter toutes les installations de traitement et des quartiers d'habitation (20 000 tonnes de charge peut-être), est en cours d'études par la société française E.M.H. et Elf Norge. Une variante de tour oscillante est à l'étude chez la société française Doris : celle-ci reposerait sur le fond, sous l'effet de son propre poids, par l'intermédiaire d'une rotule.

Tous ces systèmes oscillent plus ou moins autour de leur base. Les tuyaux amenant le pétrole en surface (*risers* en anglais ou tubes prolongateurs en français) subissent donc les oscillations du système, et il y a forcément risque de fatigue dans la zone proche du joint où ces tuyaux sont forcés de plier un peu.

C'est pourquoi la société française E.T.P.M. étudie une tour qui « plie mais ne rompt pas » et qu'elle a appelée... « Roseau ». Là, il n'y a pas articulation entre l'embase et un fût rigide. C'est toute la tour qui est flexible – en raison de ses structures et de sa hauteur de 400 ou de 600 mètres – et qui peut ainsi répondre aux sollicitations de la houle.

L'idéal étant de supprimer toutes les installations de surface, énormes, coûteuses, soumises à la houle, l'Institut français du pétrole, la Compagnie française des pétroles et la compagnie nationale norvégienne Statoil étudient le projet « Poséidon » : des pompes et des surpresseurs sous-marins permettraient de lancer dans les pipe-lines les hydrocarbures non traités ; liquide et gaz couleraient mélangés sur la distance nécessaire pour les amener à terre. Si les trois associés réussissent, alors l'*offshore* ne serait plus la transposition en mer des techniques terrestres. Il n'y aurait plus, sous l'eau, que les têtes de puits, les pipe-lines et les pompes.

Les pétroliers, avons-nous dit, déploient des trésors d'imagination pour exploiter les hydrocarbures, étant entendu qu'il n'y a pas une méthode, mais que chaque champ constitue un cas d'espèce qui demande une solution spécifique. Actuellement, certes, les découvertes de gros champs situés sous plusieurs centaines de mètres d'eau sont rarissimes. Mais qu'un gros champ, bien poreux et bien perméable, donc fournisseur de débits importants, soit découvert, les éléments techniques nécessaires à sa mise en exploitation sont prêts ou seront vite réalisés. Il n'y a donc pas d'obstacles technologiques insurmontables qui pourraient s'opposer à l'exploitation des hydrocarbures des mers profondes.

Seule sera prise en compte la rentabilité économique. Tous les représentants des grandes compagnies (Mobil, Chevron, Exxon, Shell, C.F.P., S.N.E.A. entre autres) sont d'accord sur ce point.

Dans un article publié par la *Revue de l'énergie* d'août-septembre 1982, le coût du baril de pétrole des mers profondes était estimé devoir être compris entre 15 et 30 dollars, ce qui implique que, à l'époque où les champs des mers profondes seront mis en production, le prix du baril « normal » de pétrole soit plus élevé. Il est actuellement aux environs de 30. Selon les spécialistes, l'*offshore* – même de mers profondes – est très prometteur. Les bassins sédimentaires sous-marins couvrent 55 millions de kilomètres carrés (ceux qui sont terrestres, 65 millions de kilomètres carrés). Actuellement, 23 % des 2,8 milliards de tonnes de la production pétrolière annuelle viennent déjà des champs *offshore*. Dans l'avenir, on peut estimer que cette proportion augmentera progressivement... à condition que les efforts consentis pour l'exploration *offshore* augmentent dès maintenant, au lieu de diminuer comme ils le font depuis 1982.

Mais est-il possible de prévoir l'avenir du pétrole ? Selon M. André Giraud, professeur de géopolitique à l'université de Paris-Dauphine et ancien ministre de l'industrie, personne n'a vu quelles conséquences auraient les chocs pétroliers subis par le monde depuis 1973. Et personne ne prend encore en compte plusieurs faits : les structures du marché du pétrole sont totalement différentes de ce qu'elles étaient avant 1973 ; le marché financier international est complètement déséquilibré ; les habitudes de consommation du pétrole, surtout chez les industriels, ont évolué vers la baisse de façon probablement irréversible.

YVONNE REBEYROL.

Le marché pétrolier dix ans après la crise

(Suite de la page 23.)

Après avoir enregistré des excédents importants mais parfaitement maîtrisables pendant quelques années, les pays de l'OPEP connaissent à nouveau un déficit de leurs balances courantes, déficit qui atteint 15 milliards de dollars en 1982 et qui est estimé à quelque 30 milliards de dollars en 1983. Plus de la moitié des pays de l'OPEP, dont notamment le Venezuela, l'Algérie, l'Indonésie, l'Irak et le Nigéria, ont même accumulé des dettes extérieures estimées aujourd'hui à près de 115 milliards de dollars.

Chute de la part de l'OPEP

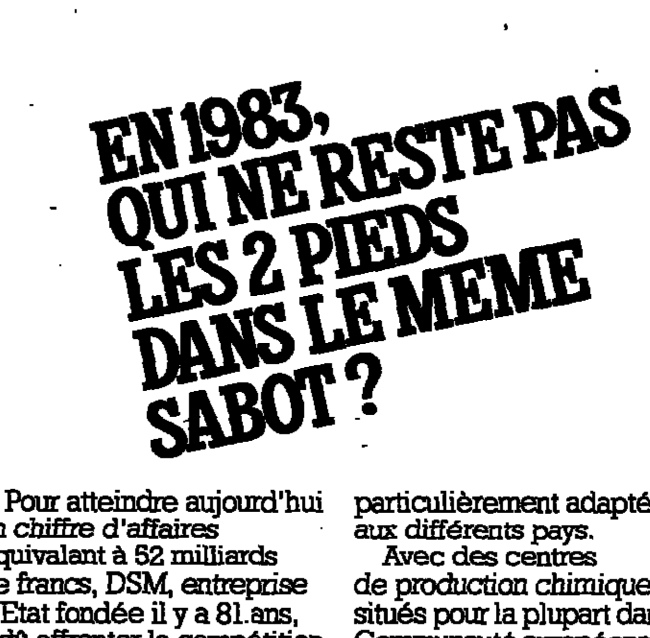
Une autre conséquence, peut-être la plus importante, de la crise de 1973 a été la très forte chute de la part de l'OPEP dans la production pétrolière mondiale : de 55,8 % en 1973 à 35,1 % en 1982, et à 31,1 % au cours du premier semestre 1983. Cette chute a été provoquée essentiellement par le développement de nouvelles zones de production hors OPEP, développement qui a été stimulé par la hausse des prix et par les efforts de diversification des sources d'approvisionnement entrepris par les pays industrialisés et par les compagnies. Souvent présentée comme un échec pour les pays de l'OPEP, cette baisse de leur production comporte en réalité des avantages majeurs pour ces pays, dans la mesure surtout où elle leur permet de prolonger la vie de leurs réserves, de freiner le gaspillage et de diversifier leurs exportations de manière à réduire leur dépendance à l'égard du pétrole.

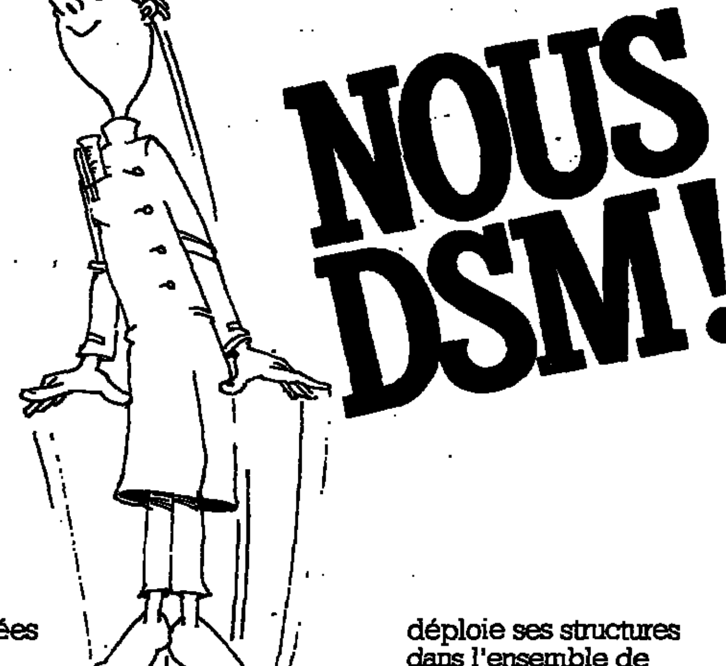
A tout prendre, les prévisions apocalyptiques faites en 1973-1974 n'ont finalement été que des illusions d'optique, et l'OPEP n'est plus décriée comme un cartel de pays irresponsables qui dictent leur volonté aux consommateurs et qui menacent l'économie mondiale. Aujourd'hui, grâce notamment à la baisse de la consommation et à l'existence d'importantes capacités inutilisées de production, l'évolution du système énergétique mondial est perçue avec plus de sérénité.

A cause enfin de la crise de 1973 et de ses prolongements (nationalisations, prises de contrôle, création de l'A.I.E., etc.), les grandes compagnies pétrolières ne sont plus les seuls maîtres du marché. A côté d'elles, les pays producteurs et les pays consommateurs ont étendu leur contrôle sur le secteur pétrolier et ont accru leur influence sur l'évolution du système énergétique mondial. Après avoir été pendant près d'un demi-siècle monocéphale, le marché pétrolier est devenu, depuis 1973, en quelque sorte tricéphale, avec trois grands groupes (compagnies, A.I.E. et OPEP), qui ont chacun ses intérêts et sa politique. A l'intérieur de chacun de ces trois groupes, certains pèsent, bien sûr, d'un poids plus déterminant que les autres (grandes compagnies, Etats-Unis et Arabie Saoudite notamment).

Mais, malgré les divergences qui peuvent les opposer, ces trois groupes ont finalement pu éviter les heurts et le chaos, et établir entre eux une sorte d'accord implicite pour équilibrer leurs intérêts et réaménager périodiquement cet équilibre selon l'évolution du marché et du rapport de forces entre eux.

NICOLAS SARKIS.





L'exploitation de gisements

A Frigg (mer du Nord), les ingénieurs français s'en donnent à cœur joie

Les techniques d'exploitation des gisements d'hydrocarbure (pétrole et gaz) dans les zones maritimes ont déjà dépassé le stade des plates-formes en surface.

Les nouvelles installations, télécommandées, sont situées sous la mer. D'actives recherches sont menées pour permettre l'exploitation de gisements sous des eaux de plus en plus profondes. Leur avenir dépendra et de nouveaux progrès techniques qui ne manqueront pas d'être faits et du futur prix du pétrole et du gaz.

L'industrie française joue dans ce domaine un rôle important. Elle est la deuxième du monde, après l'américaine.

LE *fjord s'élargit, s'éparpille* en îlots minuscules, taches éparses de terre brune, d'herbe et de rochers. Çà et là un port, quelques maisons, des caboteurs comme autant de jouets, qui se clairsèment puis disparaissent tout à fait. La mer du Nord se confond à perte de vue avec le gris du ciel. Dans l'hélicoptère les passagers somnolent, engoncés dans des combinaisons de survie étanches, lourdes écorces fluorescentes, coiffés de casques étouffant le fracas de l'appareil. Pesés, étiquetés, fouillés, ainsi caparaçonnés, ils ont été, dès le départ, mis en condition. Pas d'alcool, pas de drogue, pas d'affolement. Tout est prévu, testé, noté. La mer du Nord est trop dangereuse pour laisser la moindre place à l'improvisation. L'exploitation pétrolière, dans ce morceau d'océan coulé entre l'Ecosse et la Norvège, où les courants, le vent, les vagues, créent des conditions maritimes parmi les plus dures du monde, n'est pas une sinécure. Pourtant, les cinq plates-formes qu'on découvre brusquement, plantées en pleine mer comme sur un désert mouvant, semblent bizarrement fragiles, vulnérables. Ingrates silhouettes, hérissées de grues, de derricks, de radars et de tubes, perchées à 30 mètres au-dessus des vagues sur leurs pattes de fer ou de béton comme d'affreux échassiers égarés dans un milieu hostile.

Impression fugitive. On mesure dès l'arrivée l'énormité, la complexité de ces ensembles, étudiés, testés jusqu'au moindre détail, pour résister aux pires conditions (vagues de 30 mètres, vent de 120 nœuds ou 222 km/h), aux imprévus les plus surprenants (attaques de commandos armés, crise de folie du personnel, etc.). Sécurité d'abord, omniprésente jusqu'à l'obsession. C'est que dans des conditions climatiques et géographiques déjà ingrates, le champ extrait, traite et transporte une matière hautement dangereuse : le gaz.

Frigg, le plus grand champ gazier du monde, à cheval sur les eaux norvégiennes et britanniques, 227 milliards de mètres cubes de réserves, 44 millions de mètres cubes de production quotidienne moyenne (avec des pointes à 65), fournissant un bon tiers de la consommation britannique. Une énorme installation : deux plates-formes de production, une torchère plus deux satellites distants de quelques kilomètres, deux plates-formes-usines de traitement, un quartier général. Un véritable archipel sur pilotis, relié à Saint-Fergus, en Ecosse, par deux gazoducs sous-marins de 360 kilomètres. Découvert en 1971 par Elf Aquitaine Norge, le gisement est exploité depuis septembre 1977 par un groupement de sociétés (Elf 51,3 %, Total 25,6 %, Norsk Hydro 19,9 %, Statoil 3 %), dont la filiale norvégienne d'Elf est opérateur. Il a fallu pour l'exploiter six ans de travaux et 20 milliards de francs d'investissements.

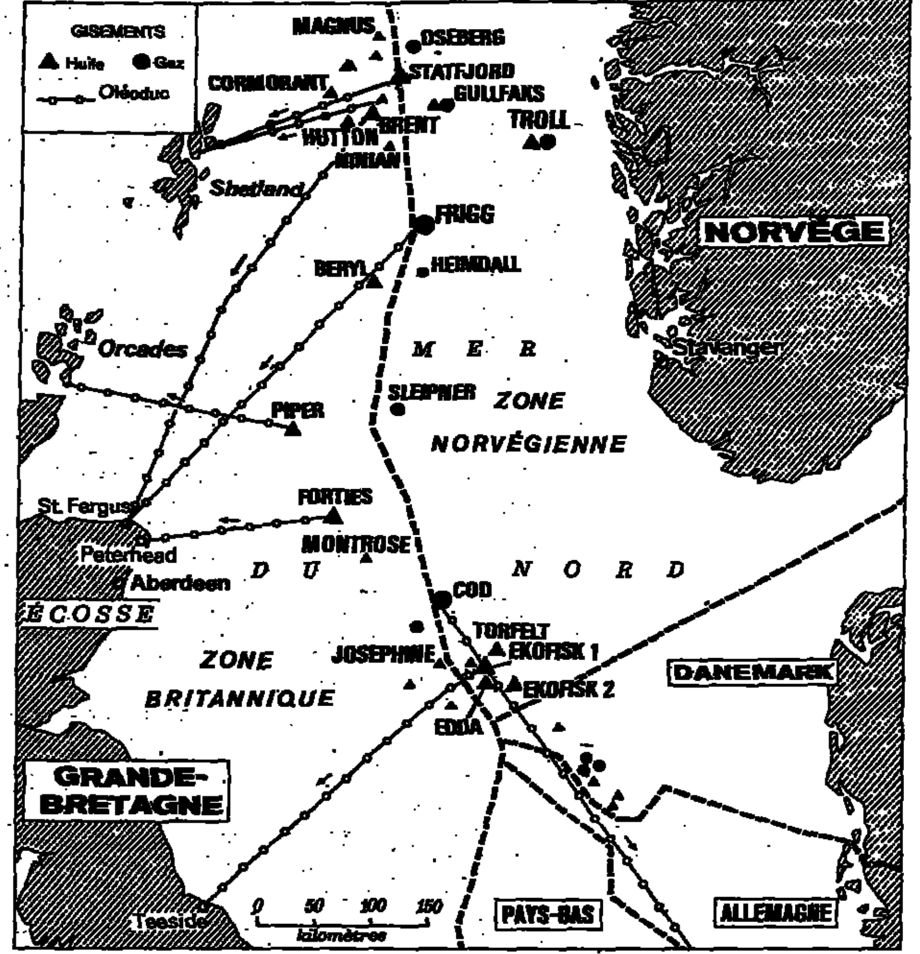
Une station sous la mer

Une vitrine (pour la profession) exemplaire des techniques et de l'industrie pétrolières et parapétrolières françaises. On sait peu que cette industrie, spécialisée dans l'exploitation en mer (offshore), est la seconde du monde après celle des Etats-Unis et exporte pour quelque 46 milliards de francs par an, deux fois plus que l'industrie alimentaire (22 milliards) ou l'automobile (20 milliards), se plaçant en tête des exportateurs français.

Vitrine, Frigg l'est désormais à double titre. A côté des stations imposantes mais désormais classiques, Elf et ses associés ont entrepris depuis 1981 de développer un champ pionnier, « révolutionnaire », assure même le groupe français, car les installations en sont presque totalement sous-marines. A 18 kilomètres au nord-est du champ principal n'émerge qu'une plate-forme légère. Elle repose non sur plusieurs pieds ancrés au fond de la mer mais sur une colonne unique de 145 mètres de haut et de 8 mètres de diamètre. Cette colonne est dite articulée car elle est reliée à un lourd socle (embase) par l'intermédiaire d'un gros cardan, comme ces porte-stylos de bureau dont l'embout est articulé. Dans la tête de cette colonne, une centrale hydraulique, des pompes à injection et des équipements radio fonctionnent seuls, sans intervention humaine ; tout est totalement télécommandé depuis le champ principal. A 100 mètres sous la surface de l'eau est posée sur le fond la station de production sous-marine : dans un lourd châssis métallique (350 tonnes), six têtes de puits, commandées par des circuits hydrauliques contrôlés depuis la plate-forme.

Aussi peu spectaculaire que possible — *on ne voit rien, par définition*, — le champ de Frigg nord-est est pourtant une installation-pilote, aboutissement du dernier cri de la technologie et porteuse d'avenir. Sur la réussite des expériences actuelles repose pour une bonne part le sort de l'exploitation en mer profonde dont dépend l'avenir pétrolier de la Norvège — et probablement d'autres gisements dans le monde. Les techniques actuelles de production pétrolière et gazière ne permettent guère de descendre en dessous de 180 mètres de profondeur d'eau. Une installation semblable à celle de Frigg, utilisant les mêmes techniques par 350 mètres de fond, supposerait des pieds hauts d'au moins 300 mètres (la hauteur de la tour Eiffel), et coûterait au moins cinq fois plus, soit 100 milliards de francs environ. Les pétroliers doivent donc faire preuve d'imagination.

L'enjeu est d'importance. La Norvège dispose, on le sait, de réserves énormes (1) de pétrole et surtout de gaz, dont 80 % sont situés à plus de 250 mètres de profondeur. Seul pays développé susceptible de rester, à l'horizon 2000, largement exportateur d'hydrocarbures, et capable à cette échéance d'assurer le relais, du point de vue gazier, de l'Algérie et de la Sibérie, la Norvège dépend, pour son avenir, de l'aboutissement de ces techniques. Compte tenu des délais de mise en exploitation (sept à dix ans), elle doit, sous peine de voir sa production chuter brutalement dès 1993 (épuisement prévu de Frigg), décider très vite le développement de nouveaux champs. Or des champs découverts et non encore autorisés à l'exploitation, très peu (essentiellement Oseberg et Sleipner) se trouvent à des profondeurs « normales ». De la quarantaine de « blocs » offerts à l'exploration le 15 octobre dernier par le gouvernement norvégien, la plupart sont situés à plus de 300 mètres de profondeur.



Or les champs de mer du Nord situés à des profondeurs normales ont, déjà, compte tenu des conditions climatiques et géographiques, des coûts d'exploitation parmi les plus élevés du monde. Dans la zone norvégienne, le coût technique (incluant frais d'exploration, d'exploitation et frais financiers) atteint 18 à 20 dollars par baril. Reste donc, compte tenu d'un prix de vente d'environ 30 dollars, 10 dollars de marge dont l'Etat, par le biais de la fiscalité, prélève 85 %. Reste 1,5 dollar par baril aux compagnies pour rémunérer le capital investi et financer les futurs investissements. C'est peu. Si peu que, déjà, les grandes compagnies opérant en Norvège hésitent à s'engager sur les projets classiques. C'est dire que les projets en mer profonde n'ont de chance d'aboutir dans des délais raisonnables que si des progrès technologiques importants permettent de réduire le coût de l'exploitation.

A moins d'une nouvelle chute brutale des prix du pétrole et du gaz, il y a néanmoins de fortes chances pour que le gouvernement norvégien, qui tire 30 % de ses recettes fiscales et en devises des hydrocarbures, et les grandes compagnies contraintes de réinvestir sur place une large part de leurs bénéfices, joignent leurs efforts pour éviter une rupture de la production d'ici la fin du siècle. A preuve : l'ampleur des recherches techniques engagées par les pétroliers.

La préparation de l'avenir

Frigg nord-est ne constitue qu'une étape encore modeste du pari engagé pour l'exploitation du pétrole par grand fond. La suite, pour le groupe français, se prépare actuellement dans un *fjord norvégien* : le projet Skuld est une installation totalement sous-marine — sans même une plate-forme de commande, — mise en place par modules, sans intervention de plongeurs, et télécommandée non plus à 18 mais à 100 kilomètres de distance à partir des côtes ou d'un champ voisin. Le contrôle de la production — ouverture, fermeture des vannes, etc. — ne sera plus effectué, comme à Frig nord-est, par des circuits hydrauliques mais électroniques, mis au point avec la collaboration de Matra. Le gaz extrait serait transporté à l'état brut par des tuyaux spécieux capables d'acheminer en même temps le gaz et les parties liquides, et traité ultérieurement, ce qui supprime les installations de traitement de surface, fort coûteuses.

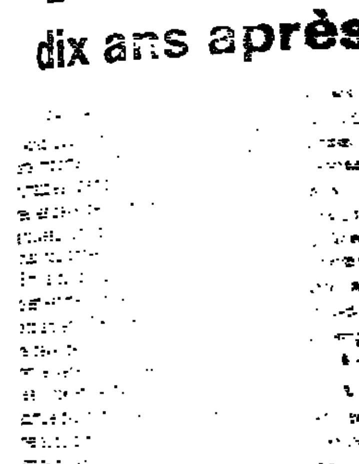
Science-fiction ? Non pas. La construction de l'installation-pilote se termine, son assemblage est prévu en décembre, à la suite de quoi elle sera immergée pendant un an dans un fjord pour tester la résistance des équipements à ces conditions exceptionnelles. Et Elf n'est, bien sûr, pas le seul à mener de telles recherches. Esso et Shell entre autres ont un projet comparable expérimenté également en mer du Nord.

Projets en apparence fous. Le sont-ils plus que celui actuellement mené par B.P., qui, pour explorer dans l'océan Arctique le gisement de Mulkuk, a construit un îlot artificiel : 956 000 mètres cubes de graviers entassés sur le fond à quelques kilomètres des côtes de l'Alaska, soit assez pour remplir l'Empire State Building ou pour construire une autoroute à quatre voies de 225 kilomètres ? Coût de l'ouvrage : 100 millions de dollars (800 millions de francs) ! « *L'effort humain et financier jusqu'ici consenti en mer du Nord par les pétroliers est d'ores et déjà supérieur à l'effort spatial américain* », assure M. Chouzenoux, directeur d'Elf Norge. « *Et ça continue...* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les réserves prouvées s'élèvent à 4 milliards de tonnes équivalent pétrole, les réserves probables à 6 milliards de TEP et les réserves potentielles à 10-12 milliards de TEP.





l'hydroca
le pétrole offs
Le marché p
dix ans après

Le Monde

ECONOMIE

LA POLITIQUE MONÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

Une curieuse méthode : réformer quand les équilibres seront rétablis

La politique de retour aux grands équilibres serait à terme moins pénible si elle était accompagnée de changement dans la politique monétaire, qu'un rapport du Plan préconise mais... pour plus tard quand les équilibres seront rétablis. Curieuse méthode qui consiste à appliquer une réforme quand les résultats qu'on en attend seront atteints.

LES perspectives inquiétantes ouvertes par le poids croissant de la dette extérieure (voir l'article de François Renard dans « le Monde de l'économie » du mardi 15 novembre) ont à nouveau attiré l'attention sur les liens qui existent entre, d'une part, les déséquilibres financiers qui caractérisent l'économie française — déficit budgétaire important et insuffisance des marges d'autofinancement des entreprises privées et publiques — et, d'autre part, la nécessité d'avoir recours au marché international des capitaux lorsque, ce qui est le cas, l'épargne des ménages ne suffit pas pour répondre aux besoins d'emprunts tant du secteur public au sens large du terme que du secteur privé.

Sur la base des statistiques établies par la comptabilité nationale, l'extérieur a ainsi fourni 37 % (105,2 milliards de francs) des ressources nécessaires pour solder les besoins de financements globaux. D'où la politique mise en œuvre depuis le 25 mars dernier (au lendemain de la troisième dévaluation du septennat) par M. Jacques Delors, et qui vise à la fois à contenir la progression du déficit budgétaire et à encourager l'épargne des ménages au détriment de la consommation. Il conviendrait à l'évidence simultanément d'améliorer les profits des entreprises, ce que la politique actuelle vise indirectement à faire en freinant la progression des salaires.

Des résultats plus spectaculaires qu'on ne le croit généralement pourraient être obtenus dans ce domaine, essentiellement parce que les entreprises sont le dos au mur : une faible conjoncture limitant leurs débouchés. Même en l'absence d'un contrôle des prix, elles ne pourraient sans doute pas se rattraper en augmentant leurs barèmes.

Elles sont obligées de vendre car la plupart d'entre elles, lourdement endettées, ont un besoin pressant d'argent frais dont l'obtention *auprès des banques alourdit encore* dangereusement leurs charges financières, et par conséquent leur coût de revient. Dans beaucoup de cas, la surveillance des prix est une cause de rigidité, perpétuant des déficits là où ils pourraient être corrigés, et limitant ailleurs l'ampleur de bénéfices dont on a un urgent besoin pour améliorer la situation financière d'ensemble.

Ce rapide schéma des conditions dans lesquelles se déroule l'expérience en cours montre la place qu'y occupe la politique monétaire. Comment stimuler l'épargne sans perspective de stabilisation de la monnaie, et, d'une façon plus générale, comment porter remède aux multiples déséquilibres dont souffre l'économie française sans s'attaquer au mal permanent qui la ronge ?

Le mécanisme de l'inflation

La monnaie est émise de trois façons : en contrepartie de l'or (qu'on mentionne ici pour mémoire car son stock ne bouge pas et l'incidence des variations de prix est en principe neutralisée) et des devises qui entrent dans le pays ; en contrepartie des crédits ouverts par le système bancaire aux agents économiques ; en contrepartie des créances que ce dernier acquiert sur le Trésor.

Les banques, pour acheter les créances qu'elles portent à leur actif, doivent se procurer les ressources correspondantes sur le marché monétaire, qui serait mieux nommé marché des créances à court terme. Celles qui possèdent des disponibilités (grâce par exemple aux dépôts de leurs clients) dont elles n'ont pas l'emploi immédiat les prêtent à leurs consœurs qui en ont besoin.

Une cause de déséquilibre du marché monétaire français est son manque d'homogénéité. Certains établissements sont « structurellement » prêteurs parce qu'ils ont d'abondantes liquidités (le Crédit agricole par exemple), d'autres sont en permanence emprunteurs. Une autre cause de déséquilibre est le rôle particulièrement important joué par la Banque de France à laquelle les banques de la place cèdent les bons du Trésor qu'elles ont souscrits pour financer le déficit budgétaire, et de gros montants d'autres catégories de « papiers ».

Il arrive même que la Banque de France soit obligée par la loi d'acquérir sans limitation telle ou telle catégorie de créances particulières offertes par les banques, par exemple les crédits qui financent les ventes à tempérament de matériels d'équipement à des clients étrangers. On comprend le danger de telles procédures. Dans un monde idéal sans inflation, les seules créances qui seraient offertes sur le marché seraient des créances à valeur certaine, dont le remboursement serait normalement assuré par les ressources *ordinaires* du débiteur (revenu courant s'il s'agit d'un particulier, *bénéfices* s'il s'agit d'une *entreprise, impôt* s'il s'agit de l'État). Si l'institut d'émission est un acquéreur *net* de créances sur le marché, c'est en définitive parce que le volume global des créances offertes dépasse les capacités d'absorption du marché.

Une offre trop abondante de créances tend à en déprécier le cours et donc à faire monter le taux d'intérêt. Voilà, très schématiquement comment se présente le mécanisme de l'inflation. En quoi consiste la politique du gouvernement pour en réduire, sinon en supprimer, les effets ?

Le rapport Prate

On possède depuis le mois de juillet dernier un document précieux pour juger au moins des intentions des pouvoirs publics au cours des années à venir. Il s'agit du rapport qu'un groupe de travail, présidé par M. Alain Prate, sous-gouverneur de la Banque de France, a établi sur « la politique monétaire » pour le IXe Plan. Que penser des grandes orientations proposées par ce document ?

Il convient en premier lieu de ne pas le juger dans l'abstrait. Quand on se souvient de certaines des propositions qui étaient faites par des économistes et professionnels proches des hommes politiques venus au pouvoir après le 10 mai 1981, notamment dans un pamphlet portant le titre *l'Imposture monétaire*, (et signé du pseudonyme collectif Thomas Lefranc) on est très favorablement impressionné par l'analyse présentée dans le rapport du Plan. Les propositions contenues dans ce pamphlet consistaient précisément à permettre un accès élargi au bilan de la Banque de France pour le financement d'activités jugées prioritaires, autrement dit d'accroître encore le pouvoir discrétionnaire de création monétaire par l'Institut d'émission, pouvoir qu'il conviendrait au contraire de réduire.

Les auteurs du rapport estiment que, aussi longtemps que persistera le déséquilibre extérieur, dont ils analysent admirablement les causes, et que, en conséquence, existera un risque de « dérapage » pour la monnaie, il convient de ne pas toucher au dispositif en place de contrôle de la masse monétaire. La pièce essentielle de ce dispositif est l'encadrement du crédit, dont les auteurs du rapport nous affirment qu'« *il a fait les preuves de son efficacité* ». On peut en douter *sérieusement si l'on* considère que, depuis dix ans qu'il est en vigueur, la France a connu une inflation plus forte que la plupart de ses partenaires et que le franc a perdu plus de la moitié de sa valeur par rapport au deutschemark.

C'est au contraire maintenant qu'il conviendrait de réformer plusieurs des anomalies les plus criantes du fonctionnement du marché monétaire français. L'équilibre extérieur en serait rétabli plus sûrement, et sauf peut-être pour une courte période de réajustement, à un coût moindre pour l'économie française (progression atténuée du chômage).

En limitant (avec beaucoup d'exceptions) de façon quantitative le volume des crédits émis, l'encadrement revient à substituer un contingentement à un réglage par un mécanisme de marché. Les auteurs du rapport estiment qu'avant de réintroduire, à côté de l'encadrement « *qui n'est pas une fatalité* », un réglage par la liquidité bancaire, il conviendra de créer les conditions d'un marché monétaire plus homogène, qui comprendrait moins de circuits privilégiés ou spécialisés.

C'est à ce prix seulement qu'on pourrait compter davantage sur le maniement de l'« *arme des taux* ». En augmentant ou en diminuant ses interventions sur le marché, la Banque de France ferait baisser ou monter le taux d'intérêt, incitant les banques à régler en conséquence le montant de leurs réserves. Dans les circonstances actuelles, faire reposer entièrement la politique monétaire sur l'emploi de cette méthode se traduirait par des variations beaucoup trop brutales de taux, et cela d'autant plus que les conditions de crédit ne sont déterminées que d'une façon assez lâche par les fluctuations du loyer de l'argent sur le marché monétaire. Le fait que près de la moitié du crédit soit distribué à des conditions privilégiées aboutit à une certaine « *déconnection* » avec le taux du marché monétaire, lui-même commandé largement par l'évolution du marché des changes. La « déconnection » était, on le sait, une des revendications des économistes de gauche proches des idées exposées dans le livre dont il a été question plus haut.

Pour une vraie sélectivité

Le rapport remarque que la proportion très élevée de crédits octroyés à des conditions de faveur noie la notion de « *sélectivité* ». Le système revient à pénaliser les emprunteurs qui n'ont pas droit à une procédure spéciale, ou, qui ignorent qu'ils pourraient s'en prévaloir. Aussi le rapport préconise-t-il l'établissement progressif d'une « *politique véritablement sélective* » au fur à mesure que pouvait être instauré en France un système de régulation plus équilibrée où le maniement des taux jouerait un plus grand rôle à côté d'un encadrement moins contraignant et simplifié.

Plusieurs tendances se sont manifestées à l'intérieur du comité, d'où la tentative de concilier la « sélection » (par les critères habituels du métier de banquier) et la sélectivité (*destinée à tenir compte des indications* d'un Plan supposé suffisamment normatif pour orienter véritablement la production). Sagement le comité a fait la part belle aux critères traditionnels de gestion.

Un seul de ses membres a tenu à exprimer dans le document même son désaccord avec plusieurs des conclusions présentées. Il s'agit de M. Florin Aftalion, qui s'en tient aux thèses du monétarisme friedmanien le plus strict en réclamant notamment la fixation par les autorités monétaires d'un objectif de croissance monétaire pour toute la durée du Plan, comme si l'expérience n'avait pas montré que l'*impossibilité* même de définir objectivement la masse monétaire rendait ce genre d'exercice assez illusoire.

Sur l'essentiel, à savoir les relations entre les banques commerciales et la Banque de France, le rapport fait bien quelques allusions critiques aux méfaits de l'accès automatique des premières aux ressources de la seconde, mais c'est avec une grande prudence qu'il préconise des réformes, pourtant bien nécessaires, aux usages actuels. Peut-être, étant données les circonstances, était-il impossible d'aller plus loin. C'est déjà une bonne chose d'avoir indiqué le chemin.

PAUL FABRA.

La dette intérieure aussi croît rapidement

INTERROGÉ la semaine dernière à l'Assemblée nationale sur le poids de la dette publique intérieure, M. Delors a indiqué que la charge des intérêts — seuls pris en compte dans le budget de l'Etat, les remboursements en capital relevant du Trésor — allait passer de 58,4 milliards de francs en 1983 à 70 milliards de francs en 1984. L'endettement extérieur n'est pas seul à croître.

Comme pour s'excuser de cette forte progression (20 % en un an), le ministre de l'économie et des finances a rappelé quelques chiffres comparant les poids respectifs des dettes intérieures en France et à l'étranger. *« L'opinion publique doit savoir »,* a déclaré M. Delors.

Cette comparaison (en capital rapporté au produit intérieur brut) est effectivement très favorable : 17,5 % du P.I.B. en France en 1983, contre 18 % en R.F.A., 28 % aux Etats-Unis, 38 % en Grande-Bretagne, 39 % au Japon [nous rectifions les chiffres fournis par M. Delors à l'Assemblée nationale, le ministre s'étant trompé dans la lecture de ses documents, attribuant à la France un endettement atteignant 30 % du P.I.B. (1)].

Mais le ministre de l'économie et des finances n'a pas tout dit aux députés. Les intérêts de la dette publique, qui pèsent maintenant si lourd dans le budget de l'Etat, n'atteignaient que 20,8 milliards de francs en 1979 et 25,7 milliards de francs en 1980, du fait de taux d'intérêt moins élevés qu'actuellement et, surtout, de déficits budgétaires plus faibles : 38,2 milliards de francs en 1978 (1,8 % du P.I.B.), 38,9 milliards en 1979 (1,6 % du P.I.B.), 23,8 milliards de francs en 1980 (0,9 % *du P.I.B.*). *Le bon état des* finances publiques fin 1980 est confirmé par la capacité de financement des administrations publiques cette année-là (+ 0,3 % du P.I.B.), correspondant en fait à un excédent financier de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale. Le fait est assez important pour être souligné.

M. Delors, qui ne s'est pas toujours interdit d'invoquer l'« *héritage* » pour expliquer ses déconvenues ou ses difficultés — en matière d'inflation notamment, — aurait pu rendre, à ce sujet, hommage à ses prédécesseurs. M. Mitterrand l'avait fait quelques mois *après son élection*.

Sur un dernier point, M. Delors aurait pu mettre également les choses au clair : en 1982, l'épargne longue (obligations) n'a financé que 31 % du déficit budgétaire, les bons du Trésor détenus par les banques et autres établissements, comme la Caisse des dépôts, couvrant le reste. Une facilité qui entretient l'inflation.

En 1980, l'épargne longue (28,5 milliards de francs) avait financé 80 % du déficit budgétaire...

A ces chiffres très officiels tirés des « notes bleues » du ministère des finances, on doit ajouter une précision d'importance fournie par le rapport du groupe de travail sur la politique monétaire pour la préparation du IXe Plan : le besoin de financement extérieur de la nation est passé de 39,8 milliards de francs en 1980 à 43,9 milliards de francs en 1981 et à 105,2 milliards de francs en 1982. En 1983, ces besoins de la nation couverts par l'étranger — et non par l'épargne des Français — devraient, selon les prévisions, revenir à 82,4 milliards de francs. Mais cette amélioration devra se poursuivre plusieurs années pour effacer les dérapages qui ont eu lieu. L'opinion publique, comme dit M. Delors, doit aussi savoir tout cela.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Fin 1980, la dette publique intérieure atteignait 418,3 milliards de francs. Ce chiffre est passé à 500 milliards fin 1981, à 616,6 milliards et à 704,3 milliards de francs fin mars 1983 (dernier chiffre connu).

POINT DE VUE

Le marché pétrolier, dix ans après la crise de 1973

par NICOLAS SARKIS (*)

AVEC dix ans de recul, il est instructif de réévaluer les causes et les conséquences réelles de ce qu'il est convenu d'appeler le « premier choc pétrolier » ou la crise pétrolière de 1973. Ce réexamen s'impose parce qu'il permet non seulement de ramener les choses à leurs justes proportions mais aussi d'entrevoir, à partir de la nouvelle physionomie du système énergétique mondial et des stratégies des principaux acteurs en présence, l'évolution possible au cours des prochaines années.

Les signes avant-coureurs

Pour ce qui est tout d'abord des causes de la secousse qui a profondément ébranlé l'industrie pétrolière mondiale durant l'automne 1973, on en retient généralement deux qui, pour être les plus immédiates et les plus apparentes, ne sont certainement pas les seules, et peut-être pas les plus profondes. La première de ces causes a été la décision prise par la plupart des pays arabes d'utiliser le pétrole comme arme politique, c'est-à-dire, en l'occurrence, d'imposer un embargo sur les exportations à destination des Etats-Unis et des Pays-Bas (accusés de soutenir Israël pendant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973), de réduire progressivement les exportations vers les pays « neutres » et de les maintenir inchangées pour les pays « amis ».

La deuxième cause immédiate a été la double décision prise en décembre 1973 par les pays membres de l'OPEP : a) fixer eux-mêmes dorénavant les prix de leur pétrole ; b) quadrupler les prix en les portant, pour le pétrole saoudien léger, de 3,011 dollars le baril au 1er octobre 1973 à 11,651 dollars le baril au 1er janvier 1974.

Mais ce qu'on oublie trop souvent, c'est que les signes avant-coureurs de la crise se sont, en fait, manifestés bien avant 1973, et pour des raisons qui n'avaient rien à faire ni avec l'OPEP ni avec le conflit arabo-israélien. C'est en effet dès *l'hiver 1970-1971 que, pour la première* fois dans l'histoire des Etats-Unis, des ruptures d'approvisionnement en gaz et en produits pétroliers ont eu lieu sur le marché américain, provoquant le rationnement de l'essence, la fermeture d'écoles et d'usines dans certains Etats, et de longues files d'attente devant les stations-service. Un véritable matraquage de l'opinion était parallèlement entrepris par les sociétés pétrolières américaines pour mettre en garde contre les dangers du déclin de la production nationale et de l'accroissement des importations, et pour souligner la nécessité d'une augmentation des prix du pétrole pour stimuler, en les rendant rentables, l'exploration et l'exploitation des sources énergétiques américaines. Relevant ce caractère artificiel de la pénurie de produits qui s'était alors subitement manifestée sur le marché américain en 1970-1971, puis pendant l'hiver 1971-1973, la revue spécialisée *Oil and Gas Journal* écrivait, le 16 avril 1973, que, *« dans beaucoup de cas, la pénurie est plus anticipée que réelle. Elle reflète l'action des « majors », visant à modifier leur méthode de commercialisation ».*

Les grandes sociétés pétrolières *américaines ont fini par obtenir gain* de cause, puisque, dans son message sur l'énergie du 18 avril 1973, le président Nixon approuvait une première hausse des prix du pétrole américain, après avoir adopté le fameux projet Indépendance, visant à assurer l'autosuffisance énergétique des Etats-Unis, moyennant une augmentation des prix pour encourager les investissements. Tout cela bien avant la guerre d'octobre et les décisions de l'OPEP de décembre 1973.

Coïncidence ou convergence *objective d'intérêts ? Le fait est que* l'OPEP, créée dès 1960, et qui n'avait pas pu au cours des douze premières années de son existence augmenter les prix d'un seul centime, a pu d'un coup quadrupler ses prix, dans la foulée de la guerre d'octobre, *quand précisément les sociétés et* l'administration américaines voyaient des avantages à cette hausse. Un autre fait à souligner est que, contrairement à une certaine opinion très répandue, ce ne sont pas les pays « radicaux » de l'OPEP qui ont joué le rôle déterminant dans l'accroissement des prix de 1973, mais bien l'Iran et l'Arabie Saoudite, c'est-à-dire les meilleurs alliés des Etats-Unis parmi les pays de l'OPEP, et ce à l'occasion d'une réunion tenue par l'OPEP à Téhéran, précisément, et sous l'œil vigilant du chah en personne.

Tout cela n'a pas empêché que les décisions de l'OPEP suscitent dans les pays occidentaux des réactions virulentes, qui frisaient parfois l'irrationnel. Les uns parlaient alors de la guerre du pétrole, tandis que d'autres évoquaient les menaces d'un effondrement économique général et d'une éventuelle conflagration planétaire. D'autres exprimaient des craintes quant à l'avenir de la civilisation chrétienne, pendant *que la très respectable Banque mon*diale estimait que les surplus monétaires des pays de l'OPEP avoisineraient les 1 000 milliards de dollars en 1985.

Aujourd'hui, les conséquences de la crise de 1973 apparaissent comme moins dramatiques, et, sur plusieurs points, bien différentes de ce que l'on imaginait alors.

Pour ce qui est d'abord de l'utilisation du pétrole comme arme politique, l'embargo de 1973-1974 a finalement été d'une portée très limitées, puisqu'il n'a duré que cinq mois et qu'il n'a théoriquement visé que les Etats-Unis et les Pays-Bas. Politiquement, cet embargo a plutôt été un échec, puisqu'il n'a pas empêcher Israël d'occuper et d'annexer des territoires arabes, ni obligé les Etats-Unis à réduire leur soutien à l'Etat hébreu. Sur ce point, c'est en fait le contraire qui est vrai.

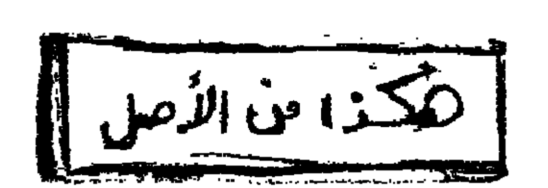
Des effets bénéfiques sur les pays consommateurs

Quant à l'augmentation des prix, il apparaît clairement aujourd'hui que, si elle a permis aux pays de l'OPEP d'augmenter leurs revenus, elle n'en a pas moins été bénéfique pour de nombreux pays consommateurs, dans la mesure où elle a incité aux efforts d'utilisation plus rationnelle de l'énergie et a rendu possible le développement de nouvelles sources de production, notamment en mer du Nord, en Alaska, au Mexique et dans le golfe de Guinée. La même observation peut être faite à propos du « second choc » pétrolier de 1979-1980, dont les effets ont, il est vrai, été atténués par la baisse des prix de mars 1983 et par leur gel, qui risque de se prolonger jusqu'en 1984 ou même 1985. Quoi qu'il en soit, les pays de l'A.I.E. (Agence internationale de l'énergie, créée au sein de l'O.C.D.E. sans la participation de la France), regroupés en 1974 sous la bannière américaine pour, soi-disant, faire pièce à l'OPEP, voire la détruire, semblent maintenant avoir oublié leur objectif initial. Ils ne sont plus du tout incommodés par l'existence de cette organisation. Un autre fait est à signaler : aussi bien des pays de l'A.I.E. que les grandes compagnies continuent à peser d'un poids considérable dans l'évolution des prix, et ils pourraient à tout instant, s'ils le voulaient vraiment, faire baisser les prix du brut, comme ils l'ont fait au début de cette année.

En ce qui concerne les fameux surplus de pétrodollars qu'on agitait comme un épouvantail en 1973, la Banque mondiale et bien d'autres avec elle ont dû réviser, sinon inverser, leurs prévisions initiales.

(Lire la suite page 25.)

(*) Directeur du Centre arabe d'études pétrolières.



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX DES MÉDECINS ET BIOLOGISTES HOSPITALIERS NON UNIVERSITAIRES

S'ADRESSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

le 16 novembre 1983

Monsieur le Président,

Vous avez fait de la communication la base de vos relations avec les Français.

Vous avez institué la concertation comme le préalable à toute réforme.

Vous avez appelé les Français à se rassembler.

Vous avez créé un Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

Ces intentions sont plus que louables.

La réalité des procédures et des attitudes est tristement différente.

Votre communication et votre concertation se résument à un dialogue de sourds car si les responsables sont consultés, ils ne sont jamais entendus.

Un rassemblement est illusoire quand toute forme d'autorité professionnelle est bafouée par les tenants de la bureaucratisation.

La solidarité est ridiculisée quand on oppose systématiquement usagers et praticiens.

C'est pourquoi plus de 10 000 médecins et biologistes des hôpitaux non-universitaires, responsables de 60 % des malades hospitalisés dans le secteur public, s'adressent à vous au moment où ils sont résolus à de nouvelles grèves.

L'opinion doit savoir que les décisions que vous allez prendre et que nous ne cautionnerons pas condamnent la santé publique aux dépens de l'intérêt des malades.

Les textes annoncés constituent un carcan administratif • font reculer le niveau de qualité des soins • déshumanisent la relation hôpital/malade • conduisent au démantèlement rapide de l'hôpital public, déjà financé par la communauté nationale.

Monsieur le Président,

Nous voulons croire que vous savez combien les Français ont confiance dans leurs hôpitaux.

Nous voulons croire que votre expérience vous persuade qu'il ne peut y avoir de responsabilité sans autorité et indépendance professionnelle.

Quelle que soit la générosité de vos intentions, vous ne ferez pas fonctionner des hôpitaux sans médecins (qu'ils soient temps plein, temps partiel ou attachés), vous ne maintiendrez pas la médecine hospitalière française à son niveau de compétence et de réputation sans médecins satisfaits, vous ne servirez pas la solidarité entre ceux qui souffrent et ceux qui les soignent sans médecins responsables et motivés.

En médecine hospitalière, la liberté ne se négocie pas, la qualité passe par le respect de la dignité du médecin et le progrès ne peut se faire sans considération professionnelle.

L'histoire prouve que l'avenir ne fait pas de cadeaux à ceux qui banalisent la vertu du service. Et il n'est pas de service plus important que celui de la santé.

Docteur Georges Mallard
Président

Siège Social : 17, rue Michel-de-l'Hospital – 03000 Moulins.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

La Renault 25 sera lancée en Europe le 1er mars 1984

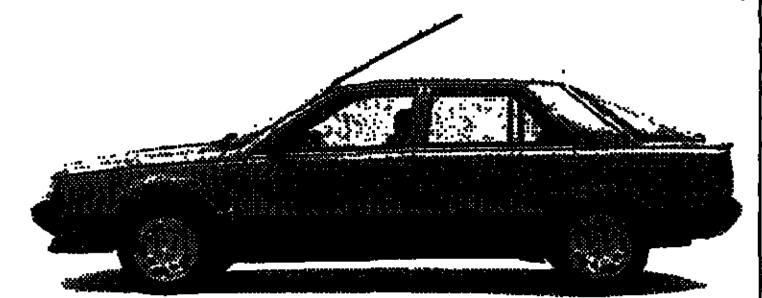
Alors que Peugeot doit une large partie de son redressement à l'arrivée sur le marché d'une petite voiture, la 205, d'ailleurs très réussie, la régie Renault mise-t-elle sur son nouveau haut de gamme, la Renault 25, pour freiner l'érosion que connaît la marque depuis près d'un an ? Avec cette voiture, dont l'arrivée est annoncée de longue date, la Régie compte, en tout cas, prendre une part du gâteau que les marques allemandes se sont réservé dans le domaine des berlines luxueuses, confortables, rapides... et de bon rapport. C'est par ailleurs l'occasion de rappeler qu'un constructeur français est capable d'atteindre un degré de technicité avancé dans la conception d'un véhicule et dans sa fabrication. Les Renault 25 remplaceront dans la gamme les R 20 et les R 30 dont les chaînes sont actuellement interrompues. Elles seront vendues en Europe à partir du 1er mars prochain.

Voici quelques jours, le nouveau modèle a été présenté en petit comité à l'usine de Sandouville où les R 25 seront construites à une cadence de 650 exemplaires dès le mois de mai.

Ni bi-corps ni tri-corps, mais les deux à la fois, la R 25 est une voiture à quatre portes, traction avant et intérieur très vaste, longue de 4,65 m, pour 1,77 m de large. Les lignes marquent une évolution de style pour Renault, qui semble avoir subi une certaine influence américaine : le cx (coefficient de pénétration dans l'air) est particulièrement bas (0,28). Cinq motorisations seront disponibles (2 l, 2,2 l avec injection Renix, 2,6 l, diésel et turbodiesel) sur cette berline qui, à première vue, semble réussie même si quelques fautes de goût (moquette acrylique pailletée) sautent aux yeux. Il faut s'attendre à des prix qui iront de 75 000 à 120 000 francs.

Les essais officiels des Renault 25 auront lieu au mois de février. Pourtant, une cinquantaine d'exemplaires du nouveau modèle vont circuler aux yeux et au su du public dès le début du mois de décembre. Une innovation, car la coutume voulait qu'une marque s'efforce de ne livrer des informations complètes sur une nouvelle automobile qu'après l'avoir présentée à ses concessionnaires et à la presse. La mise en circulation de ces cinquante voitures est destinée à révéler les éventuels défauts de détails susceptibles d'être gommés.

La sortie des R 25 à Sandouville a donné lieu aussi à une petite révolution. Le directeur de l'usine, M. Bougeard, a fait organiser à l'intention de tous les ouvriers et les cadres (soit près de dix mille personnes) un spectacle audiovisuel quotidien où le rock tenait sa place. Clou du spectacle, une chanson dont le refrain entrainant chute sur « *Non, non, Renault n'a pas dit son dernier mot* ». A tour de rôle, chacun est venu assister au spectacle dans un espace futuriste baptisé Arc-en-ciel et édifié pour l'occasion dans les locaux de la direction.

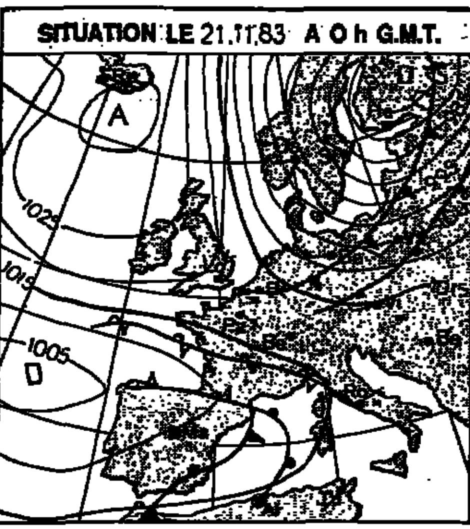


En fait, cette expérience assez surprenante, mais qui fera sûrement tache d'huile, n'est qu'un des éléments de la volonté des dirigeants de la Régie dans l'usine normande d'amener les membres à se sentir non seulement concernés mais aussi mobilisés pour la construction de cette Renault 25 qui n'a pas fini de faire parler d'elle.

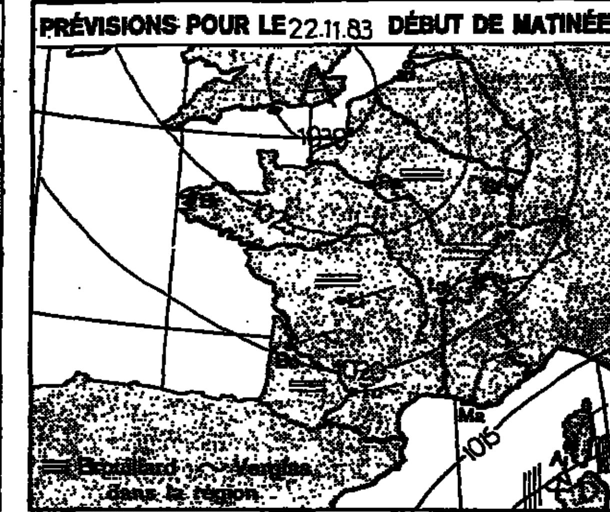
CLAUDE LAMOTTE.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.11.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le lundi 21 novembre à 0 heure et le mardi 22 novembre à minuit.

Les conditions anticycloniques reprendront l'avantage à la suite du passage d'un front froid « frontalisé » sur la moitié est et d'une perturbation sur l'extrême sud du pays.

Mardi. De l'Aquitaine au pourtour méditerranéen et à la Corse, le matin le temps sera encore nuageux et brumeux avec quelques pluies résiduelles en Corse, l'après-midi les éclaircies seront belles. Ailleurs, la matinée sera brumeuse et froide avec des brouillards souvent givrants et des gelées. En journée, le ciel deviendra ensoleillé au nord d'une ligne Sedan-Bordeaux tandis que les éclaircies se développeront difficilement au sud de cette ligne, en particulier sur le versant nord des massifs. Le vent, de secteur nord assez fort en vallée du Rhône, s'atténuera l'après-midi.

Les températures minimales seront de l'ordre de 10 degrés en Corse, de 5 degrés sur les régions méditerranéennes, de −3 à −5 degrés sur la moitié nord, et de 2 à −2 degrés ailleurs. Les maxima seront de 12 degrés en Corse, de 10 degrés en Méditerranée, de 8 degrés dans le Sud-Ouest, de 4 degrés sur le quart Nord-Ouest, et de 0 à 2 degrés ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 21 novembre à 7 heures : 1017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 novembre) : Ajaccio, 16 et 11 ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 0 et −2 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 5 et 2 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et −4 ; Dijon, 3 et −2 ; Grenoble, 5 et −2 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille-Marignane, 15 et 12 ; Nancy, −3 et −3 ; Nantes, 1 et −2 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 2 et 0 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 4 et −4 ; Strasbourg, 0 et −3 ; Tours, −1 et −4 ; Toulouse, 13 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 16 ; Amsterdam, 9 et 2 ; Athènes, 12 et 11 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 6 et 1 ; Le Caire, 28 et 17 ; îles Canaries, 28 et 18 ; Copenhague, 7 et 1 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 20 et 12 ; Genève, 4 et 1 ; Jérusalem, 26 et 12 ; Lisbonne, 19 et 16 ; Londres, 10 et 1 ; Luxembourg, −4 et −2 ; Madrid, 15 et 12 ; Moscou, 0 et −1 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 19 et 16 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 5 et −1 ; Tozeur, 21 et 13 ; Tunis, 20 et 11.

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 novembre :

UN DÉCRET

- Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

DES ARRÊTÉS

- Portant institution de deux prix littéraires, le prix George-Sand et le prix Alice (50 000 francs chacun) ;
- Portant fixation de la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret nº 70-1277 du 28 décembre 1970 (Ircantec) ;
- Autorisant l'émission de deux emprunts par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 NOVEMBRE

« Panthéon et église Saint-Etienne du Mont racontés aux jeunes », 14 h 30, intérieur du Panthéon, Mme Senant.

« Exposition du Comité Colbert », 15 heures, 11, quai Conti, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Poulpry », 15 heures, 12, rue de Poitiers (arts et curiosités de Paris).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont Marie (Les Flâneries).

« Exposition Turner », 19 h 30, Grand Palais, Mme Hager.

« Enfants du passé », 17 h 30, 2, place du Palais-Royal (le Louvre des antiquaires).

CONFÉRENCES

18 h 30, 1, rue Descartes, amphi. Poincaré, Y. Nakamura : « La logique du lieu et le sensus communis » (Collège international de philosophie).

18 h 30, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, J.-R. Bernard : « Le Mexique face à l'Europe » (Maison de l'Europe).

19 heures, 30, boulevard des Invalides, B. Wagner : « L'architecture de la Renaissance en Autriche » (Institut autrichien) (diapos).

20 h 30, 16, rue Cadet, J.-L. Comolli : film « la Cecilia », débat A. Combes « Histoire de l'anarchie » (Ciné-Débat Louis-Delluc).

EN BREF

COLLOQUES

VAINCRE LE CHOMAGE. – Des économistes et des experts participeront au troisième colloque du Syndicat des chômeurs qui aura lieu les 26 et 27 novembre au siège du syndicat sur le thème : « Vaincre le chômage par le partage ». Des propositions seront faites à partir des constatations auxquelles seront parvenus les participants.

★ **117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy. Tél. : 737-74-76.**

FOIRES ET SALONS

Liège (Belgique), jusqu'au 27 novembre. – Bordeaux-Quinconces (33), jusqu'au 4 décembre. – Paris (Bastille), 25 novembre-4 décembre. – Saint-Maur (94), 24 novembre-4 décembre. – Le Mans (72), 24-28 novembre. – Falaise (14), 26-27 novembre. – Mennecy (91), 26-27 novembre. – Clermont-Ferrand (63), 28 novembre-4 décembre. – Saint-Brieuc (22), 30 novembre-3 décembre.

EXPOSITIONS

BOLIVAR ET LA COLOMBIE. – A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Simon Bolivar, la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris présente, avec le concours de l'ambassade de Colombie, une exposition consacrée au « Libertador ». Elle est ouverte tous les jours sauf le lundi, de 11 h 30 à 18 heures, à la mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène Spuller, jusqu'au 4 décembre.

JOURNÉES D'ÉTUDES

THÈSE, ANTITHÈSE, SYNTHÈSE. – L'Association française de psychologie humaniste ne nie pas les tensions ; elle les utilise. C'est ce que l'on apprendra aux journées d'études sur la logique antagoniste de Stéphane Lupasco, un physicien philosophe. Le thème : « Pour un apprentissage du contradictoire ». Interventions de scientifiques, de psychiatres et de professionnels de l'entreprise. Les 26 et 27 novembre à Paris.

★ **11, rue Dalou, 75015 Paris. Tél. : 306-80-44.**

TROISIÈME AGE

Un guide pour une retraite sans faille

Le S.I.D. (Service d'information et de diffusion du premier ministre) vient de publier la quatrième édition du *Guide de la retraite*. Rédigé avec la collaboration des différents ministères – entre autres celui des affaires sociales et de la solidarité nationale – et du Comité français d'éducation pour la santé, il aborde tous les thèmes propres aux personnes âgées, ou en voie de l'être, mais également des sujets qui intéressent tous les citoyens : les relations avec l'administration, la consommation, la fiscalité, etc.

Se destinant aux sexagénaires ou futurs sexagénaires, le guide consacre une large place aux pensions, retraites complémentaires, allocations diverses. Il en explique les mécanismes d'attribution, les modes de calcul avec le maximum de clarté qu'une telle information peut supporter. Les termes techniques, abscons, sont malheureusement les seuls juridiquement exacts. Et les auteurs n'ont pu en éviter l'écueil, qu'un lexique final aide cependant à franchir. Par exemple, l'explication des conditions à remplir pour percevoir la pension de reversion suscite quelques perplexités et fait songer au jeu de l'oie : « *Si vous êtes remarié, lisons-nous, et que vous n'ayez pas droit à la pension de reversion de votre dernier conjoint, vous pouvez bénéficier de celle de votre précédent conjoint si un autre conjoint survivant ou divorcé n'est pas susceptible d'en bénéficier.* » C'est-à-dire : si le décès du dernier mari ne « *donne droit à rien* », il serait judicieux de retourner à la case départ, celle du premier mari pour explorer les possibilités de toucher quelques francs de ce côté-là...

Et, comme dans cette partie réservée aux aspects financiers, il est fait état des autres types de pensions outre celle des salariés, il n'est pas inintéressant de voir ce que peut bien percevoir le voisin qui est facteur, l'oncle pharmacien ou... l'ex-patron.

La diversité même des sujets et des spécialistes qui en ont traité ne condamne pas l'ouvrage à l'austérité. Les rubriques concernant la vie de tous les jours sont pleines d'enseignements et comportent les « *adresses utiles* » qu'il est bon de connaître. Comme les chapitres réservés à « *la vie chez soi* » – et mentionnant les droits des locataires, les diverses allocations de logement, le téléphone, la sécurité – ou à « *la vie en collectivité* » et les différents types d'hébergement. Dans ce domaine « *de la santé et de l'hygiène de vie* », le guide joue à dépister les « *idées fausses* » sur l'alimentation, sur le lait, le pain, etc. Il propose même de « *vivre pleinement sa vie* », avec des conseils qui relèvent plus de l'encouragement optimiste que du réalisme. « *Votre expérience, votre disponibilité, seront utiles aux jeunes ou aux plus âgés que vous : votre participation à l'élaboration des programmes locaux en faveur du troisième âge est maintenant reconnue par les pouvoirs publics. Ne laissez donc pas les autres décider à votre place de vos besoins.* »

A la rubrique « *loisirs* » après une dizaine de pages rassemblant principalement les aides financières et les réductions pour les voyages et séjours, une quarantaine de pages regroupent toutes les adresses des clubs, des universités du troisième âge, des associations de sports, de voyages, de jeux ou même d'élevages, telle la Fédération française de cuniculiculture (pour les lapins).

Enfin, dans un grand ensemble « *informations pratiques* », on trouve pêle-mêle tout ce qui concerne un jour ou l'autre la vie de chaque citoyen : le droit à la communication des documents administratifs, les informations fiscales, l'informatique et les fichiers, les conflits avec l'administration et le médiateur, la succession et les droits du consommateur, notamment en matière de démarchage et de vente par correspondance.

En tout, trois cents pages bien pleines et bien faites.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) *Le Guide de la retraite*, 4e édition, mise à jour au 1er septembre 1983 – Editions Albin Michel. 300 pages. 1983. Prix : 45 francs.

MAISON

ZOFIA ROSTAD AU MUSÉE. – *Après Raoul Dufy et Sonia Delaunay, Zofia Rostad est accueillie au Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse. Dans ce centre d'archives et de documentation exceptionnel, l'exposition de Zofia Rostad est une rétrospective de ses vingt-cinq années de création en linge de maison, tissus et papiers peints. On y verra aussi ses tableaux et meubles peints, de style naïf inspiré par l'art populaire de sa Pologne natale, ainsi que les projets de nouveautés que ses partenaires industriels sortiront en 1984.*

★ **Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens, 68100 Mulhouse. Jusqu'au 30 janvier, tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.**

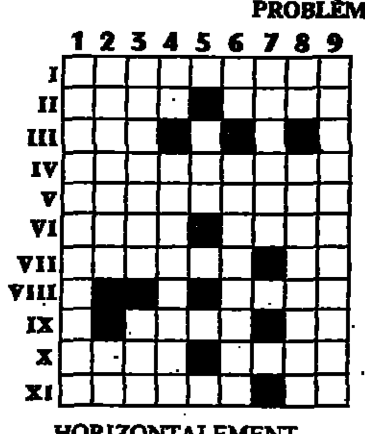
P.T.T.

TÉLÉPHONE : DES NUMÉROS A HUIT CHIFFRES POUR TOUTE LA FRANCE EN 1985

Les P.T.T. vont modifier la numérotation des abonnés à la mi-85, a annoncé l'Association française des utilisateurs du téléphone et des communications (AFUTT) après avoir été consultée par l'administration des P.T.T. Le numéro des abonnés intégrera le préfixe régional (un ou deux chiffres) et comprendra donc huit chiffres dans toute la France. Cette réorganisation rendue nécessaire par le saturation actuelle, ne devrait entraîner aucune dépense supplémentaire pour les abonnés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3585



HORIZONTALEMENT

I. Un genre de cuisine que certains n'arrivent pas à digérer. – II. Un vrai poison. Change d'accent qu'il soit en Bretagne ou en Espagne. – III. Il nous fait chanter ou il nous fait marcher. – IV. Ne craint donc pas de prendre une calotte. – V. Dernière parole avant le premier acte. – VI. Plaît beaucoup à l'américaine. La fin de la liberté ou le début du libertinage. – VII. D'elle, au moins, on a quelque chose à tirer. Révolution dans un sens, une révolte dans l'autre. – VIII. Amateur de croissant. – IX. Réussit donc à se libérer. Négation. – X. Tient une sale mine. N'est pas dangereuse quand elle prend la mouche. – XI. Lorsqu'ils menacent, c'est toujours en l'air. Sur lesquels on pouvait mettre une croix.

VERTICALEMENT

1. Fait perdre du gras et prendre du poids. – 2. Est beau comme un dieu. N'est pas d'un haut niveau. – 3. Tombe à pic ou tombe à plat. Se dit en passant. – 4. Peut être pris pour un manche. Ballon d'Alsace. – 5. Chère au cœur du poète (inversé). – 6. Personnel. Bobines ou bibines. – 7. Une manière de jouer sans avoir l'air détaché. – 8. Saint. Permettent d'aérer sous les couvertures. – 9. Sont donc parées pour une nouvelle vie.

Solution du problème nº 3584

Horizontalement

I. Paris. Longévité. – II. Avocat. Reine. Ru. – III. Ranimer. Ebénier. – IV. Erg. Roi. Ire. Se. – V. Seeland. Lèvres. – VI. Zèle. Foraines. – VII. Eu. Pé. Pic. Nef. – VIII. Usurper. Art. Agé. – IX. Bohme. Ta. Anon. – X. Pus. Emiais. Tua. – XI. BA. Rigides. S.R. – XII. An. Raie. Ré. Iasi. – XIII. Niai. Trieur. Néo. – XIV. Dégelées. Rolet. – XV. Ere. Es. On. Tasse.

Verticalement

1. Paresseux. Bande. – 2. Avare. Us. Panier. – 3. Rongez ! Ubu. Age. – 4. Ici. Léproserie. – 5. Sam. Aleph. Le. – 6. Terne (voir ce mot). Emérites. – 7. Rod. Première. – 8. Or. Fi ! IG. Iso. – 9. Née. Locataire. – 10. Gibier. Raideur. – 11. Enervant. Se. Rot. – 12. Vénerie. Si. La. – 13. Enfant. Anes. – 14. Tresse. Goussets. – 15. Eure. Scénario.

GUY BROUTY.



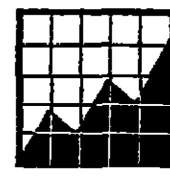


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	58,00	68,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

INDUSTRIE
700 pers. - 160 millions F.

200 KM A L'OUEST DE PARIS

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL crée, par regroupement de fonctions, le poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
250.000 F

Collaborateur direct du D.G., il aura en charge • les COMPTABILITÉS *générale* et *analytique* (8 pers.) • la fonction PERSONNEL (7 pers.) • l'INFORMATIQUE (correspondant du Sce central du Groupe) • le CONTROLE DE LA GESTION (tableaux de bord).

- FORMATION : DECS ou E.S.C. option Comptabilité/Finances.
- EXPERIENCE
  - à la fois comptable et PERSONNEL (*indispensable*)
  - *de la* DIRECTION ADMINISTRATIVE (en titre ou en *second*) d'une moyenne industrie.
- Homme de communication, s'intéressant à tout ce qui contribue à la RENTABILITÉ

DISCRETION ABSOLUÉ. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 7001 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

PA

Direction fabrication — 300.000 F

Industrie mécanique - Exerçant son activité dans le domaine ferroviaire, cette société basée dans la banlieue Nord-Est de Paris (chiffre d'affaires de 225 millions de francs - effectif de 800 personnes) filiale d'un groupe américain important, recherche son responsable des fabrications. Dépendant de la direction générale, et en liaison étroite avec les autres services (méthodes-qualité-logistique...), il dirigera, planifiera et coordonnera les différents ateliers (usinage, montage, mécano-soudure...), en optimisant les ressources humaines, matérielles, financières et administratives mises à sa disposition. Il assurera d'autre part la réalisation des fabrications (petites et moyennes séries) dans les normes de qualité, de coût et les délais fixés. Ce poste évolutif conviendrait à un ingénieur diplômé âgé d'au moins 35 ans, justifiant d'une solide expérience dans la production de biens d'équipement industriels. La réussite dans cette fonction requiert une très grande aisance dans le contact humain et une bonne pratique de la langue anglaise. La rémunération de l'ordre de 300.000 francs sera fonction de l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2462M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Directeur publicité — 300.000 F

Presse - Un puissant groupe de presse recherche pour l'un de ses principaux titres, *un hebdomadaire grand public à forte diffusion, son directeur de la* publicité. A la tête d'une équipe de 7 personnes, dont 3 chefs de publicité, il *aura la totale responsabilité de la régie* publicitaire du titre. *Il aura* à cœur de s'impliquer personnellement dans les contacts commerciaux avec les agences et annonceurs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, et disposant d'une solide expérience de la publicité, soit en régie, soit en agence, soit chez l'annonceur. Des qualités de vendeur et d'animateur, ainsi qu'une forte motivation pour la presse sont nécessaires. La rémunération, qui pourra atteindre 300.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat et des résultats obtenus. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2469M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTION FINANCIERE

Nous sommes une importante entreprise de Travaux Publics et de Génie Civil. Notre siège social se trouve au sud-ouest de la région parisienne. Nous réalisons un Chiffre d'Affaires de 1,5 milliard de Francs H.T., dont plus de 50 % à l'export. Malgré la crise économique, nous poursuivons une forte expansion à l'étranger, et notre direction financière est activement associée à cette croissance.
Aujourd'hui, notre actuel Directeur Financier devant accéder à d'autres responsabilités au sein du groupe, nous recherchons pour le relayer un

FUTUR DIRECTEUR

qui se verra confier immédiatement : la recherche et la négociation de financements pour les marchés export - l'établissement des prévisions financières - la supervision de la trésorerie, des crédits, du montage et de la gestion de toutes les opérations financières.
Vous avez déjà 7 à 10 ans d'expérience acquise en partie dans la banque et dans les secteurs BTP ou d'équipements industriels lourds. Vous disposez d'une formation Grande Ecole, et vous pratiquez couramment l'anglais. Alors venez participer à notre développement au sein d'une équipe soudée et performante, nous avons de quoi satisfaire vos légitimes ambitions. Pour pouvoir nous rencontrer rapidement, envoyez votre CV détaillé à :

Agence Meesters réf. 11332
113, rue de Reuilly, 75012 PARIS
qui nous transmettra



Directeur ventes — 250.000 F

Biens d'équipement légers - Filiale d'un groupe international d'origine suédoise, cette PME (36 millions de francs hors taxes ; 25 personnes) commercialise, à travers un réseau de frigoristes dont une douzaine de concessionnaires, des équipements de réfrigération commerciale destinés à une clientèle diversifiée du secteur alimentaire (détaillants, GMS...). Elle recherche son directeur des ventes. En relation étroite avec le directeur général, il est responsable de la politique commerciale et anime, contrôle, forme et informe une équipe de 6 cadres de ventes, assiste les concessionnaires et négocie avec les clients les plus importants. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans au moins, si possible diplômé d'une *Ecole Supérieure de Commerce*, ayant l'expérience de la vente de biens d'équipement légers et de l'encadrement d'une petite équipe de vente. La connaissance du froid commercial serait un atout. La pratique de l'anglais est nécessaire. Ce poste, impliquant une grande disponibilité, est à pourvoir en région parisienne. Une voiture de fonction est fournie. La rémunération annuelle qui pourra atteindre 250.000 francs dépendra essentiellement des compétences du candidat retenu. Ecrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2463M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e

recherche

DIRECTEUR DES CRÉDITS

sous l'autorité du Directeur Général, il est responsable des missions d'étude et de gestion attribuées à son Département.

Diplôme d'études supérieures, le candidat devra posséder un excellent sens du risque, le goût de l'organisation et une aptitude certaine du commandement, à travers une expérience analogue de 10 à 15 ans. Disponibilité rapide souhaitée.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à : DELORME sous référence n° 2.028, 98, rue de La Victoire, PARIS-9e qui transmettra.

DU CONTROLE DE GESTION A UNE DIRECTION DE FILIALE

Une excellente opportunité de carrière est offerte à un jeune HEC, ESSEC... auquel un Groupe industriel Français veut confier la Direction de sa filiale décentralisée à l'étranger, pays de l'Europe du Sud (bord de mer).

Dépendant de la Direction France pour les orientations de développement industriel et commercial, il a la responsabilité totale de la gestion de ce centre de profit (30 MF) avec l'objectif de développer sa part de marché sur l'Europe Occidentale, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient. Une double action est donc nécessaire. D'une part, assurer la gestion : encadrement de la Direction Technique d'une usine moderne de 200 personnes, actualisation du système de gestion. D'autre part, animer et orienter l'action commerciale à l'exportation. Seul représentant de sa Société auprès des instances locales, il assume par ailleurs toute responsabilité propre à un chef d'établissement : partenaires sociaux, administrations diverses, banques...

Agé de 29 ans minimum, vous avez acquis une première expérience de quelques années au sein d'un service contrôle de gestion usine : système de comptabilité analytique sur informatique, prix de revient standards. Habitué à travailler sur prévisions budgétaires et contrôle, vous connaissez les règles de la consolidation et le dialogue avec un siège éloigné. Votre langue de travail sera l'anglais (il n'y a pas d'établissement scolaire français sur place).

Nous voulons rencontrer un « battant », ayant l'étoffe d'un patron. Votre réussite à ce poste vous offrira de nombreuses perspectives dans notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 2680 à OCS notre Conseil auquel nous avons confié cette recherche.

OCS
1, rue Guillaume Brochon - BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex.
91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

---

directeur des ventes

PAP MASCULIN

Nous sommes la filiale française d'un important Groupe Européen dans le domaine du Textile et de l'Habillement. Notre ligne de PAP masculin de niveau élevé est déjà implantée avec succès dans plusieurs pays d'Europe et nous voulons aujourd'hui la lancer en France : elle sera distribuée auprès des détaillants indépendants. Nous recherchons l'homme qui sera responsable de la direction des ventes de ce nouveau département, en liaison avec le Directeur de notre filiale. Sa mission sera de recruter, former et encadrer une équipe de représentants, de veiller à l'application de la politique commerciale sur le terrain et de négocier avec les principaux clients. Nous voulons recruter un professionnel de la vente de PAP masculin capable d'assurer la direction des ventes de ce nouveau département. Ce poste est basé à Paris et nécessite de fréquents déplacements sur toute la France.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 307.83 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Notre Groupe recherche pour sa division internationale particulièrement réputée et performante son futur

DIRECTEUR DES SERVICES INTERNATIONAUX DE PARIS

Dans un *premier temps*, en tant qu'Adjoint de Direction, il gèrera les services Transit Maritime et Aérien ainsi que l'une des branches Transit Terrestre Europe. Puis, à **court terme**, il assumera la responsabilité de la direction de la succursale comprenant plus de 130 personnes, exploitant une vingtaine de lignes sur l'Europe.

Le Directeur *coordonne* et anime les services Transit, Douane, Quai, Camionnage, Affrètement et Commercial. Il assure le développement de l'exploitation, élabore la politique commerciale et technique. Il est entièrement responsable de ses résultats devant la D.G.

Ce poste s'adresse à un collaborateur à fort potentiel, possédant une expérience du transit et plus particulièrement terrestre.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est indispensable.

Votre candidature sera traitée confidentiellement sous réf. 1120-M par Françoise BARSI
LTM CONSULTANTS
63, avenue de Villiers 75017 Paris

MICRO-ARCHI

PME de conception avancée de micro-ordinateurs grande diffusion

recherche

pour participer à son développement rapide

un directeur techniques industrielles

Sous la responsabilité du Directeur général, il est chargé des problèmes industriels pour les composants, les sous-ensembles et les produits (plans qualités, sécurité d'approvisionnement, lancements des pré-séries, transferts de productions...).

Adresser CV et lettre manuscrite à :
Micro-Archi,
79, rue du Temple, 75003 Paris

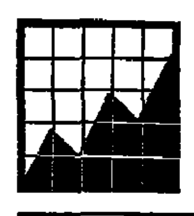
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour filiales
à AMIENS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

rattaché fonctionnellement au secrétaire général du groupe, il aura la pleine *responsabilité* :
- des comptabilités générales,
- des comptabilités analytiques,
- de la gestion des trésoreries,
- de l'établissement et du suivi des budgets.

Il participera activement à la mise en place du nouveau plan comptable et du système informatique.
Ce poste convient à un candidat dynamique et rigoureux, âgé de 30 ans au moins, titulaire du DECS ou équivalent, et ayant exercé des fonctions similaires pendant plusieurs années.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet + photo sous réf. 890, à CAMPBELL, B.P. 57 - 75824 Paris Cédex 17.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Groupe international du secteur des coffrages et étaiements pour le bâtiment et les travaux publics, un des leaders de sa branche

Cherche pour l'expansion de sa filiale française (distribution et fabrication) dans la région parisienne le

DIRECTEUR TECHNIQUE

Le candidat, qui jouira d'une grande autonomie, sera de préférence diplômé d'une école d'ingénieurs et aura une expérience de vendeur et de gestionnaire. Il aura également la responsabilité du secteur technico-commercial avec la possibilité de devenir directeur général après deux ans. *Il aura un esprit créatif* et une bonne capacité d'organisation, de direction et de négociation.

La connaissance de l'allemand est indispensable.

Salaire et avantages proportionnels à l'importance du poste.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions, C.V. et photo sous la référence 7155 au journal *le Monde*, service des ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra — Discrétion assurée.

La ville de MONTPELLIER recrute par voie de concours sur titres un

DIRECTEUR

des Journées Internationales de Photographie et de la Galerie Municipale Contractuel.

Les candidats devront être libres de tout engagement à compter du 15 décembre 83.

Niveau requis : Bac + 2 et culture photographique.

Qualités d'organisateur et connaissances administratives.

Pratique de l'anglais et permis de conduire indispensables.

Rémunération basée sur l'indice Brut 474 (traitement net mensuel 6 400 environ).

Adresser demande de candidature plus curriculum vitae, photo et références avant le 3 déc. 83 (la date de la poste faisant foi) à la MAIRIE de MONTPELLIER, Hôtel de Ville le Polygone, Service du Personnel II, 34064 Montpellier Cedex

---

Maison familiale de Vacances (tourisme social)
Centre permanent — 200 lits
Sud de la DROME
recherche

DIRECTEUR

Responsable commercial et gestionnaire, trois années d'expérience similaire.

Envoyer C.V. + photo à L.V.T. B.P. 177 — 26105 ROMANS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

BRETAGNE NORD

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE A VOCATION EXPORT

crée le poste de

DIRECTEUR du MARKETING et des VENTES «EXPORT»

MISSION : Affiner la stratégie commerciale de l'entreprise, structurer et animer l'administration des ventes, dynamiser l'équipe commerciale.

Collaborateur direct du PDG, le titulaire de ce poste complet et de haut niveau aura acquis une solide formation supérieure, une large expérience de la conduite des hommes et de la vente au niveau export.

Dynamisme, disponibilité, mobilité, «caractère» seront doublés d'une réelle aptitude aux contacts simples et directs. Résidence en milieu rural.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions, sous réf. 83.11.LM. à :
Alain KERVADEC - *Psychologue du travail*
5, place de la Liberté — 22000 Saint-Brieuc
Tél.(96) 33.23.88.

Discrétion assurée

Directeur du personnel

PARIS

Un groupe fabriquant et commercialisant des produits de consommation courante, cherche un Directeur du Personnel qui interviendra sur plusieurs sociétés du groupe (environ 2.000 personnes), les autres secteurs étant couverts par deux autres directions de personnel, tous répondant devant la direction générale.

Sa mission principale sera :
- de mettre en œuvre une politique d'harmonisation concernant entr'autres les procédures, classifications des emplois et salaires dans les établissements concernés,
- de conseiller les directeurs d'usines,
- d'élaborer les indicateurs sociaux,
- de mettre en place des outils de gestion de personnel,
- d'intervenir de façon plus opérationnelle dans certaines unités.

De formation supérieure, maîtrise droit de préférence, il doit bien entendu avoir une très bonne maîtrise de la législation sociale, de l'administration et de la gestion du personnel.

Il doit également pouvoir s'appuyer sur une expérience du terrain. Cette expérience et sa personnalité lui permettront de se faire accepter par les directions des sociétés et des usines, de jouer près d'elles un rôle efficace, et de convaincre celles-ci de la nécessité d'une cohérence au niveau groupe.

Les candidatures (lettre manuscrite, photo et C.V. sous référence 2250-M) précisant le niveau de rémunération, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

DIRECTION DE NEGOCE

CARRELAGE-SANITAIRE

Filiale d'un Grand Groupe Financier, ce négoce depositaire des plus grandes marques de carrelage en moyenne et haute gamme représente une des premières affaires de ce type sur la place de PARIS : CA 40 MF, environ 50 personnes. Il est doté d'outils performants (nouvelle salle d'exposition, système informatique en temps réel, surface de stockage importante) et est animé par un personnel compétent et dynamique. Pour en assurer la gestion courante, l'exploitation et le développement commercial (clientèle d'entreprises, de négociants et de particuliers) nous recherchons un jeune cadre (35 ans), diplômé d'Etudes supérieures (ESC ou équivalent) qui saura apporter au delà de son dynamisme et de son esprit terrain, une bonne expérience et connaissance de ce secteur d'activité (prescripteurs-artisans, etc.).

Nous étudierons avec intérêt la candidature d'un autodidacte qui justifiera d'une expérience réussie de ce type de fonction.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 1207 M.

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

---

les fruits aiment

Teisseire

Recrute pour une importante unité de fabrication son

DIRECTEUR D'USINE

d'un niveau INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE.
Ce candidat aura la responsabilité de l'organisation et la gestion de l'unité.
- ORDONNANCEMENT, LANCEMENT.
- FABRICATION.
- PRODUCTION.
- STOCKAGE, EXPÉDITION.
- ENTRETIEN.
- QUALITÉ PRODUITS.
- GESTION PERSONNEL, etc.

Homme de terrain, il assurera dans le cadre d'une société dynamique le développement de cette usine.

Adresser sous réf. 1.045, lettre manuscrite, C.V. + photo, au Chef du Personnel
TEISSEIRE-FRANCE
11-15, rue Général-Rambaud
38028 GRENOBLE Cedex.

Le Centre de Recherches pharmaceutiques

SEARLE

situé à SOPHIA-ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes) recherche pour son Département de TOXICOLOGIE - PATHOLOGIE (60 personnes)

directeur d'études H-F

Il aura la responsabilité d'études de toxicologie et devra participer à la planification et au suivi des études, à la mise au point des nouvelles méthodes, à l'organisation du travail, à la rédaction des protocoles et rapports d'études et à la formation des techniciens. Un niveau d'études supérieures (pharmacien, vétérinaire ou équivalent, universitaire), complété par une formation du 3ème cycle en toxicologie et une expérience minimum de 3 ans sont requis pour ce poste.

La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.

Les candidatures ne comportant pas ces éléments ne seront pas prises en considération.

Adresser C.V. détaillé et souhaits sous référence M à :
SEARLE - Sophia Antipolis - B.P. 23 - 06561 VALBONNE Cédex
DISCRETION ASSUREE

Organisation et Publicité

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

HAUTE-SAVOIE

Important fabricant de matériel électronique (200 millions C.A.) en phase de mutation technologique, réorganise sa fonction financière et administrative face au développement qu'entraine sa nouvelle dimension internationale.

Cette fonction recouvre :
- la supervision et la modernisation de la comptabilite generale et analytique,
- le calcul et le contrôle des prix de revient,
- la préparation des budgets d'exploitation et de trésorerie et leur suivi,
- l'élaboration et le suivi des tableaux de bord, débouchant sur un véritable contrôle de gestion,
- les tâches administratives classiques.

Le poste, nécessitant conception et mise en place de plusieurs outils de gestion convient à un candidat dynamique et expérimenté. Celui-ci collaborera de très près avec la Direction Générale, dont il constitue le support privilégie.

Le candidat doit être familier de l'environnement international, savoir communiquer avec une société-mère étrangère et posséder un bon niveau d'anglais.

Le poste est évolutif et les conditions attractives.

Transmettre prétentions et curriculum-vitae n° 276284 à Regie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

VILLE DE CHOISY-LE-ROI (94600) recrute

DIRECTRICE ADJOINTE (crèche collective).
INFIRMIÈRE D.E.
PUERICULTR. D.E.
ANIMATEUR PERMANENT.

B.A.F.D. exigé. Expérience jeunes.

Envoyer C.V. à : M. le Maire.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT recherche

POUR SON ACTIVITÉ AÉRIENNE

DIRECTEUR DE SON CENTRE DE **ROISSY**

35/45 ans
Expérience confirmée du transit aérien dans un poste similaire

Très bonne maîtrise de l'anglais

Adresser CV et prétentions sous n° 21.482 référ. à porter sur l'enveloppe à la Publicité Française 23-27, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer) (et départements d'Outre-Mer)

Deux hommes qui ont déjà fait le tour de la terre... pour conquérir le monde.

L'un en Asie et en Amérique Latine, l'autre au Moyen-Orient

Nous sommes la filiale d'un groupe chimique et pharmaceutique mondial.
Pour le Moyen-Orient, vous développerez la commercialisation de produits agrochimiques.
Pour l'Asie du Sud Est et l'Amérique Latine, vous diffuserez nos matières premieres destinees a l'industrie chimique et pharmaceutique (nous sommes le n° 1).
Basé à PARIS, vous découvrirez un département international jeune, plein d'idees et de projets en tête.
Tous deux, bons commerciaux et fins négociateurs, votre expérience, de chacune de ces zones vous aura appris à devenir des défricheurs de terrain et donc de marchés en or !
De plus, nous envisageons pour vous une évolution vers d'autres responsabilités et ce prévisible à terme.
L'un parlera espagnol, l'autre l'arabe si possible et vous serez tous deux parfaitement bilingue anglais. Mais pour le Moyen Orient une formation agronomique serait appréciée.
Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 4293 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Echange FRANCO-ALLEMAND
Prof. allemande (franç./angl.), gr. exp. de l'ens. du franç. (CES), domic. et école à Duesseldorf, cherche à échanger son poste pour 84/85 à Paris ou en Charente-Mar., gd appt dispon. Offres à Ingrid EICHMANN, Marschall-str. 24, D-4000 DUESSELDORF 30.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Maintenance au Moyen-Orient

Des réalisations prestigieuses - complexes hospitaliers et hôteliers, ensembles résidentiels - disposant d'équipements sophistiqués et très élaborés techniquement, avec un contrôle de fonctionnement informatisé. Et une maintenance solide à mettre sur pied et à animer. Donc des responsabilités à exercer, à deux niveaux (zone, unité), dans différents sites du pays. Et des hommes de toutes spécialités (climatisation, traitement des eaux, électricité, électronique, etc...) à diriger.

Vous êtes ingénieur, responsable d'entretien, spécialiste de la maintenance. Vous savez mener les hommes, définir les procédures, gérer des matériels et des pièces. Vous savez anticiper les problèmes techniques et prendre les dispositions en conséquence. Homme de direction et d'organisation, vous êtes aussi un opérationnel qui n'a pas peur du terrain. Et vous parlez parfaitement anglais.

Nous sommes un groupe important avec une ingénierie parisienne développée et une forte implantation en Arabie Saoudite. Nous vous proposons ces postes de responsabilité, avec tous les avantages de l'expatriation pour un contrat à durée déterminée. Nos conseils SIRCA qui nous aident dans cette recherche vous préciseront, en vous recevant, nos besoins. Envoyez-leur, votre lettre de candidature, sous référence 084 252M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
Banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

pour les développements logiciels de réseaux multiservices d'entreprise

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou équivalent

Débutants ou quelques années d'expérience.
Anglais lu - Nationalité française exigée -
Avantages sociaux.

Adresser votre Etat Civil et C.V. s/réf.46582 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.



Groupe pharmaceutique international - 32 400 personnes dans 80 pays, C.A. de 3 milliards de $. **MSD FRANCE**, créée en 1961, couvrant tant la fabrication que la recherche et le développement, est l'une de ses plus importantes filiales (1 700 personnes, 1 276 MF de CA) et

crée une nouvelle usine de chimie fine (pharmacie)...

Cette usine située au **PUY** (Haute-Loire), fabriquera un principe actif très nouveau destiné à l'exportation, et sur lequel le Groupe fonde de nombreux espoirs. Le Directeur de l'Usine constitue son équipe et recherche ses

Chef de fabrication

Rattaché au Directeur de l'usine, vous animerez et coordonnerez une équipe de 34 personnes, dont un adjoint (poste à pourvoir prochainement) et 5 autres cadres.

Votre profil :
Ingénieur chimiste, avec une expérience comparable d'au moins cinq ans et une envergure de manager. (Réf. 4CF/LM)

Chef du contrôle qualité et du développement

Rattaché administrativement au Directeur de l'Usine et fonctionnellement au Directeur du contrôle qualité de la Division Chimique, vous animerez une équipe de 3 ingénieurs chimistes et 5 techniciens. Nos fortes exigences de qualité rendent votre fonction essentielle.

Votre profil : Ingénieur chimiste ou pharmacien, avec une première expérience, soit similaire, soit exercée en laboratoire de chimie analytique. (Réf. 4CD/LM)

Vous serez formé aux U.S.A., puis dans une unité de fabrication M.S.D. Pendant la phase de construction de l'usine à laquelle vous participerez, vous aurez à créer votre Service : mise en place de votre organisation, établissement de procédures, constitution de votre équipe. La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les postes sont à créer dans un contexte de développement industriel de M.S.D.. Possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence du poste choisi, *à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.*



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BAL



LIMAGRAIN

crée à Nîmes un poste d'

Ingénieur expérimentation

Ce jeune agronome sera chargé de la mise au point et de la réalisation d'essais de maïs destinés à définir les meilleures conditions de production des hybrides issus de la Recherche.

Cette fonction s'exerce en liaison étroite avec les agriculteurs. Elle requiert de cet Ingénieur des qualités d'animation et de contact.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer un dossier sous **référence 295 M, à LIMAGRAIN - BP 51 - 63360 GERZAT.**



transpac

La Direction de l'Exploitation de TRANSPAC à RENNES, recrute LE RESPONSABLE DU SERVICE « ACHATS/BUDGETS »



Placé à la tête d'une équipe dont il assumera l'organisation et les responsabilités d'encadrement, il aura pour mission :
— l'élaboration et le suivi du budget de la Direction (effectif de 200 personnes réparties sur 20 sites géographiques distincts) ;
— la préparation et le suivi de l'exécution des achats (appels d'offres, préparation des contrats avec les services techniques concernés,...).

Si vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou Ingénieur ayant l'expérience de la gestion et des achats,

Adressez C.V., photo et prétentions à la Direction de l'Exploitation

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.
5, rue du Chêne Germain
BP 80 _ 35510 CESSON SEVIGNE



EUROSOFT-SYSTEMES

ouvre son agence à
NANTES
Spécialité : l'ingénierie informatique et les techniques de pointe.

Votre profil est celui d'un

CHEF D'AGENCE

attiré par les responsabilités techniques, financières et commerciales

ou d'un

INGENIEUR

de formation informatique ou électronique grande école ou universitaire (Bac + 5).

Vous désirez travailler dans les domaines :
- logiciels de base et génie logiciel,
- informatique industrielle et temps réel,
- télécommunications,
- gestion et bureautique.

Votre candidature sera étudiée par Marie-France BURQ
EUROSOFT - Service Recrutement - Route de Cholet
85620 - ROCHESERVIERE



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Prestigieux groupe de produits de grande consommation base PARIS

Area manager

MOYEN ORIENT – EXTREME ORIENT

Directement rattaché au Directeur Exportation, il devra

Promouvoir les produits, développer et animer les marchés, assurer l'accroissement des ventes.

Appliquer la politique marketing de la société selon les marques et les pays.

Gérer et négocier les accords en fonction des marchés concernés.

Expérience réussie de 5 ans minimum dans la vente à l'exportation de produits de grande consommation.

Bonne connaissance du Moyen Orient exigée.

Formation commerciale supérieure - parfaite maîtrise de l'anglais impérative - arabe apprécié -.

Le candidat de 30 ans minimum, doit avoir un sens développé de la communication et de la négociation et être disponible pour voyager.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23020 à :

MRI conseil
Daniele Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN

Bull recrute
pour le Centre de Recherche associé
Icl/Siemens/Bull à Munich

SPECIALISTES EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les principaux thèmes abordés concerneront les outils nécessaires pour la représentation et la manipulation des connaissances ainsi que les applications associées : architecture, langage, systèmes. Ingénieurs Grandes Ecoles, doctorat 3ème cycle. Expérience dans un thème considéré.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 458 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

PROFESSEUR DE MARKETING

Ecole Supérieure de Commerce de Bretagne - Brest

Si votre formation (Grande Ecole) et votre expérience dans la définition et l'application d'une politique marketing d'une entreprise notoire valorisent votre profil, un autre horizon s'ouvre à vous : l'enseignement de votre compétence.

Si vous pouvez justifier de vos qualités en matière de pédagogie, nous vous proposons de faire partager votre acquis à de jeunes étudiants de l'enseignement supérieur, motivés par une carrière dynamique, à votre image.

Nous souhaitons vous rencontrer et vous développer votre mission.

A cet effet, veuillez adresser votre lettre de candidature avec photo et prétentions à M. le Directeur de l'ESCAEB, Avenue de Provence - 29000 BREST.



1er PRODUCTEUR FRANCAIS
DE SOURCES LUMINEUSES,
FILIALE DE LA COMPAGNIE DES LAMPES (MAZDA)
ET PHILIPS

LES FABRIQUES REUNIES DE LAMPES ELECTRIQUES
recherchent pour le service organisation de leur établissement
de CHALON-SUR-SAONE

JEUNE INGENIEUR
DIPLOME GRANDES ECOLES

Ce centre de production hautement mécanisé et à vocation internationale augmentera très sensiblement sa capacité de production d'ici l'horizon 85.

Ceci amène la Société à renforcer le service organisation qui devra optimiser la rentabilité des investissements importants mis en œuvre.

Une première expérience dans le secteur industriel ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à F.R.L.E. - Direction du Personnel - 31, rue Camille Desmoulins 92132 ISSY LES MOULINEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE
AGRO-ALIMENTAIRE LYONNAISE
recherche

diplômés enseignement supérieur

pour études des circuits administratifs et mises en place d'outils de gestion.

Ce poste convient à diplômés Enseignement Supérieur (type Sup. de Co. ou Sciences-Eco) expérimentés ou désireux d'acquérir cette nouvelle expérience (débutant accepté).

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 12667/L à CONTESSE PUBLICITE
74, rue Béchevelin - 69363 LYON Cedex 07,
qui transmettra.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

POUR SON SERVICE BREVETS

ingénieur électronicien

Débutant ou quelques années d'expérience dans la propriété industrielle.

Bonne connaissance de l'anglais - Nationalité Française exigée
Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (en précisant éventuellement les domaines techniques où l'expérience a été acquise) et prétentions à
LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre du redéploiement
de la Machine-Outil Française lourde



ingénieur commercial export
dépendant de la direction marketing

Il prendra en charge la détection et l'analyse des besoins, la négociation des marchés et le suivi des affaires.

Le poste demande une grande compétence et le goût des responsabilibtés. Il ne peut convenir qu'à un diplômé de l'Enseignement Supérieur qui jusitifiera de 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de produits industriels à l'export. Il sera parfaitement bilingue anglais et aura une bonne connaissance de l'allemand.
Il sera disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à :
BERTHIEZ SAINT ETIENNE - Service du Personnel - B.P. 119 - 42003 SAINT ETIENNE

CONTESSE

DOW

De la chimie lourde à la pharmacie...
Maîtriser l'information... Gérer la communication.

THE DOW CHEMICAL COMPANY le sixième groupe chimique au monde (près de 11 milliards de dollars de C.A. dans plus de 70 pays).
En France **DOW** emploie 1100 personnes sur les secteurs de la **chimie, de la pharmacie et de l'agrochimie.**
Notre philosophie en matière de R.H. : le « **direct partnership** » ce qui implique délégation des responsabilités, efficacité, mobilité géographique et fonctionnelle.
Un des moyens de cette politique : **la communication interne.**
Informer l'ensemble des salariés sur la vie du groupe (notre évolution sur nos marchés, nos réussites mais aussi nos difficultés...).

ET VOUS ?
A 30 ans environ et après une solide formation de base, vous avez fait vos premières armes dans les R.P., le journalisme, la publicité... où l'on reconnaît en vous un homme (ou une femme) de communication. Vous avez mis à profit cette première expérience pour **affûter vos qualités et votre style de rédacteur.**
A la recherche des contacts, des responsabilités et des « **challenges** », vous souhaiteriez donner toute votre mesure dans une multinationale de premier rang.
Cette opportunité nous vous l'offrons.
Basé à notre siège, Sophia Antipolis à proximité de Nice, vous serez chargé des actions et opérations d'information interne.
Les supports qui seront à votre disposition ? audio-visuel, plaquettes, journaux d'entreprise etc ; mais nous ferons confiance à votre sens de l'initiative pour en créer de nouveaux en prenant en compte la spécificité de chaque société du Groupe (chacune se situant sur un secteur d'activité propre).
Vos moyens ? vous les définirez en participant à l'élaboration du budget de votre département. Vous en assurerez sa répartition et son suivi.
Bien sûr la pratique très courante de l'anglais est indispensable.
Nous vous remercions de nous faire parvenir votre candidature (C.V. détaillé lettre manuscrite et photo) sous réf. RP/M

DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines
BP 31 - 06561 VALBONNE FRANCE

• Marque Déposée THE DOW CHEMICAL COMPANY.



PAYS DE LOIRE — *GLAENZER SPICER*

1800 personnes, 3 usines, filiale groupe international important, leader dans notre domaine (secteur auto-matériel de haute technicité) CA prévu pour 1983 : 1 milliard, résultats en forte progression, perspectives largement positives, recherchons pour Le Mans

INGENIEUR CHEF D'UNITE

250.000 Frs (voire plus selon potentialités).

Les unités de production que nous avons voulues, sont suffisamment importantes en effectif (300 personnes) et autonomes dans leur fonctionnement et leur management pour exiger à leur tête un vrai «Patron».

Si vous êtes ingénieur (grandes écoles), de formation mécanique, avec 5 à 10 ans d'expérience en production et qu'une telle fonction vous attire (de réelles perspectives d'évolution restant, par ailleurs, ouvertes dans le Groupe),

Adressez confidentiellement C.V détaillé avec lettre manuscrite sous référence 567/M à J.M. LEGRAND.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL - 3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS.



COFAP

LE MANS - ANGERS - LIMOGES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS DE MESSAGERIE
recherche
pour Angoulême

CHEF COMPTABLE

expérience transport souhaitée.
Ecr. s/nº 7.153 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Lyon

RÉGIE PUBLICITAIRE
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ EXPÉRIMENTÉ (E)

Adresser C.V. + prétentions à : LYON 7 - 42, quai Joseph-Gillet, 69004 LYON.

CABINET DE CONSEILS FISCAUX — TOULOUSE
cherche

FISCALISTE

3 ans minimum d'expér. dans l'administration ou en cabinet.

Adresser C.V., photo, prétentions sous nº T 043.153 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

à 10 mn de Genève au cœur des Alpes.

Notre société, filiale d'un Groupe important, est réputée dans le monde de la construction automobile. Nous sommes, en effet, l'un des premiers fournisseurs d'appareils de commutation, de protection et de connexion.
Notre Bureau d'Etudes Appareillages souhaite intégrer un :

Ingénieur projeteur

Entièrement responsable de ses projets, il sera chargé de concevoir de nouveaux produits (nouvelles fonctions, nouveaux mécanismes) et d'en suivre la réalisation jusqu'à l'industrialisation : étude des épures de fonctionnement, réalisation des prototypes, calcul des coûts du produit et des outillages nécessaires à sa fabrication.
Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant une formation en micromécanique et électromécanismes de précision. Il devra avoir l'expérience de produits faisant appel à des techniques de découpage et de moulage plastique. Il sera capable de conduire un projet d'études de façon autonome et de travailler en liaison étroite avec les B.E. des constructeurs.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé et rémunération actuelle sous réf. M 5531, à notre conseil

HAY *Managers* 94 rue Servient 69003 Lyon.



RHONE-ALPES

média-system

SONY

Usine de DAX
recherche
pour sa nouvelle usine de production de cassettes vidéo

CHEF DE FABRICATION

Rattaché au Directeur d'usine

Ce cadre supervise et anime l'atelier assemblage (100 p.). Mécanicien de formation, il doit justifier d'une expérience confirmée dans un poste similaire avec de bonnes connaissances en automatismes, posséder le sens de l'organisation et une personnalité ouverte au travail en équipe.

L'anglais courant est nécessaire.

Adresser candidature (lettre manuscrite + C.V., + photo, + prétentions) sous réf. FA-01 à

SONY
service gestion sociale
B.P. 10 — PONTONX-SUR-L'ADOUR
40180 DAX

JEUNE ADJOINT d'UN JEUNE DRH

ALPES
220 000 F +

Diplômé d'études supérieures (Ingénieur ou ESC), vous disposez d'une première expérience en Production ou en Gestion, vous avez commandé à des hommes, pris des décisions opérationnelles. Peut-être faites-vous partie d'un C.H.S. ou mieux encore peut-être êtes-vous maintenant intégré à une D.R.H. Le jeune DRH (40 ans) d'une importante Société industrielle voudrait partager avec vous tous les aspects de la fonction. Il s'agit là d'un tremplin exceptionnel au sein d'un des premiers Groupes industriels français de taille internationale.

Adressez votre dossier sous Nº 809 M

GABRIEL MARCU
154, bld Malesherbes - 75017 Paris.

ORGANISME D'AMÉNAGEMENT ROUBAIX
recherche

CHEF D'AGENCE EXPÉRIMENTÉ (E)

Il ou elle devra :
- GERER la programmation physico-financière des opérations d'urbanisme en cours.
- ANIMER une équipe opérationnelle d'étude et d'intervention de 10 personnes sur 5 quartiers.
- CONSEILLER les collectivités locales d'une importante agglomération.
- PILOTER les expérimentations en aménagement et gestion urbaine.

Poste à pourvoir immédiatement.
Le salaire sera fonction de l'expérience acquise.
35 ans environ

Ecrire sous nº T 042.891 M — Régie Presse
85 *bis*, rue Réaumur 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DANS LE DOMAINE AGRO-INDUSTRIEL, CA 1,5 milliard de F.,

renforce ses structures administratives et offre au sein de la maison-mère deux postes évolutifs :

• CADRE COMPTABLE
assistant du Chef Comptable

Il sera responsable de la révision de comptabilités informatisées et participera étroitement à l'élaboration des états financiers.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'Études Supérieures titulaire du DECS, et ayant acquis au sein d'un cabinet de préférence, une expérience de 2 à 3 ans.

référence 296 M

• JEUNE DIPLÔMÉ
d'École Supérieure de Commerce

souhaitant orienter sa carrière dans le domaine de la gestion et en conséquence mettre en pratique ses connaissances en Comptabilité Générale.

référence 297 M

Pour ces postes, **basés en province,** les candidats intéressés sont priés d'envoyer un dossier détaillé avec C.V. et prétentions, **en précisant la référence,** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



ALIMENTAIRE

recrute

pour son usine proche de STRASBOURG

3 INGENIEURS

pour les fonctions de :

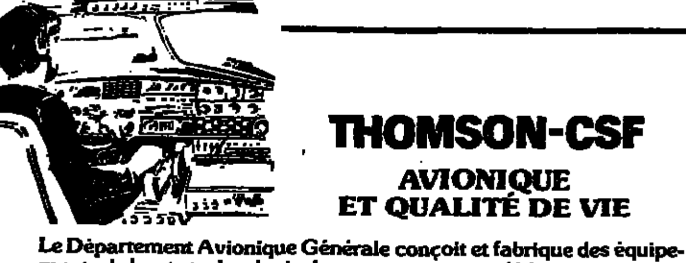
CHEF DE FABRICATION (Production)
Mission : • chargé de prendre en main une des équipes de production (80 pers) travaillant en 3 x 8 (5 j/semaine) • responsable des qualités, quantités, délais et coûts de production réalisée.
Profil : • formation agro-alimentaire - chimie • expérience 2/3 ans de commandement.

INGENIEUR SERVICES TECHNIQUES (recherche et développement)
Mission : • assister la production en cas de problèmes de process • améliorer et développer des procédés de fabrication.
Profil : • Formation agro-alimentaire-chimie-biochimie • 1ère expérience de production, engineering, recherche (1-3ans), anglais souhaité.

ACHETEUR MATERIAUX D'EMBALLAGES
Mission : assurer l'achat des emballages en ligne avec la politique de la Division • rechercher et développer de nouvelles sources d'approvisionnement.
Profil : Formation mécanique, électromécanique, emballage avec une expérience Achat/Approvisionnement • Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Nous proposons par ailleurs une formation adaptée, un cadre de travail très délégatif, une rémunération élevée et de réelles possibilités d'évolution pour les candidats performants.

Merci d'adresser lettre + CV + photo et prét. ss réf. RW à MARS ALIMENTAIRE Service du Personnel
BP 36 - 67501 HAGUENAU CEDEX



THOMSON-CSF
AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDE ÉCOLE
DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Suivant leurs compétences et affinités, ils seront orientés vers des études d'électronique numérique, le suivi d'affaires ou la conception de bandes-test.

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de **BORDEAUX,** dans un établissement de 600 personnes.

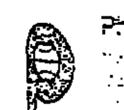
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. BIEM, à M. MAHE, THOMSON-CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES.
CENTRE DE BORDEAUX-LE-HAILLAN



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MATÉRIEL SPORTS D'HIVER recherche son

RESPONSABLE PROMOTION PUBLICITÉ RELATIONS EXTÉRIEURES

Formation type EFAP, ISERP ou équivalent.
Rattaché au Directeur Commercial, le candidat devra prouver 2 à 5 ans d'expérience en agence.
Anglais obligatoire, 2e langue fortement souhaitée.
Pratique correcte du ski. Résidence en Haute-Savoie.
Rémunération envisagée environ 120 000 F/an.

Env. C.V. manusc., photo et prétent. s/s nº 714 à : Cabinet COLOMB-PAYEN, 36, avenue du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. Discr. absolue. Rép. ass. si enveloppe av. adr. jointe.

NEW MAN

ADJOINT AU RESPONSABLE "INFOCENTRE"

Dans le cadre du développement de son système de traitement de l'information, la société **JACQUES JAUNET S.A.,** LEADER EUROPEEN DU SPORTSWEAR (850 M. de C.A.) a créé une unité d'analyse de données "infocentre" permettant à tout utilisateur d'accéder aux données informatisées dont il a besoin. Son responsable recherche un adjoint, homme ou femme.
Ce collaborateur sera chargé d'adapter les logiciels aux besoins des utilisateurs dont il assurera l'assistance technique.
Il aura également la responsabilité de la maintenance des fichiers de données en liaison avec l'informatique.
Ce poste s'adresse à un

JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (M.I.A.G.E. ou E.S.C.)

possédant un sens réel des contacts humains et justifiant d'une expérience d'analyse de données de quelques années acquise dans un service économique ou de statistiques.
Ce poste est susceptible d'évoluer rapidement vers une position cadre. Lieu de travail : CHOLET.
Joindre une lettre manuscrite et un C.V. sous la référence 83/10/LC (à inscrire sur la lettre) adressée à :
JACQUES JAUNET SA - Direction du Personnel - 51, avenue du Maréchal Leclerc - 49300 CHOLET

GIFOP

Formation
Ingénierie de Formation et Assistance Technique
en développement régulier,
RECHERCHE

- **3 Ingénieurs formateurs en organisation.** Pour conduire des opérations de restructuration, de formation/assistance technique et de gestion de production. Expérience en gestion informatisée souhaitée. Connaissance espagnol ou portugais appréciée.
- **2 Formateurs de formateurs techniques.** Solide expérience pédagogique nécessaire.
- **1 Ingénieur électricien/électromécanicien,** (ENSI Grenoble, ENI...) Compétences : machines tournantes de forte puissance.
- **2 Ingénieurs AM - ENI.** Compétences : électromécanique - Automatismes pneumatiques/hydrauliques.
- **2 Ingénieurs ENSAIS - ENSEM - INSA.** Compétences : Electromécanique - Automatismes câblés et programmés. Expérience robotique appréciée.
- **2 Ingénieurs électroniciens (ESE, ENSEM, INSA...)**
- **2 BTS Electroniciens.** Débutants acceptés. Compétences : électricité industrielle - électronique industrielle - micro-électronique.
- **3 BTS Fabrication mécanique ou ENP.** Compétences : maintenance mécanique - pneumatique et hydraulique industrielle.
- **1 Technicien formateur en contrôle soudage.** ESA - ENI - IUT ou COFREND Niveau II. Pratique professionnelle : 3 ans minimum en Contrôle destructif - Contrôle non destructif.

Pour l'ensemble de ces postes :
- EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS LA SPÉCIALITÉ.
- LANGUE ANGLAISE NÉCESSAIRE OU A PERFECTIONNER AU GIFOP.
- FORMATION PÉDAGOGIQUE ASSURÉE.
- RÉSIDENCE MULHOUSE.
- ACTIVITÉS ATTRACTIVES - CONDITIONS AVANTAGEUSES LIÉES AUX MISSIONS A L'ÉTRANGER.

ADRESSER C.V. COMPLET MANUSCRIT, PHOTO, PRÉTENTIONS au :

GIFOP 15, rue des Frères-Lumière, Boîte Postale 1.227. 68054 MULHOUSE CEDEX.

MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC NOUS.

Il sera répondu aux candidats ayant adressé un dossier complet.

Rhône-Alpes

INGENIEUR CHIMIE-TEXTILE

Recherche et Développement

Filiale de l'un des premiers groupes multinationaux français (4 000 personnes), nous sommes le premier fabricant européen de produits industriels destinés aux industries de matière plastique et au textile.

Dépendant du centre de recherche, il prend en charge la création et le développement de nouveaux produits textiles : formulation, études, suivi et applications industrielles des produits textiles. Il est en relation fonctionnelle constante avec les différents services spécialisés de l'entreprise depuis la recherche (formulation, tests), la production (procédés de fabrication, essais...) et le commercial (contacts techniques avec la clientèle). Il anime une équipe de techniciens pluridisciplinaires spécialisés.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation textile et/ou chimie organique. Il a une expérience industrielle d'au moins 4 années dans le domaine du tissage si possible de fibres synthétiques comme responsable de recherche et de développement d'essais ou de production. Il est très au courant des techniques les plus modernes de tissage. L'anglais est nécessaire et l'allemand représente un atout supplémentaire.

Les conditions offertes, l'intégration dans un groupe de premier plan et l'intérêt technique du poste sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 15428 M, à

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
recherche pour sa branche énergie

INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de formation DUT - BTS thermique ou équivalent

Une expérience d'une ou deux années dans fonction similaire serait appréciée.
Il aura en charge la conception et la réalisation des études techniques d'installation, le suivi, et le développement de la clientèle, la négociation des contrats.

Secteur : SOMME - PAS de CALAIS.

Résidence dans le secteur indispensable.

Rémunération et avantages sociaux intéressant.

Perspective d'évolution pour candidat à fort potentiel.

Adresser lettre + CV + photo + prétentions sous référence 83120 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Pfizer Centre de recherche

Cadre biochimie analytique

Le centre de recherche PFIZER recrute pour renforcer son département biochimie un cadre biochimie analytique.
Le poste nécessite la maîtrise des techniques analytiques (HPLC, GLC) et de bonnes connaissances en chimie analytique, en pharmacocinétique et métabolisme des médicaments.
Une expérience d'utilisation des radioisotopes en biologie est nécessaire (radio-immunoessais, études de métabolisme) pour application in vivo et in vitro (culture de cellules).
L'encadrement d'un groupe de techniciens, la mise au point de techniques, la préparation des rapports nécessitent une expérience de plusieurs années. Une bonne connaissance de l'anglais est impérative.
Lieu de travail : **AMBOISE (37).**
Adresser C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel - Laboratoires PFIZER - B.P. 109 - 37401 AMBOISE CEDEX.

MEDIA PA

Une société de distribution (300-MF, 300 personnes) rattachée à UNILEVER recherche un

CONTROLEUR DE GESTION senior

Il créera la fonction en prenant la responsabilité de :
- l'organisation comptable et informatique dans l'ensemble des succursales et filiales en liaison avec leurs propres responsables et dans le cadre des méthodes Unilever.
- la mise en place du contrôle de gestion
- l'intégration administrative et comptable de nouvelles sociétés éventuelles.

Cette fonction pourrait convenir à un jeune cadre apportant une expérience solide de trois années en audit externe ou en grande société.
Maîtrise nécessaire des outils de gestion de type anglo-saxons.

Le poste est basé dans une ville moyenne du centre de la France. Région agréable. Un tiers de déplacement à prévoir.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. XXI/83 au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.

Responsable de Projets



330 personnes, à MURET en MIDI-PYRENEES

crée dans le cadre de l'expansion de ses Activités ARMEMENT, le poste de RESPONSABLE de PROJETS.
Rattaché au Directeur de la Division PRODUITS CONVENTIONNELS, il aura la responsabilité totale de tout projet - depuis sa conception jusqu'au stade de l'homologation et de sa commercialisation.
Il dirigera une équipe de dessinateurs. Il assurera toutes les relations avec les autres secteurs de l'entreprise : techniques et gestion. Il sera l'interlocuteur des Clients.
Le candidat qui nous intéresse a 30 ans, est diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, justifie d'une expérience identique de 5 années minimum. ANGLAIS indispensable. Possibilité d'évoluer pour candidat motivé et adaptable.
Merci d'adresser courrier + C.V. complet avec salaire désiré sous nº 83112 à :
Marie-Françoise LAUTREC LEPY . Conseiller d'Entreprise 35, rue des Couteliers . 31000 TOULOUSE. Discrétion et réponses assurées.

marie-françoise lautrec lepy
conseiller d'entreprise • toulouse

Phoceenne de metallurgie
Fabrication et commercialisation dans le domaine des transports et traitements des gaz et liquides. (C.A. 500 M., 350 personnes)

ASSISTANT GESTION DU PERSONNEL

Sous la responsabilité directe du D.G., il assumera des fonctions d'étude et de conseil dans la mise en œuvre des dispositions législatives et la politique d'administration du personnel.

Homme de conception mais aussi de terrain, il saura s'intégrer dans une entreprise dynamique et faire évoluer la fonction.

De formation juridique et gestion du personnel, il aura acquis une 1re expérience dans un poste similaire (2 à 3 ans).

L'anglais est souhaité.
Le poste est basé à VITROLLES (dépt 13).

Merci d'adresser C.V. + photo et prétentions s/réf. 1102/83 à

IS CONSEIL
34, cours Gouffé
13280 MARSEILLE Cédex.

IS CONSEIL. *PARIS- LYON- MARSEILLE*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Téléphonie,

Terminaux télématiques... Notre technologie avancée dans ces matériels nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme.
Aujourd'hui nous consolidons nos structures et créons un poste, intégré au Service Qualité de l'une de nos usines, d'

Ingénieur contrôle produits entrants

Diplômé A.M., ESEO... sensibilisé au facteur Qualité (procédures, matériels et programmes de tests...) il animera une équipe de 15/20 personnes, en vue de développer le contrôle des composants et des sous-ensembles électroniques et mécaniques entrant dans nos fabrications.
Poste évolutif à pourvoir dans une ville côtière du Finistère Sud, nécessitant la pratique de l'anglais courant.

Adresser lettre + photo + C.V. à **A.C.P. ENTREPRISES** - 12, rue Dupleix - 29200 BREST - Tél. : (98) 46.20.78 - sous la référence ICE/4618.



entreprises

MEDIA PA

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL recherche

CHIMISTE

Quelques années d'expérience en formulation peintures industrielle et pré-laquage.
Envoyer C.V. avec photo à
HOLDEN EUROPE S.A.
B.P. 27
76320 CAUDEBEC-LES-ELBEUF.



Les Fromageries BEL recrutent pour leur

Usine de LONS-le-SAUNIER (Jura)

CHEF DES SERVICES GENERAUX

- Ingénieur AM. - ICAM. - ENSI ou Officier Mécanicien 1ère classe
- 5 à 10 ans d'expérience (génie mécanique, électricité électronique, instrumentation)
- Budget important à gérer.

Nous attacherons la plus grande importance aux qualités humaines et de management du candidat car nous souhaitons le voir établir des relations fructueuses avec les différents services concernés par son action ainsi qu'avec son équipe de professionnels.

Envoyer CV et rémunération souhaitée
Service du recrutement
Fromageries BEL
4, rue d'Anjou 75008 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
PARA PHARMACIE
recrute pour accompagner son développement
EN GRANDE DISTRIBUTION

1) chef de produit

expérimenté en grande distribution

2) assistant chef de produit

Ce poste conviendrait à SUP de CO débutant ou IUT ou similaire ayant déjà une expérience dans le circuit.

Les postes sont à pourvoir en PROVINCE Ville universitaire proche PARIS

Adresser votre CV détaillé, photo et prétentions sous référence 21551 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

(Réponse assurée)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU CENTRE recherche

UN AGENT TECHNIQUE RESPONSABLE

titulaire D.U.T. transport logistique
Adjoint au responsable du Service

SA MISSION :
- Animation d'un Groupe ;
- Responsabilité de la branche administration et relations avec les transporteurs ;
- Assurer la mise en place du projet informatique en cours d'étude et enfin son exploitation.

Adresser candidature avec c.v. détaillé à Agence Havas, référence 55.080, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

BANQUE

Recherche pour Agence
Proximité grande ville Zone rurale
Région Midi-Pyrénées
1 Responsable Commercial et Guichet
Age 30-35 ans possédant BAC et 2 à 4 années d'études. Niveau non exigé si expérience similaire de 5 années minimum dans une banque. Nombreux avantages sociaux.
Adresser C.V. détaillé – Lettre manuscrite – photo prétentions à nº E 5293 Havas. 31002 TOULOUSE Cedex qui transmettra.

ADJOINT CHEF D'AGENCE BANQUE RÉGION SUD-EST

Formation B.P. Banque ou I.T.B. et ancienneté minimum 3 ans dans un poste à responsabilité d'un Etablissement Financier.

Adresser lettre + C.V., photo et rémunération souhaitée s./nº 7.144, *le Monde* Pub service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens – 75008 PARIS.

ORSAY-BLANC-MESNIL

Au-delà de la technique, un conseil de haut niveau.

Hewlett-Packard France, 2 350 personnes, 3ème exportateur français de matériel informatique poursuit sa croissance.
Nos clients peuvent compter sur HP:
- Des produits de pointe répondant exactement à leurs besoins.
- Un conseil de qualité assuré par des Ingénieurs spécialistes de haut niveau.
Dans le cadre du développement de son Centre d'Application, Hewlett-Packard recherche

Ingénieurs d'Application spécialisés en Gestion de production.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et une expérience de 3 à 4 ans en gestion de production vous a permis d'approfondir et de diversifier vos compétences.
Connaissances techniques et qualités relationnelles seront vos meilleurs atouts pour conseiller et former efficacement nos clients et nos prospects.

Ingénieurs d'Application spécialisés en comptabilité.

Issu d'une école d'ingénieurs ou de gestion, vous justifiez également d'un niveau équivalent au DECS.
Une expérience de 3 à 4 ans des applications informatiques comptables (si possible en SSCI), fera de vous le conseiller privilégié de nos clients et de nos prospects dans l'utilisation des systèmes informatiques appliqués à la comptabilité.

Ces postes seront directement rattachés au responsable «Assistance et Conseil» du centre d'Application.
Nous vous proposons une formation de 6 à 9 mois en Europe à nos techniques et à nos produits et de réelles opportunités de carrières liées à la croissance rapide de ce département.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions), sous réf. 120 M, à Didier GABIN, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

HEWLETT PACKARD

média-system

---

un pharmacien, responsable de notre service conditionnement, à Lyon

Nous sommes une entreprise mondialement connue. Nous mettons en œuvre des produits et des emballages nombreux, ce qui rend complexe notre fonction "conditionnement": machines, organisation du travail, gestion de production.

Vous dirigez ce service (plus de 100 p.) en vous consacrant surtout à l'animation des équipes et à l'amélioration de notre outil de fabrication.

Vous êtes pharmacien et déjà bien rodé à la production ou au conditionnement dans un laboratoire pharmaceutique. Nous pouvons satisfaire votre volonté d'accéder, dans un premier temps, à plus de responsabilité et de progresser ensuite avec nous.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 913 LM).

Gattefossé, à Lyon

90 salariés - 90 MF de C.A.

Leader français dans la fabrication d'excipients pour laboratoires pharmaceutiques et cosmétiques, nous exportons pour plus de 30 % de notre C.A. Nous cherchons notre

documentaliste HF

Sous l'autorité du directeur scientifique et en relation avec les universités, centres de recherches..., vous êtes le pilier de la recherche et de la circulation des informations.
Pour cela, documentaliste diplômé, vous possédez également de bonnes bases en chimie ou en biologie et maîtrisez l'anglais. Votre sens de la synthèse et de l'organisation va de soi.

Notre consultant, Mme F. JOUISHOMME, vous remercie de lui écrire (réf. 911LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable tarification internationale

Nous sommes un groupe d'assurances et de services présent dans le monde entier. Le poste à pourvoir, en remplacement du responsable actuel appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe, sera rattaché à la Direction Générale. Les fonctions comporteront l'élaboration des tarifications demandées par les bureaux des différentes Directions de Zone, le contrôle de la rentabilité des contrats, l'adaptation des méthodes et outils statistiques nécessaires. Ce poste peut convenir à un(e) diplômé(e) ENSAE, Maîtrise Sciences Economiques, Grande Ecole Commerciale ou Actuaire, âgé(e) de 28 ans environ avec une première expérience statistiques, actuariat ou marketing, de préférence dans la branche services. La pratique de l'anglais est indispensable, d'autres langues seraient appréciées compte tenu de l'aspect international du poste, basé à Paris avec des missions possibles de courte durée à l'étranger. Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion, sous référence 11688/M. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC · Publied

Direction de l'AUDIT INTERNE

d'un très important Groupe Industriel français international (siège à PARIS)

recherche

plusieurs AUDITEURS

Formation: HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP ou équivalent + DECS + anglais ou allemand courant.

Expérience minimum requise:
– 2 ans en audit interne ou en cabinet de grande notoriété.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités d'avenir dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 33895, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

CGS INFORMATIQUE
Société de Services et Conseil en Informatique en forte expansion, recherche des

INGENIEURS DEBUTANTS

ou première expérience X, Télécom, Sup'Aéro, Sup'Elec, Ensimag, INSA, DEA d'informatique ou électronique... ou équivalent,
pour participer à des projets de très haut niveau technique dans les domaines suivants :

- Systèmes temps réels
- Réseaux
- Microprocesseurs
- Logiciels de base
- Traitement d'image
- Robotique, CAO, CFAO
- Applications de gestion.

Nous vous proposons de nous téléphoner directement afin de prendre R.V. ou de nous envoyer votre C.V. en rappelant la référence CG 3 N.

CGS INFORMATIQUE
55 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS - Tél.: 757.02.50

---

formation à l'informatique pour économistes débutants

(libérés O.M.)

Un important groupe de caisses de retraite situé à Paris propose à des MAITRISES EN SCIENCES ECO ou en GESTION de s'orienter vers l'informatique en devenant ANALYSTES PROGRAMMEURS.

Une formation accélérée commencera 2e quinzaine de janvier et conduira à développer des applications temps réel sur gros matériel.

Adressez, sous réf. AM/0283M, CV, photo et prétentions à notre conseil.

128 bd. Haussmann
75008 Paris



LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES

débutant ou quelques années d'expérience pour études et développement de systèmes de traitement de signal.

- **très bon niveau mathématiques en particulier en processus stochastiques,**
- **goût de l'analyse,**
- **travail en équipe.**

Anglais lu. Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) à LCT BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

U.R.S.S.A.F. de PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

Recherche pour son Service CONTENTIEUX

RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats devront être obligatoirement titulaires d'une Maîtrise en Droit.

- **Horaire hebdomadaire : 39 heures.**
- **Avantages sociaux.**
- **Salaire annuel brut de début, environ : 73.540 F.**

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées avant le 1er décembre 1983 à :

DIVISION DU PERSONNEL
3, rue Franklin, 93518 MONTREUIL, B.P. 430.

Nous sommes une importante société de réassurance.
Notre informatique s'organise autour d'un ***MINI 6 CII HB,*** transactionnel, base de données.
Nous recherchons un

analyste chef de projet

Après vous être intégré à notre équipe informatique, vous prendrez en charge l'évolution et le développement d'un des domaines d'application des réassurances:

- analyse
- suivi de la réalisation
- contacts étroits avec les utilisateurs et avec l'exploitation.

Vous avez plusieurs années d'expérience et une bonne maîtrise de la programmation. Une formation supérieure serait un atout.

Lieu de travail : **Paris 1°.**

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. LM/116 à
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

acles

LEVI TOURNAY

---

emplois régionaux

ETBS

DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

Etablissement Technique de Bourges
Branche armement recherche pour son **Administration Centrale**

Jeune Ingénieur Mécanicien ou Electronicien

ENI - ENSI - ENSAM -
(nationalité française).
Domaine missiles et roquettes.

Lieu de travail : Saint-Cloud (92) après un an de formation à Bourges.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence **83/09** à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
B.P 712 18015 BOURGES CEDEX

LEVI TOURNAY

Vous êtes Médecin

ancien Interne ou Chef de Clinique
(Cardiologie - Médecin Interne - Pneumologie)

Vous voulez valoriser votre expérience hospitalière en envisageant la médecine sous un autre angle.

Un laboratoire pharmaceutique vous propose de devenir

CHEF DE PROJET CLINIQUE

afin d'assurer le développement mondial de molécules originales issues d'une recherche de pointe (phases I à III)

La connaissance de l'anglais et des statistiques serait vivement appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo sous la réf. 288 M à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Consultant en recrutement

Le recrutement des informaticiens et bureauticiens qui constituent aujourd'hui le Groupe Dataid nous a donné la maîtrise des besoins des entreprises en informaticiens de tous niveaux.

Jeune filiale du Groupe, Dataid Selection cherche à asseoir son développement.

Vous avez 30 ans, une formation supérieure et une première expérience de 2 à 3 ans de recrutement acquise en entreprise ou en cabinet.

Vous agirez chez nous avec une grande autonomie, profiterez de la forte image du Groupe et du potentiel de ce secteur.

Vos qualités d'écoute, votre rigueur et votre sens commercial seront pour nous déterminants.

Une expérience dans le secteur informatique serait un atout.

Pour allier votre énergie à la nôtre écrivez-nous s/réf. CR 333 à



GROUPE DATAID





هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable distribution physique à l'exportation

Les Parfums BOURJOIS recherchent pour leur établissement de COMPIEGNE leur Responsable de la distribution physique à l'exportation (parfumerie et cosmétiques).

Mission :

Responsable d'une équipe d'une quarantaine de personnes, il assurera la gestion du magasin des produits finis, la préparation, l'emballage et l'expédition des commandes.

Profil :

Homme de terrain, doté de bonnes qualités d'organisation et de contact, le candidat justifiera d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétent. à PARFUMS BOURJOIS, Service du Personnel - Z.A.C. de Mercières - 7, r. F.-de-Lesseps - 60205 COMPIEGNE

MEDIA BA

BOURJOIS



Responsable commercial 250.000 F

Biens industriels de consommation - Cette société multinationale est un des leaders européens dans le domaine de l'emballage. Elle recherche le responsable commercial France du département autonome commercialisant des produits utilisés à la fois par l'industrie, les collectivités et le grand public. Rattaché au directeur commercial européen et en relation constante avec le siège et les usines, il sera responsable de la réalisation des objectifs commerciaux (volumes et marges) ainsi que de la bonne marche des opérations administratives et commerciales (commandes, livraisons, facturation, règlements...). Il représentera la société auprès des instances officielles nationales et des organisations professionnelles. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans au moins, possédant un bon niveau de formation générale et l'expérience de la vente de biens industriels de consommation durable. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Une formation aux produits est prévue. Ce poste très opérationnel implique une grande disponibilité. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience et des qualités du candidat, pourra atteindre 250.000 francs. Il s'y ajoute une voiture de fonction. Le candidat résidera de préférence dans la grande région parisienne. Ecrire à Ph. LESAGE.
Réf. A/2470M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Responsable des méthodes 250.000 F

Industrie mécanique - Exerçant son activité dans le domaine ferroviaire, cette société basée dans la banlieue Nord-Est de Paris (chiffre d'affaires de 225 millions de francs - effectif 800 personnes), filiale d'un groupe américain important recherche son responsable des méthodes. Dépendant de la direction générale et animant une quarantaine de personnes, il aura la responsabilité des méthodes-fabrication (industrialisation-création de gammes-études outillages...), des méthodes centrales (détermination des prix standards, études d'investissements et implantation), et des méthodes prix de revient (amélioration des coûts-cercles de qualité-analyse de la valeur). Ce poste, à vocation évolutive, intéresse un ingénieur mécanicien diplômé, âgé de plus de 30 ans, dont l'expérience industrielle minima de 5 années à des responsabilités comparables trouverait là son épanouissement. La pratique de la langue anglaise est nécessaire dans cette fonction aux contacts variés et la rémunération de l'ordre de 250.000 francs sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2453M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
Établissement public de l'État
recherche

pour sa Direction
DES AFFAIRES SPATIALES
ET INTERNATIONALES

UN INGÉNIEUR
DE HAUT NIVEAU

Pour assurer une mission de coordination entre T.D.F. et ses filiales en FRANCE et à l'étranger et participer à la promotion de la vidéographie française sur le plan international.

QUALITÉS REQUISES :
- Bonnes connaissances des techniques de la communication :
- Anglais et si possible une deuxième langue vivante ;
- Capacité de contact et de négociation ;
- Efficacité, dynamisme.

Les demandes de candidatures accompagnées d'un c.v. sont à adresser à :

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
Direction des Affaires Spatiales et Internationales
21-27, rue Barbès, 92120 Montrouge
Téléphone : 657-11-15



Gestion personnel cadres Paris

Un des groupes leaders de la presse (chiffre d'affaires de 700 millions de francs - 2.000 salariés) recherche pour sa direction du personnel un spécialiste de la gestion des ressources humaines qui participera au suivi des cadres et journalistes (500 personnes environ). Il sera chargé de mener les recrutements et l'intégration des nouveaux ; il interviendra pour la gestion de carrière, le développement humain et les mouvements de personnel, et participera à la réalisation d'analyses de poste, de classification et de rémunération. Il se verra confier progressivement la responsabilité de la gestion d'une partie de l'encadrement. Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur, âgé(e) d'au moins 28 ans, possédant une réelle expérience du recrutement des cadres et de la gestion du personnel, acquise en entreprise ou en cabinet de conseil. Pour ce poste les réponses seront transmises directement à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Réf. B/5790M

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Responsable études 230.000 F

Industrie mécanique - Exerçant son activité dans le domaine ferroviaire, cette société basée dans la banlieue Nord-Est de Paris (chiffre d'affaires de 225 millions de francs - effectif 800 personnes), filiale d'un groupe américain important recherche son futur responsable études. Dépendant du directeur technique, il dirigera à terme une vingtaine de personnes. Il aura pour mission essentielle d'établir, en relation avec la clientèle nationale et internationale, les cahiers des charges, de conduire les recherches et applications liées aux produits nouveaux, ainsi que l'étude des spécifications. Il mènera à bien la conception des appareils de série et sera à même de prendre en charge la conception d'ensembles techniques particuliers. Ce poste évolutif intéresse un ingénieur diplômé, âgé de plus de 30 ans, disposant d'une expérience minima de 5 années dans le domaine des études, en mécanique, automatique et/ou pneumatique. La fréquence des déplacements (de l'ordre de 25 %) implique disponibilité et très bonne pratique de la langue anglaise. La rémunération de l'ordre de 230.000 francs sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2452M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Pour un controle de gestion efficace

Un grand groupe industriel, leader dans le domaine de l'équipement automobile, cherche pour l'une de ses branches un futur

CONTROLEUR DE GESTION

Il participe, au sein de l'équipe de gestion, à la création d'un système d'information fiable et complet

Il développe les procédures et les indicateurs (tableaux de bord, etc.) qui lui permettent de suivre l'évolution des prix industriels, les écarts en matière de : coût de revient, fluctuations de stocks, etc.

De formation supérieure (ESSEC, ESCAE, IEP · éco fi ·), il a **une première expérience réussie** dans un poste similaire.

C'est une personnalité autonome qui a le sens du contact et de la négociation.

Il est très motivé par la perspective de développer une activité contrôle de gestion, en s'intégrant dans une équipe jeune et performante.

Poste situé en banlieue Sud.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 311.040 (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

BKC

Banque, Paris 8ème
recherche

JURISTE

en début de carrière

MAITRISE DROIT PRIVE + 1 à 2 ans d'expérience + anglais pour lui confier dans un premier temps les sections Assurances et Etudes Sociales.

Adresser C.V. + photo + désiderata sous réf. 2360/N à : M. CHASSERY
110, rue du Colonel-Fabien
92160 ANTONY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-17e
recherche

INGÉNIEUR A.M.
ou équivalent

ayant 3 à 5 ans d'expér. en ingénierie : traitement des devis, contacts avec clientèle, suivi d'exécution.
Anglais écrit et parlé nécessaire.
Il participera au développement d'un secteur axé sur le transport pneumatique.

Écrire sous le nº 7.157 *le Monde Publicité*,
Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Johnson & Johnson

Filiale française du leader mondial de l'hygiène et de la santé
- 80.000 personnes, 150 filiales dans le monde -
nous recherchons un

CONTROLEUR ANALYTIQUE

Basé à Paris et rattaché au contrôleur de gestion, il encadrera une équipe de 6 personnes pour prendre en charge la responsabilité du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique de notre usine de Sézanne. Sa mission l'amènera à de fréquents déplacements à l'usine située à 110 km de Paris.
Contrôle de production, analyse des écarts, contrôle budgétaire, études financières, rentabilité des projets, gestion comptable des stocks,... A cette définition de fonction classique il faut ajouter une forte implication dans le développement d'un nouveau système informatique de gestion de production et de contrôle des coûts.
Diplômé de l'enseignement supérieur, ESC ou ingénieur (avec une formation ou une expérience en gestion), il a 2 à 4 ans d'expérience dans un poste similaire.
Cette fonction polyvalente - qui demande goût des contacts, bon esprit de synthèse et fort dynamisme - offrira des perspectives d'évolution intéressantes pour un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à
JOHNSON & JOHNSON - D.R.H.O. 29, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.

Johnson & Johnson

SEREG

Filiale industrielle du Groupe SCHLUMBERGER poursuit son développement dans le domaine des

Systèmes numériques de contrôle de process

Nos systèmes numériques distribués incluent calculateurs, écrans graphiques, automates programmables, régulateurs, multiprocesseurs, réseaux locaux, etc...

La croissance de notre activité nous amène à recruter

Ingénieurs d'affaires export
Réf. S 327

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant de préférence 2 ans d'expérience en process industriel ou en ingénierie pour étudier des appels d'offre, proposer des systèmes, mener les négociations techniques et suivre leurs affaires jusqu'à la mise en service. Anglais exigé.

Technicien software temps réel
Réf. S 328

Il s'intégrera à une petite équipe et développera nos systèmes multiprocesseurs. Une expérience d'un ou 2 ans acquise en informatique est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, en précisant la référence, à Rémy MALDANT, SEREG, 100 rue de Paris, 91302 Massy.

SEREG
Schlumberger

legrand leader européen de l'appareillage électrique d'installations

L'électricité est l'énergie de l'avenir... Nous avons besoin de votre énergie

JEUNES ESC, UNIVERSITAIRES... IUT, BTS....

VOUS êtes un battant, vous aimez les contacts, vous êtes ambitieux et motivé pour une carrière commerciale, alors notre offre vous intéresse.
Vous deviendrez rapidement l'animateur d'un secteur de vente et participerez à la vie d'une entreprise performante qui va de l'avant.
NOUS employons 12.000 personnes, notre C.A en croissance régulière est actuellement de 3 milliards de Francs, dont 30 % à l'étranger.
Nous sommes placés sur un marché porteur, celui de l'équipement électrique, domestique et industriel.
Nous vous formerons à nos produits et à nos techniques de vente.
Vous êtes disponible géographiquement, n'hésitez pas,

Associez votre avenir au nôtre

nous avons des postes à pourvoir dans des grandes villes.
Merci de manifester votre intérêt en motivant votre candidature auprès de notre Conseil, sous référence 23 M 223, CPA, 3 rue de Liège 75009 Paris.

media-system



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

NOUS SOMMES un groupe international à vocation industrielle et commerciale prévoyant une politique d'expansion dans de nouvelles techniques de diagnostics appelées à connaître une rapide expansion.

NOUS VOULONS renforcer nos équipes de **MARKETING** dans le domaine de la **RÉSONANCE MAGNÉTIQUE NUCLÉAIRE.**

NOUS ATTENDONS de rencontrer **UN RESPONSABLE PRODUIT.**

Diplômé d'Études Supérieures et ayant de bonnes connaissances en physique, électronique et informatique afin de lui confier le développement de l'action marketing en relation avec les études et la formation d'une équipe à vocation internationale.

Ce poste nécessite une grande disponibilité et une connaissance approfondie de la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à CGR sous référence 33861 M - Direction de l'Emploi, Madame DUPUIS, 33, avenue du Maine, BP 50, 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS COSMÉTIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEUR PHYSICIEN

(Universitaire ou Grande Ecole)

Connaissance Technologique, Electronique, Informatique. Statistiques indispensables ; connaissances bio-médicales appréciées.

Débutant ou quelques années d'expérience.

Il sera chargé de la mise au point d'appareillages et de méthodes pour évaluer les propriétés physiques de la peau dans le cadre du développement de nouveaux produits.

Lieu de travail : PARIS – BANLIEUE SUD.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous n° T 043184 M – 85 bis, rue Réaumur – 75002 Paris, qui transmettra.



Bankers Trust Company

l'une des 10 premières banques américaines au large réseau International

Dans le cadre d'un développement important de ses activités à Paris, notre succursale est amenée à renforcer l'équipe de sa salle des changes et recherche des

Cambistes

- intéressés par une salle active sur les marchés interbancaires et clientèle,
- 3 à 5 ans d'expérience réelle indispensable,
- anglais courant,
- larges possibilités de développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à la Direction du Personnel, Bankers Trust Company, 12-14 Rond-Point des Champs-Elysées 75386 Paris Cédex 08.

média-system

---

message N°5

Dans ce message, le cinquième de huit, les conseils en recrutement adhérents de Syntec veulent tracer, à l'attention des hommes et des femmes qui deviennent un jour «candidats», les règles du jeu du marché de l'emploi et donner quelques conseils leur permettant de bien orienter leur carrière.

L'entretien de recrutement:

que cherche le consultant qui vous reçoit?

Vous avez répondu à une annonce publiée par un cabinet conseil en recrutement ; ce dernier vous propose un entretien.

Que cherche à savoir de vous le consultant qui vous reçoit ?
- votre compétence professionnelle par rapport à la fonction proposée,
- les principaux traits de votre personnalité qui influencent votre comportement au travail,
- votre capacité d'intégrer une nouvelle organisation : comment la « greffe» va-t-elle et peut-elle prendre ? Avec les conseils du consultant, comment votre futur employeur peut-il vous aider à réussir ?
- la rémunération et les avantages sociaux que vous demandez : donnent-ils de vous un rapport «qualité-prix» crédible ?

En outre, le consultant vous apporte des informations sur l'entreprise et le poste : il vous informe, mais sent aussi vos réactions.

que devez-vous savoir faire comme candidat ?

Que devez-vous faire pour que le consultant émette sur vous un diagnostic favorable ? Réponse : rien.

Vous n'avez pas à faire, mais à être... vous-même : il y va de votre intérêt de ne pes donner de vous un portrait autre que celui qui vous décrit vraiment. Soyez authentique.

- Sachez décrire votre carrière de façon rapide et synthétique en insistant sur ses points forts. Ayez le respect des dates. Dites, «dans cette affaire, du début 76 à décembre 1980, j'ai appris ce qu'était la production, à diriger des hommes, à obtenir un effort de ma maitrise».
- Ne vous présentez pas à travers un titre. Vous n'exprimerez là qu'une certaine vulnérabilité. Directeur commercial, c'est bien, mais dire : «j'avais 28 représentants et 4 chefs de ventes ; croyez-moi, j'étais vraiment leur patron»,c'est mieux et ça vaut tous les titres.
- Sachez expliquer les tournants de votre carrière et notamment vos départs, autrement qu'en accusant les autres. Il est plus vrai de dire ; «après cinq ans, j'avais envie de changer» (c'est humain !), que d'affirmer «je suis parti parce qu'il y avait un désaccord politique entre le président et moi» (ce peut être vrai mais personne n'y croit). Sachez qu'en tous les cas, votre authenticité est votre meilleur atout.
- Sachez expliquer comment vous dirigez. Chef des services financiers, vous avez réduit les agios que vous payez de 31 % en deux ans. Pour l'instant, cela n'est qu'une statistique. Ce qui intéresse le consultant... et votre futur patron, c'est votre commentaire : «je suis retourné pendant deux mois voir nos banquiers en faisant intervenir mon président pour arracher enfin de meilleures conditions financières».
- Apportez des preuves, pour faire éclater la réalité de votre compétence. Ces preuves sont des chiffres, des anecdotes, des faits rapportés par la presse, des références.
- Documentez-vous donc avant même l'entretien sur l'entreprise et le poste, sur les types de problèmes auxquels vous aurez probablement à faire face si le «job» vous est proposé. Poser des questions au consultant signifie que celui-ci vous sent déjà presque au travail et non vaguement intéressé.

Quand l'entretien s'achève, n'ayez aucune gêne à dire à votre consultant : «quels sont,d'après vous,mes chances, mes points forts, et mes points faibles, à ce degré de relation? Quel calendrier me proposez-vous désormais» ?

Pour votre carrière, sachez aujourd'hui répondre aux appels de l'économie.

Prochain message : " la présentation au client."

Toutes vos suggestions seront les bienvenues à Syntec-Recrutement 3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris.



Cette communication a été préparée par les adhérents de SYNTEC-RECRUTEMENT : Alexandre Tic S.A., Algoe, Aviso Conseil, Bernard Julhiet Psycom, Chantal Baudron S.A., Cléas, Cog Hebert Conseil, Cort, C.P.A., Développement, Egor, Etap, Eurequip, Infraplan, Jacques Tixier S.A., P.A., Sefop, Sele-Cegos, Sema Selection, Serifo, Sirca, Soderhu.

NCR

Prenez la tête avec l'informatique NCR

Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques avec un C.A. de $ 3,5 milliards, nous progressons encore en lançant cette année plusieurs gammes de nouveaux produits.

Le SICOB vous l'a montré, la presse vous le confirme, les nouveaux systèmes informatiques NCR sont à la pointe de la technologie. Leurs places naturelles :

les grandes entreprises

Pour être dès aujourd'hui les spécialistes de l'informatique de demain, rejoignez notre équipe d'

ingénieurs d'affaires

Vous avez une formation supérieure commerciale ou scientifique, de bonnes connaissances de l'anglais ainsi que quelques années de vente de grands systèmes dans les grandes entreprises et la volonté de réussir, nous vous offrons de devenir les meneurs de demain.

Adresser lettre, C.V., photo et rémunération sous réf. M 132 à Bernard BABLON, NCR FRANCE, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20.

Banlieue Nord de Paris

Ingénieur mécanicien

Importante société de services du secteur pétrolier, située banlieue Nord, recherche pour son centre d'études un ingénieur mécanicien.

Vous devrez vous intégrer rapidement dans l'équipe chargée de l'étude, de la mise au point et du développement de projets sur la partie mécanique d'appareils de mesure.

Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste, un candidat possédant une expérience industrielle d'au moins 3 ans acquise, si possible, dans un domaine similaire.

Une ouverture d'esprit aux différentes technologies, le sens du travail en équipe et des négociations ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables pour réussir dans votre fonction.

De courts déplacements en France ou à l'étranger sont à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 2728/LM à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Tout simplement... chef du personnel

Vous êtes un homme d'usine qui ne complique pas les choses simples. De votre métier pratiqué depuis plus de dix ans, vous avez une conception toute droite, ce qui n'exclut pas subtilités et nuances. Vous aimez bien les gens et vous faites ce qu'il faut pour que «ça» marche, en équipe avec tous ceux de bonne volonté. Vous avez votre franc parler, vous n'envoyez pas dire ce qu'il faut quand «ça» ne tourne pas rond...

C'est bien le style du chef du personnel que nous souhaitons pour notre usine principale (500 personnes, 60 km Nord de Paris à proximité de deux petites villes délicieuses). Nous produisons en séries moyennes des articles métalliques à usage industriel et d'ameublement. Nous introduisons de nouvelles machines et de nouvelles techniques de gestion pour que la santé financière du groupe continue d'être saine, comme actuellement.

Un homme (ou bien une femme) ayant une bonne formation initiale, maîtrisant bien les différentes techniques administratives, juridiques et relationnelles de son métier, trouvera ainsi un développement intéressant de sa carrière parce qu'on peut faire de bonnes choses dans cette usine, notamment dans les domaines de formation permettant les acquisitions de connaissance et les modifications de comportement. D'autant plus que le directeur et son encadrement souhaitent votre arrivée pour très bientôt. Vous serez d'ailleurs amené à les représenter dans les instances régionales. Merci donc d'écrire une première lettre aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 085 420M.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ORGANISME PROFESSIONNEL SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE PARIS

recherche

POUR RENFORCER SON SERVICE D'AUDIT

RÉVISEUR COMPTABLE CONFIRMÉ

2 A 3 ANS D'EXPÉRIENCE EN CABINET DE PRÉFÉRENCE

Il sera chargé dans des entreprises de toutes tailles, de missions :

- **D'audit comptable :**
- **D'études d'organisation administrative et informatique ;**
- **D'animation de stages de formation.**

Adresser lettre manuscrite, c.v. avec photo et rémunération actuelle sous n° T 043.220 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Technicien en gestion

Formation rémunérée

IFOCOP est un organisme sans but lucratif placé sous la tutelle du Ministre chargé du Commerce.

Depuis 1970, plus de 15 000 personnes ont bénéficié des stages IFOCOP.

Notre succès ? Placer nos élèves dans les meilleures conditions de réussite par une **solide formation rémunérée** (50 % en cours théorique - 50 % en stage en entreprise - Durée : 9 mois).

Début Janvier 1984, nous proposons à des hommes et des femmes l'opportunité d'améliorer leur situation en devenant **TECHNICIEN EN ORGANISATION ET GESTION.**

Extrait du programme : Comptabilité, gestion, marketing, organisation, informatique...

Sanction des études : Diplôme homologué - Niveau III.

Conditions d'admission : 1 an d'expérience professionnelle, niveau BAC, dégagé O.M.

Dates et lieux de stages :
- **Le 10 Janvier 1984 à CERGY PONTOISE (ERAGNY 95)**
- **Le 17 Janvier 1984 à MEAUX (77)**

Pour recrutement immédiat téléphoner à

IFOCOP — PREPARE VOTRE AVENIR

Madame LEDEZ
687.24.05
ou écrivez

3, rue du Caducée - B.P. 368 - 94154 RUNGIS CEDEX

MEDIA BA

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR UN PRODUIT NOUVEAU

L'ORDINATEUR PERSONNEL

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Nous recherchons des **diplômés de l'enseignement supérieur**, débutants ou ayant une expérience préalable dans le domaine de la micro-informatique.

- Certains postes comporteront la responsabilité du choix, du suivi, du développement, de la validation de logiciels sur micro-ordinateurs, dans le domaine des applications.
- D'autres postes comporteront la responsabilité du support en matière de logiciels et d'utilisation de matériels.

Ils impliqueront des relations avec nos distributeurs agréés et spécialistes des grandes entreprises.

Nous demandons, en outre, de bonnes connaissances en anglais, et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Les candidats devront pouvoir, dans le cadre d'une évolution de carrière, accéder à d'autres responsabilités techniques ou commerciales, au sein de la Compagnie.

Ces postes sont à pourvoir dès maintenant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. détaillé à :
IBM France Diffusion - Département Recrutement, 2, rue de Marengo 75001 Paris en mentionnant la référence PCM-22/11. Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

MASI

IBM IBM IBM IBM IBM

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Macro-économiste confirmé

Diplômé d'une grande école ou titulaire d'un 3ème cycle universitaire, vous avez déjà confirmé vos compétences en macro-économie et vous souhaitez franchir un cap. Cela vous sera possible en prenant des responsabilités au sein de notre équipe.

Nous recherchons pour notre **Service d'Etudes Economiques**, un collaborateur qui sera chargé de suivre l'évolution économique de grands pays industrialisés.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. ME211 à Société Générale Service du Recrutement. 7, rue Caumartin 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

média-system



Filiale du Groupe T.R.T.

occupant une position internationale de premier plan pour l'Etude et la Réalisation de RADARS AEROPORTES, Systèmes de RECONNAISSANCE AERIENNE et Systèmes de REGULATION DE TRAFIC,

recherche pour ses départements "ETUDES" (systèmes de nouvelle génération, études avancées)

INGENIEURS I, II et III

(ESE, ENST, ENSERG, ESO, ENSI, ISEP, ISEN ...)

Expérimentés dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- Electronique analogique et numérique (connaissances en optique appréciées)
- Emission/Réception (hyperfréquences)
- Traitement du signal (signaux cohérents, filtrage, identification, reconnaissance de forme...)
- Vidéo numérique
- Visualisation
- Informatique : mise en œuvre microprocesseurs 16 bits.

Possibilité d'évolution au sein du Groupe.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae + photo au Secrétaire Général Société OMERA-SEGID 49, rue Ferdinand Berthoud à ARGENTEUIL 95101. Discrétion assurée.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche

RESPONSABLE LABORATOIRE d'APPLICATIONS

DANS LE CADRE DE SA NOUVELLE ACTIVITE

MACHINES-OUTILS à LASER

Cette fonction d'études et de mise en œuvre de procédés d'usinage par laser s'adresse à un ingénieur âgé de 30 ans environ, ayant une première expérience dans la métallurgie, les traitements thermiques et l'électronique.

Poste à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 83208 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Valorisez votre expérience de la promotion de biens d'équipement !

Filiale du **Groupe MATRA, PICART LEBAS** (1200 personnes) fabrique et commercialise des **systèmes d'intercommunication et d'autocommutation électroniques.** Afin de renforcer notre Direction Marketing et Commerciale, nous créons le poste de **Responsable promotion produits.**

Vous définirez et mettrez en place l'ensemble des actions d'animation et de promotion de nos produits. Vous prendrez ainsi en charge les argumentaires, documentations, salons, actions publicitaires, présentation de produits et enfin vous participerez à la définition de nos produits.

De formation supérieure, votre **solide expérience de la promotion produits au sein d'une société commercialisant des biens d'équipement** (électronique, informatique, téléphonie) facilitera votre prise en charge des produits de commutation électronique.

La connaissance de l'**anglais** est indispensable. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes à **RUNGIS (94).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M/21 à **T.P.L.** - La Boissière - Service du Personnel - B.P. 89-28200 CHATEAUDUN

MEDIA BA



---

gan assurances

Le groupe des assurances nationales

(entreprise de 8 000 personnes - C.A. 12 milliards) développe pour sa société **INCENDIE - ACCIDENTS** un **PLAN INFORMATIQUE** ambitieux dans un environnement technique de pointe.

IBM 30-81 et 30-33
+ de 1 000 TERMINAUX
IMPORTANTES BASES DE DONNEES
GEREES EN IMS-DL 1

Nous vous proposons de venir optimiser votre première expérience de 2 ou 3 années acquise après une formation **DUT INFORMATIQUE OU EQUIVALENT** en prenant en charge de nouvelles applications au sein de notre service **ETUDES.**

Si vous êtes intéressés par cette offre, adressez-nous votre candidature avec C.V. + photo s/réf. PC 115 à

Pascal CROUZAUD GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES
Tour GAN Service du Personnel Cédex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE.

Importante société Sud de Paris
recherche

CHEFS DE CHANTIER

EN ELECTRICITE INDUSTRIELLE

ayant une solide expérience en suivi de chantiers d'électricité industrielle.

Profil souhaité :
Sens du commandement, goût des responsabilités.
Déplacements France et étranger.
Formation complémentaire assurée.

Adresser C.V., photo et prétentions à SIETAM (service montage, réf. 12.45) 42-48, avenue du Président-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON

BIOFUTUR
MENSUEL EUROPÉEN DE BIOTECHNOLOGIE
recherche pour son équipe rédaction

BIOLOGISTE DE BON NIVEAU

Expérience journalistique souhaitée.
Anglais indispensable.

Écrire BIOFUTUR, à l'attention de Hervé MARC, 56, rue de l'Université, 75007 PARIS. Discrétion assurée.

Bull recrute
pour sa Direction Recherche et Technologie

INGENIEUR FIABILISTE

(Ecole d'ingénieur, doctorat 3ème cycle)

Il aura pour mission :
- d'estimer la fiabilité des nouveaux composants et sous-ensembles technologiques
- élaborer et mettre à disposition du Groupe des outils nécessaires à l'étude de la fiabilité des systèmes et sous-systèmes.

Compétence approfondie en fiabilité, mathématiques et statistiques. Goût pour l'analyse et l'informatisation de modèles et calculs.

Poste à pourvoir aux Clayes sous Bois.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 459 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



Spontex Une Société de CHARGEURS S.A.

Nos produits intéressent un large secteur de consommation dans le domaine de la propreté et de l'entretien de la maison. Disposant d'une marque de grande notoriété en France et à l'étranger, nous sommes présents sur les cinq continents grâce à un large réseau de filiales et d'agents exclusifs.

Nos objectifs de développement à l'étranger nous conduisent à rechercher notre

Responsable de zone export 170.000 F +

Europe du Nord - Afrique du Nord - Europe de l'Est

qui aura pour mission :
- de développer et gérer les relations commerciales établies avec nos distributeurs exclusifs d'Europe du Nord et d'Afrique du Nord en participant à la détermination et à la mise en œuvre des éléments du Marketing-Mix.
- de nouer des relations commerciales avec les pays de l'Europe de l'Est.

28 ans environ - de formation commerciale supérieure internationale - il aura une expérience de 2 à 3 ans de l'Exportation des biens de grande consommation et notamment des ouvertures de marchés.
Parfaitement bilingue anglais - français (allemand apprécié), il voyagera 30% de son temps sur sa zone (poste basé à Paris). Sa nationalité U.S. ou d'un pays de la C.E.E. est de nature à constituer un atout supplémentaire.
Des possibilités d'évolution dans le Groupe sont envisageables à terme.

OGIVES Merci d'écrire à Catherine de BOISJOLLY, en joignant à votre dossier de candidature une photographie récente, sous la réf. S 311/83 M
OGIVES Département Recrutement - 12, rue de Chazelles - 75017 PARIS
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

LEVI TOURNAY

Nous sommes un des premiers groupes français dans le domaine de la **FABRICATION DES FILS ET CABLES ELECTRIQUES** et recherchons

JEUNE INGENIEUR POUR LE SERVICE ETUDES ET RECHERCHES

Etude et mise au point de câbles spéciaux, évolution technologique des câbles standards, en particulier concernant les matériaux employés et leur mise en œuvre.

La formation devra comporter des connaissances en électrotechnique, électronique appliquée à l'électrotechnique, la physique générale et la physique des matériaux.

Poste pouvant convenir à un ingénieur débutant.

‹CEAT› Adresser lettre manuscrite et C.V. à Société CEAT «Service du Personnel» 16, rue de la Faisanderie - 78301 POISSY

PROGILOG RECHERCHE
JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES
(X, ECP, ESE, MINES,...)

(Débutants ou première expérience professionnelle option informatique), pour participer à la

CREATION DE SON DEPARTEMENT CONSEILS
Voulez-vous saisir l'opportunité :
- *de collaborer à la mise en place d'applications de gestion pour de grandes entreprises nationales et internationales*
- *de travailler dans un contexte international en relation directe avec les concepteurs du produit ;*

Nous vous proposons :
- *d'utiliser **FOCUS, le langage de 4ème génération le plus vendu dans le monde en 1982** et qui fonctionne en environnement interactif sur IBM (CMS/TSO/CICS/IMS-DC) et sur micro ;*
- *d'acquérir une formation pratique aux techniques de gestion (gestion commerciale, gestion financière, production,...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées.*

Pour exploiter au mieux :
- *vos qualités de pédagogue ;* • *votre intérêt pour la nouveauté et la diversité dans les applications ;* • *votre goût pour l'efficacité ;* • *votre connaissance de l'anglais ;*

Nous vous offrons le poste

d'Ingénieur Consultant

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et photo à Stéphane CHABREL.
Société PROGILOG
4, rue Oscar Roty
75015 PARIS
Tél : 554.27.57



---

chef comptable

PARIS PORTE EST

Nous sommes un groupe de sociétés spécialisées dans la fabrication et la distribution de lingerie et de prêt à porter féminin : 120 magasins — CA de 420 Millions de francs. Notre directeur financier souhaite aujourd'hui recruter un Chef Comptable. Ce dernier animera une équipe de 12 personnes et sera chargé des comptabilités des 9 Sociétés du groupe. C'est un excellent professionnel que nous recherchons : il doit avoir une solide formation comptable (DECS ou équivalent) et posséder une bonne pratique de l'informatique (le service comptable dispose d'un CII-HB 6140).

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A 285.83 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

---

culture et informatique

Sema développe ses activités vers les bibliothèques.

Elle souhaite intégrer un **chef de projet** qui prenne en charge, en s'appuyant sur un progiciel, les relations avec les conservateurs, la conception, le suivi et la mise en oeuvre des applications dans leur aspect informatique et documentaire.

Les missions de ce chef de projet, à l'articulation de deux univers différents, requièrent une double orientation :

documentaire, bibliothéconomie et informatique.

Pour plus d'informations sur ce poste, contacter Agnès CHAUVIN
Sema Informatique 16/18 rue Barbès 92126 MONTROUGE Tél.: 657.13.00 poste 25.25

MEMBRE DE SYNTEC

sema informatique

LA VENTE

vous intéresse

UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATRICES
- 25 ans minimum.
- excellente présentation.
- dynamiques.
- stage de formation.
- pas de porte à porte.

Travail uniquement sur R.V.
Téléphone : 538-88-54.
horaires 10 h à 12 h 30, 15 h à 19 H.

Importante Sté Sud de Paris recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

en électricité industrielle ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantier d'électricité industrielle B.T.
- sens du commandement nécessaire.
- déplacements France et étranger.

Adresser C.V., photo et prét. à SIETAM (Service Montage, réf. 1247).
42-48, av. du Pdt-Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

THOMSON ANSWARE

pour son secteur
informatique technique et industrielle
recherche des

Ingénieurs Logiciel

débutants
(Ecoles d'Ingénieurs ou Universitaires Option Info)
à
5 ans d'expérience

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité sous Réf. IN 12 à Claude ASKENFELD - 135 rue de la Pompe - 75116 Paris

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

---

digital
Nº 1 de l'informatique interactive

Contrôleur financier du service après-vente

Il aura la responsabilité financière de l'ensemble de l'activité du service Après-Vente et animera une équipe d'analystes financiers.

Il assurera la préparation et le suivi des budgets (revenus et dépenses), les prévisions et le tableau de bord.

Interlocuteur du Directeur du service Après-Vente, il jouera un rôle de partenaire assurant le contrôle financier et participera à la réalisation des objectifs de la fonction.

Représentant de la fonction Finances au sein du service Après-Vente, il veillera au respect des politiques financières de l'entreprise.

Une expérience similaire au sein d'une multinationale, dans un secteur de haute technologie, est souhaitable. Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ecrivez à la Direction du Personnel, sous réf. M 73 à
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux, 91004 Evry.

ASEA CARRIER - KHEOPS . BAC

Nous sommes une filiale française d'ASEA, spécialisée dans les connecteurs électriques industriels. Nous intensifions notre politique d'exportation et cherchons

RESPONSABLE EXPORT

Il déterminera les objectifs annuels et les politiques commerciales par zone et par pays. Sur le terrain, il fera aboutir les négociations difficiles, dynamisera et soutiendra les ingénieurs commerciaux et les agents à l'étranger. Au siège, il supervisera l'organisation et le suivi administratif des opérations en cours.

Nous confierons cette mission à un ingénieur ou diplômé d'école supérieure de commerce possédant une première expérience de trois-quatre ans d'exportation d'un produit industriel et souhaitant aujourd'hui élargir son champ de responsabilités.

Anglais indispensable. Allemand ou espagnol souhaité.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez écrire en joignant C.V. et en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 427 M à Catherine ROZES, à qui nous avons confié ce recrutement

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

CONTROLEUR FINANCIER

La Direction Financière d'un important groupe industriel recherche dans le cadre de son département Contrôle de Gestion un CONTROLEUR FINANCIER plus particulièrement responsable de contrôler les fonctions financières des filiales industrielles et commerciales du Groupe, d'analyser les structures financières, de monter les différents dossiers financiers (prêts, subventions) ainsi que d'effectuer différents audits et études spécifiques à la demande de la Direction Générale.
Le haut niveau d'intervention nécessite une formation supérieure de type ESSEC, ESC (ou équivalent) et une première expérience réussie (3-4 ans) de la fonction financière acquise soit dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon, soit dans un organisme financier, soit dans un service étude d'une Direction Financière.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 1210 M.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

HELIOS STRECO DURANDO

membre d'Arthur Young International

recrute pour
PARIS, LYON et GRENOBLE

auditeurs confirmés

Nous vous proposons :
- un cadre de travail stimulant
- une clientèle nationale et internationale
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités rapides, tant à Paris qu'en province et à l'étranger
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux

Nous vous demandons :
- le diplôme d'une grande école
- une expérience d'audit de 2 ans minimum.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à : HELIOS STRECO DURANDO - H. LIPPUNER, 6, av. Marceau 75008 Paris

---

LABORATOIRE D'ESSAIS D'ENVIRONNEMENT
recherche

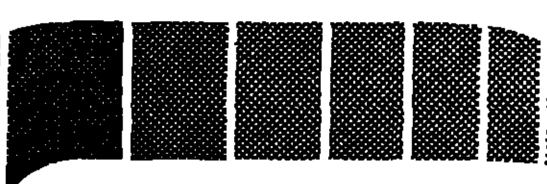
INGENIEUR INFORMATICIEN

Expérience de 5 à 8 ans.

Formation de base ESEE ou école équivalente, maitrisant la programmation Fortran, Temps Réel et le Traitement des Signaux.

Connaissances appréciées en mini 6/43, processeur vectoriel FPS et anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV à SOPEMEA - B.P. 48 - 78142 VELIZY VILLACOUBLAY



KaVo

Appartenant au Groupe International de la Société KaVo, nous vendons dans le monde entier des installations pour cabinets, cliniques et laboratoires dentaires ainsi que des instruments dentaires de toute haute technologie.

Nous cherchons pour notre succursale KaVo France S.A., avec siège à Paris, un

CHEF DE VENTE

Qui se verra confier :
- Le développement de l'organisation de vente en France.
- La direction d'une équipe de vente.
- La réalisation de nos buts fixés.

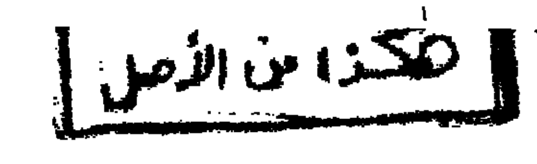
Notre préférence ira à une personne âgée de 35 à 45 ans.
- Possédant si possible des connaissances de la branche dentaire.
- Ayant une expérience de plusieurs années dans la vente.
- Bilingue français-allemand.
- Ayant beaucoup le sens de l'organisation et aimant le contact.

Ce poste à haute responsabilité vous ouvre des possibilités de développement personnel et sera rémunéré en fonction des capacités.

Si ce poste est susceptible de vous intéresser, nous vous prions de nous faire parvenir votre offre détaillée avec références et prétention de salaire à :

KALTENBACH & VOIGT INTERNATIONAL A.G.
Für Export & Factoring
Steinbruchstrasse 11
5200 Brugg 3 - Lauffohr (Suisse)
Réf. Dr. G. Pasche.





digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Le Service Après-Vente ouvre 3 postes de Responsables d'Affaires en région parisienne.

Responsables d'affaires

Ils (elles) assureront :
- le support au responsable local du Service après-vente pour la réalisation du CA (négociation de contrats de services de haut niveau).
- le contrôle de l'activité commerciale du SAV.
- le lancement et le suivi de programmes et de nouveaux types de services.
- la vente directe de services.

5 ans d'expérience Vente ou Services, le goût des négociations à haut niveau, le sens des affaires et la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Ecrivez à Jean-Louis Caranobe, sous réf. M 74 à
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2 rue Gaston Crémieux 91004 Evry.



HELIOS STRECO DURANDO

Membres
d'Arthur Young International

fiscalistes

Nous recherchons des candidats ayant une personnalité affirmée, une formation supérieure, une bonne connaissance de la langue anglaise et une expérience de 3 à 6 ans dans un Cabinet fiscal ou comptable.

Nous leur offrons des responsabilités importantes et une grande autonomie dans la conduite de missions de conseil en droit fiscal et en droit des affaires.
Nous leur proposons une carrière évolutive et des prises de responsabilités dans nos bureaux en France et à l'étranger.

Merci d'envoyer votre C.V. à Marie-Jo MARTIAL,
sous référence M-1113, en indiquant si possible
un numéro de téléphone, au
4 avenue Marceau, 75008 Paris.

N°2 informatique-organisation

Notre société opère dans le domaine des produits de grande consommation et réalise un chiffre d'affaires d'1,5 milliard de francs. Notre plan informatique à 5 ans comporte la mise en oeuvre de nombreuses nouvelles applications qui impliquent le renforcement de notre service Etudes. C'est pourquoi le Directeur Adjoint que nous recherchons aura en priorité la responsabilité des projets.

Mais nous désirons attirer dans notre groupe un professionnel (Chef de Projet confirmé, Directeur des Etudes, organisateur...) qui ait aussi le potentiel de prendre la Direction de l'Informatique et de l'Organisation à 2 - 3 ans. Il doit donc être un animateur, un organisateur, un gestionnaire, bien entendu doué pour le dialogue avec les utilisateurs. Le poste est à Paris.

Votre dossier sera étudié en toute confidentialité par les consultants du cabinet SIRCA. Merci de leur écrire sous référence 994 316M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Un challenge pour un chef de projet

Une Société Internationale - 2 Milliards de C.A. -
Leader de sa profession, equipée de 2 IBM 4341,

recherche pour son Siège à Paris **dans le cadre de la refonte de son informatique**

un CHEF DE PROJET de formation supérieure (école d'ingénieurs, DEA...) ayant 4 à 5 années d'expérience réussie sur des systèmes IBM, DL1 CICS si possible sur des projets de gestion.
Conformément à la politique de personnel de notre Société, la réussite dans ce premier poste sera la cle d'une évolution de carrière à des postes de responsabilité.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo s/réf. 273 LM à SODERHU
Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Soderhu

DIVISION COLORANTS

Ingénieur chimiste textile

La Société des Produits **SANDOZ**, l'un des plus grands industriels dans le domaine des colorants, recherche un **Ingénieur chimiste textile**.

Vous avez une **formation supérieure** de type **HEI/ITR, ENSAIT, ENSIT Mulhouse** et éventuellement une première expérience.

Nous vous confierons les responsabilités suivantes :
- prise en charge des techniques d'application tinctoriale,
- développement et mise au point de formulation de produits,
- possibilité d'évolution à terme vers une carrière technico-commerciale.

Lieu de travail : **VERNON (27).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. M/21 au Service Recrutement et Carrières - 14, boulevard de Richelieu - 92500 RUEIL-MALMAISON.

SANDOZ

MEDIA PA

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES TRADUCTEURS TECHNIQUES CADRES

d'anglais en français

Il leur est demandé une très bonne rédaction en français. Les candidats, de **Formation Ingénieur**, peuvent être débutants ou posséder cinq années d'expérience professionnelle au plus.

Ils disposeront d'outils modernes de traduction. Une évolution de carrière est prévue au sein de la Compagnie.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé à IBM France - Département Recrutement - Orientation Conseils - 2, rue de Marengo - 75001 Paris en mentionnant la référence TTC/M-22/11

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

PARIS

Audit informatique

Analyser sous l'angle de l'efficacité et de la sécurité, la gestion des services informatiques, les logiciels de base et les applications.
Animer et renforcer l'équipe existante dans le domaine de l'audit informatique est la mission que nous voulons confier à notre

Responsable de service informatique

(Réf. 022/A)

Vous avez 30-35 ans, vous êtes expert comptable ou mémorialiste. Vous parlez l'anglais, vous possédez une expérience significative en tant que chef d'exploitation informatique ou réviseur informatique.

Seconder efficacement ce responsable dans toutes les missions qui lui seront confiées. Participer au développement de cette division informatique est l'opportunité que nous offrons à :

Un jeune auditeur informatique

(Réf. 022/B)

Vous avez 25-30 ans. Vous possédez de bonnes connaissances en informatique. Vous êtes si possible bilingue anglais. Vous avez de l'ambition.

Nous sommes l'un des premiers Cabinets Français d'Audit et de Commissariat aux comptes (300 consultants en France et 2000 dans le monde).
Merci d'envoyer CV manuscrit + rémunération actuelle à Caneva, 20 Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

CANEVA

média-system

Succursale Banque Américaine

recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES CRÉDITS

dépendant hiérarchiquement du Directeur des opérations.

- Il assurera le suivi et le contrôle de la documentation légale en étroite liaison avec les gestionnaires de comptes.
- Il contrôlera l'utilisation des crédits conformément aux réglementations et procédures internes.
- Il supervisera la comptabilisation de ces opérations et la préparation des différents rapports internes et externes.
- Il sera responsable de la gestion et l'administration d'un service de 7 personnes.

Le candidat retenu aura :
- 30 ans minimum ;
- expérience d'au moins 5 ans de l'administration des crédits (Coface appréciée), de l'utilisation des systèmes automatisés ;
- diplômes : DECS, maîtrise Droit des affaires ou équivalent ;
- anglais parfait ;
- faculté d'organisation et d'adaptation.

Merci d'env. lettre manus. + C.V. sous nº T 043.177-M.
Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur. Paris-2e.

LA DIRECTION TECHNIQUE
DES CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
recherche

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

débutant ou ayant quelques années d'expérience pour s'intégrer dans une section chargée du **développement d'applications de gestion.**

Toutes ces applications mettent en œuvre télétraitement et base de données sur matériel CII HB 64. La connaissance du générateur PAC 700 est souhaitable (formation assurée).

Profil souhaité : MIAGE, Ecole d'Ingénieur...
Lieu de travail : VELIZY (78).

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
DIRECTION TECHNIQUE
DES CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
BUREAU METHODE-INFORMATIQUE
26, boulevard Victor 75015 PARIS.

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

(formation supérieure Écoles de Commerce ou d'Ingénieurs) pour la vente de prestations intellectuelles et de produits informatiques concernant les :
SYSTEMES D'INFORMATIONS.

Justifiant d'une solide expérience, ils se verront confier à terme la responsabilité d'un secteur commercial.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre de notre rapide expansion, ayant le sens du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2014 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Juriste de contrats internationaux

Notre société, leader dans le domaine électronucléaire est présente dans la compétition internationale.
En étroite liaison avec la direction de l'exportation, le juriste retenu participe à l'élaboration et à la vie des contrats internationaux c'est-à-dire :
- à la préparation des propositions, en particulier, en assurant la synthèse des études des législations locales, des réglementations, et en assurant la coordination interne de tous les aspects.
- à la négociation des contrats principaux et annexes, et des problèmes de localisation éventuelle.
- au suivi de la réalisation des projets.

Nous recherchons un véritable juriste d'entreprise capable d'analyse et d'imagination qui soit en même temps un homme de terrain.
Il aura une solide expérience dans une fonction similaire au sein d'une société commercialisant des ensembles industriels (engineering pétrolier, par exemple).
La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste basé à La Défense. Déplacements à l'étranger de durées variables.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. 3139 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Société d'ÉDITION PARIS recherche

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

HAUT NIVEAU pour analyses, plans de développements, et documentation financière PAYS AFRIQUE NOIRE. Emploi sédentaire. Adresser référ. et prétent. à Nº 6823 AMEPPA, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

KELLER FRANCE ETT recrute pour Paris 8e

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

30 ans minimum 2 à 3 ans d'expérience. Écrire Référence P 24, 102, Av. Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Importante société Sud de Paris

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GÉNIE ÉLECTRIQUE OU GÉNIE MÉCANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Déplacements France et Étranger.

Anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions
à SIETAM (SERVICE MONTAGE, Réf. 12.44)
42-48, avenue du Président-Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RMC belix

Société spécialisée dans la transformation des matières premières dérivées du pétrole et de la pétrochimie : mélanges de cire et paraffine, colles thermofusibles et adhésifs sensibles à la pression, recherche un

Ingénieur A. et M. ou équivalent

Sous la responsabilité directe du **Directeur de Production,** il sera chargé de l'amélioration des procédés de fabrication et des coûts de production du lancement de nouveaux produits et participera activement au service à la clientèle par l'adaptation de la production.

Cet homme de contact sera en rapport constant avec le laboratoire de recherche et contrôle.

Lieu de travail : OISE.

Adresser C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel - RMC BELIX 2/4, rue Clovis Hugues, 93700 DRANCY.



recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les adaptations nécessaires dans le but d'améliorer leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes de l'Entreprise évalueront les situations avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL

- *Formation Grande École d'ingénieur ou commerciale, débutant ou ayant deux ou trois ans d'expérience.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et une autre langue étrangère souhaitable.*
- *Les candidats démontreront de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux techniques d'analyse et de gestion pratique des Entreprises est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du Groupe.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 2111 à :

Emplois et Entreprises



BAILLY CONSEIL
16, rue de Monceau
75008 PARIS

---

volvic

Pour renforcer son équipe marketing, la direction commerciale de la société VOLVIC cherche

JEUNE CHEF DE PRODUIT

pour participer à la gestion marketing d'OASIS, leader sur le marché des boissons aux fruits.

Ce nouveau collaborateur sera diplômé d'une grande école de commerce et aura une expérience réussie de 2 à 3 ans dans le marketing des produits de grande consommation, si possible en agro-alimentaire.
Une première expérience, même courte, de la vente sur le terrain, ainsi qu'une bonne connaissance en langues étrangères (anglais, allemand si possible) seraient appréciées.

Il sera chargé de la gestion marketing d'une gamme de produits, auprès du responsable de la famille de produits OASIS.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre conseil. Merci de lui adresser CV, photo et prétentions sous référence 1214.

Jean-Claude Maurice Conseil
397 ter, rue de Vaugirard, 75015 PARIS

ORGANISATION INFORMATIQUE
ingénieur ou grande école commerciale

Nous sommes l'un des premiers groupes industriels français, et nous recherchons un cadre en Organisation et Informatique pour la Direction du Personnel.

Intégré à une équipe, il participera à la conception, l'analyse et la mise en place de projets informatiques et bureautiques (fichiers du personnel, paie, administration des expatriés, etc.).

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser lettre manuscrite + CV + photo sous la référence 3MO77 à CONTESSE PUBLICITE, 20 avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS

recherche

ASSISTANT (E) DE GESTION

Formation Comptable Exigée

Expérience Souhaitée

Salaire Annuel Brut Offert 100.000 F environ

Adresser C.V. et candidature à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 043180 M 85 bis, rue Réaumur — 75002 Paris qui transmettra.

CASTELLI **200.000 F**

Un des leaders de mobilier et sièges pour bureaux et collectivités recherche son

Contrôleur de gestion

Directement rattaché à la Direction Générale, le candidat aura pour mission d'élaborer et d'adapter des méthodes de gestion, de les mettre en place et de les contrôler, d'établir les budgets et les plans de trésorerie et de les suivre, le tout en liaison directe avec la Comptabilité, l'Informatique et l'Administration des Ventes.
Le candidat ? Un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience d'au moins cinq ans dans la fonction, avec une bonne connaissance de l'outil informatique et qui a le potentiel de devenir rapidement le Chef du Service Administratif et Financier de l'Entreprise.
Anglais souhaité, Lieu de travail : PARIS.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 83360 à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE

recherche pour sa Division Internationale

ATTACHE MARKETING

Il s'intégrera à une équipe chargée de suivre activement un certain nombre de marchés étrangers.

Une première expérience est souhaitée dans les domaines : études - suivi et développement produits - promotion et publicité.

Basé à Paris mais se déplaçant fréquemment à l'étranger. Il doit bien maîtriser l'anglais et l'allemand (ou espagnol).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 82892 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

La direction financière d'une importante entreprise (C.A. supérieur à 1 000 000 000 F) recherche pour renforcer ses structures

1) Adjoint au chef du Département Comptable

avec expérience comptabilité générale - fiscalité et encadrement de 11 personnes.

2) Adjoint au Chef du Département Gestion

avec expérience d'étude, organisation, évolution des systèmes de gestion informatisés.

A ces postes est souhaitée une formation supérieure (DECS et/ou Ecole Supérieure de Commerce) et plusieurs années d'expérience en entreprise permettant une évolution ultérieure dans la fonction.

Rémunération de l'ordre de 160.000 F.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous la réf. 431 M à Alain SARTON

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE INTER-DÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE — YVELINES recherche

COLLABORATEUR H.F. POUR SON SERVICE INFORMATION

Une formation supérieure (école de journalisme, IUT carrières de l'information etc.) est demandé ainsi qu'une expérience de 3 à 5 ans.
Il ou elle sera chargé (e) de la RÉDACTION ET DE LA RÉALISATION D'UN JOURNAL à parution bimestrielle (50.000 exemplaires) et de la régie publicitaire.

Envoyer C.V. + photo + prét. à C.C.I.I. Service du Personnel, 21, av. de Paris 78011 VERSAILLES.

Import. société Sud de Paris recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

en électricité industrielle ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantier d'électricité industrielle B.T.
Pour ce poste :
- sens du commandement nécessaire;
- déplacements France et étranger.

Adresser C.V., photo et prét. à SIETAM (service montage, réf. 1247), 42-48, av. du Prés.-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

SOCIETE INTERNATIONALE DE COSMETIQUES
recherche

assistant contrôle budgétaire

Il participera activement au reporting mensuel - comptabilité anglo-saxonne, à l'établissement et à la révision des budgets, à l'analyse des écarts et à d'autres missions ponctuelles dans le cadre de la Direction financière.
De formation **comptable ou de gestion,** il aura, si possible, une première expérience et une bonne connaissance de l'anglais.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Envoyer CV, photo et prétentions à notre Cabinet Conseil (réf. CC/AA)

C.C.E. 5, rue Lincoln 75008 PARIS

VILLE D'ANTONY (HAUTS-DE-SEINE)

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

CADRES

pour les secteurs : culturel, social, économique et enseignement.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à M. le Maire 92160 ANTONY.

MAIRIE DE GARCHES proche banlieue Ouest recrute

UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

option lecture publique
Adresser candidature avec C.V. et photo à MAIRIE DE GARCHES 2, avenue du Maréchal-Leclerc 92380 GARCHES.
Tél. 741-79-97, poste 403.

BANQUE ÉTRANGÈRE EN EXPANSION *recherche*

CONTROLEUR INTERNE

Ayant expérience bancaire et Audit — Notions informatiques si possible — Anglais courant nécessaire.

Env. C.V. lettre manuscrite et prétentions, s/nº 7.150, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ETABLISSEMENT BANCAIRE DE DIMENSION INTERNATIONALE
Recherche

SPECIALISTE en LEASING INTERNATIONAL

Poste de responsabilité s'inscrivant dans une carrière évolutive.

Très bonnes connaissances des techniques de leasing françaises et étrangères. Anglais courant indispensable.

C.V. détaillé (formation, expérience professionnelle, prétentions) à adresser sous réf. M5, à L et A 33, rue Vernet - 75008 PARIS.

NOVELERG

(Groupe C.G.E.)
Société d'études spécialisée dans les économies d'énergie et les énergies nouvelles, recherche pour son activité :
ETUDES THERMIQUES DANS LE BATIMENT

TECHNICIEN (NE)

25 ans minimum
ayant solides connaissances et expérience dans le calcul des installations thermiques, la rédaction des spécifications techniques et la réalisation de schémas de principe d'installation.

Lieu de travail : PARIS.
Tél. : 563.14.14 - poste 1366.

UN GROUPE FRANÇAIS, DANS LES BIENS DE GRANDE CONSOMMATION, FORTEMENT IMPLANTE A L'ETRANGER. C.A. CONSOLIDE PRES DE F 3 MILLIARDS,

recherche un

AUDITEUR INTERNE

Outre l'audit financier et opérationnel dans les filiales du groupe, il lui sera confié, par la direction financière, des missions d'assistance.

Ce poste conviendra à un jeune candidat formation SUP DE CO + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais et si possible l'espagnol, ayant acquis de préférence 2 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit.

Poste basé à Paris Est, mais déplacements fréquents à prévoir en France et à l'étranger.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 21.580-M à CLA - RECRUTEMENT 11 av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

GROUPE FINANCIER PARIS 8ème

recherche :

collaborateurs H/F

Diplômés DECS.
Courte expérience dans banque ou compagnie d'assurances appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 517 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

ingénieur projet climatisation

Un très important Groupe de Sociétés Américaines a étudié un système de régulation de l'énergie (climatisation, fluides, transport) dans les immeubles et édifices de grande dimension.
Les premières opérations ont déjà été réalisées.

Pour assurer le développement de l'activité et réaliser de nouveaux projets, il recherche un ingénieur parlant couramment l'anglais, ayant impérativement une expérience en HVAC, de préférence en chantiers, et si possible de l'informatique.

Une formation spécifique, en partie aux ETAS UNIS sera assurée.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE avec déplacements en Province et éventuellement à l'étranger.
Possibilités d'évolution très importantes au sein du Groupe en France et aux Etats-Unis.
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 289 LM à SODERHU,
Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS

Soderhu

Importante Sté Bagneux rech.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN SCIENTIFIQUE

2 à 3 ans d'expér. connaissance temps réel souhaitée. Salaire annuel 143.000 F Ecr. à Nº 3491 Publicités Réunies 112 Bd Voltaire 75011 PARIS.

ASSOCIATION recherche

ÉDUCATEURS (trices)

fonction en internat option scolaire. Contrat à durée déterminée de 4 mois.
Lieu d'implantation Paris.
Ecrire avec CV + photo à J.C.L.T. 17 rue Gerbert 75015 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

(IBM 34 et DPS 4)
- Formation DUT ou équiv.
- connais. RPG et COBOL.
- 5 années mini d'expérience sur des applicat. de gestion.
- Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photo sous référence 2057 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 6.000 à 8.000 Frs

Nous leur offrons :
- une formation complète
- une activité prenante
- un plan de carrière précis

si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec CV et photo Nº 3487 Publicités Réunies, 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité

Rueil-Malmaison

Chef comptable

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, notre futur Chef Comptable sera responsable de la comptabilité générale, de la comptabilité clients, du reporting et de l'établissement du budget.

De niveau DECS, son expérience lui permet de diriger et d'encadrer une équipe de 15 personnes. Une très bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand est indispensable, la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne serait un atout supplémentaire.

Adressez dossier de candidature au Service du Personnel,
Triumph-Adler France, 3-7 avenue Paul Doumer
92502 Rueil-Malmaison Cédex

TA TRIUMPH-ADLER

média-system

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

Pour sa Direction, Organisation et Informatique

UN CHEF DE PROJETS CONFIRMÉ

(Réf. DD1-68)

Chargé de la conduite de projets d'envergure développés sur IN 5000 et de l'encadrement de responsables de projets intervenant dans divers domaines de la gestion. Les techniques de mise en œuvre (base de données réparties, réseaux, bureautique, ...) offrant de larges perspectives de développement personnel.

Le candidat retenu sera Ingénieur Informaticien grande école et aura quelques années d'expérience dans la conduite de projets.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. Nº 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

Le laboratoire LURE (utilisation des rayonnements synchrotron) recrute sur poste C.N.R.S. 2 A. dans le cadre de son projet Super-Aco.

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ G.E. OU C.N.A.M. LIBÉRÉ O.M.

pour la construction de systèmes radio-fréquence d'accélération de faisceaux d'électrons (800 Mev) dans un anneau de stockage.

Ces systèmes radio-fréquences, au nombre de 2, l'un de 100 MHz et l'autre de 500, comportant :
- 1 pilote à haute stabilité : 4,5 - 100 et 500 MHz.
- Des amplificateurs de puissance (50 kW).
- Des cavités électro-magnétiques à surtension élevée.
- Des asservissements TBF, BF et HF : fréquence, amplitude, phase.
- Des alimentations de puissance haute tension, forte intensité et régulées.
- Un pilotage par ordinateur.

L'emploi comporte l'étude de ces systèmes, la réalisation, la mise au point avec faisceau, l'entretien et le développement des systèmes.

Ecrire avec C.V. et photo, à M. P. Marin LURE/Super-Aco Bât. 209. - Centre d'Orsay de l'Université de Paris-Sud 91405 ORSAY CEDEX.

ADMINISTRATION CENTRALE

recrute DE TOUTE URGENCE

INGÉNIEUR CONTRACTUEL

Chargé de la prévention des pollutions dues aux transports. Pratique milieu industriel recommandée.

Envoyer C.V., lettre et photo sous Nº 277.101 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LYCÉE SOUS CONTRAT recherche

PROF. EXPÉRIMENTÉS

MATHS, SCIENCES NAT. (terminale D). PHYSIQUE CHIMIE (section B). ÉDUCATION PHYSIQUE.
Même en heures supplémentaires. Le matin 855-15-27 entre 9 h 30 et 12 h 30 ou écrire École MERKAS, 16, av. Maurice 93250 VILLEMOMBLE

GENUS SYSTÈMES recherche

INGÉNIEURS

Logiciel temps réel, diplômés et expérimentés sur SOLAR, MITRA, 88 000 ... pour grands projets T.R. TANG — 605-35-90

Sté de services à PARIS, rech. HOMME ou FEMME MI-TEMPS SPÉCIALISTE en DROIT du TRAVAIL ayant gde expér. en mat. de représentat. du personnel et des rapports avec les syndicats — Ecr. avec C.V. et prét., à M. du Mazet, B.P. 186 75062 Paris Cedex 02 (serv. 157) qui transmettra.

OFFICE D'ANNONCES
Filiale du groupe HAVAS et Régisseur de la Publicité dans les annuaires des P.T.T.

office d'annonces

RECHERCHE

UN (E) RESPONSABLE SERVICE RECOUVREMENT

LA MISSION :
Il (elle) dirigera et animera une équipe composée de 20 collaborateurs.
Il (elle) sera chargée du suivi des encaissements.

LE PROFIL :
- De préférence de formation supérieure (Licence Droit...) il (elle) aura une expérience réussie dans une fonction similaire.
- Ce poste exige un caractère diplomate et affirmé.

Si vous êtes intéressé(e), envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions à Evelyne MALACH - OFFICE D'ANNONCES, 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Recherche Pour poste AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CHEF D'ENTRETIEN ELECTRIQUE

- Titulaire BTS ou BT
- Expérience professionnelle de 4 ou 5 années outre-mer appréciées.
- Disponible rapidement

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photo sous réf. 5059 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME de VENTE IMMOBILIÈRE PORTE de BAGNOLET recherche

CHEF DE PRODUIT

- Promotion des ventes ;
- Programmes d'accession à propriété ;
- Mise en place et maintenance bureau de vente et logement témoin ;
- Participation études, programmes et actions publicitaires.

- LE POSTE NÉCESSITE :
- Etudes commerciales supérieures ou expérience professionnelle équivalente de plusieurs années dans l'immobilier avec responsabilité équipe négociateurs.
- Sens commercial très développé.
- GRANDE DISPONIBILITÉ : Travail sur 6 jours/semaine dont samedi/dimanche (un seul week-end libre par mois).
- Nombreux déplacements en R.P. (77 et 94 notamment).
- Voiture personnelle.
- RÉMUNÉRATION MOTIVANTE

Adresser lettre manus. + C.V. détaillé photo et prétentions à nº 83.181, Contesse Publicité, 20, av. Opéra — 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

représentation offres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

PRODUITS CHIMIQUES

recherche

REPRÉSENTANT PLASTIQUES ou CAOUTCHOUC

pour vente matières premières et adjuvants

Régions NORD et EST de la FRANCE

- Connaiss. clientèle industrielle des secteurs concernés.
- Technicité souhaitée
- Anglais parlé apprécié.

Résidence région NORD et voiture indispensables.

Ecr. avec C.V. photo et prét. nº 83.171 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

secrétaires

Pte Agce Publicité/Edition recherche pour janvier 84 SECRÉTAIRE-ASSISTANTE pour prendre en charge secrétariat, trafic, etc.
Expér. publicité et fabrication indispensable.
Envoyer C.V. à : Graphi-Réal 88, rue Albert — 75013 PARIS ou téléphoner : 583-66-63.

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle
- Logiciel de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

- Option : informatique, automatique, électronique.

DES DUT INFORMATIQUE

- Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec c.v. à AXIAL, Pub s/réf. 5564, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

D.O.O.

78 Champs Elysées recrute

INGÉNIEURS TÉLÉPHONIE

(LOGICIEL)
FORTE RÉMUNÉRATION
Tél. pour RV 359-17-96.

ENTREPRISE MOQUETTE recherche TECHNICO COMMERCIAL 30 ans environ
Nous porterons notre choix sur personne :
- Dynamique
- Émettant des idées
- Ayant un très bon contact humain.

Notre technicité est facile à acquérir. Vous serez avantagé si vous avez une expérience de l'aménagement ou de la rénovation.

Écrire avec CV à : Sté BANGUI, 8 rue Vernier 75017 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DYNAMISME, CONVICTION, CRÉATIVITÉ
COMPÉTENCE, POLYVALENCE, EXPÉRIENCE...

bien qu'autodidacte et âgé de 48 ans, j'en dispose largement

COLLABORATEUR DE DIRECTION

20 ans de gestion, d'organisation, d'animation, bilingue anglais

- Comptabilité.
- Finances.
- Personnel.
- Informatique.

Seconderait responsable P.M.E., intégrerait équipe direction

J. DUC
4, rue de la Gruerie,
91190 GIF-SUR-YVETTE

Téléphone (06) 907-48-21

Mobilité géographique

RELATIONS PUBLIQUES

Jeune homme bilingue anglais, bon rédacteur efficacité, rigueur première, expér. à confirmer, cherche Paris, poste assistant pour évoluer rapidement, étud. ttes propos. Tél. 588-96-23.

CADRE supérieur 57 ans. ESC et filiale de commercialisation d'un important groupe industriel français, possédant haute exp. cciale et large connaissance en marketing, pratiquant couramment l'arabe, l'anglais, l'espagnol, serait disponible pour effectuer missions ponctuelles à l'étranger (C.A.F.N., MOYEN-ORIENT, AMÉRIQUE LATINE).
Ecrire sous le nº T 043.200 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 34, ESCE disponible Anglais, Espagnol, Allemand courant expérience vente et transit, ch. situation commerciale stable et évolutive. Tél. : 285-57-27.

ASSISTANTE DE DIRECTION

28 ans, sans enfant, Française d'origine anglaise, bilingue. Très bon italien. Expérience internationale en informatique, fret aérien, recherche auprès direction générale. DUCHEMIN Téléphone : 327-86-85.

F. titulaire maîtrise traduction Anglais-Français, bonne dactylo, exp. informatique, cherche emploi assistante traductrice. Ecr. s/nº 2376 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 28 ans, DESS. droit notarial., prépar. CAPA, exp. prof., rech. emploi juridique ou secrétariat mi-temps, préf avocat. 707-45-79.

Cadre export en activité, 28 ans, ch., basé à Paris, poste CHEF DE ZONE dans société importante. DIRECTION EXPORT dans P.M.E. Dipl. université + gde école commerce int. 4 ans d'expér. plusieurs produits dans ts pays. Anglais, italien. Connaiss. particulières Amérique du Nord. M. BEAUGIER, 35, rue de la République. 94160 Saint-Mandé.

Juriste, 30 ans, 5 ans d'exp. en Afrique ds un impt groupe agro-ind., ch. pte France-étr. M. Rioux, 3, av. George-VI, 33120 Arcachon.

H.E.C. 28 ans, expert-comptable, cherche poste à responsabilités Cabinet, Commissariat-conseil. Ecrire sous le nº T 043.191 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 31 ans, DECS, cadre administratif et financier, recherche emploi. Tél. apr. 19 h au 843-79-43.

Avoir 48 ans, un accent pas des atouts dans la sté actuelle mais la retraite n'est pas pour demain. Secrétaire, all., franç., ch. patron compréhensif. Ecrire sous le nº 11.961 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Responsable Service Achats rech. situation Paris ou proche banlieue. M. CLAUS, 6, square P. Lafargue — 91000 EVRY.

BON VENDEUR

recherche poste Technico-Cial Téléphone : 365-60-57.

J.F., 27 ans, archiviste, maîtr. hist., D.E.S.S. bibliogr. info., cherche emploi sur l'Est, Paris. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 7.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DUT documentaliste exp. France et Etranger (inde) notion dect., informatique, télémat. ch. emploi entrepr. à dévelop. international. Tél. : (16-90) 91-41-47.

JF, 34 a. D.E.A. scienc. humain. bil. fran-esp., ch. empl. serv. personnel, de ets, Paris + banlieue sud. Tél. : 547-11-25.

J.F. 30 a. maîtrise de droit exp. cab. d'avocats et entrep. recherche poste stable de JURISTE sur Paris ou sa banlieue Téléphone : 303-40-86.

Cadre commercial 36 ans, école commerciale, expérience vente nationale et internationale, anglais courant, étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 2.392 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION ADMINIST. ET COMPTABLE
Homme 39 ans, 15 ans expérience secteurs : Commerce, Industrie, Ets financiers rech. situation. Merci d'adresser vos propositions nº 83.140 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CADRE ADMIN. A TOUT FAIRE... Grande expér. gestion totale personnel sces généraux budgets économat caisse anglais etc. ch. poste de responsable dans Sté avec ambiance sympa n'étant pas trop alourdie par hiérarchie apporte travail de qualité efficacité bons contacts et présentation étudie ttes offres sérieuses. Ecr. s/nº 2337 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. maîtrise, sc., éco + IAE, dégagé OM, cherche emploi dans fonction administration, gestion, Paris ou région. Tél. matin 294-15-71.

Après une année en Algérie Assistant administratif. (Télex Travel. Dactylo, Anglais). Recherche emploi à l'Etranger. Ecrire M. Javaudin Michel 2, rue du Maréchal-Joffre, 92330 Sceaux. Téléphone : 350-69-26 entre 8 h et 10 heures.

JURISTE

JH. 29 ans, maîtrise droit affaires bilingue anglais 3 ans expérience entreprise import étudierait ttes propositions. Ecr. s/nº 2372 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Société à PARIS 16e

Disposant d'une infrastructure administrative et comptable (ordinateur-comptable-juriste) pourrait prendre en charge tout ou partie de travaux juridiques administratifs et comptables (bilans — payes Assemblées générales).

La Société peut sous-louer ou Domicilier.

Ecrire sous le nº T 043.165 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JAPON et PAYS ASEAN
Homme d'affaires spécialisé ; sur place début décembre, étudierait toutes missions. Cabinet LE VAUDREUIL 5, rue Boudreau — Paris 9e Tél. : 742-25-32.

UN FINANCEMENT ?

IMMOBILIER COMMERCIAL PERSONNEL
EFITRA (1) 261-91-07.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16). B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

travail à domicile

Secrét. tape sur I.B.M. 82 C. Ts trav. manusc., thèses, etc. Tarif intéress. — 840-42-41.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

Part. vd Marais, studio cuis., salle d'eau, très calme, bien agencé, bel immeuble. 210.000 F - Tél. : 545-34-66.

5e arrdt

LUXEMBOURG
Beau studio tt cft pl. Sud. 400.000 F - Tél. : 329-40-00.

NEUF
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3, 4, 5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts les jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

VAVIN, 60 m², 3 p. 354-42-70.
ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC.

9e arrdt

N.-D. LORETTE, pierre de t., 150 m², à rénover, prof. lib. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

13e arrdt

ARAGO, EXCEPTIONNEL VUE SUPERBE, 3 p. + balc. 950.000 F - Tél. : 336-39-62.

JEANNE D'ARC
3 p. cuis. 45 m² à rénover, bel imm., asc. Prix : 280.000 F GARBI — 567-22-88.

Butte aux Cailles, part. vd 2 p.-cuis., s.-de-bs, 31 m², calme et clair, cave. 280.000 F. Tél. : 581-48-29, après 18 h.

14e arrdt

AMUSANTE MAISON
5 P. + JARD., TRÈS DÉGAGÉE CALME, SOLEIL - 320-73-37.

BEAU 4-5 P. DENFERT
Imm. pierre de t. stand. tt cft. 2e ét., asc., balcon Sud-Ouest. 1.350.000 F - Tél. 542-40-90.

STUDIO TT CFT.
130.000 F. 354-95-10.

MONTPARNASSE
Neuf, 2 P., 47 m², s/jard. 640.000 F. 225-32-25.

Mº PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 P, dont un duplex terrasse. A partir 835.000 F. Tél. 225-32-25.

15e arrdt

4 p., cuis. équipée, gd balc., parking, très belle décoration. VIC 532-61-93.

112, av. SUFFREN
Neuf, jamais habité.

Vend 2/3 p. Prix intéressant.

Visite mardi de 13 h à 16 h. PROMOTIC 553-14-14.

EMILE-ZOLA, RÉCENT 112 m². Liv. + 3-4 chbres, ét. élevé. 1.250.000 F - Tél. 633-29-17.

BIR-HAKEIM 98 m² Liv. + 2/3 chambres belles loggias 633-29-17 — 577-38-38.

16e arrdt

O.R.T.F., 5e ÉTAGE
TRÈS BEAU 2 P., CFT - EST. 800.000 F - Tél. 577-96-85.

ALMA PRÉSIDENT WILSON
320 m² magnifique récept., 100 m², 4 ch.s + serv. prof. lib. 633-29-17 — 577-38-38.

17e arrdt

BEAU STUDIO
Gde terr., park., 461-35-10

---

45 BIS, AV. DE VILLIERS.
Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE RÉHABILITATION.
Vis. lundi-mardi 13 h 30-17 h.

18e arrdt

MAIRIE 18e, 3 p. tout confort. Prix : 398.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

PRÈS RUE ORDENER
Imm. 1977, 2 pces 51 m² + balcon - Prix : 370.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

MONTMARTRE
Splendide 2 pièces, 37 m², 2e ét., asc., interphone, tt cft. 280.000 F - Tél. : 325-16-13.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, 80 m²
8e ÉTAGE, SOLEIL, VUE. Double séjour, 2 chambres. GARBI - 567-22-88.

94 Val-de-Marne

UNIQUE
RÉSIDENTIEL
LA VARENNE
200 m² + 100 m² terrasse. Prix : 1.750.000 F.
DEJUST 883-15-50

NOGENT-S/MARNE
S/BOIS-VINCENNES
RER à proximité TRÈS BEAU SÉJOUR 3/4 CHBRES + TERRASSE 125 m²
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

appartements achats

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 PARIS 532-61-93
Rech. du studio au 6 p. Imm. libres ou occupés. Hôtels part.

Personne privée cherche grand appartement à Paris, 200-400 m², spacieux, murs hauts, restaurés ou non.

Agence s'abstenir, discrétion garantie.

Veuillez contacter :
Bruno Bischofberger,
Bühlstrasse 7
8700 Küsnacht, Suisse.
Tél. : 1941/1/910-43-82.

Part. rech. appt 3 p. 55/60 m² en étage. Calme et clair, avec chem. Travx acceptés. Ds imm. bon stand. Bon 13e, 14e et 15e. 480.000 F max. Tél. 886-08-27 ap. 19 h.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT APPARTEMENTS PARIS 12e et VAL-DE-MARNE, 345-88-53.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75. Paie comptant 15e, 7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS. Recherche URGENT APPART.
180 A 220 m².
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

locations non meublées demandes

Paris

NANTERRE Préfecture. Prox. R.E.R., F5, TT CFT, park. 4.962,76 F ch. compr. 248-66-30

Rech. locations auprès pptaires pour CADRES et EMPLOYÉS IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE, appts ttes catégories, villas Paris banl. Tél. 503-37-00 p. 12.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT 562-78-99

OFFICE INTERNATIONAL
Rech. pour sa direction, beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

10e, Poissonnière, 3 p. tt cft. 3.375 F charges comprises. Tél. 296-28-91 de 10 h à 13 h.

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS Garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone 296-58-46.

immeubles

FAUBOURG ST-ANTOINE
Imm. 450 m², 13 appts dont 5 libres, 2 comm. 1.400.000 F 329-40-00.

SPÉCIALISTE 16e
ACHÈTE COMPTANT 1 A 5 PIÈCES
PROMOTIC 553-14-14.
25, av. Paul-Doumer, Paris-16e.

pavillons

SUCY (94), pr. R.E.R., b. pav. récent 5 chambres 200 m² habit. Jard. arboré 200 m². 1.200.000 F. Propr. 590-86-06.

COMBS 77, proche banl., 25' gare de Lyon. Limite Essonne.
PAVILLON F4
plain-pied, seul sur jardin paysagé 750 m². Séj. dble 25 m² avec cheminée, 2 chambres, cuis., bains, 2 w.-c., nombreux rangements, garage, terrasse 36 m², possibilité agrandir. transp., écoles, commerces. Tél. avant 10 h, après 19 h au 060-64-58 - Prix : 590.000 F.

viagers

RECH. APPT OU PAVILLON PARIS — VAL-DE-MARNE Discrétion assur. 345-88-53.

VIAGER LIBRE
ARCADIE, BIARRITZ - PARME

Beau 2 pces tt-cft, loggia sur parc, refait à neuf, idéal placement vue retraite, bouquet 50.000 F, rente 4.400 F, sur 2 têtes de 89 ans. Nous assurons la location. 2.200 F mensuel + charges. Tél. (59) 25-41-35.

Dans un bel imm. récent Levallois limite Neuilly, beau studio, 32 m² tt cft occupé fme. 79 ans. 118.000 F + 2.250 F CRUZ 266-19-00.

5e Rue Monge 3 pces tt cft, bel imm. pierre 130.000 F + 2.800 F occupé. Tél. 266-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C.
Locat. bureaux à l'heure, télex.
Téléphone : 651-29-77.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

Domiciliations : 8e - 2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à part. de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

BUREAUX MEUBLÉS
A Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R. C. 160 F : SARL 180 F. Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 4, r. 2 Avenues, 13e. 588-85-11, 607-62-00 TÉLEX.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

locaux commerciaux

Ventes

15e CAMBRONNE
A VENDRE
380 m² DIVERS LOCAUX + 100 m² SOUS-SOL.
GARBI — 567-22-88.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

La grève des services publics aux Pays-Bas

Un mois déjà et rien ne s'arrange

La Haye. — Plus d'un mois s'est déjà écoulé après l'apparition aux Pays-Bas des premières grèves larvées de fonctionnaires. Le conflit salarial dans le secteur public est dans l'impasse à la suite du refus opposé, vendredi soir 18 novembre, par le gouvernement aux demandes syndicales de limiter à 2 % (au lieu de 3 % prévus) le baisse des salaires de 1984.

Le soudain durcissement du conflit est intervenu après des semaines de laborieuses négociations entrecoupées de périodes de bouderies réciproques, mais marquées au cours des derniers jours par un esprit de compromis.

Jeudi soir 17 novembre, en particulier, tous les espoirs de voir le conflit rapidement réglé étaient permis : le ministre de l'intérieur, M. Koos Rietkerk, venait d'annoncer aux syndicats qu'il était prêt à « *réfléchir* » à leur demande de limiter la baisse des salaires des fonctionnaires à 2 %. De son côté, le gouvernement, en proposant 3 % de réduction, avait déjà fait une

De notre correspondant

concession puisque initialement il voulait imposer 3,5 %.

Le vendredi 17, tard dans la soirée, cependant, M. Rietkerk annonçait qu'il n'était pas question de renoncer à la réduction de 3 % des salaires.

Les syndicats ont accusé le ministre de « *tromperie* », mais ont maintenu le rendez-vous prévu avec lui lundi soir 21 novembre pour la reprise des négociations.

Celles-ci s'annoncent, aux yeux des observateurs, très difficiles, d'autant que les syndicats ont annoncé aussitôt une extension des grèves à compter de lundi. Un million et demi de fonctionnaires sont concernés par des grèves qui tourneront.

Le mouvement touchera le fisc, dont les agents feront la grève du zèle pour la collecte des impôts mais accéléreront les remboursements...

Plus que les actions des cheminots, éboueurs, douaniers et marins des ferry-boats, la paralysie des P.T.T. frappe le plus durement l'économie du pays, privé de courrier depuis une dizaine de jours. Les petites et moyennes entreprises, qui ne reçoivent plus de commandes par courrier, sont contraintes de réduire leurs activités, tout comme les vingt-huit sociétés de ventes par correspondance néerlandaises. Le chiffre d'affaires de ces sociétés a baissé de 80 à 90 % par rapport aux chiffres escomptés en cette période de fêtes de fin d'année, selon l'un de leurs représentants. Les pertes totalisent 32 millions de florins (1) par semaine, pour ces vingt-huit sociétés qui emploient quatre mille personnes.

Dans le secteur de l'imprimerie, les pertes atteignent dix millions de florins par jour, indique la Fédération des imprimeurs des Pays-Bas.

Les magasins à grande surface enregistrent, quant à eux, une baisse de 20 % de leurs ventes : six millions des quatorze millions de Néerlandais règlent leurs achats avec des chèques postaux distribués par voie postale en paquets de vingt. Or l'envoi de ces chéquiers est bloqué par la grève des P.T.T.

La grève du zèle des douaniers porte préjudice aux exportateurs néerlandais, dont les camions sont bloqués aux postes frontaliers.

Les chemins de fer, quant à eux, évaluent leurs pertes à près de 25 millions de florins et craignent les effets secondaires à plus long terme de ces grèves.

Seuls satisfaits, les taxis, les entreprises de distribution de courrier privées et les fleuristes, font des affaires d'or. Les fleuristes, transformés en facteurs, livrent à domicile factures, lettres d'affaires, aussi bien que mots doux fleurissants...

Ces mouvements de grèves, auxquels les Pays-Bas ne sont pas habitués, commencent à provoquer un sentiment de lassitude sinon d'irritation. C'est ainsi qu'un « Front de l'ordre national » clandestin a menacé de s'attaquer aux grévistes..

(Interim)

(1) 100 florins = 272 F environ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,2215	8,2235	+ 165	+ 200	+ 320	+ 380	+ 890	+ 1020
$ can.	6,6390	6,6430	+ 140	+ 185	+ 300	+ 365	+ 860	+ 990
Yen (100)	3,4900	3,4950	+ 165	+ 190	+ 330	+ 370	+ 1000	+ 1070
DM	3,0425	3,0445	+ 150	+ 170	+ 300	+ 330	+ 910	+ 970
Florin	2,7175	2,7195	+ 130	+ 150	+ 265	+ 290	+ 780	+ 835
F.B. (100)	14,9650	14,9725	+ 350	+ 430	+ 650	+ 800	+ 1475	+ 1840
F.S.	3,7690	3,7715	+ 265	+ 290	+ 510	+ 550	+ 760	+ 1575
L. (1 000)	5,0190	5,0225	− 200	− 160	− 415	− 360	− 1325	− 1210
£	12,0850	12,0950	+ 290	+ 350	+ 600	+ 700	+ 1740	+ 1960

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 9/16	9 11/16	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8
DM	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	6	6 1/4	6	6 1/4
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8
F.B. (100)	9	9 1/2	8 7/8	9 1/4	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2
F.S.	1	1 1/2	3 1/4	3 1/2	4	4 1/4	4 1/4	4 1/2
L. (1 000)	16	16 1/2	16 1/4	16 3/4	16 5/8	17 1/4	17 1/4	18
£	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8	13 7/8	14 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE BRÉSIL DEMANDE DES DÉLAIS EXCEPTIONNELS DE REMBOURSEMENT A SES CRÉANCIERS

Le Brésil va engager, à partir du mardi 22 novembre, des négociations serrées avec l'ensemble de ses créanciers internationaux, notamment les gouvernements rassemblés au sein du Club de Paris, que préside M. Michel Camdessus, directeur du Trésor au ministère français des finances.

Par la voix de son ministre des finances, M. Ernane Galveas, le Brésil devrait demander — pour une dette de 2,2 milliards de dollars, garantie par ces gouvernements et exigible avant la fin de 1984, — d'abord quatre ans de grâce avant tout paiement, puis un échelonnement de cinq ans pour les versements, soit neuf ans de délais totaux pour 90 % de cette dette et cinq ans pour les 10 % restans. Jusqu'à présent, le Club de Paris n'avait jamais accordé qu'un maximum de huit ans de délai, dont trois ans de grâce.

Outre le rééchelonnement de ses paiements pour 1983 et 1984, le Brésil, dont la dette totale frôle les 100 milliards de dollars, devrait obtenir la libération d'une tranche de 1,25 milliard de dollars sur le prêt *Stand By* du Fonds monétaire international (F.M.I.) et attend le versement des 6,5 milliards de dollars promis par huit cents banques internationales à caractère commercial : à l'heure actuelle, les accords de crédits atteindraient 5,5 milliards de dollars.

On sait que le Brésil s'est engagé à faire baisser le taux d'inflation, qui frôlera les 200 % en 1983, la monnaie brésilienne, le cruzeiro, ayant à nouveau chuté vertigineusement : le cours du dollar à Rio-de-Janeiro a augmenté de plus de 270 % cette année.

Pour tenir ses engagements, le gouvernement brésilien veut, notamment, mettre fin au rajustement automatique des salaires en fonction de l'inflation.

L'Argentine va produire de l'uranium enrichi

L'Argentine est entrée officiellement, vendredi 18 novembre, dans le club très fermé des nations capables de produire de l'uranium enrichi. Seuls avant elle, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, la Chine, l'Afrique du Sud et le Japon y sont parvenus. Il en va de même desPays-Bas et de l'Allemagne fédérale qui, par le biais d'accords commerciaux signés avec la Grande-Bretagne pour la fourniture d'uranium enrichi à usage civil, font tourner des usines à ces fins.

Selon le président de la commission nationale argentine de l'énergie atomique (C.N.E.A.), M. Carlos Castro Madero, l'Argentine aurait développé sa propre technologie pour parvenir à ce résultat, et une usine d'enrichissement fonctionnant sur ce principe devrait commencer à produire, à San-Carlos-de-Bariloche, dans la province du Rio-Negro (sud du pays), dès 1985.

Un objectif militaire ?

Si cette percée technologique peut témoigner de la part de Buenos-Aires d'une volonté réelle de contrôler le cycle du combustible nucléaire et de s'affranchir ainsi de la fourniture d'uranium enrichi pour ses centrales nucléaires civiles, on peut s'interroger sur les arrière-pensées — hypothétiques peut-être — que l'Argentine pourrait avoir dans ce domaine. Buenos-Aires n'a toujours pas signé le traité de dénucléarisation de l'Amérique latine de Tlatelolco et ses demandes pour se doter d'une installation de retraitement des combustibles irradiés, qui pourrait entrer en service en 1984 ont conduit certains experts à s'interroger sur la vraie nature du programme électronucléaire argentin.

Utilisation pacifique

Le président élu argentin, M. Raul Alfonsin, qui doit entrer en fonctions le 10 décembre prochain, a déclaré qu'il « *exercerait un contrôle étroit sur l'ensemble de la politique nucléaire argentine en raison de son importance fondamentale et de la nécessité de limiter strictement son développement à une utilisation pacifique* ». Le fait que l'usine d'enrichissement en cours de réalisation ne puisse enrichir au-delà de 20 % — pour des utilisations militaires, il faut atteindre 90 % — pourrait être un témoignage en ce sens, tout comme la visite d'inspection que le président de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne doit faire prochainement. Le procédé d'enrichissement retenu par l'Argentine, à savoir la diffusion gazeuse, permet, si l'on y met les moyens nécessaires, de dépasser les 90 % nécessaires. Mais la voie la plus facile pour accéder à un combustible nucléaire à usage militaire demeure, selon les spécialistes, celle du plutonium choisie par l'Inde pour réaliser son premier engin nucléaire, et non celle de l'uranium enrichi retenue par la Chine à la surprise des grandes puissances.

J.-F.A.

MONNAIES

DOLLAR FERME

Plus de 8,22 F

Sur des marchés des changes relativement calmes, le dollar s'est montré ferme lundi 21 novembre, répétant pratiquement ses cours à la veille du week-end, qui avaient marqué une hausse sensible. Il a valu, à Francfort, 2,7030 DM et, à Paris, 8,2250 F environ, au voisinage de son record historique de 8,24 F établi le 11 août dernier.

Cette fermeté est due essentiellement à des facteurs politiques, en l'absence de tension supplémentaire sur les taux d'intérêt américains. Parmi ces facteurs, citons l'agitation en R.F.A. à propos des missiles américains et, aussi, les remous agitant le gouvernement ouest-allemand au sujet de la participation de M. Strauss. Le deutschemark s'est montré plutôt faible à Paris, à 3,0410 F.

ÉTRANGER

L'Asie du Sud-Est en crise de développement

(Suite de la première page.)

Singapour encore. De gigantesques chantiers voient le jour. Le plus connu concerne le projet appelé Raffles City : construction de deux hôtels de luxe, dont l'un aura soixante-douze étages, d'un lieu de conférences pouvant accueillir sept mille personnes. Non loin de là, apparition du Marina Centre : encore quelques centaines de mètres, et va surgir le Rahardja Centre. Enormes coulées de béton s'ajoutant aux très nombreux caravansérails déjà en place. Singapour disposera bientôt de vingt-neuf mille chambres d'hôtel de classe internationale. Renonçons à comptabiliser les boutiques. A toute vapeur... Ne continue-t-on pas de faire comme si avaient été justes ces prévisions du plan qui misaient sur une augmentation de 12 % par an du nombre des touristes ? Comme si un phénomène appelé crise économique n'avait pas fini par atteindre la région ? D'où cette hantise, cette obsession, cette idée fixe dans l'île mais aussi dans toute la zone : puisse la reprise américaine être solide, durable.

Une zone-clé

C'est ici que se mêlent, de façon inextricable, la conjoncture et la structure de l'économie. Ou plutôt des économies dont l'extraversion est le phénomène le plus frappant. *« Nous sommes un maillon essentiel de la chaîne du capitalisme mondial »*, nous disait, il y a déjà fort longtemps, un membre du gouvernement singapourien. La chaîne s'est renforcée depuis. Les pays se sont ouverts plus encore et, depuis le début des années 60, l'économie marchande est venu fouailler, avec des succès divers, le cœur de ces sociétés. Les élites locales ont été formées dans ce but ; la Banque mondiale et les multinationales ont appliqué leur loi. Que domine le marché, balayé par tous les vents ! L'avenir passe par l'ouverture des frontières, par le libre accès aux matières premières, par l'arrivée télévisée jusque dans le plus éloigné des villages des messages publicitaires qui donneront le goût de consommer et donc créeront ce « marché psychologique » qui appelle à la formation du marché tout court.

Un marché ? Il n'est pas négligeable, en théorie : plus de 280 millions d'habitants. Mais une main-d'œuvre aussi, nous y reviendrons. Mais aussi du pétrole, du gaz naturel, du cuivre, de l'étain, du caoutchouc, du bois, des pêcheries, de l'huile de palme, des fruits tropicaux. Des matières premières donc. Pas seulement. Une zone-clé, à mi-chemin du Japon et du Proche-Orient. Stratégie économique ? Stratégie au sens le plus large du terme. Dans la zone se rencontrent sans se heurter les Etats-Unis, le Japon, la Chine, qui voient d'un mauvais œil la flotte soviétique mouiller à Cam-Ranh (Vietnam). *Réflexion* d'un diplomate en poste dans la région : *« Ce n'est quand même pas un hasard si, en quelques mois, nous aurons vu passer les plus hauts responsables japonais, ouest-allemands, américains et français (1). »*

Le fait que cette zone soit fouettée en permanence par les vents du large se reflète quotidiennement par la place que tiennent les questions économiques dans la presse. Voici un exemple, quelque peu détaillé, qui donne une idée précise de cette situation.

Ouvrons le *China Post* de Taipeh, en date du 31 août. On y apprend que, au total, soixante-deux industriels européens ont déjà reçu l'autorisation de créer dans l'île des entreprises spécialisées dans l'électronique, la chimie, l'optique, etc. Ils ont, par leurs investissements, *« contribué à élever le niveau technologique du pays et stimulé le développement des industries qui leur sont liées »* ; ils ont d'autre part, en créant des centres de recherche et de développement, *« facilité le transfert des techniques sophistiquées aux ingénieurs locaux »*, phénomènes qui ont aidé les hommes d'affaires taiwanais à développer leurs propres entreprises. Le journal note aussi que vient de se tenir à Taiwan, sous les auspices du ministère des affaires économiques et du groupe ouest-allemand A.E.G.-T.F.K., un séminaire consacré à l'automation dans les domaines des textiles, des matières plastiques et des fibres chimiques qui a réuni plus de cent spécialistes. Une étude signale le développement du marché mondial des véhicules à trois roues, notamment aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, évolution que les fabricants taiwanais de pneus sont invités à mettre à profit pour produire et exporter davantage. De son côté, la firme américaine Appleton Machinery recherche un partenaire taiwanais qui fabriquerait sous licence du matériel spécialisé. Elle indique que le niveau des coûts de production a motivé son choix de Taiwan ; elle se réserverait le monopole de réexportation aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique latine, la firme chinoise conservant les autres marchés.

On lit aussi dans le *China Post* de ce jour-là que Taiwan est maintenant le premier fournisseur de jouets du Japon (2,3 fois les quantités vendues en 1978). Quant aux relations commerciales avec les Etats-Unis, elles continuent de provoquer de dures discussions : les exportations de lunettes de soleil risquent de dépasser en valeur le quota fixé ; il conviendrait que les industriels taiwanais limitent le prix de vente en abaissant les coûts de production. D'autre part, les riziculteurs américains dénoncent les subventions accordées par Taipeh à ses propres producteurs ; ils estiment que Taiwan pourrait cette année vendre aux Etats-Unis 850 000 tonnes de riz ; Taiwan a promis de limiter ses ventes à 550 000 tonnes. Les deux parties demandent la signature d'un accord portant sur plusieurs années.

On pourrait multiplier les exemples. Ils varieraient selon les jours et les saisons, et aussi selon qu'ils seraient choisis à Manille, Kuala-Lumpur, Jakarta. Partout cependant, apparaîtraient cet étonnant brassage des questions locales et des phénomènes extérieurs, la prise à bras-le-corps de l'économie, de la technologie, la multiplication des voyages d'affaires et des séminaires, les actions des multinationales de la finance, de la production et de la commercialisation.

La mise en place du système

Cette évolution de l'Asie du Sud-Est n'est certes pas nouvelle, mais elle retrouve une actualité alors que la région, après une décennie de très rapide croissance, est touchée par la crise. Son décollage avait d'ailleurs été quelque peu occulté dans l'opinion par la guerre d'Indochine et ses suites immédiates, dont les « gros titres » cachèrent un phénomène capital qui prenait corps dans l'Asie non révolutionnaire. Pendant que l'attention se portait sur l'enlisement américain, sur d'interminables négociations de paix, un système nouveau s'édifiait.

Il serait vain de tenter de dater sa croissance avec une trop grande précision. Mais il existe quelques points de repère. 1965 : massacre des communistes indonésiens et mise en place de l'« ordre nouveau » du général Suharto. 1965 aussi : création de la Banque asiatique de développement, à Manille. 1966 : ouverture de la première zone franche à Taiwan. 1967 : création de l'ASEAN. 1969 : troubles raciaux conduisant à la *formulation* de la « nouvelle politique économique » en Malaisie. 1972 : régime de la loi martiale aux Philippines. Déjà, pendant la guerre du Vietnam, M. McNamara, quittant le Pentagone, était devenu président de la Banque mondiale et avait inauguré ses fonctions par un voyage en Asie du Sud-Est. C'est l'époque à laquelle le Japon, après s'être rebâti et consolidé derrière de puissantes murailles, « éclate » dans tout le secteur grâce à ses investissements et à son commerce : c'est l'époque aussi à laquelle la « révolution verte » commence à bouleverser certaines campagnes asiatiques. Les régimes politiques sont en place, les structures financières internationales sont créées, les firmes multinationales sont prêtes pour qu'intervienne le grand chambardement marchand, pour que commence l'exploitation à ciel ouvert des économies du Sud-Est.

JACQUES DECORNOY.

Prochain article :

L'ETAT ET LA CROISSANCE

★ Cet article et les suivants portent sur Taiwan et les pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique : Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie. Nous ne nous sommes pas rendus à Brunei, qui rejoindra probablement l'ASEAN lors de son indépendance en 1984.

(1) Réflexion faite avant la décision de M. Reagan de remettre à plus tard son voyage à Manille, Bangkok, Jakarta. M. Mitterrand doit se rendre l'an prochain en Indonésie.

AFFAIRES

En Grande-Bretagne

Pas de lait, mais du beaujolais ?

De notre correspondant

Londres. – Le beaujolais nouveau est arrivé à Londres. Annoncé à grand renfort d'affichettes à la porte des « pubs » et des « wine bars », l'événement tend à devenir ici presque aussi important qu'à Paris, et personne ne s'en plaint.

En revanche, l'apparition d'un autre produit français, le lait de longue conservation (U.H.T.), mis en vente pour la première fois dans les supermarchés britanniques le 17 novembre, a provoqué de très vives protestations. Levée de boucliers dans les sociétés de distribution laitières, chez les crémiers et leurs employés, qui ont manifesté devant le Parlement à plusieurs reprises ces dernières semaines.

Un lobby s'est constitué à la Chambre des Communes, et des députés, pour la plupart travaillistes et résolument hostiles au Marché commun, ont livré, le 16 novembre, un dernière bataille pour tenter d'empêcher le gouvernement de lever des restrictions qui, jusqu'alors, interdisaient pratiquement l'importation laitière. Peine perdue. Par 323 voix contre 212, la Chambre a voté l'assouplissement de la réglementation, à la demande du gouvernement. Le ministre de l'agriculture, M. Michael Jopling, a fait valoir qu'il avait été contraint de soumettre ce projet, puisque la Cour européenne de justice l'avait sommé de le faire, après avoir jugé, en février dernier, que les restrictions imposées en Grande-Bretagne étaient hypocrites et équivalaient à une mesure de protectionnisme tout à fait contraire aux règles communautaires.

Le lait de longue conservation venant du continent (1) a un grand défaut aux yeux du laitier anglais : son prix est de près de 25 % inférieur à celui du lait frais produit localement et déposé chaque matin à la porte des consommateurs du Royaume-Uni. Cette concurrence risque d'inciter ces derniers à se priver de ce service si particulier qui, depuis des lustres, fait partie d'un « art de vivre » très britannique.

Les crémiers anglais ne s'avouent cependant pas encore vaincus. Comptant sur une saine réaction du public pour la défense du confort national – et de l'emploi de milliers de livreurs, – ils menacent : *« Si nous perdons ne serait-ce que 10 % de notre clientèle, le porte-à-porte ne sera plus rentable, et nous y mettrons fin définitivement. »* La tradition est en péril.

Au cours d'un débat houleux, on a entendu à Westminster quelques arguments propres à remettre en cause l'entente cordiale. Un porte-parole de l'opposition travailliste a accusé le gouvernement d'avoir *« capitulé devant les intérêts français »*. L'honorable parlementaire a même affirmé que le lait français avait *« un goût désagréable, atroce et insipide »* – ne reculant pas devant la contradiction des termes.

Mais tel ne semble pas être l'avis du consommateur britannique, si l'on en croit un rapide sondage effectué par un reporter de la célèbre émission télévisée « Breakfast Time », qui, à l'heure du laitier, est allé rendre visite à quelques-uns de ses compatriotes en leur proposant de goûter le *« lait nouveau »*. Sur quatre personnes interrogées, trois ont trouvé celui-ci *« pas mauvais du tout »*, *« assez bon »* et même *« meilleur que l'autre... »*. La quatrième personne ne s'est pas prononcée, déclarant ne jamais boire de lait.

FRANCIS CORNU.

(1) Les Français sont les premiers sur le marché, mais les Néerlandais et les Belges, voire les Irlandais, s'apprêtent à suivre leur exemple.

Les pouvoirs publics cherchent à redéfinir les choix industriels du groupe Boussac

Convoqué pour le mardi 22 novembre, le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.) ne sera pas saisi, comme on l'avait un temps envisagé, des résultats de l'expertise industrielle de la firme, qui a été demandée par la direction du Trésor il y a plusieurs semaines. La remise de ce document est différée de trois ou quatre semaines, sa rédaction dit-on n'étant pas définitivement terminée. Le cabinet Arthur D. Little, à qui elle a été confiée, avait déjà participé à l'automne 1981 à une « radiographie » financière et commerciale détaillée du groupe.

Déjà complexe à l'origine, le dossier Boussac se complique un peu plus aujourd'hui en raison de sa *« personnalisation »* et de sa *« politisation »*. En juillet, M. Dominique de la Martinière avait discrètement démissionné de la présidence de l'IDI – qui détient 49,9 % du capital de la C.B.S.F. – pour marquer son opposition à la manière dont les pouvoirs publics lui avaient intimé l'ordre de ratifier l'accord intervenu entre M. René Mayer, président de la C.B.S.F., et MM. Willot (*le Monde* des 14, 15 juillet et du 5 août). Sa démision devait prendre effet au début de novembre.

Or le 9 novembre, par une intervention directe, l'un des conseillers du président de la République, M. Alain Boublil, a contraint, à la dernière minute, les administrateurs de l'IDI à renoncer à la nomination de M. Georges Chavanes comme successeur de M. de la Martinière à la présidence de l'Institut. Une nomination qui avait pourtant été proposée par le conseil de l'IDI, et avait reçu l'aval de MM. Jacques Delors et Laurent Fabius, ministres de tutelle de l'Institut et de l'Hôtel Matignon (*le Monde* du 11 novembre). Dans ce contexte, on peut craindre que le conseil d'administration de mardi de la C.B.S.F. – l'IDI y sera représenté – ne puisse prendre – ou ne veuille prendre – de décisions.

Cette bataille autour de la présidence de l'IDI pèse sur la gestion du dossier Boussac. Pourtant, le temps presse. Car les problèmes industriels de Boussac restent pendants. On peut se demander si l'« audit » confié il y a quelques semaines au cabinet Arthur D. Little, n'est pas le signe que les autorités de tutelle de Boussac, c'est-à-dire l'Etat, envisagent de redéfinir les choix d'investissements arrêtés il y a à peine un an.

Un plan de trois ans

A l'époque, la direction de la C.B.S.F. avait annoncé qu'elle envisageait de réaliser 377 millions de francs de dépenses d'investissements entre la fin de 1982 et la fin de 1983. Une esquisse d'un plan triennal de développement (1983-1985) qui avait aussi été arrêtée – mais non révélée – prévoyait 900 millions de francs d'investissements.

Dans les deux cas, il s'agissait d'autorisations de programme, pour emprunter le langage des finances publiques, et non nécessairement de crédits de paiement.

Or des derniers mois de 1982 à la fin de septembre dernier, 160 millions de francs seulement d'engagements d'investissements ont été autorisés (118 millions de francs pour les seuls trois premiers trimestres de cette année). Quatre-vingts autres millions de francs devraient l'être d'ici à décembre, prévoit-on. Ces sommes ont surtout servi (et serviront) à accroître ou à améliorer les capacités de production de la branche « hygiène » (Peaudouce) ; celles des produits « industriels » (plus particulièrement les activités d'ingénierie) et aussi, dans une plus faible mesure, de celles du « linge de maison-lin ».

L'esquisse de ce plan triennal d'investissements gêne semble-t-il la direction du Trésor. De fait, ce plan a repris trop fidèlement les besoins d'équipements nouveaux, branche par branche, tels qu'ils avaient été déterminés. Une sorte de plan « idéal » donc. Or, tout ne peut pas être fait et même la meilleure des volontés gouvernementales pour aider le groupe Boussac à sortir de ses ornières (et limiter ainsi les risques de nouveaux licenciements) ne peut ignorer les autres entreprises textiles, à la fois complémentaires ou concurrentes de le Compagnie. Aider Boussac : oui ! Mais pas au détriment de l'ensemble de l'industrie textile nationale.

De hâtives promesses

L'erreur a été, sans doute, alors que MM. Willot déposaient leur bilan – nous étions au lendemain du 10 mai 1981 – d'avoir trop hâtivement promis et laissé croire que tout pourrait s'arranger...

C'est donc une autre approche du dossier Boussac qu'il conviendrait aujourd'hui d'avoir. Pourquoi ne pas envisager des rapprochements entre certaines usines Boussac et d'autres usines aux productions comparables ou voisines, appartenant à des firmes concurrentes ? On peut ainsi citer le secteur du linge de maison ou D.M.C. – un autre grand du textile – pourrait unir ses efforts avec ceux de Boussac pour regagner une partie du marché national, grâce à une meilleure rentabilité. Autre exemple : le ministère de l'industrie vient de demander à trois fabricants de chemises (Boussac est l'un d'entre eux) de se rapprocher afin de parvenir à créer ensemble une usine moderne d'une haute productivité. Pour s'être focalisé sur Boussac, on a peut-être négligé les synergies qui peuvent exister dans le textile comme ailleurs.

ALPHONSE THÉLIER.

TOUT CE QUI DÉCOURAGE LE TRAVAIL DOIT ÊTRE CONDAMNÉ

déclare M. Delors

« Tout ce qui en France décourage le travail doit être condamné », a déclaré M. Jacques Delors, samedi 19 novembre, à Clichy (Hauts-de-Seine), au cours d'un colloque sur l'assurance organisé par le parti socialiste.

« Les Français sont sur la bonne voie, mais ils ne sont pas encore convaincus de l'importance de la lutte contre l'inflation, qui est devenue le mal absolu. (...) On est parvenu à un moment où les effets pervers d'un réajustement monétaire dépassent les avantages que l'on peut en tirer », a encore déclaré le ministre.

Revenant, par ailleurs, sur les déclarations faites jeudi dernier par le dirigeant de la C.F.D.T. sur le pouvoir d'achat, M. Delors a déclaré : *« M. Maire a évoqué un contrat entre le gouvernement et différentes catégories sociales. C'est une approche qui me convient tout à fait. »*

Productique

RENAULT NÉGOCIE AVEC LA FIRME AMÉRICAINE COHERENT RADIATION

Renault-Automation, qui regroupe les activités « productique » de la Régie, négocie actuellement un large accord de coopération technique avec le leader mondial du laser industriel, la firme américaine Coherent Radiation. Cette société a un chiffre d'affaires de 70 millions de dollars et est spécialisée dans l'utilisation du laser pour l'usinage et le soudage.

La C.G.T., qui annonce ces discussions après un comité d'entreprise, se demande, *« sans avoir d'avis sur l'accord en cours »*, si toutes les voies permettant de parvenir à un accord franco-français ont été explorées. Cilas, filiale de la compagnie générale d'électricité et numéro un en Europe, possède, dit la C.G.T., *« des atouts sérieux »*. L'accord avec les Américains n'est toutefois pas exclusif puisque Cilas doit coopérer avec Renault pour le découpage et le traitement de surface.

La publicité comparative a le vent en poupe

Encore la publicité comparative. L'hypermarché Carrefour de Chartres vient d'inventer les « prix comparés » : on trouve dans le magasin, ce lundi 21 novembre, un petit journal publiant les prix de cent cinquante produits de grandes marques (épicerie, crèmerie, surgelés, boissons, lessives, produits d'entretien, hygiène et beauté) relevés sous contrôle d'huissier le 18 novembre à Carrefour, bien sûr, mais aussi dans quatre hypermarchés concurrents voisins, un Rallye, un Leclerc et deux Intermarchés.

La comparaison, on s'en doute, est tout à l'honneur de Carrefour, qui n'est plus cher que sur douze articles. La campagne locale s'est accompagnée d'une information vers les médias nationaux (presse, radios, télévision). A la maison mère, qui a bien entendu soutenu cette initiative, on semble prêt à l'organiser pour n'importe lequel des cinquante-quatre autres magasins Carrefour, qui seraient tentés par une opération similaire. Cependant, aucune périodicité dans ce relevé de prix n'est prévue.

Ce n'est pas la première fois que Carrefour succombe à la tentation de l'illégale publicité comparative. En 1979, durant six mois, Carrefour avait publié l'*indice des économies* mis au point par l'IFOP sur les prix d'un important « panier » de produits relevés dans soixante-treize magasins de l'Hexagone.

Ce même 21 novembre, M. Bernard Tapie, dans une page de publicité pour les fixations de sécurité « Look », écrit : *« Seule l'interdiction de faire de la publicité comparative nous empêche en France de vous dévoiler où en sont nos concurrents. »*

L'Institut national de la consommation, établissement para-public, qui soutient la publicité comparative, a accepté que Bic reprenne, en pleine page quadrichrome, la dernière page de la revue *50 millions de consommateurs* consacrée à l'impertinent rasoir qui affirme qu'*« une seule lame, c'est pas cher et ça rase très bien »*, en face, bien sûr, de la page publicitaire originale. La publicité comparative semble bien avoir le vent en poupe.

Le Conseil national de la consommation, qu'installe officiellement M. Pierre Mauroy ce même lundi, serait sans doute bien inspiré de se saisir de l'avant-projet de loi autorisant la publicité comparative, puisqu'il est un organe de concertation entre organisations professionnelles, associations de consommateurs et pouvoirs publics. Mais ceux-ci risquent d'être pris de vitesse par industriels et distributeurs. Il serait difficile de sanctionner aujourd'hui des pratiques qui seront autorisées demain...

J. D.

SOCIAL

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'EMPLOI AU « GRAND JURY R.T.L. - *LE MONDE* »

« J'appartiens à un gouvernement qui ne truque pas »

déclare M. Jack Ralite

Invité le 20 novembre du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », M. Jack Ralite, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, a répondu aux propos de M. Bergeron, secrétaire de F.O., qui avait déclaré la veille que les chiffres du chômage etaient *« faux »*.

« J'appartiens à un gouvernement qui ne truque pas, qui ne magouille pas et qui ne falsifie rien », a affirmé M. Ralite en ajoutant : *« Il y a deux méthodes : ou bien l'on cesse de mener la politique sociale de lutte contre le chômage que Pierre Mauroy a décidée depuis mai 1981, et qui consiste, par exemple, quand un jeune sort du système scolaire à lui donner une formation complémentaire ou quand une personne arrive à un certain âge – ce qui ne veut pas dire un vieil âge, – à cinquante-cinq ans, à lui favoriser une préretraite ; ou bien l'on ne fait rien, comme en République fédérale allemande, en Grande-Bretagne ou aux Pay-Bas, ce qui ne fait qu'ajouter au drame du chômage (...) »*

M. Ralite, qui estime qu'on ne saurait considérer comme un piètre succès d'avoir réussi à maintenir et à stabiliser le nombre des chômeurs, n'en a pas moins rappelé que ce traitement social du chômage n'était pas suffisant : *« Bien évidemment, la grande question, c'est de créer des emplois. Parce que, je le répète ici avec responsabilité, oui ! on a maintenu deux millions ; oui ! c'est une chose importante, on est le seul pays à y avoir réussi, mais c'est un drame d'avoir deux millions de chômeurs. En même temps, je constate qu'il y a des licenciements qui sont annoncés, pas plus que les autres années – nous avons fait des statistiques précises, – qu'il y a une baisse des offres d'emploi, avec quelques mouvements mensuels, mais une baisse – vous avez parlé de 40 %, et vous dites la vérité, – qu'il y a une augmentation du chômage partiel, aux alentours de 50 %, que les ouvriers qualifiés sont plus nombreux comme chômeurs que les autres – et les liens avec le monde du travail, notamment avec ce type d'ouvrier, me disent que c'est préoccupant, – qu'il y a un allongement de la durée du chômage, qu'il y a une diminution des emplois industriels. Eh bien ! oui, c'est une très grande question. C'est pourquoi mes communiqués ne sont jamais triomphalistes. Je suis un ministre qui dit la vérité. »*

Evoquant enfin les contrats « emploi-formation », le ministre a affirmé que *« 80 % des titulaires* [de ces contrats] » étaient *« embauchés par les entreprises »*.

● **M. Krasucki lance un appel à des négociations pour les salaires réels.** – S'exprimant le 19 novembre à Nantes à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire du Syndicat du livre, M. Henri Krasucki a appelé à des *« négociations pour des salaires réels »* tant dans le secteur public que privé pour *« considérer les conséquences de la hausse des prix »*. *« Avec la C.G.T.*, a-t-il ajouté, [les travailleurs] *ont contribué à la lutte contre l'inflation, il ne peut être question qu'ils fassent les frais de ce dont ils ne sont pas responsables, d'autant qu'ils ont supporté de plus des prélèvements dits exceptionnels mais qui se renouvellent »*. Rappelant l'obligation de négocier les salaires réels dans l'entreprise, M. Krasucki a indiqué que *« les organisations de la C.G.T. prennent déjà les initiatives de coordination utiles et elles continueront »*. Il a également apporté l'appui de sa confédération à la manifestation du 30 novembre devant le siège du C.N.P.F. pour la défense de l'UNEDIC, organisée à l'initiative de l'Union régionale C.G.T.-Ile-de-France.

● **Fonction publique : la Fédération C.G.C. rompt « toutes relations » avec M. Le Pors.** – La Fédération française des cadres de la fonction publique C.G.C. a décidé de *« rompre toutes relations »* avec M. Le Pors, *« qui porte la quasi, totale responsabilité d'une situation devenue intolérable »* pour l'encadrement. Dans un communiqué publié le 8 novembre au soir, la fédération indique qu'elle *« adressera ses requêtes et interventions directement auprès du premier ministre »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **La Société européenne de brasserie, filiale du groupe B.S.N., a annoncé, mercredi 16 novembre, la fermeture de deux nouvelles brasseries.** – Celle de Strasbourg-Koenigshoffen et celle de Beaucaire (Gard). Au total, près de deux cents emplois sont concernés. Ces fermetures entrent dans le cadre d'un plan de restructuration de la SEB qui a déjà fermé l'usine du Havre tandis que celle de Blanquefort (Gironde) cesse ses activités à la fin de l'année. Il s'agit d'adapter l'outil industriel au marché, le consommateur se détournant surtout de la bière en litre. La production de la SEB, atteint avec les marques Gold, Kanterbrau, Valstar, Canada Dry, 4.5 millions d'hectolitres, dont 800 000 de boissons non alcoolisées.

● **Dome Petroleum se retire des Etats-Unis.** – Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine a conclu un accord de principe pour le rachat de la quasi-totalité des actifs de la compagnie Dome Petroleum aux Etats-Unis soit : de gisements produisant 2 600 barils de pétrole et 600 000 mètres cubes de gaz naturel par jour, des intérêts dans huit usines de liquéfaction de gaz et près d'un demi-million d'hectares de permis pétroliers. Dome Petroleum, qui connaît de graves difficultés financières depuis un an, a indiqué qu'elle conserverait ses intérêts dans le gazoduc de Cochin, qui achemine de l'éthane, du propane et de l'éthylène de la province canadienne de l'Alberta jusque dans l'Est américain.

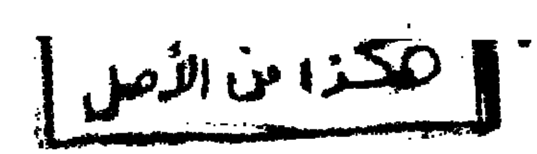
Étranger

AUSTRALIE

● **Chômage record.** – Le taux de chômage en Australie a atteint en septembre 10,4 % (après correction des variations saisonnières) contre 10,2 % en août, soit à un nuveau record depuis 1945. Au total, 718 700 personnes étaient sans emploi en septembre, sur une population active de 7,1 millions de personnes. – *(A.F.P.)*

● **L'U.R.S.S. achète du blé australien.** – L'Union soviétique a signé, à la fin de la semaine dernière, un contrat avec l'Office du blé australien, portant sur l'achat de 1,5 million de tonnes de blé pour livraison au premier semestre 1984. L'Office avait déjà vendu 1 million de tonnes de blé à l'U.R.S.S. en 1983, malgré la forte réduction de la récolte australienne du fait de la sécheresse. – *(A.F.P.)*





EXPORTER EST UN COMBAT. GAGNEZ-LE AVEC LE CREDIT LYONNAIS.

Aujourd'hui, exporter est une nécessité vitale pour les entreprises françaises. Mais pour réussir sur les marchés étrangers, il faut avoir tous les atouts.

Le Crédit Lyonnais, 5e banque mondiale, est pour vous un partenaire de poids dans cette guerre de l'exportation. En effet, pour le Crédit Lyonnais, l'exportation est une vocation. Non seulement il met à votre disposition ses experts et ses spécialistes, son réseau mondial, mais aussi ses services adaptés à toutes les situations.

SE FAIRE PAYER

Pour les entreprises qui exportent, se faire payer est la première préoccupation. Le Crédit Lyonnais dispose de moyens rapides et modernes de recouvrement et de paiement avec l'étranger, ce qui vous donne l'assurance de récupérer plus facilement vos créances.

CONNAITRE LES MONTAGES FINANCIERS DE L'EXPORTATION

Connaître toutes les possibilités de financement à l'exportation est un avantage de premier plan pour les entreprises. Le Crédit Lyonnais met sur pied avec vous le financement de vos investissements liés au développement de vos exportations et de vos implantations commerciales et industrielles à l'étranger. Enfin il met au point les financements de vos opérations à l'exportation, qu'elles concernent des biens de consommation ou des usines clés en main.

ATTAQUER DE NOUVEAUX MARCHÉS

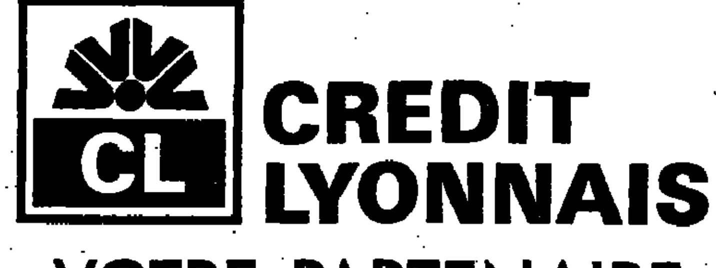
Le Crédit Lyonnais vous donne toutes informations sur les marchés étrangers et leurs réglementations. Il vous conseille pour organiser votre service exportation et pour définir une stratégie. D'autre part, il vous aide à former votre personnel en France et à l'étranger. Il vous fournit une assistance commerciale pour trouver des débouchés, des représentants ou des partenaires. Ses implantations dans 65 pays du monde et ses 20.000 collaborateurs à l'étranger sont à votre service.

UNE BROCHURE "EXPORTER POUR GAGNER"

Le Crédit Lyonnais présente dans cette brochure tous les moyens, financements et services, qui vous sont nécessaires pour réussir votre percée sur les marchés étrangers.

Pour l'obtenir,
– de Paris et région parisienne, appeler le 722.22.22
– de province, appeler gratuitement le (16) 05.22.22.22.

Ou mieux encore, demandez-la à votre agence Crédit Lyonnais, car rien ne vaut le contact direct. Ensemble nous choisirons les meilleures armes pour la réalisation de vos projets.



VOTRE PARTENAIRE

© INTERMARCO-CONSEIL

AGRICULTURE

LA DÉCONFITURE DU COMPTOIR NATIONAL TECHNIQUE AGRICOLE

Le comité d'entreprise de Compiègne-Oléagineux s'oppose au plan du ministère

Le comité d'entreprise de Compiègne-Oléagineux vient de lancer un pavé dans la mare agro-alimentaire. Cette société, qui emploie cent soixante personnes, avec un chiffre d'affaires en progression atteignant, en 1982, 355,5 millions de francs, a déposé son bilan en septembre dernier. Elle était détenue depuis juin 1980 à 60 % par Oleafin, filiale à 73 % du C.N.T.A. (Comptoir national technique agricole).

Le C.N.T.A., qui était devenu à lui seul, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, la filière française de trituration des produits oléoprotéagineux, en sursis depuis deux ans, a déposé son bilan, puis cessé ses activités en août 1983. Dans sa chute, compte tenu des accords d'approvisionnement en graines de trituration qui liait le C.N.T.A. à Compiègne-Oléagineux, cette dernière connut des difficultés financières et les banques ne suivirent pas.

Pourtant, explique le comité d'entreprise, la société a diversifié ses productions : à côté de l'activité de trituration du colza proprement dite, elle fabrique des huiles techniques d'origine végétale, pour les peintures, les lubrifiants, les plastiques, etc. Elle a également une activité de polymères pour peintures et vernis. Les élus de Compiègne-Oléagineux entreprenent de relancer l'affaire, obtiennent l'accord des banques et celui des actionnaires minoritaires, la Financière Bayard, qui propose de reprendre Compiègne-Oléagineux en location-gérance, sous réserve d'avoir la promesse de cession des actions détenues par le C.N.T.A.

L'administration judiciaire du groupe n'est pas contre cette solution. Mais, pendant ce temps, les pouvoirs publics, c'est-à-dire en fait la direction des industries agro-alimentaires au ministère de l'agriculture, cherchent une solution d'ensemble pour sauver la filière française. Plusieurs opérateurs sont approchés tour à tour : Dreyfus, Bunge, Lesieurs, sans résultats jusqu'alors.

Une solution séparée pour Compiègne-Oléagineux correspondrait à un début de « vente par appartements », du groupe C.N.T.A., qui n'en manque d'ailleurs pas. D'où l'opposition de la D.I.A.A. à la solution préconisée par le comité d'entreprise. Lequel craint qu'à terme il n'y ait plus de survie possible pour les cent soixante emplois de Compiègne-Oléagineux, alors que ses activités de résines et huiles techniques, qui représentent 60 % du chiffre d'affaires, pourraient redémarrer sans attendre que soit résolu le dossier global du C.N.T.A. *« Qui portera la responsabilité des cent soixante emplois perdus ? »*, interroge le comité d'entreprise.

J. G.

LES PRODUCTEURS DE LAIT DE PRÉVAL CHOISISSENT BESNIER

(De notre correspondant.)

Rennes. — L'assemblée générale ordinaire de la S.C.P.P. (Société de collecte des producteurs Préval), qui rassemble douze mille des seize mille producteurs livrant leur lait à Preval, s'est prononcée, vendredi 18 novembre, à Dinard, en faveur de la prise de contrôle de Préval par le groupe privé Besnier (*le Monde* du 30 septembre).

Il faudra attendre le jugement du tribunal de commerce de Paris, qui se prononcera le 21 ou le 28 novembre sur le bon droit ou non de la S.C.P.P. de procéder à la levée d'une option d'achat sur 24 % du capital de Préval, dont elle détient déjà 34 %, pour connaître le résultat du vote des cinq cents délégués de la S.C.P.P. sur une résolution autorisant le liquidateur — la S.C.P.P. est en liquidation amiable depuis le 29 septembre 1982 — à céder au groupe Besnier les 58 % d'actions Préval qui seront détenues par la S.C.P.P. lorsque la levée d'option des 24 % aura effectivement été menée à bonne fin. Pourtant, les multiples réactions des délégués, lors de l'assemblée générale, ont clairement illustré le rejet de l'U.L.N. par les producteurs et leur préférence pour Besnier, qui se propose d'éponger toutes les dettes de la S.C.P.P. et de procéder à d'importants investissements dans l'Ouest. — C.T.

VENTE DES HOSPICES DE BEAUNE

Forte hausse des vins rouges et surtout des vins blancs

Une forte hausse des vins rouges (19 %) et, surtout, des vins blancs (50 %) a été enregistrée dimanche 20 novembre 1983 à la vente annuelle des Hospices de Beaune, présidée cette année par Marie-José Nat et Jean-Claude Brialy, et dont le produit, a atteint 14 millions de francs. Il est vrai que le millésime 1983 sera, vraisemblablement, un très grand cru, comparable à 1978 et même à 1969, et à 1961, de glorieuse mémoire.

Les crus rouges, très « tanniques », très colorés, très puissants et très charpentés, seront de *« longue garde »*, c'est-à-dire qu'ils ne seront guère buvables avant dix ans, tant ils sont « durs » à la bouche.

Quant aux vins blancs, très parfumés, ils sont même « violents », avec des degrés alcooliques atteignant 14 et même 15 degrés.

Bref, 1983 sera une très grande année pour la Bourgogne, après une série de récoltes tout à fait inégales depuis 1978, à l'exception, peut-être de 1982, année « agréable ». C'est pour cette raison que les acheteurs ont fortement enchéri, notamment les Américains (avec un dollar à 8,23 F) et les Suisses.

Une telle envolée va relancer la hausse sur le marché national des vins de bourgogne, surtout les « rouges » qui avaient, ces dernières années, souffert de la concurence des bordeaux. D'ores et déjà, les premieres transactions s'inscrivent en nette augmentation. — F. R.

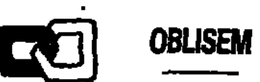
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CERABATI

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale extraordinaire l'apport de sa branche sanitaire à sa filiale Céramique de Bischwiller. L'actif net apporté ressort à 66.790.512 F. L'opération proposée consiste en l'apport réévalué, à une filiale, de l'activité sanitaire en vue d'une cession partielle des titres de cette filiale. Cette opération contribuera au rétablissement des fonds propres et au renforcement de la trésorerie. Ce rééquilibrage du bilan ainsi que des économies de frais fixes et l'abandon des productions non rentables aujourd'hui permettront la poursuite d'un programme d'investissement de chaînes hautement compétitives.

La conjoncture ne s'est pas améliorée en 1983. Le marché global a diminué et les prix de vente ont continué de se détériorer.

Le chiffre d'affaires hors taxe à fin septembre 1983 s'élève à 307.049.000 F, en diminution de 4,2 %, malgré une progression de 21 % des ventes à l'exportation (89.144.000 F à fin septembre). Le compte d'exploitation de l'exercice 1983 sera donc plus déficitaire que celui de l'exercice précédent.



OBLISEM

Le conseil d'administration d'Oblisem, réuni le 20 octobre 1983 a arrêté les comptes de son quinzième exercice clos le 30 septembre 1983.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 13,00 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,10 F, soit un dividende global de 14,10 F contre 13,21 F l'an dernier.

Au 30 septembre 1983, avec un nombre de 3 224 508 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à 503,43 millions de francs et la valeur liquidative à 156,13 F contre 132,48 F au 30 septembre 1982.

Lesieur

Les résultats consolidés du groupe pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours s'établissent comme suit :

	En millions de francs	Variations 83/82
Chiffre d'affaires hors taxes	5 507	+ 12 %
Bénéfice net	157	+ 16 %
Bénéfice net (part du groupe)	131	+ 26 %
Marge brute d'autofinancement	263	+ 21 %

Ces résultats satisfaisants traduisent notamment le niveau d'activité soutenu dont les principales unités françaises et étrangères ont bénéficié au cours de la période considérée.

Ce niveau d'activité sera cependant suivi d'un ralentissement des livraisons de certaines unités sur le quatrième trimestre, du fait de la réduction prévisible des stocks de la distribution.

Aussi, les taux de progression des résultats enregistrés sur les neuf premiers fois ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de l'exercice. L'augmentation du bénéfice net courant (part du groupe) ne devrait pas pour autant s'établir en deçà de + 20 %.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Dans une lettre adressée aux actionnaires de la compagnie le 17 novembre 1983, le président a notamment indiqué :

« ...Les comptes de la COMPAGNIE, société holding, font apparaître au 30 juin 1983, après six mois d'activité, un bénéfice net de 31,3 millions de francs, en augmentation de 9,62 % sur la période correspondante de l'exercice précédent. Les recettes attendues au cours du deuxième semestre, plus importantes, permettent d'escompter un résultat final de l'exercice 1983 supérieur d'environ 11 à 12 % à celui de l'année 1982 ce qui, sous les réserves d'usage, devrait entraîner une progression sensible du dividende.

Au niveau du GROUPE, la situation consolidée établie au 30 juin 1983 se compare comme suit, en millions de francs, avec celle que nous vous avions présentée au 30 juin 1982.

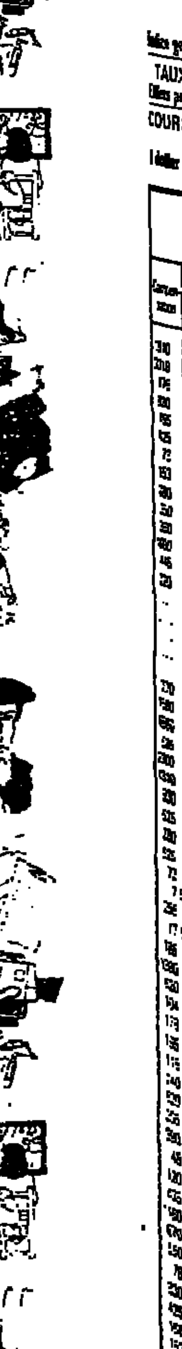
		30-6-1983	30-6-1982
— Totaux du bilan		6 616	5 978
— Chiffres d'affaires		5 292	5 046
— Bénéfices nets	Part du groupe	60	83
	Part des tiers	4	8
	Totaux	64	91
— Situations nettes	du groupe	1 735	1 635
	Intérêts hors groupe	201	201
	Totales	1 936	1 836

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe marque une progression de 4,88 % et le résultat consolidé une nette diminution. Cette évolution défavorable confirme les indications contenues dans l'allocution du président à l'assemblée générale du 15 juin dernier et, le ralentissement de l'activité économique s'accentuant dans la plupart des pays d'Europe et d'Afrique où s'exercent nos activités, il ne serait pas réaliste d'envisager une reprise sensible des affaires au cours du second semestre 1983.

Toutefois, les mesures nécessaires d'ajustement des structures sont en cours : un renforcement des moyens financiers est mis en place là où cela s'avère souhaitable et un effort particulier est demandé à nos entreprises pour améliorer leur productivité. Ces actions énergiques devraient porter leurs fruits dès le milieu de l'exercice 1984.

∴

Le résultat consolidé de l'exercice en cours devrait refléter les effets de la contraction de la demande. Les mesures d'ajustement nécessaires qui ont été prises pour faire face à cette situation ne remettent pas en cause la stratégie de votre groupe qui recèle dans sa diversité géographique et sectorielle les germes d'une reprise vigoureuse, dès lors qu'une évolution positive se ferait jour dans les pays où il opère.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 10-11-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	379 127
dont :	
Or	260 738
Disponibilités à vue à l'étranger	25 184
ECU	79 078
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 146
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	12 612
dont :	
Concours au Trésor public	5 780
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	209 414
dont :	
Effets escomptés	96 129
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 903
5) DIVERS	6 806
Total	684 864

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	189 394
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 363
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 849
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	71 538
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	14 958
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	78 476
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	308 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	16 582
Total	684 864

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	10 nov.	18 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	1198,9	1214,1
Valeurs étrangères	3545,5	3481,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	173	175,2
Valeurs étrangères	478,7	471
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	149,4	151,3
Pétroles-Energie	118	118,3
Métallurgie	77,2	76,1
Chimie	166,8	170,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,2	112
Constructions mécaniques	107	107,1
Matériel électrique	169,4	170,9
Automobile et accessoires	120,8	120,4
Industr. de consom. non alim.	227,4	231,7
Agro-alimentaire	218,3	224,2
Distribution	94,3	94,9
Transports	137,7	141,6
Services	181,7	180,7
Assurances	118,6	121,2
Banques	176,8	175,7
Immobilier et foncier	143,5	143,1
Investissement et portefeuille	184,7	184,9
Valeurs industrielles	174,9	177,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	104,2	103,9
Emprunts d'Etat (*)	105,3	104,7
Emprunts garantis et assimilés (*)	103,7	103,5
Sociétés (*)	104,7	104,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	91,2	91
Sociétés (*)	98,6	98,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	142,1	144,8
Produits de base	120,3	122,4
Construction	110,3	109,3
Biens d'équipement	118,6	118,8
Biens de consom. durables	160	158,5
Biens de consom. non durables	208,4	211,9
Biens de consom. alimentaires	214,7	222,3
Services	121	123,1
Sociétés financières	160,8	164,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	118,9	118,4
Valeurs industrielles	145,8	148,5
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	118,6	118,7

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LANVIN. – 800 millions de francs, tel est le chiffre d'affaires réalisé dans le monde sous la griffe Lanvin, soit par la société Jeanne Lanvin S.A., regroupant la société Lanvin-Couture et Lanvin-Tailleur, et par ses licenciés. Lanvin est présent dans quatre-vingt-cinq pays, où s'effectuent 77 % de son chiffre d'affaires. Le groupe emploie sept cent cinquante personnes en France et fait travailler trois mille personnes, licenciés, façonniers, fabricants et artisans indépendants.

DARTY. – Le groupe enregistre une baisse de 14 % de son bénéfice consolidé pour le premier semestre, dont le montant atteint 65,39 millions de francs, contre 76,01 millions de francs pour la période correspondante du précédent exercice.

C.F.A.O. – Les comptes de la société au 30 juin font apparaître un bénéfice net de 31,3 millions de francs (+ 9,6 %). La situation consolidée est moins bonne, avec un résultat en baisse de 24,1 % à 60 millions de francs (part du groupe). Elle est dans la ligne des prévisions en raison du ralentissement accentué enregistré dans la plupart des pays d'Europe et d'Afrique où travaille le groupe. Aucune reprise n'est attendue pour le second semestre. A la mi-1984, les efforts d'ajustements structurels devraient commencer à porter leurs fruits.

PAPETERIES DE GASCOGNE. – Pour le premier semestre, la société annonce une marge brute de 17,52 millions de francs et un résultat d'exploitation de 5,22 millions de francs. Ces résultats sont en légère amélioration. Le chiffre d'affaires progresse de 13,48 %, à 335,25 millions de francs.

BIC. – La société va distribuer le 28 novembre une action gratuite pour une, ce qui reviendra à diviser le cours du titre par deux. La chambre syndicale ne modifiera pas la quotité minimale (10).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 nov.
Valeurs françaises	148,5
Valeurs étrangères	146,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	17 nov.	18 nov.
Indice général	144,3	144,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 nov. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 nov.	21 nov.
1 dollar (en yens)	235,75	236,20

BOURSE DE PARIS – Comptant – 18 NOVEMBRE

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
144	East Rand	142 50	144	140 50	– 1 40
565	Ericsson	548	556	556	+ 1 46
405	Exxon Corp.	397	400	400	+ 0 75
700	Ford Motors	455	458	458	+ 0 65
395	Free State	362	362	356	– 1 65
235	Gencor	235 50	237	237 80	+ 0 97
340	Gén. Belgique	310	300 50	307 50	– 0 80
580	Gén. Electr.	585	578	578	– 1 19
800	Gen. Motors	808	806	805	– 0 37
78	Goldfields	77 50	76	76 c	– 0 74
200	Harmony	186 20	188 10	186 50	+ 0 16
39	Hitachi	38 90	38 80	38 75	– 0 38
695	Hoechst Akt.	718	720	718	....
89	Imp. Chemical	93 70	94	93 95	+ 0 26
160	Inco. Limited	141	138 50	138 50	– 1 77
1370	IBM	1325	1302	1306	– 1 43
74	Ito-Yokado	74 80	74 85	74 80	....
440	ITT	461	465 80	465	+ 0 86
1160	Randfontein	1279	1250	1248	– 2 42
475	Royal Dutch	461	460	462	+ 0 21
89	Rio Tinto Zinc	88 50	89 40	89	+ 0 56
355	St Helena Co	329	325	325 10	– 1 18
565	Schlumberger	541	530	529	– 2 21
90	Shell transp.	85 80	84 80	84 80	– 1 16
1540	Siemens A.G.	1549	1522	1520	– 1 87
162	Sony	150 90	150 20	150 20	– 0 46
210	T.D.K.	211 80	212	211 80	....
850	Unilever	830	832	832	+ 0 24
695	Unit. Techn.	706	710	710	+ 0 56
1060	Vaal Reefs	1031	1025	1015	– 1 55
505	West Deep	446	480 10	480	+ 7 62
480	West Hold.	446	439	436	– 2 24
500	Xerox Corp.	491	495	493	+ 0 40
2 45	Zambia Corp.	2 28	2 21	2 23	– 2 62

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 182	8 203	7 930	8 330
Allemagne (100 DM)	304 250	304 090	292	312
Belgique (100 F)	14 970	14 973	14 300	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	271 580	271 570	258	278
Danemark (100 krd)	84 450	84 430	79	87
Norvège (100 k)	109 530	109 860	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 117	12 122	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 480	8 485	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 023	5 024	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	376 520	376 130	366	387
Suède (100 krs)	103 360	103 350	99	106
Autriche (100 sch)	43 235	43 210	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 280	5 295	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 395	6 385	5 100	6 400
Canada ($ can 1)	6 615	6 629	6 420	6 760
Japon (100 yens)	3 475	3 478	3 340	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/11
Or fin (kilo en barre)	99300	99300
Or fin (en lingot)	98900	99000
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	630	633
Pièce latine (20 fr)	628	619
Souverain	768	776
Pièce de 20 dollars	3880	3905
Pièce de 10 dollars	1720	1700
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	4000	4050
Pièce de 10 florins	646	646

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

APPUYÉES PAR DES BLINDÉS SYRIENS

Les forces dissidentes de l'O.L.P. approchent du quartier général de M. Arafat à Tripoli

Les dissidents palestiniens appuyés par des blindés syriens et libyens ont lancé dimanche 20 novembre deux violentes offensives en direction du quartier de Zahrieh, à Tripoli, où se trouve le poste de commandement du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Dans la soirée, ils avaient réussi à prendre position à la sortie nord de Tripoli, au rond-point de Mallouleh, à une vingtaine de mètres du quartier de Bab-Tebbaneh, tenue par les milices islamiques alliées du chef de l'O.L.P., et ne seraient plus ce lundi en fin de matinée qu'à environ 1 kilomètre du quartier de Zahrieh.

Dans la journée de dimanche, le gros des combats s'était définitivement déplacé du camp de Baddaoui vers Tripoli. Les adversaires de M. Yasser Arafat, qui avaient affirmé ces derniers jours qu'ils n'entreraient pas à Tripoli, ont apparemment changé d'avis sous la pression de Damas qui a mis à leur disposition une énorme concentration de pièces d'artillerie : mortiers, canons, missiles, chars, qui tirent sans discontinuer. Pour la première fois, depuis le début des hostilités, les combats ne se sont pas arrêtés samedi et dimanche à la tombée de la nuit pour reprendre le matin, comme c'était le cas au cours de la semaine écoulée.

Selon les partisans de M. Arafat, des chars de fabrication soviétique T-72 sont notamment utilisés, ce qui confirmerait que l'armée syrienne, qui est l'une des rares à posséder ce type de char, est engagée directement dans la bataille. S'adressant dimanche matin à quelques journalistes dans une maison secouée par les explosions, M. Arafat a déclaré que l'objectif de la Syrie et de la Libye est de « *détruire Tripoli* », répétant que les Syriens et les Libyens ne voudront jamais d'un cessez-le-feu.

Interrogé sur un éventuel cessez-le-feu, le dirigeant palestinien a déclaré : « *Ce n'est pas moi qui ai attaqué. Je ne fais que défendre mon peuple.* » A Tunis, Abou Iyad, un des principaux dirigeants du Fath, a estimé dimanche que toutes les médiations pour un arrêt des combats à Tripoli seraient sans effet à l'heure actuelle et il a appelé le roi Fahd d'Arabie Saoudite à convoquer d'urgence un sommet arabe. Il a indiqué que ce sommet permettrait de distinguer entre « *ceux qui veulent l'unité de la nation arabe et ceux qui œuvrent pour la désunion et la poursuite du bain de sang au Liban-Nord.* » Confirmant la visite à Moscou le 24 novembre prochain d'une délégation palestinienne conduite par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., Abou Iyad a rendu hommage aux démarches faites par l'Union soviétique, la France, et d'autres pays occidentaux.

M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre syrien des affaires étrangères, a d'ailleurs justifié le pessimisme d'Abou Iyad, en excluant toute possibilité de réconciliation avec M. Yasser Arafat, qu'il a accusé notamment de vouloir « *transformer la ville de Tripoli en champ de bataille et d'y rééditer le drame de Beyrouth* ».

Dans ces conditions, une commission du comité des non-alignés sur la Palestine, qui entamera à partir de ce lundi une tournée au Koweït et en Syrie avant de se rendre éventuellement à Beyrouth et à Tripoli pour y rencontrer M. Arafat, semble d'ores et déjà vouée à l'échec. Cette commission sera dirigée par le ministre indien des affaires étrangères, M. Narasimha Rao. Les autres membres en seront le ministre cubain des affaires étrangères, M. Isidoro Malmerica, son collègue yougoslave, M. Lazar Majsov et le représentant permanent du Sénégal aux Nations unies, M. Massamba Sarre.

● *De nouvelles manifestations en faveur de M. Yasser Arafat* se sont déroulées dimanche matin dans le camp de réfugiés de Nahr-El-Bared, occupés il y a deux semaines par les forces dissidentes. Ces manifestations ont fait suite à l'enterrement de plusieurs personnes du camp écrasées par une ambulance. Après la prière pour les morts, plusieurs centaines de personnes, en majorité des jeunes, ont commencé à scander des slogans en faveur du chef de l'O.L.P. Une première manifestation populaire en faveur de M. Arafat s'était déroulée vendredi dans le camp de Nahr-El-Bared, lorsque les porte-parole des dissidents, Mahmoud Labadi et Jihad Saleh, avaient paradé dans le camp. Les habitants les avaient alors agressés à coups de poing et avaient mis le feu à deux véhicules. Selon des responsables de la Croix-Rouge internationale, vingt-cinq personnes auraient été tuées et soixante-quinze blessées lorsque les dissidents ouvrirent le feu sur la foule, estimée à deux mille personnes. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Assassinat à Palerme.* – Un homme, âgé de soixante-quatre ans, considéré par la police comme ayant des liens avec l'une des principales familles de la mafia sicilienne, a été tué, ce lundi 2 novembre, dans un hôpital de Palerme. – *(A.F.P.)*

LES BOMBARDEMENTS ISRAÉLIENS

Le pilote abattu dans une zone contrôlée par l'armée libanaise est rentré à Tel-Aviv

De notre correspondant

Jérusalem. – L'aviation israélienne a lancé dimanche 20 novembre sa troisième série de raids contre des « bases terroristes » au Liban depuis l'attentat de Tyr, mais elle a perdu en même temps son troisième appareil depuis le début de la guerre, en juin 1982.

Cette fois, les cibles visées étaient, selon le porte-parole de l'armée, des installations palestiniennes dans plusieurs petits immeubles servant de point de départ à des commandos chargés d'opérer au Sud-Liban. Ceux-ci appartiennent, ajoute-t-on à Jérusalem, au F.D.L.P. de M. Naief Hawatmeh, au F.P.L.P., commandement général d'Ahmed Jibril, et à la Saïka prosyrienne. Les objectifs bombardés sont situés à Falouga, à 2 kilomètres au nord de la route Damas-Beyrouth, et à Sofar et à Bhandoum, au sud de cette même route.

L'avion abattu par la D.C.A. syrienne est un Kfir. Son pilote parvint à s'éjecter à temps au-dessus d'une zone contrôlée par l'armée libanaise. On crut pendant plusieurs heures que celle-ci l'avait capturé, avant d'apprendre dans la soirée, sans autre détail, qu'un hélicoptère israélien était parvenu à recueillir l'aviateur sain et sauf.

Israël a démenti que – comme l'a prétendu Damas – deux appareils aient été abattus et que certains des objectifs attaqués abritaient des combattants druzes et syriens. On ignore le type de missile qui a fait mouche. Les deux premiers appareils israéliens abattus au Liban l'avaient été en juin et juillet 1982. Pour l'armée de Jérusalem, si soucieuse de conserver la maîtrise du ciel dans la région, la perte d'un appareil est toujours un coup dur. Au cours des dernières semaines, la classe politique s'est inquiétée du renforcement des batteries anti-aériennes syriennes au Liban, notamment du retour de missiles Sam-8 dans la plaine de la Bekaa. On peut donc s'attendre que des voix s'élèvent à nouveau en Israël pour réclamer que l'aviation frappe ces installations à titre préventif.

L'état-major israélien a justifié l'opération de dimanche par la nécessité de riposter à l'escalade de violence contre ses soldats au Sud-Liban : embuscades, pose de mines, fusillades. Selon Jerusalem, l'armée israélienne a subi quatre-vingt-neuf attaques – ou tentatives d'attaques – depuis son retrait du Chouf, le 4 septembre, c'est-à-dire en deux mois et demi. Bilan : trente-cinq morts, soixante-quatre blessés.

D'où la volonté israélienne, réaffirmée dimanche par le porte-parole du gouvernement, M. Dan Meridor, de « *combattre les terroristes jusque dans leurs quartiers généraux. Nous ne nous contenterons pas de les attendre. Nous les empêcherons de reconstituer leurs infrastructures* ». Le premier ministre, M. Shamir, a tenu le même langage dans une interview télévisée.

Répondant indirectement au général Tlass – qui avait déclaré (lire page 3) que la Syrie possédait des missiles pouvant atteindre le cœur d'Israël, – il a affirmé « *être parfaitement au courant des types de missiles présents en Syrie* », avant d'ajouter : « *Les déclarations belliqueuses ne nous inquiètent pas en soi, mais plutôt le fait qu'un Etat voisin ne cesse d'affirmer son intention de nous combattre, alors que nous ne le menaçons pas. Quiconque aura le front de nous attaquer sera châtié.* »

Le conseil des ministres dominical a amplement débattu de la politique syrienne et arrêté sa position envers Washington à ce sujet une semaine avant le voyage de MM. Shamir et Arens aux Etats-Unis. Le premier ministre s'est affirmé prêt à resserrer la coopération stratégique entre les deux pays en vue, notamment, de mener des manœuvres militaires conjointes. En revanche, « *si le plan Reagan était remis sur le tapis* » au cours de leur séjour, les dirigeants israéliens « *s'y opposeraient une nouvelle fois* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

[Notre correspondant à Beyrouth, Lucien George, précise que le raid israélien a été effectué par dix-huit appareils : quatre Kfir piquant sur les objectifs et quatorze F-16 assurant leur couverture. Il indique d'autre part que l'aviation syrienne est entrée en scène, mais qu'elle s'est prudemment cantonnée au-dessus du Liban-Nord et de la Bekaa, où l'aviation israélienne n'opérait pas. L'apparition des avions syriens a cependant entraîné une mission des F-14, embarqués de l'aéronavale américaine, qui ont survolé en permanence durant ces événements les navires au large du Liban pour assurer leur protection. Il n'y a pas eu d'incident.]

LE CONSEIL D'ÉTAT AMENDE LE PROJET GOUVERNEMENTAL SUR LA PRESSE

Le Conseil d'État a émis un avis favorable au projet de loi gouvernemental réformant l'organisation de la presse écrite. Les discussions ont toutefois été serrées entre les conseillers et les représentants du gouvernement chargés de défendre le texte. Le Conseil d'Etat a en particulier introduit des modifications dans les règles concernant le pluralisme, en atténuant la différence entre la presse « nationale » et la presse « régionale », afin de prémunir le texte d'une mise en cause pour inconstitutionnalité, eu égard au principe d'égalité devant la loi. Ainsi, la limitation des groupes à Paris serait établie selon un pourcentage de 15 % (analogue à la règle pour la province) mais un même groupe pourrait comprendre trois publications d'information générale et politique, limitation à un seul quotidien ; d'autre part, les groupes « nationaux » pourraient, avec un certain pourcentage, éditer aussi en province, pour autant que l'ensemble n'exède pas 10 % de la diffusion totale de la presse quotidienne française.

Le gouvernement doit examiner à nouveau le texte, à la lumière des amendements du Conseil d'Etat, ce lundi 21 novembre, afin qu'il soit présenté au conseil des ministres du mercredi 23. Il est probable que le gouvernement suivra en partie les avis du Conseil, afin de se mettre en bonne position lors d'un éventuel recours devant le Conseil constitutionnel. Avec l'avis favorable du Conseil d'Etat, le gouvernement marque d'ores et déjà un point.

SUR LE VIF

Kaléidoscope

Vous savez qu'au Japon il y a énormément de gens qui portent des lunettes. Ils s'accrochent également très volontiers sur la bouche et sur le nez des masques de gaze blanche pour éviter les risques de contamination. Et ils sont extrêmement nombreux à s'enfoncer dans l'oreille un petit écouteur – au début de mon séjour, je viens d'y passer trois semaines, j'ai cru qu'ils étaient tous devenus sourds – relié par un fil discret à une radiocassette de poche. Enfin, les plus fortunés, le bras en équerre, ont les yeux constamment fixés sur des montres-bracelets munies d'un minuscule écran de télé.

De les voir ainsi harnachés – dans le métro, c'est assez hallucinant, – à la fois ouverts et fermés au monde, coupés du réel et branchés sur sa représentation sonore ou visuelle, on mesure l'importance sans cesse plus envahissante de ce kaléidoscope, de cet océan d'images et de bruits où nous barbotons du matin au soir, et même la nuit pour les lève-tôt ou les couche-tard.

Peu de choses au fond

On en retient peu de choses au fond. Des sujets d'étonnement ou d'indignation vite oubliés, vite dépassés, des rengaines, des slogans, des bribes d'informations où tout se mêle. Le bébé de Johnny Hallyday. Arafat et sa main bandée. La souplesse élastique d'une couche-culotte. Le pèlerinage grincheux – elle était d'une humeur de dogue – de la reine Elizabeth sur les traces de son voyage de noces au Kenya. La vie sexuelle de ce couple venu étaler ses problèmes à l'écran. Quatre jeunes femmes grièvement blessées par un truand qui a répondu à leur appel de phares à coups de revolver. Dimanche, sur TF 1, l'attentat à L'Orée du Bois comme si vous y étiez grâce à la caméra d'un cinéaste amateur convié là par l'amicale d'un village auvergnat. Un journaliste d'A 2 cherchant dans le Guide bleu l'emplacement de la caserne visée par nos Super-Etendard à l'est de Baalbek.

Une poignée d'eau. Nous aimerions la saisir et la fixer, goutte à goutte, dans ces colonnes pour l'éternité, ô combien éphémère, de ce qu'on nomme si bien : un quotidien.

CLAUDE SARRAUTE.

Le numéro du « Monde » daté 20/21 novembre 1983 a été tiré à 489 295 exemplaires